REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1946

DIRECTION

DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

Protohistoire et Antiquités nationales. — R. Lantier, membre de l'Institut, conservateur en chef du Musée des Antiquités nationales.

Archéologie grecque et romaine. — Ch. Picard, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

COMITÉ

Civilisations du Paléolithique. — Abbé Breuil, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Archéologie égyptienne. — P. Montet, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

Civilisations d'Asie. — Dr G. Contenau, conservateur en chef honoraire du Département des Antiquités orientales au Musée du Louvre.

Architectures antiques. — R. Vallois, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

Arts plastiques de la Grèce. — P. de La Coste-Messelière, membre de l'Institut, directeur d'études à l'École des Hautes Études.

Épigraphie et Institutions grecques. — G. Daux, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

Épigraphie latine. — A. Merlin, membre de l'Institut, conservateur en chef honoraire des Musées de France. — J. Gagé, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

Histoire et Antiquités romaines. — J. Carcopino, membre de l'Institut.

Archéologie africaine. — L. Leschi, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

Religions orientales. — F. Cumont, membre de l'Institut.

Archéologie et histoire byzantine. — P. Lemerle, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon.

Histoire et Art du Moyen âge et de la Renaissance. — M. Aubert, membre de l'Institut, conservateur en chef au Musée du Louvre, professeur à l'École des Beaux-Arts.

SECRÉTARIAT

Secrétaire de la rédaction. — Y. Béquignon, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

Raymond LANTIER Charles PICARD

MEMBRES DE L'INSTITUT

SIXIÈME SÉRIE. — TOME XXVI

JUILLET-DÉCEMBRE 1946

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

—

1946

TOUS DROITS RÉSERVÉS

LES FOUILLES D'ENSÉRUNE (HÉRAULT)

Rapport sur la campagne de 1945

Les fouilles poursuivies sur l'acropole d'Ensérune, un des plus importants *oppida* pré-romains de la région Narbonne-Béziers (fig. 1-2 *a*, *b*) ont été menées en 1945, du 7 août au 15 septembre[1].

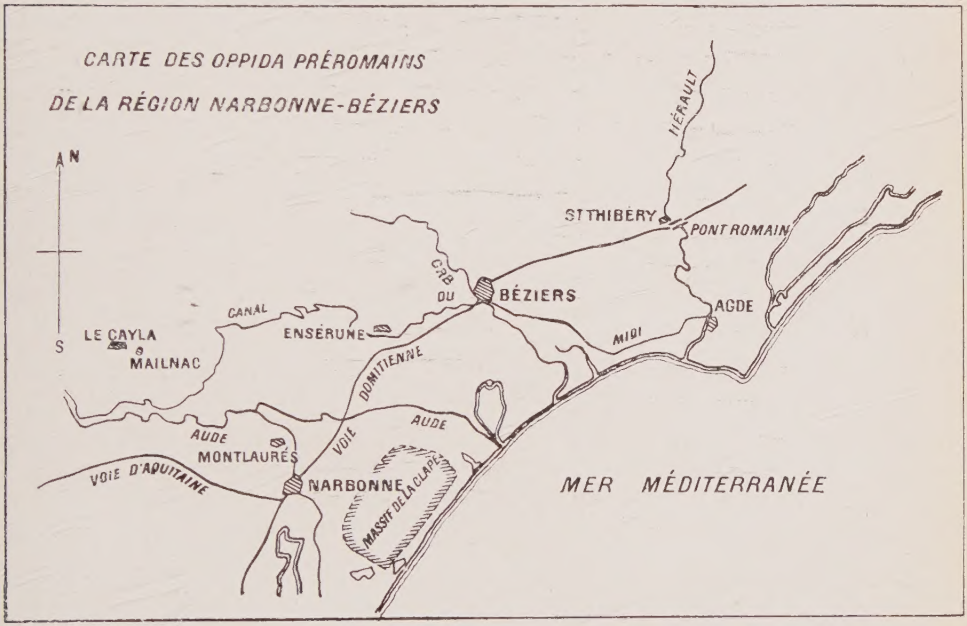

Fig. 1. — Région Narbonne-Béziers : sites antiques.

1. — Malgré près d'un quart de siècle de recherches — d'ailleurs fructueuses, encore qu'elles aient été plus spécialement consacrées à l'approvisionnement des musées — l'exploration d'Ensérune en est toujours à la première phase : celle où les problèmes qui se posent sont plus nombreux que les solutions qu'on découvre. Les questions soulevées par les dernières fouilles de l'Abbé Sigal n'ont pu être

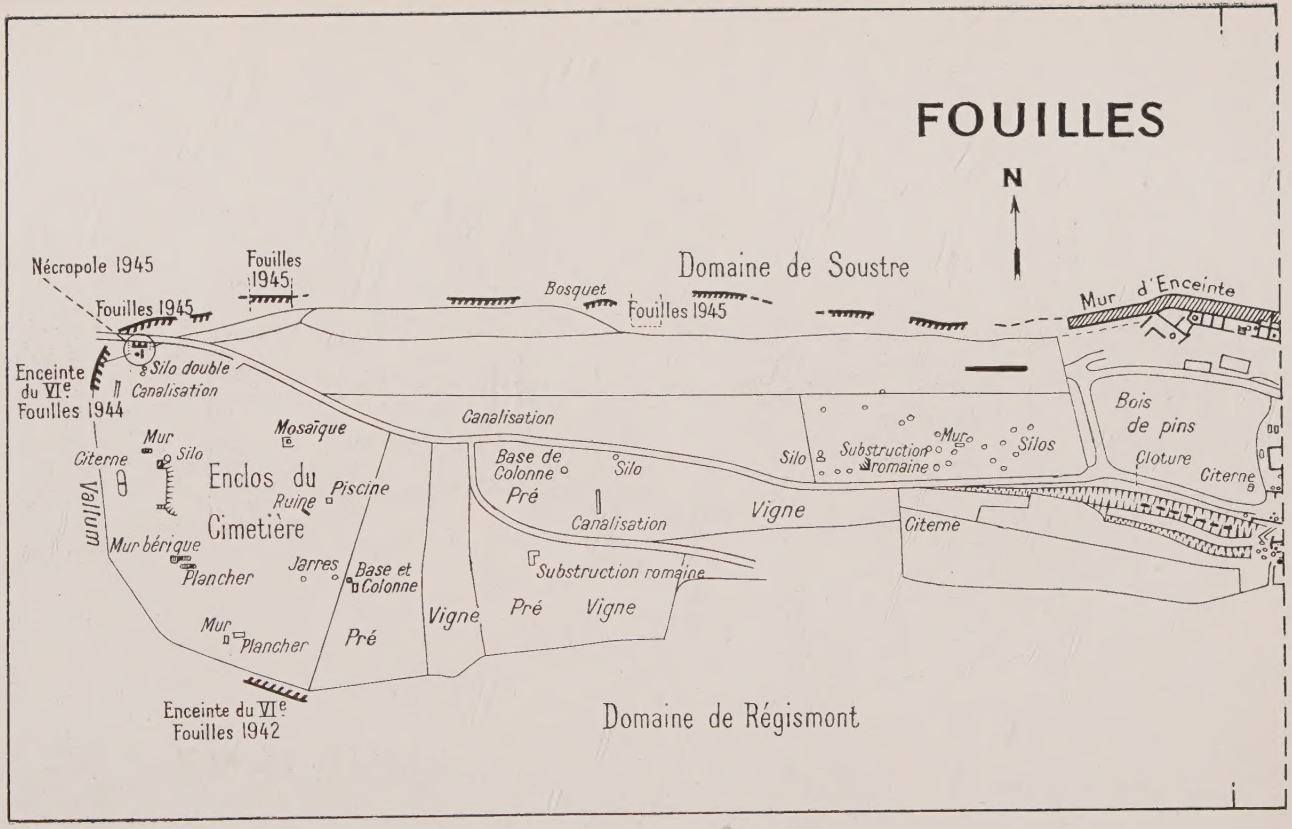

Fig. 2 *a*. — Plan d'Ensérune : côte Ouest.

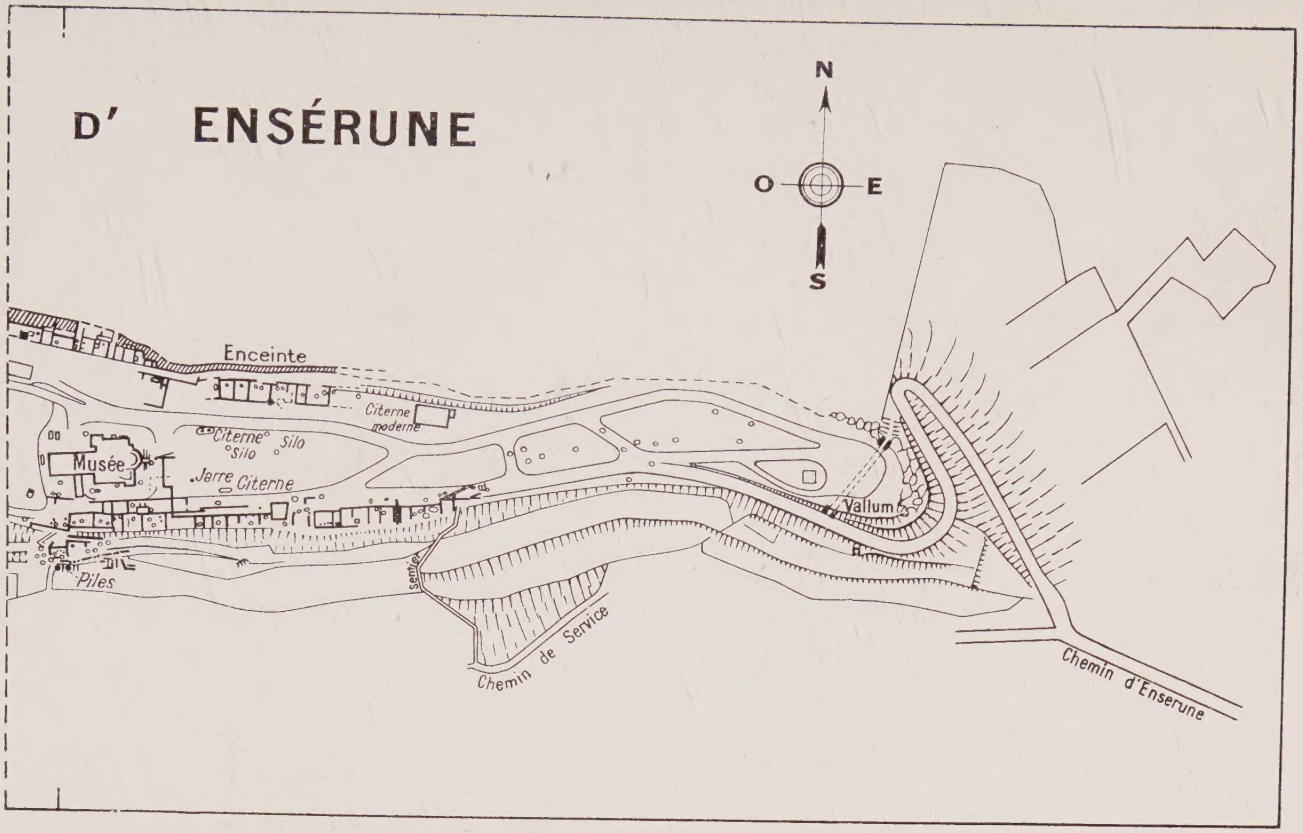

Fig. 2 *b*. — Plan d'Ensérune : côté Est.

Le programme de cette année prévoyait :

1° La recherche du tracé de l'enceinte (fig. 3-4), recherche combinée au versant Sud de l'acropole avec la fouille des

Fig. 3. — Enceinte d'Ensérune ; extrémité S.-O. (vue prise de l'Ouest).

---

toutes élucidées en 1945, mais un progrès a été acquis, dont on jugera ici. — Restent entiers le problème de la superposition d'un habitat gallo-romain à la nécropole, à partir du IIe siècle avant notre ère, et celui de l'inclusion de ladite nécropole à l'intérieur de l'enceinte, bien *avant* cette réoccupation du cimetière;

couches de cendres qui se sont amassées dans une dépression longitudinale du rocher.

2° La continuation et l'extension des sondages qui avaient

Fig. 4. — L'enceinte (versant Nord).

en outre, il faudra envisager un jour la prospection du vaste « no man's land », jamais fouillé, qui sépare la nécropole, à l'Ouest, de la partie explorée de l'habitat à l'Est, des accès à l'acropole, et du tracé de rempart ou des remparts successifs. — *La Réd.*

amorcé l'an dernier la reprise des fouilles dans la nécropole[1].

I. *L'enceinte.* — Le tracé de l'enceinte n'avait pas fait jusqu'ici l'objet d'une étude systématique : quelques tronçons

Fig. 5. — Habitations celtiques du versant Sud : les silos (vue prise de l'Ouest).

1. Les travaux ont été effectués sous la surveillance constante de M. l'Abbé Giry et de M. Joucla, assistés de M. Claustres, qui a assuré le nettoyage et la restauration des poteries mises au jour ; Mlle Hanicotte a aidé au levé et à la mise au net des plans. Je dois à M. l'Abbé Giry les indications qui ont fourni la matière du présent rapport ; à M. Joucla, les tirages des plans et les photographies de l'illustration.

d'un rempart que l'Abbé Sigal rapportait, non sans hésitation, au VI^e-V^e siècle avant notre ère, avaient été dégagés au flanc Nord et à l'angle Sud-Ouest du plateau, en liaison ici avec la prospection de la nécropole, et là, avec celle de l'habitat (fig. 7).

Au versant Nord, des sondages ont été pratiqués en trois secteurs, dans l'alignement des substructions de l'enceinte précédemment mises au jour : le premier à l'extrémité occidentale de l'acropole (fig. 9), le second à environ 40 mètres (fig. 8), et le troisième à quelque 130 mètres (fig. 10) plus à l'Est. On retrouve, en certains points, des murs en gros blocs de calcaire brut non appareillés, parfois disposés en deux épaisseurs, rappelant ceux qui ont été identifiés ailleurs comme des restes du rempart primitif, et représentant vraisemblablement la défense dans laquelle s'enferma la ville au temps de la mainmise ibérique (fig. 9) ; en d'autres, le petit appareil et la régularité de l'assemblage, des substructions dégagées obligent à supposer une réfection à une époque plus récente qui serait à mettre en rapport avec l'occupation celtique (fig. 8). Il est des secteurs où il n'est pas sûr que le complexe des murs mis au jour appartienne au rempart proprement dit ; perpendiculaires à son tracé présumé, ils semblent provenir, plutôt, d'habitations (fig. 5-6) que de défenses secondaires, de redans ou de contreforts aménagés à l'intérieur de l'enceinte principale. Ces murs, les plus récents de tous, ont été en partie édifiés avec des pierres provenant de l'enceinte « celtique », qui, n'ayant plus de raison d'être à l'époque de la romanisation, a été démolie par places. En d'autres points où elle a subsisté, elle a été parfois remployée pour servir de mur à des maisons ; dans un cas, un accès avait été aveuglé par un blocage en petit appareil destiné à fournir le mur de fond d'une de ces habitations.

Sur les pentes Sud du plateau, les sondages ont été la continuation, vers l'Ouest, des fouilles conduites en 1944. Ils n'ont amené la découverte d'aucune substruction susceptible d'être rapportée à l'enceinte. Mais ils ont permis de poursuivre l'exploration des couches de cendres dont l'existence est

connue au versant méridional de l'acropole, où elles se sont entassées dans une faille longitudinale. Il s'agit partout de

Fig. 6. — Habitation celtique du versant Sud (vue prise du Sud).

résidus de l'occupation humaine du site : cendres des foyers domestiques, mêlées de tessons et de débris divers, déversées au cours des âges sur la pente de la colline, retenues dans une coupure de la roche et peu à peu amoncelées. Parmi les trouvailles auxquelles a conduit, cette année, la fouille de ces strates,

figurent de beaux tessons de poterie grecque du v^e^ siècle et un magnifique bijou de bronze, en forme de croix aux extrémités trilobées, avec incrustation de pierres bleutées, rappelant la croisette signalée par J. Déchelette : *Manuel*, IV, p. 699. Il a été recueilli également un nouveau fragment de la grande tuile faîtière à dégagements symétriques pour le passage des *imbrices* d'une toiture à double versant, mise au jour en 1944 ; cette tuile provient certainement, comme les restes d'antéfixes découverts en même temps, d'un édifice plus important que les maisons jusqu'ici dégagées au versant Sud de l'acropole ; il y aurait intérêt à le retrouver. Enfin — et cette constatation ne manque pas de valeur par les indications qu'elle est susceptible d'apporter sur le système, jusqu'ici mal connu, de l'alimentation en eau de l'acropole — il est apparu que la faille dans laquelle se sont amassées les cendres avait été aménagée par les habitants de la colline, de manière à former un caniveau ou fossé, au profil régularisé, allant s'approfondissant vers l'Est. Il importera de le suivre au cours de la prochaine campagne, pour déterminer s'il alimentait une citerne ou s'il avait pour but d'assainir la pente inférieure, garnie peut-être de silos comme les niveaux intermédiaire et supérieur du versant Sud. De toute manière, il apparaît contemporain des dits silos, qui, antérieurs à toutes les constructions dégagées sur la colline, seraient à dater des VIII^e^-VII^e^ siècles.

II. *La nécropole.* — Le chantier ouvert à la nécropole s'est révélé d'une richesse exceptionnelle. On sait que F. Mouret avait fouillé, dès 1916, un emplacement de quelque 600 m² à l'extrémité occidentale du plateau d'Ensérune, et qu'il y avait découvert plus de 300 sépultures. Il s'était arrêté quand — celles-ci s'espaçant — il avait estimé que les limites de la nécropole avaient été atteintes. En fait, l'arrêt des recherches avait été prématuré. Reprenant l'année dernière, pour déférer au vœu formulé par M. Ch. Picard devant la XV^e^ Commission, l'exploration abandonnée par son prédécesseur, l'Abbé Sigal apporta la preuve que le cimetière débordait les limites que lui assignait F. Mouret. Environ 10 m. plus au Nord, à la pointe Nord-Ouest de la colline (fig. 2 *a*), huit tombes furent

mises au jour, dont, malheureusement, deux seulement étaient intactes, les autres ayant été bouleversées par la construction d'une habitation au IIe siècle avant J.-C.

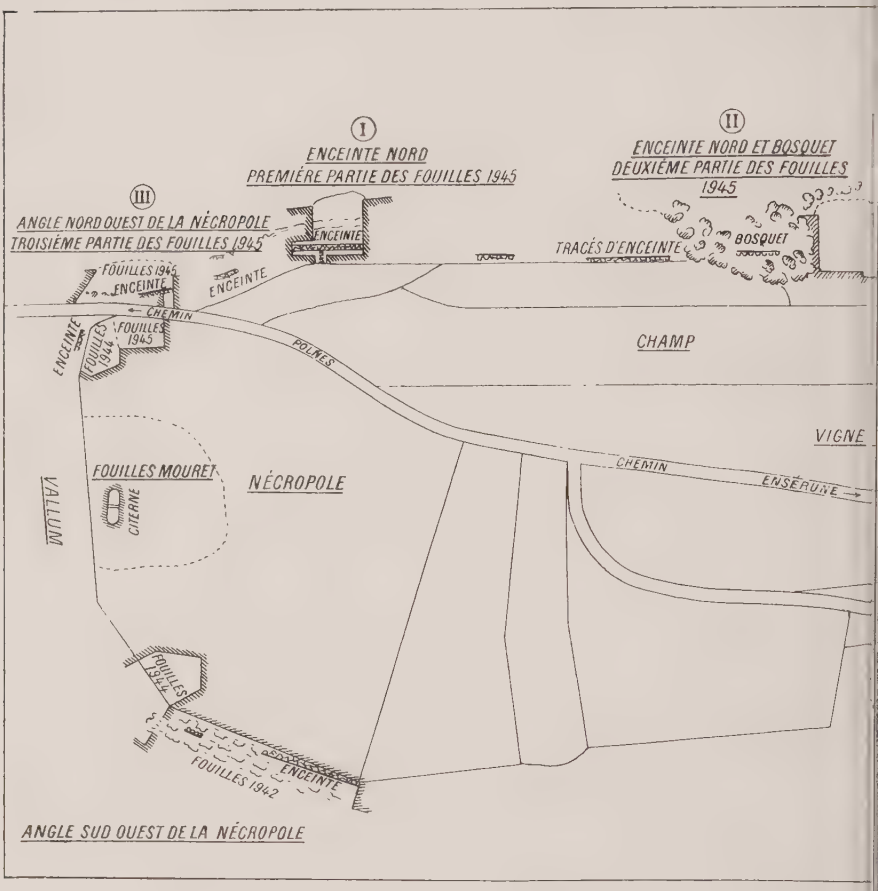

Fig. 7. — Emplacement des nouvelles fouilles.

La reprise des fouilles sur ce même terrain dépassa, cette année, les prévisions les plus optimistes. En effet, dans un secteur de 20 m² environ (fig. 7), et à une profondeur variant de 0 m. 85 à 2 m. 45, il a été découvert soixante tombes inviolées encore ; les seules altérations dont témoignent cer-

taines d'entre elles sont dues à la succession des ensevelissements, dont l'extrême densité a parfois obligé les sépultures nouvelles à empiéter sur de plus anciennes : cf., sur la fig. 7 et

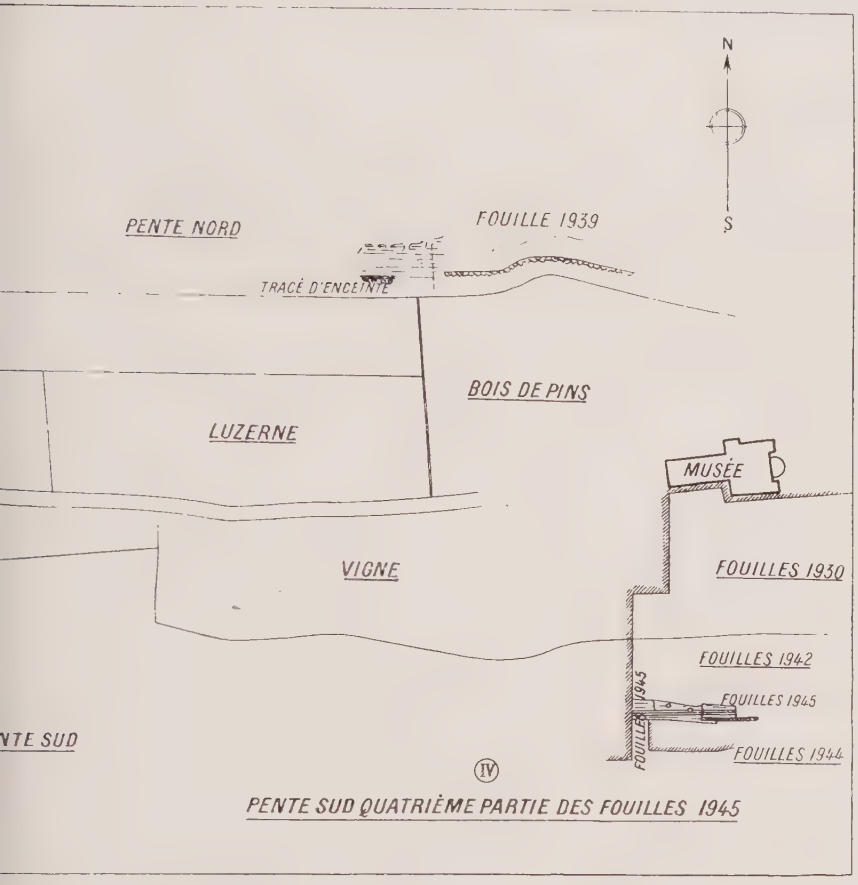

Fig. 7. — Emplacement des nouvelles fouilles.

les photographies (fig. 12-25), les tombes nos 30, 31, 32, 33, et 37. Les numéros sous lesquels sont désignées les sépultures leur ont été donnés dans l'ordre de la découverte.

Il s'agit, dans tous les cas, d'ensevelissements à incinération, échelonnés du Ve au IIIe siècle avant notre ère, qui

répondent à la période d'occupation (?) dite ibérique de l'habitat. Quand ils n'ont pas été bouleversés, le vase cinéraire et le mobilier qui l'accompagne sont déposés au fond d'un *loculus*, ou petit puits circulaire, creusé dans le sol antique à

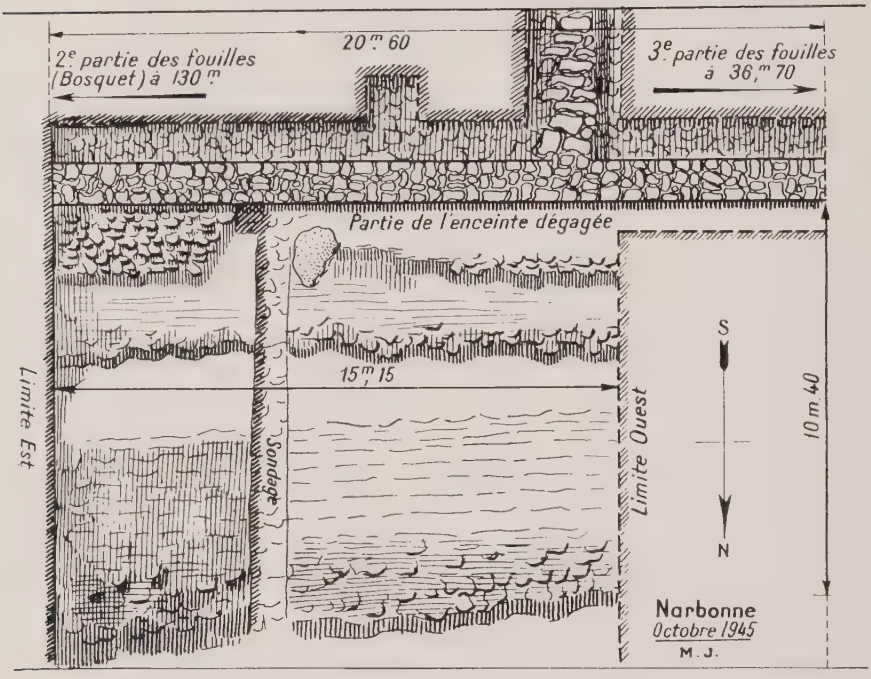

Fig. 8. — Enceinte Nord (1945).

une profondeur de 0 m. 50 à 0 m. 70 et d'un diamètre variant de 0 m. 40 à 0 m. 70. Une fois l'urne cinéraire et le matériel en place, le *loculus* était comblé avec les cendres provenant du bûcher crématoire, elles-mêmes recouvertes, pour finir, des terres provenant du creusement de la fosse, tassées de manière à former une sorte d'opercule.

Ces tombes se partagent en deux séries typologiques, correspondant à des niveaux stratigraphiques différents. La première comprend les sépultures les plus anciennes, dans les

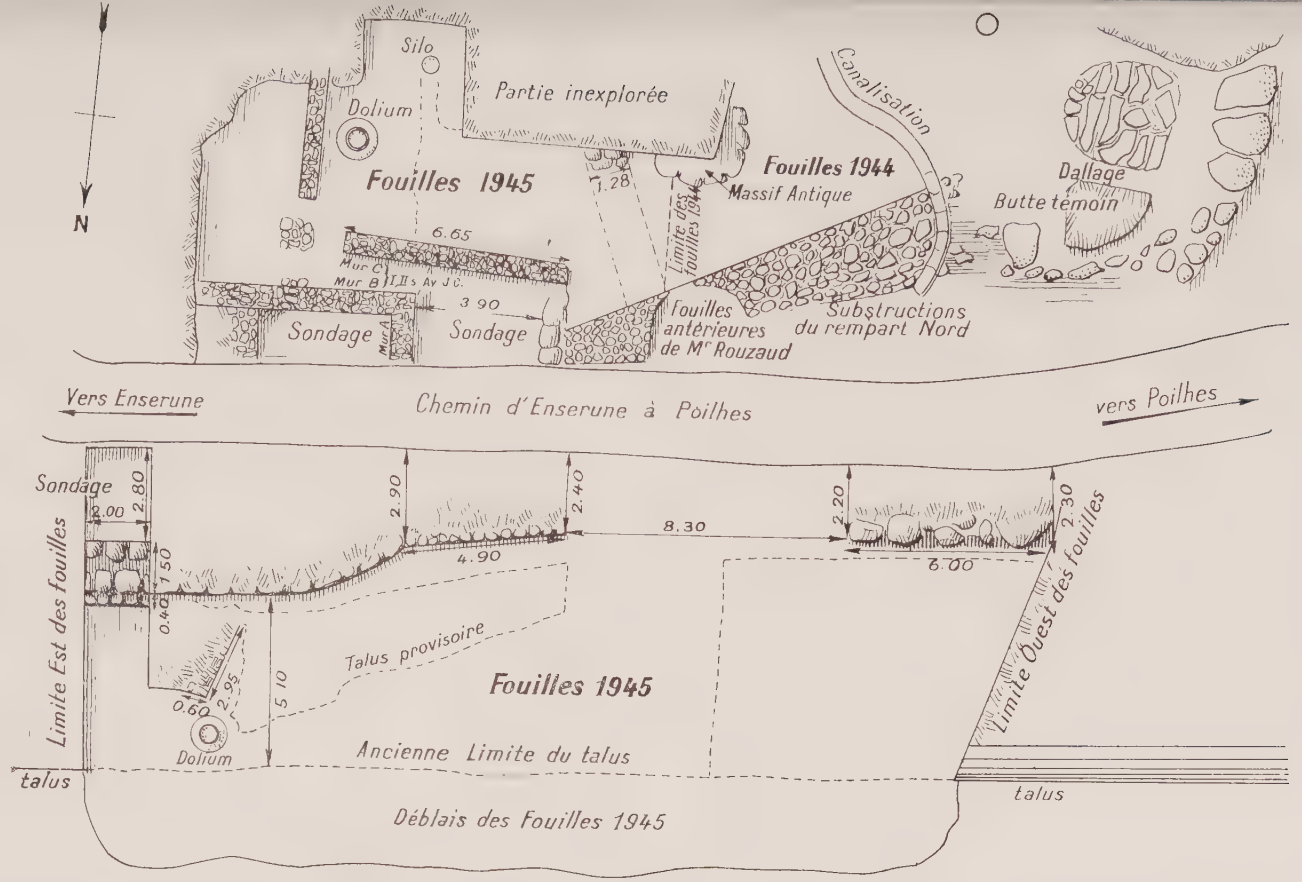

Fig. 9. — Détail du secteur III du plan d'ensemble.

niveaux les plus profonds. Elles sont formées d'un vase cinéraire unique, une œnochoé en argile jaune, décorée le plus

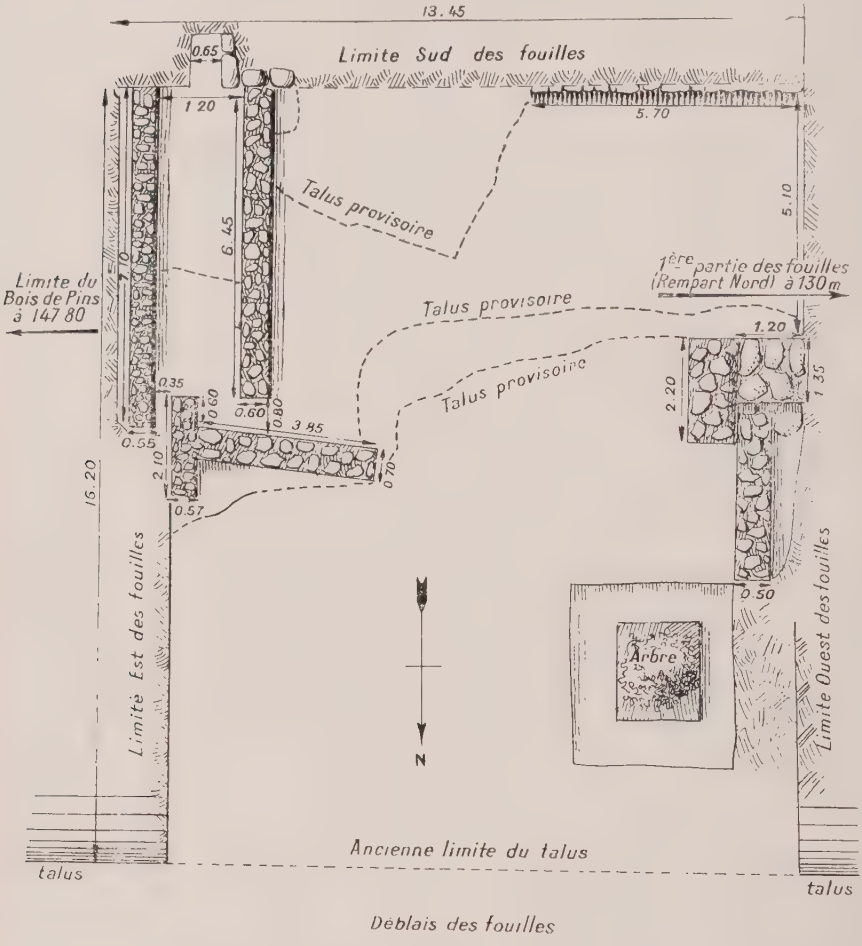

Fig. 10. — Détail du secteur II du plan d'ensemble.

souvent de bandes, de lignes ondulées ou de simples touches de couleur brun rouge. Ce vase est calé au fond du *loculus* par des pierres ou des fragments de poterie grossière et recouvert, en guise de couvercle, par des débris d'amphores marseillaises (cf. photographies des tombes nos 12, 16, 26 et 60). Il contient

Fig. 11. Détail des tombes découvertes en 1945 (cf. fig. 9).

Fig. 12. — Tombes 12 et 13 *(haut)*.

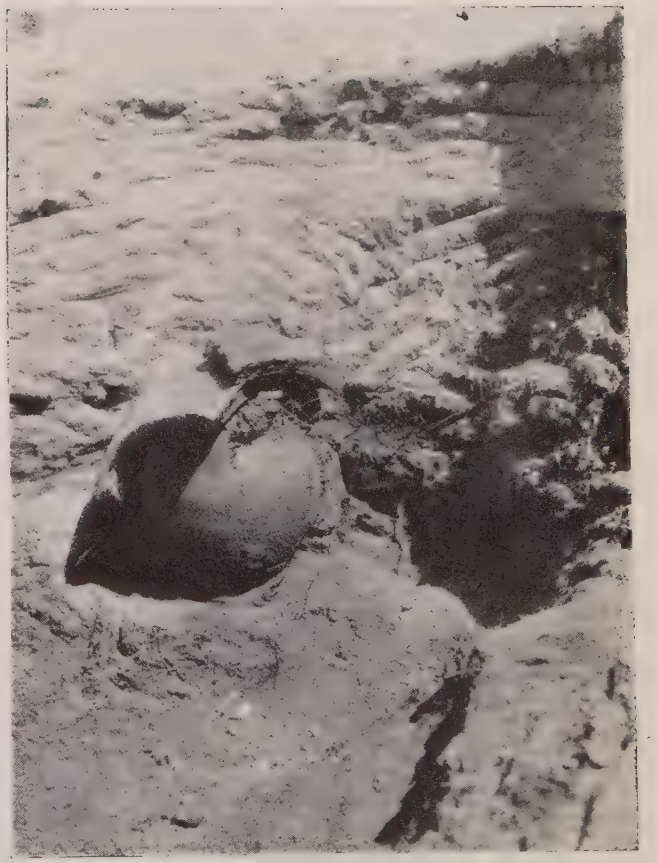

Fig. 13. — Tombe 16.

Tombe 26 Tombe 25

Fig. 14. — Tombes 25-26.

31 33 34 32 30

Fig. 15. — Tombes 30-31.

31 33 34 32

Fig. 16. — Tombes 31-34.

Fig. 17. — Tombe 43.

Tombes 43 *(en haut)* et 43 *bis*.

Fig. 19. — Tombe 19.

Fig. 20. — Tombe 50.

Fig. 21. — Tombe 53.

Fig. 22. — Tombe 55.

Fig. 23. — Tombe 55.

Fig. 24. — Tombe 60 (premier état).

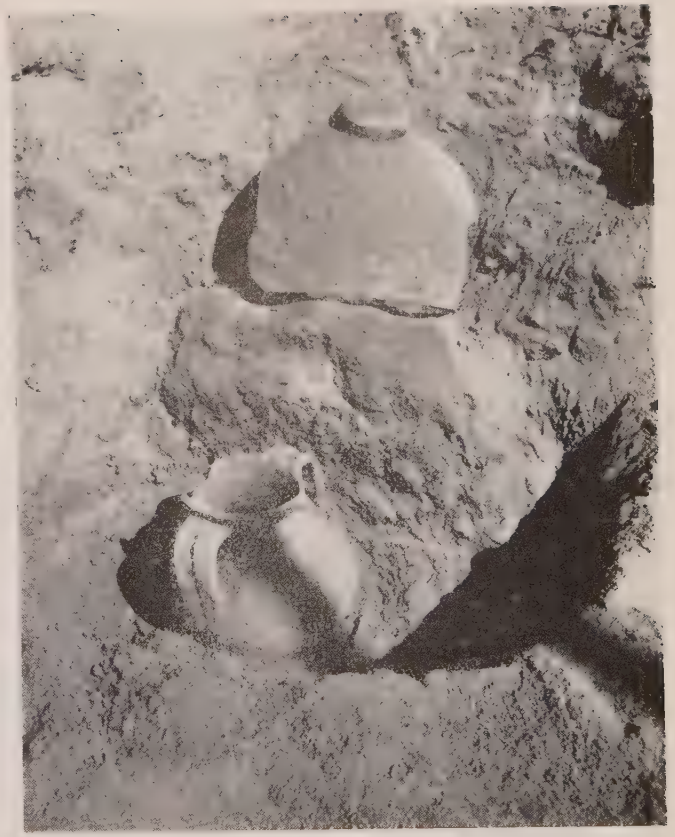

Fig. 25. — Tombe 60 (deuxième état).

PROFIL

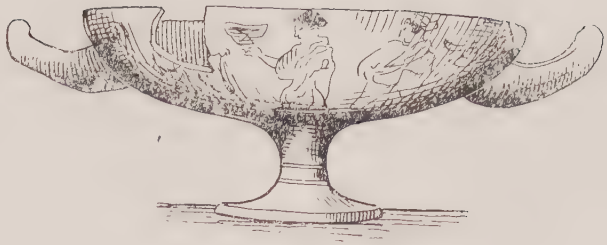

EXTÉRIEUR

INTÉRIEUR

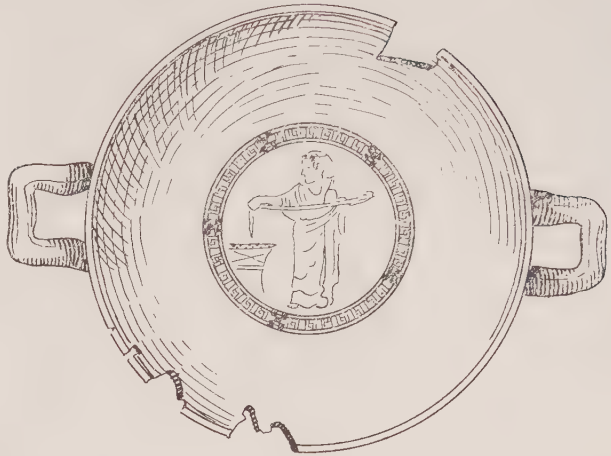

Fig. 26 *a-b-c.* — Coupe grecque de la fileuse.

les ossements du défunt, dont il arrive parfois qu'ils ne présentent plus trace de l'incinération : en ce cas, on peut croire qu'ils avaient été lavés avant d'être déposés dans l'urne, selon un rite qui est connu par les textes (cf. Virgile, *Énéide*, VI, 225 sqq.). L'urne cinéraire est quelquefois accompagnée d'objets en bronze, placés le plus souvent au-dessous d'elle et dans deux cas seulement, à l'intérieur (fibules, bracelets, agrafes de ceinturons, anneaux, plateaux de balances : fig. 37-38), ou d'armes en fer, toujours déposées auprès d'elle (épées, javelots). Ce matériel ressortit aux types de La Tène I.

Les tombes de la seconde série, à des niveaux moins profonds, comportent généralement plusieurs vases. C'est presque toujours le plus beau qui fait fonction d'urne cinéraire, soit un cratère ou skyphos italique, soit un vase lisse noir, de forme et de technique celtiques. Les cratères sont du genre dit à pouciers, aux flancs godronnés et au col souvent décoré d'une branche de feuillage horizontale ou d'un smilax ondulé : on peut ainsi y distinguer les deux variétés campanienne et apulienne (cf. photographies des tombes n^{os} 43, 50, 53 et 55). L'urne cinéraire, dans cette série, ne comporte généralement ni protection ni couverture. Elle est accompagnée d'autres vases : coupes et coupelles vernissées, jaunes ou noires, du type italique, petits vases carénés à anse, jaunes ou gris, vases grossiers dits de tradition néolithique (cf. photographies des tombes n^{os} 43 et 55). Ces vases ont dû contenir la nourriture offerte au défunt, et consistant en œufs (un d'oie), et, d'après les os recueillis, en volaille ou lapin ; parfois un quartier de viande (mouton ou bœuf) était placé à même le *loculus*. Aucun de ces os ne porte de traces de feu. En plus de ces vases, ces tombes renferment souvent un matériel important d'armes ou de bijoux (cf. photographies de la tombe 43), qui permet d'assigner comme date à ces ensevelissements l'époque de La Tène II. Aucun de ces objets ne paraît avoir passé par les flammes du bûcher funéraire. Aussi bien arrive-t-il généralement qu'une épée, un fourreau, une pique, un *umbo* soient repliés avant d'être déposés près de l'urne cinéraire ; on peut se demander si cette pratique ne s'expliquerait pas, comme le

Fig. 27. — Tombe 20, stèle 1.

Fig. 28. — Tombe 23, stèle 3 *(à g.)* et stèle 2 *(à dr.)*.

ferait l'exposition au feu du bûcher, par la volonté d'entraîner dans la même destruction que les corps humains les objets ayant appartenu au défunt — encore qu'on puisse croire,

48 st. 5 45 *bis*

Fig. 29. — Tombes 48 et 45 *bis*, stèle 5.

plus simplement, à un désir de réduire l'encombrement, de manière à placer plus commodément l'arme dans le *loculus*.

On mettra à part le cas du plus beau vase (fig. 26 *a-c*), une coupe grecque à figures rouges : entière mais brisée, elle a été recueillie en fragments, non pas à l'intérieur d'une tombe, mais en des lieux dispersés, à la surface d'une couche brûlée

qui s'étalait sur plus de 1 m². Attenant à elle et au même niveau, il a été découvert une sépulture particulièrement pauvre, ne renfermant pas de vase cinéraire, mais de simples débris d'amphore marseillaise, noyés dans une épaisse couche de cendres, au milieu desquels les ossements étaient placés. Au témoignage de M. l'Abbé Giry, celle-ci serait la continuation de la couche brûlée, sur laquelle gisait la coupe brisée, et il se pourrait que ladite couche brûlée représentât l'emplacement du bûcher sur lequel fut incinéré le mort, dont les os, rassemblés dans des fragments d'amphore, furent ensuite enfouis dans le *loculus* voisin[1]. Les tessons à l'aide desquels fut recomposée la coupe portent des traces visibles de flamme : il paraît probable que l'on se trouve en présence d'un nouvel exemple du rite funéraire, déjà reconnu à Ensérune par F. Mouret, du bris sur le bûcher crématoire d'un vase ayant servi à une suprême libation.

La coupe reconstituée apparaît large, avec les anses, de 0 m. 285 ; elle est haute de 0 m. 098. Trois scènes à personnages la décorent (cf. le croquis, qui ne permet malheureusement pas de juger du style). La scène intérieure représenterait, d'après l'Abbé Giry, une femme drapée, coiffée du cécryphale, « étendant devant elle une bandelette blanche, dont une extrémité pend au-dessus d'un autel ». Ne pourrait-on penser plutôt à une corbeille, et ainsi à une fileuse ? Les deux autres s'équilibrent sur les flancs du vase, séparées par les anses et les zones de rinceaux et de palmettes, qui en soulignent les attaches. D'un côté, on aurait « un homme courbé et appuyé sur un bâton, tendant une bandelette vers deux femmes drapées, dont l'une, la plus proche, tête nue, lui présente un objet indistinct de la main droite et l'autre, la tête couverte d'un bandeau, dissimule les bras sous son péplos ». L'autre côté montrerait « un homme drapé, tête nue, entre deux femmes enveloppées dans un ample péplos, dont l'une, à droite, coiffée d'un bandeau, lui présente un objet qui res-

1. Les observations faites au cours de la campagne 1946, à l'occasion de trouvailles analogues, montrent qu'il s'agit, en réalité, de restes de *loculi* arasés.

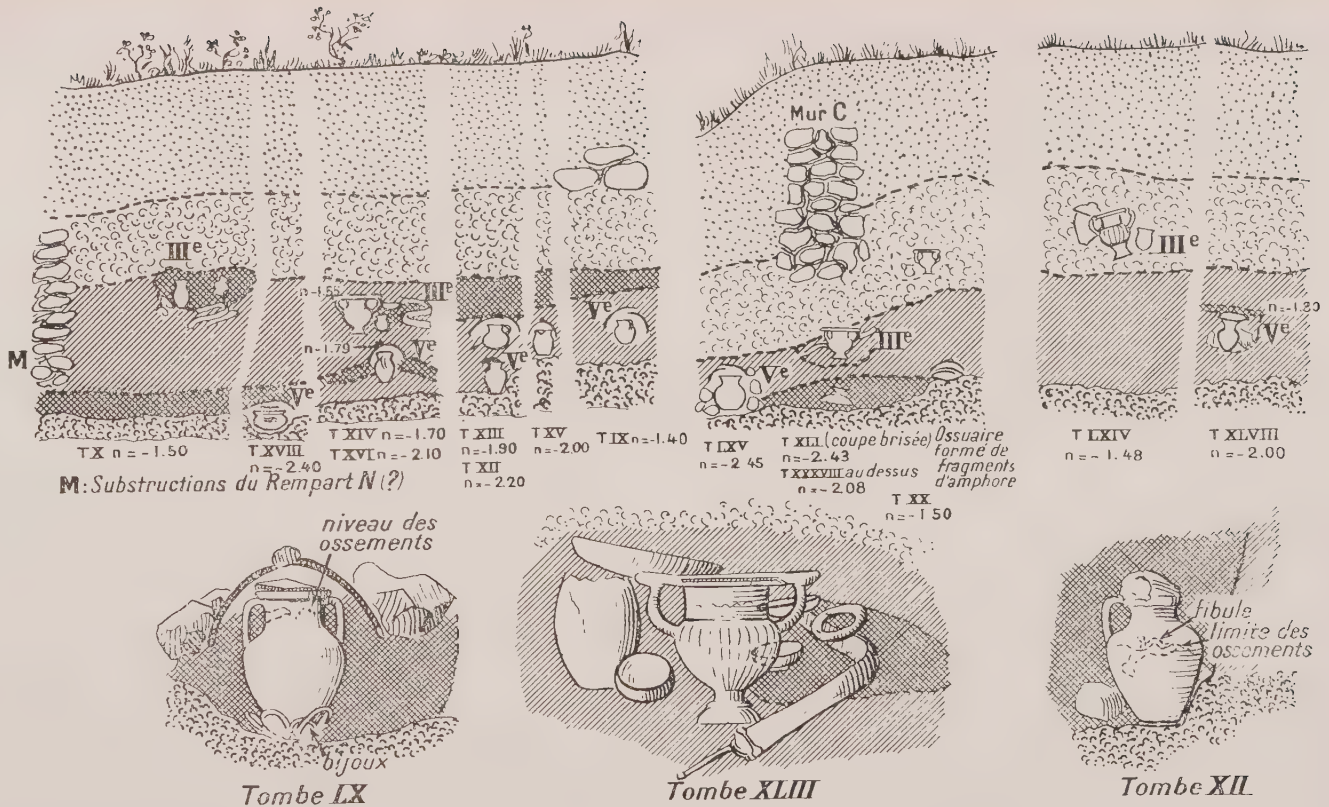
M
IIIe
Ve
T X n = - 1.50
T XVIII n = - 2.40
T XIV n = - 1.70
T XVI n = - 2.10
T XIII n = - 1.90
T XII n = - 2.20
T XV n = - 2.00
T IX n = - 1.40
M: Substructions du Rempart N (?)
Mur C
T LXV n = - 2.45
T XLI (coupe brisée) n = - 2.43
T XXXVIII au dessus n = - 2.08
Ossuaire formé de fragments d'amphore
T LXIV n = - 1.48
T XLVIII n = - 2.00
niveau des ossements
bijoux
Tombe LX
T XX n = - 1.50
Tombe XLIII
fibule
limite des ossements
Tombe XII
Terre végétale
Conglomérat rapporté
Terre argileuse
Cendres
Terrain naturel

Fig. 30. — Coupes montrant l'emplacement et l'aspect des tombes.

semble à un coffret ; l'autre, qui se dirige vers lui en regardant en arrière, tient, étendue devant elle, une longue bandelette blanche ». En ce qui concerne la date, cette coupe paraît appartenir au IVe siècle, un peu avant 350.

La couche brûlée sur laquelle a été recueilli ce vase n'est pas la seule qu'on ait pu déceler. La coupe stratigraphique du terrain révèle plusieurs niveaux brûlés épais de 0 m. 08 à 0 m. 10, dont on peut penser que chacun correspondît successivement, au fur et à mesure de l'exhaussement du sol, à la surface de la nécropole ancienne : ce seraient là les emplacements des bûchers crématoires. Le plus profond se trouvait à 0 m. 30 au-dessus du sol vierge : c'est le seul qui puisse être mis en rapport de façon certaine avec un groupe de sépultures : celles qui, au niveau le plus bas, ont été creusées dans ce même sol vierge.

La fouille de l'été 1945 a confirmé, d'autre part, les observations stratigraphiques qui avaient été faites l'année précédente : une couche de cailloutis jaune, épaisse de 0 m. 70, s'étale sur la nécropole à 0 m. 80 au-dessus du sol vierge. Cet apport provient du creusement de la *fossa* du *vallum* qui limite la nécropole à l'Ouest. Les tombes de La Tène I s'étagent au-dessous de cette couche jusqu'au sol naturel ; celles de La Tène II sont pour la plupart creusées dans ce cailloutis. Il est donc normal de conclure que le *vallum* a été établi à la fin de La Tène I ou au commencement de La Tène II, donc pendant le IVe ou le IIIe siècle avant notre ère.

Ajoutons, enfin, que certaines sépultures (fig. 27-29) étaient signalées par des stèles. Six de ces σήματα ont été retrouvés : ce sont de longues pierres taillées, plus ou moins renversées sous la pression des terres, ne portant ni inscription ni figuration sculptée (cf. photographies des tombes 23 et 48) ; une, cependant, est restée debout : elle est remarquable par sa forme pyramidante et par sa hauteur qui atteint 1 m. 20 (cf. photographie de la tombe 20).

Tels sont, rapidement exposés, les résultats obtenus sur le site d'Ensérune au cours de la campagne de 1945. En ce qui concerne le premier point de notre programme de fouilles, la

Fig. 31 et 32. — Vases ibériques.
Tombe 65 *(en haut)* ; tombe 12 *(en bas)*.

Fig. 33 et 34. — Vases ibériques et campaniens.
Tombe 60 *(en haut)* ; tombe 50 *(en bas)*.

Fig. 35 et 36. — Vases campaniens.
Tombe 35 *(en haut)* ; tombe 36 *(en bas)*.

recherche du tracé de l'enceinte, il n'a guère été possible que d'amorcer les travaux : l'importance des déblais à enlever, au versant Nord notamment, a rendu lente et onéreuse notre progression. Du moins apparaît-il, dès maintenant, que les solutions adoptées pour la défense du plateau portent la marque des vicissitudes qu'a connues la vie de l'habitat : le rempart édifié très tôt, probablement peu après la conquête ibérique, fit l'objet, par la suite, de certains remaniements et, probablement, en quelques secteurs, d'une réfection complète. La reprise des recherches que nous espérons pousser activement désormais nous fixera sur ces points, en même temps qu'elle permettra de déterminer, au versant Sud, si nous n'avons pas affaire à une extension de l'habitat par delà l'enceinte primitive. En second lieu, le programme de 1945 comportait l'exploration de la nécropole : cette tâche aura été particulièrement féconde, et l'intérêt complexe des résultats acquis peut être marqué dès cette année. Il est, tout d'abord, dans les observations très précises — portant sur un nombre plus important de sépultures que partout ailleurs en France — faites au sujet des rites funéraires de l'époque pré-romaine. La pratique de l'incinération, commune à tous les ensevelissements, ne laisse pas de revêtir des modalités différentes au cours de la période d'un siècle et demi, du v^e^ au III^e^, sur laquelle ils s'échelonnent. Nous avons insisté sur les variantes qui permettent de les répartir, d'après leur mobilier, en deux grands groupes : les plus anciens, auxquels on appliquera, provisoirement, la désignation commode d'« ibériques », les plus récents, qu'on nommera « campaniens ». Mais il est d'autres différences, qu'une étude détaillée laisse apparaître, selon que les cendres des morts font l'objet ou non, avant d'être recueillies dans l'urne cinéraire, d'une *lavatio ;* selon qu'est attesté ou non le rite du bris d'une coupe sur le bûcher crématoire. Sans nul doute, ces divergences s'expliquent, non seulement par la différence des époques, mais aussi, par la diversité des races qui composaient le fonds de la population d'Ensérune. Parallèlement à la variété des formules céramiques, elles pourront fournir

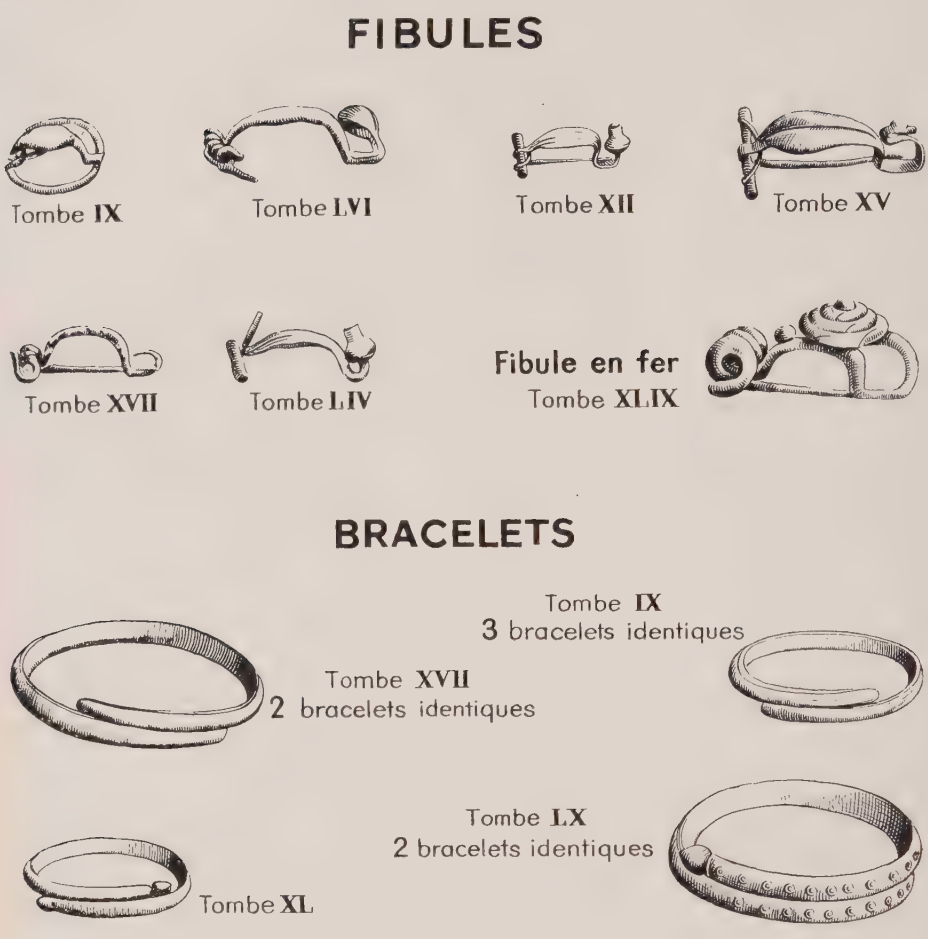

Fig. 37. — Fibules et bracelets.

d'utiles indications, qui aideront à résoudre le problème jusqu'ici mal éclairci du peuplement de régions plus tard largement ouvertes aux influences et à la conquête romaines, avant le temps de la pénétration des Romains. Un autre intérêt de la fouille d'une nécropole sur un site comme celui d'Ensérune, accessible de bonne heure aux apports ibériques et helléniques, est de nous procurer, pour l'étude et la data-

tion des poteries ibériques, les repères chronologiques sûrs qui manquent souvent en Espagne même. En effet, la découverte de vases grecs situés dans le temps assez précisément – telle la coupe à figures rouges (fig. 26 *a-b-c*) trouvée cette année, qui, par voie de conséquence permet de dater tout un niveau stratigraphique mieux encore, la coexistence souvent attestée dans une même tombe de céramiques campaniennes ou apuliennes, et ibériques (fig. 31-36) procurent des recoupements précieux. Et il n'est pas exagéré de dire qu'une des clefs des problèmes ibériques se trouve à Ensérune. L'importance des résultats obtenus dès maintenant impose évidemment de continuer des fouilles intensives dans la nécropole.

En même temps que se poursuivront la recherche de l'enceinte et la prospection de la zone des sépultures, il sera intéressant, d'amorcer si possible, quelques sondages dans le vaste secteur compris entre la nécropole à l'Ouest et la partie jusqu'ici fouillée de l'habitat à l'Est, secteur sur lequel nous ne savons toujours rien.

Au terme de cet exposé, il n'est que juste, en présence des résultats obtenus, d'évoquer la mémoire du regretté Abbé Sigal[1]. Dans la nécropole, dès l'an dernier, il avait su reconnaître le secteur dont la fouille devait être cette année si fructueuse ; n'a-t-il pas suffi, en effet, de continuer là les sondages qu'il avait amorcés ? Selon les limites qu'il avait ainsi marquées, le programme des recherches était tracé et leur succès, par delà la mort, est d'abord le sien. MM. Giry et Joucla, qui furent jadis ses élèves, et qui n'ont voulu être désormais que ses continuateurs, auront été largement payés de leur pieuse déférence. L'exactitude exemplaire, le soin minutieux avec lesquels ils ont surveillé le progrès des recherches, en en consignant les résultats dans leur journal de fouilles, assurent que l'avenir de l'exploration archéologique à

(1) Un juste hommage lui a été rendu le 14 mai 1946, où, au Musée d'Ensérune, fut inaugurée la Salle Sigal.

AGRAFES DE CEINTURONS

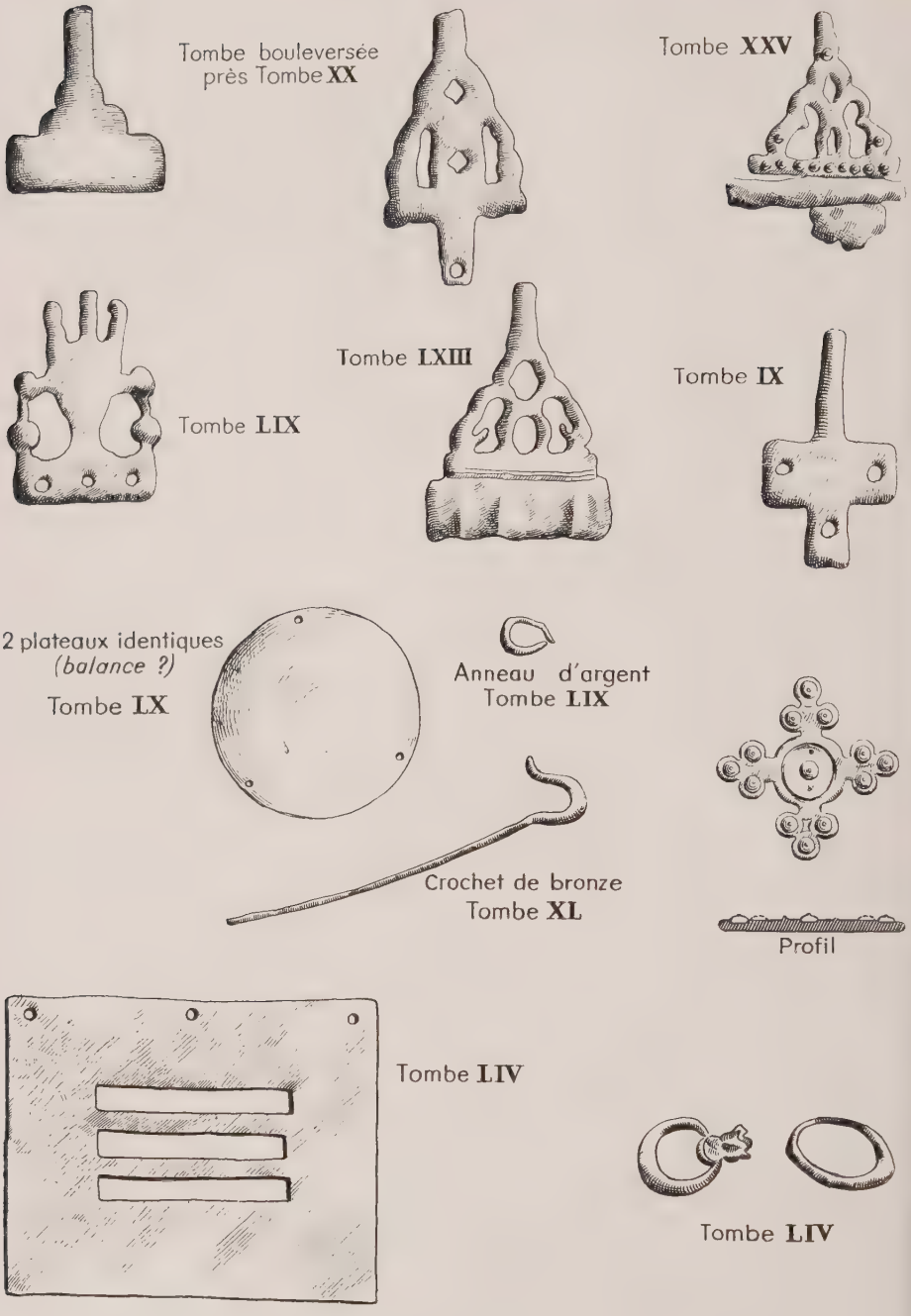

Fig. 38. — Agrafes de ceinturons et trouvailles métalliques diverses.

Ensérune répondra à son heureux passé. Le fait que le dévouement de tous à poursuivre l'œuvre des prédécesseurs ait dès maintenant suscité de nouvelles vocations, et nous ait valu de précieuses collaborations, comme celles d'une jeune étudiante, Mlle Hanicotte, et d'un archéologue local aussi averti que M. Claustres, contribuerait, s'il en était besoin, à renforcer encore cette certitude.

Montpellier, octobre 1945.

J. Jannoray.

SUR UNE PARTICULARITÉ DE LA MAISON CARRÉE A NIMES

La Maison Carrée de Nîmes[1] est si célèbre qu'il est superflu de la décrire. On a étudié son dispositif (fig. 1-3), sa construction, ses inscriptions, etc. Le sujet semblerait épuisé, si un détail n'avait été souvent examiné sans trouver explication. Je veux parler des grandes pierres saillantes qui sont placées à droite et à gauche de la porte, à sa partie haute (fig. 4-7).

Elles comprennent d'abord deux blocs superposés, correspondant à deux hauteurs d'assises, et mesurant 1 m. 06 de hauteur, 0 m. 675 de saillie en avant du mur, 0 m. 30 de largeur. Ces deux blocs, qui s'alignent sur la saillie de la corniche couronnant la porte, ne présentent aucun ornement, aucune moulure, et leur point haut coïncide avec le dessus de la corniche. Ils ont été refaits à une époque relativement moderne, mais on peut les considérer comme bons. Ils supportent un autre bloc dont la hauteur, de 0 m. 51, correspond aussi à une hauteur d'assise. Sa saillie est de 1 m. 48 par rapport au mur, et sa largeur de 1 m. 03. Un profil haut de 0 m. 15 le couronne. Enfin, un trou carré large de 0 m. 21 à la face inférieure et de 0 m. 27 à la face supérieure le traverse. La face postérieure de ce trou est tangente à la face antérieure des deux autres blocs, qui sont, en quelque sorte, le support du bloc supérieur. On songe au dispositif des socles servant à por-

1. Cette communication a été partiellement présentée en 1946, à la Société nationale des Antiquaires de France.

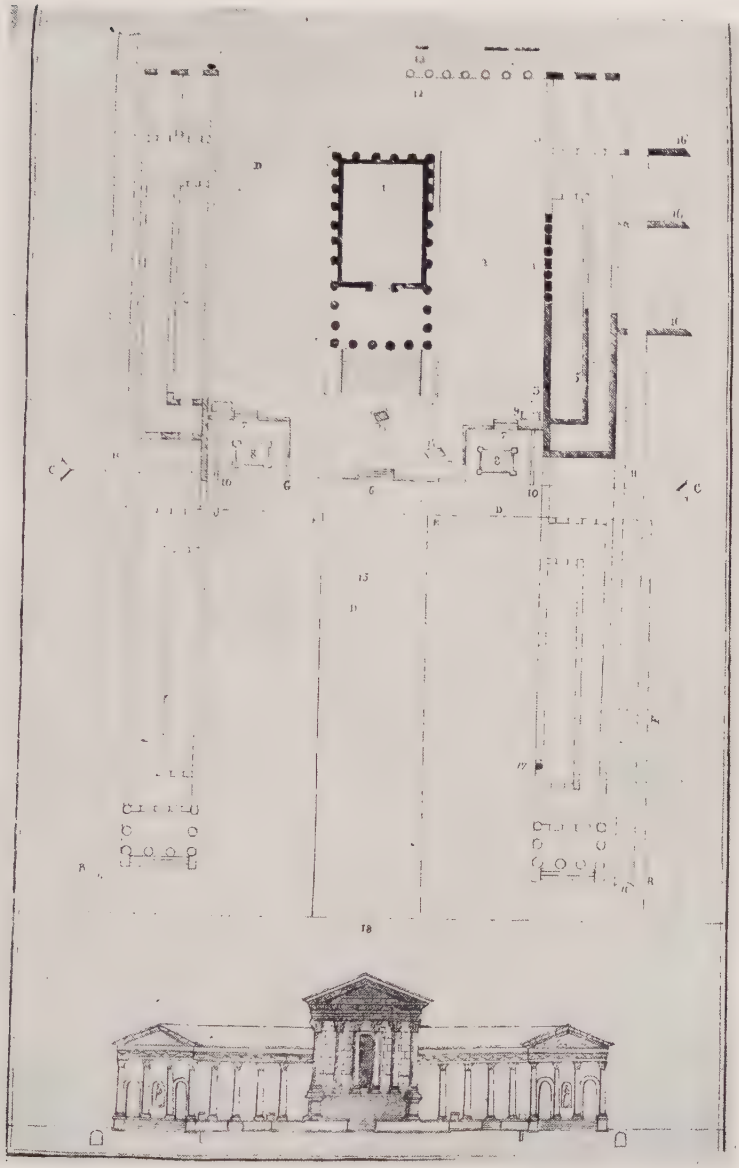

Fig. 1. La « Maison Carrée » et ses entours (Nîmes).

ter des mâts de *velum* dans les théâtres et les amphithéâtres.

Les faces unies et sans aucun ornement des deux blocs inférieurs contrastent avec les éléments très riches qui les entourent. On croirait voir des pièces inachevées.

Dans sa savante étude sur la Maison Carrée[1], Ém. Espérandieu avait écrit à propos de ces diverses pièces : « Deux autres consoles percées d'un trou et dépourvues d'ornements sont au-dessus et de chaque côté de la corniche du couronnement de la porte ; on n'en connaît pas la destination ».

Ayant examiné à nouveau le tout, et me rapportant à

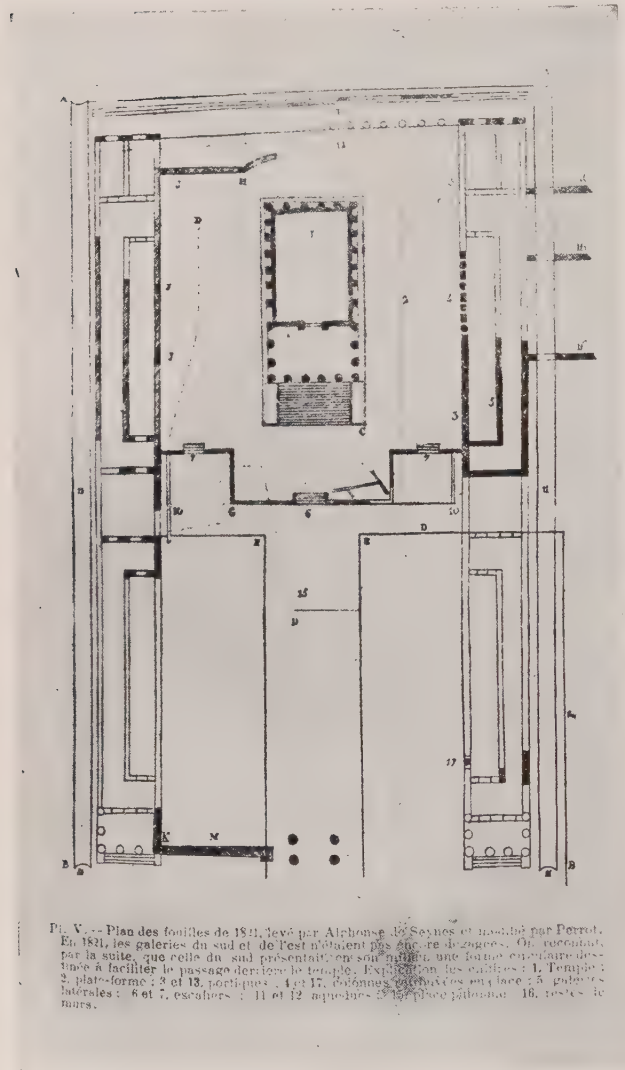

Fig. V. — Plan des fouilles de 1821, levé par Alphonse de Seynes et publié par Perrot. En 1821, les galeries du sud et de l'est n'étaient pas encore dégagées. On reconnaît, par la suite, que celle du sud présentait en son milieu une forme curviligne destinée à faciliter le passage derrière le temple. Explication des chiffres : 1, Temple ; 2, plate-forme ; 3 et 13, portiques ; 4 et 17, colonnes cannelées engagées ; 5, galeries latérales ; 6 et 7, escaliers ; 11 et 12, aqueducs ; 15, place pâtureuse ; 16, restes de murs.

Fig. 2. — Temple et portiques : détails.
(E. Espérandieu, *La Maison Carrée*, 1922, p. 22.)

1. *La Maison Carrée à Nîmes*, Paris 1922, p. 7.

d'autres cas analogues, je crois pouvoir proposer ici une explication.

On sait que les portes des temples antiques étaient parfois très riches : au Parthénon, une des deux portes au moins était garnie sur bronze de feuilles d'or. Des inscriptions indiquent qu'une feuille de métal précieux qui s'en était détachée un jour était gardée en sûreté dans le Trésor du temple[1], au IV^e^ s. ; la porte de la *cella*, à l'Asclépieion d'Épidaure, comportait dans ses vantaux de bois précieux des éléments d'ivoire et de métal, tels que têtes de lions, de béliers, au milieu de feuillages ; clous dorés en forme de tête de pavots, le tout exécuté par Thrasymédès de Paros, auteur, d'autre part, de la statue chryséléphantine du temple[2].

Il semble donc vraisemblable qu'on ait jugé bon de protéger ces portes luxueuses, à l'occasion, par des volets mobiles, comme on le fait encore pour certaines entrées de cathédrales, richement sculptées : par exemple pour celles d'Aix-en-Provence et de Fréjus, qui sont ainsi abritées du vent, de l'humidité et de la poussière.

A Nîmes, la forme nue des deux blocs inférieurs indique qu'ils n'étaient que le support d'un habillage en menuiserie, harmonisé aux volets et qui servait à fixer les pivots. La distance du trou en avant du mur permet au volet fermé de se plaquer contre la corniche, et au volet ouvert de buter contre la plinthe d'une colonne.

Il est vraisemblable que ces volets étaient ornés, et sans doute plus richement à la face masquée, quand ils étaient fermés : face qui était ainsi protégée. Quand ils étaient ouverts, cette face ornée flanquait heureusement la décoration des vantaux de la porte. Les pivots de ces volets devaient manœuvrer, à la base, dans une crapaudine, et au sommet dans

---

1. *Arch. Delt.*, 1927-8, p. 127-130, n° 2, col. 1, l. 46-47 (date : 370-369) ; *IG.* II², 1425, col. I, l. 41-42 (date : 368-367) ; *IG.* II², 1428, col. II, l. 118 (date : 367-366). Ces trois textes se réfèrent tous, semble-t-il, à la même feuille d'or ; cf. Gorham Philipp Stevens, *The setting of the Periclean Parthenon*, 1940, p. 75 et n. 55.

2. Max. Collignon, *Le Parthénon*, 1914, p. 118, d'après le compte de construction d'Épidaure (*IG.*, IV², 102).

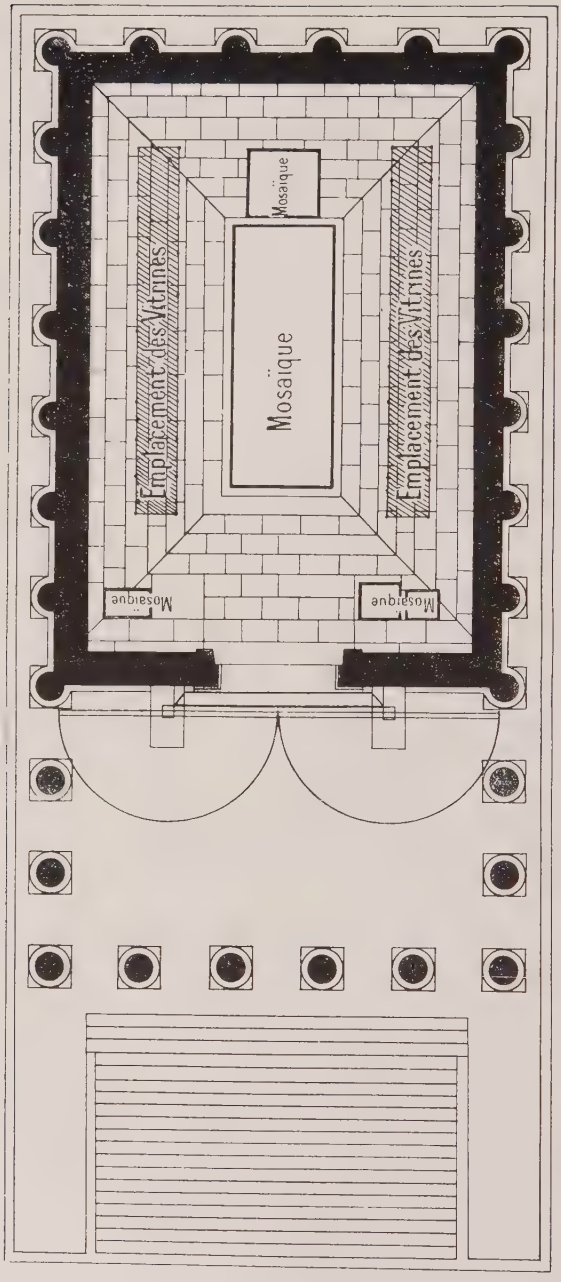

Fig. 3. — Nîmes : « Maison Carrée ».

une douille solidement fixée, grâce à la forme du trou qui était plus large en haut qu'en bas, et qui empêchait ainsi la douille de glisser.

En déblayant le grand temple du Gymnase d'Orange, j'ai trouvé au même endroit, mais dans le sol, les deux grandes pierres qui portaient les pivots inférieurs de volets analogues. A la partie haute des fenêtres de l'abside des Thermes d'Arles — connus sous le nom de « La Trouillé » —, on voit des corbeaux de pierre semblables, qui portent dans leur masse même le trou où pivotaient des volets. Ces corbeaux ont 0 m. 15 de hau-

Fig. 4. — Le dispositif au-dessus de l'entrée.

teur, 0 m. 28 de largeur. Les trous ont 0 m. 06 de diamètre et 0 m. 09 de profondeur. Cette petite dimension des pivots permet de penser qu'ils étaient en métal, et non en bois. La crapaudine inférieure était creusée dans l'énorme profil qui est à la base de ces fenêtres. Ces volets servaient à conserver pendant la nuit la chaleur du *caldarium*.

Cette disposition de protection des portes remonte d'ailleurs bien plus haut que l'époque romaine. On connaît des arrangements analogues, déjà, dans l'Orient mésopotamien, tout ainsi qu'en Grèce, plus tard. On sait par exemple qu'à l'Erechtheion, un voile masquait la porte Nord, par où l'on pénétrait dans le *Prostomiaeon*, lieu réservé. Les consoles placées à la partie haute de cette porte rappelaient symboliquement des supports de tenture, leur forme en volute s'harmonisant très heureusement avec le mouvement d'enroulement[1].

Les consoles, à l'époque archaïque et classique, détournées de leur objet primitif, sont devenues généralement des supports de la corniche de la porte, ou l'ont flanquée décorativement[2]. A Nîmes, elles en sont séparées comme on voit, et ne portent pas cette corniche. Si l'on remonte bien plus haut, la porte du Trésor de Siphnos à Delphes est précisément flanquée de deux énormes consoles qui ne portent pas la corniche. Leurs dimensions, qui semblent presque disproportionnées, confirment qu'elles avaient eu un but, encore plus

---

1. Sur les origines des portes à chambranle ansé, cf. R. Demangel, *BCH.*, 62, 1938, p. 180 sqq. : (à propos d'un hiéroglyphe hittite ; principalement, p. 184 sqq.). W. Andrae, *Gotteshaus*, p. 55 sqq., 68, 76, a montré que les pieux à boucle encadrant une entrée *(Bügelschäfte)*, déjà en Mésopotamie, fixaient la barre horizontale sur laquelle s'enroulait la natte de fermeture de la porte (cf. R. Demangel, *l. l.*, p. 184, qui observe justement, d'après W. Andrae, fig. 41 *a* et *b*, que c'est là sans doute l'origine du rouleau horizontal placé sous le linteau des baies égyptiennes). — Je remercie M. Ch. Picard d'avoir bien voulu attirer mon attention sur ces études.

2. Toute une série de consoles encadraient des portes de monuments delphiques, notamment des Trésors. M. J. Bousquet a annoncé une prochaine étude sur elles (*BCH.*, 62, 1938, p. 185, n. 1) ; on en connaît aussi d'intéressantes au Musée de Stamboul, où elles ont été signalées par M. Ch. Picard, *Rev. art anc. et moderne*, 40, n° 229, p. 169-172 ; n° 230, p. 241-256 (provenance asiatique).

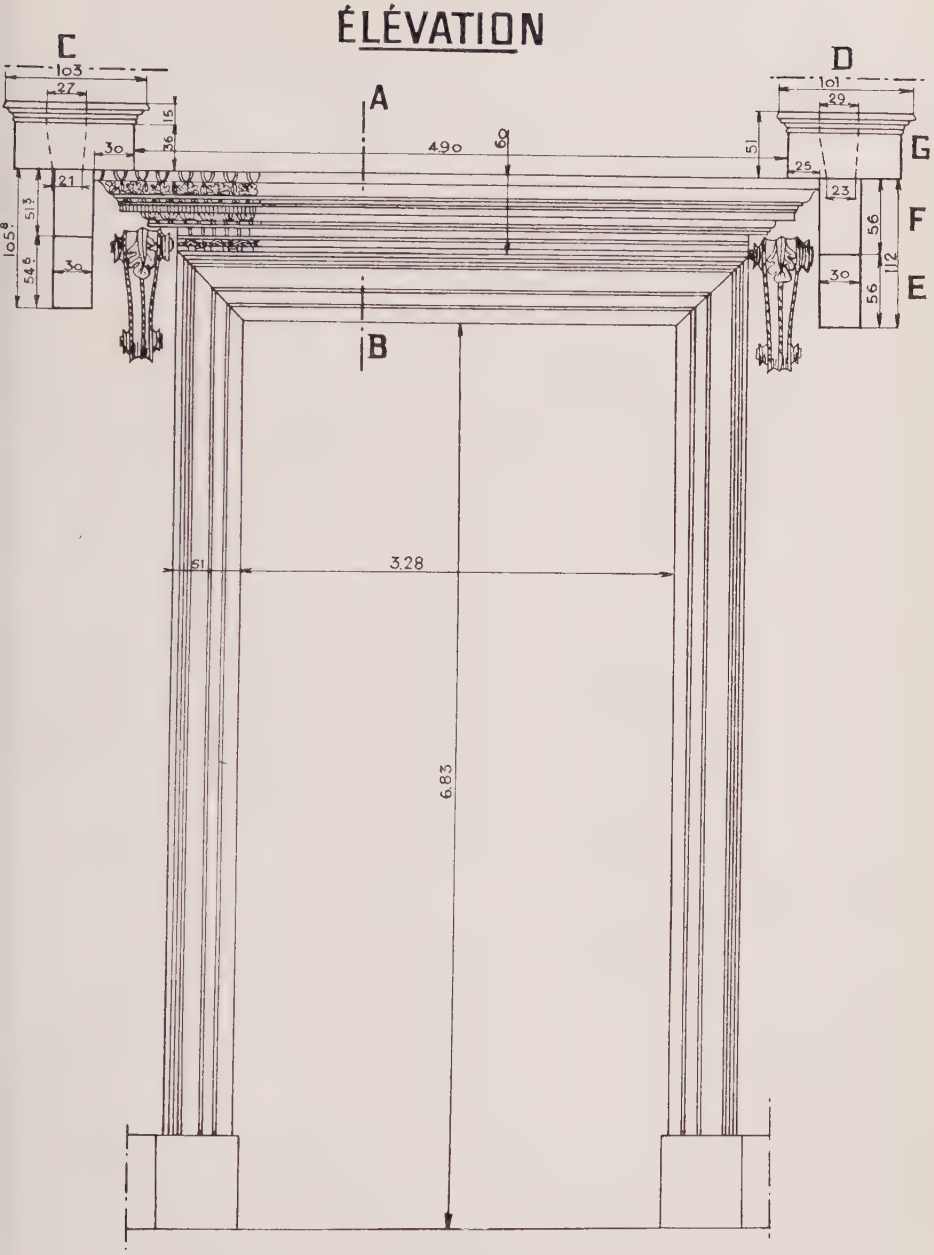

Fig. 5. — Protection de la porte.

qu'une valeur de survivance. Sans doute avaient-elles été destinées à supporter un rideau, comme à l'Erechtheion[1].

Pour conclure, nous avons, à la Maison Carrée de Nîmes, la preuve matérielle que la porte était protégée par des volets pivotants. Cette protection des entrées de temples, généralement très riches, donc fragiles — comme celle décrite à l'Asclépieion d'Épidaure — était parfois réalisée par un simple rideau, ainsi que nous le savons pour l'Erechtheion, et comme semblent le montrer certaines consoles de Delphes. L'usage répondait souvent aussi à des nécessités religieuses, comme celles qui dérivaient du rite de l'*aperlio*[2].

Je profite de cette étude pour signaler quelques particularités techniques de la Maison Carrée. Comme d'autres monuments de la même époque — par exemple le Trophée des Alpes —, elle a été édifiée en se servant du rythme arithmétique 6-7. En effet :

Les colonnes ont 24 cannelures (rythme 6).

Les façades latérales ont trois travées ouvertes (rythme 6), et sept travées pleines (rythme 7).

La longueur totale de la colonnade est le double de sa largeur.

---

1. Cf. P. de La Coste-Messelière, *Au Musée de Delphes*, 1936, fig. 13, p. 283, qui montre que d'autres Trésors delphiques n'ont pas présenté le même dispositif ; certains antérieurs, comme celui de Cnide. La question devra être reprise, après la publication attendue de tous les éléments (ci-dessus, p. 48, n. 2). M. Ch. Picard me signale, dans l'inscription du compte de construction de la Tholos d'Épidaure (*IG.*, IV², 103), édifice qui devait avoir aussi des consoles de portes, le sens probable à donner, l. 94, au mot καταλοβεύς, toujours en rapport avec les jambages (l. 97) ou avec le linteau de la porte (l. 97, 105). Il est question, *au pluriel*, de καταλοβεῖς, ce qui exclut qu'il s'agisse de la corniche même : ce seraient donc *les consoles*, malgré J. Bousquet, *BCH.*, 62, 1938, p. 402 sqq. (sur le καταλοβεύς du *naos* d'Arès près d'Olonte, Crète E.)

2. On ne saurait aborder ici l'étude de ce rite, qui a déjà fait l'objet de maintes recherches (cf. L. Robert, *Études anatol.*, p. 32) ; Hérondas, mime IV, *Les femmes à l'Asclépieion de Cos*. Le rite était très ancien et n'était pas spécial « aux religions mystiques de la basse antiquité », comme le pense A. Grabar, *Cahiers archéol.*, I, 1945, p. 124 sqq. (cf. p. 125). Le paganisme l'a transmis aux églises, et ainsi les survivances constatées à la porte de la Maison Carrée de Nîmes, ou ailleurs dans le Midi de la France, sont fort instructives.

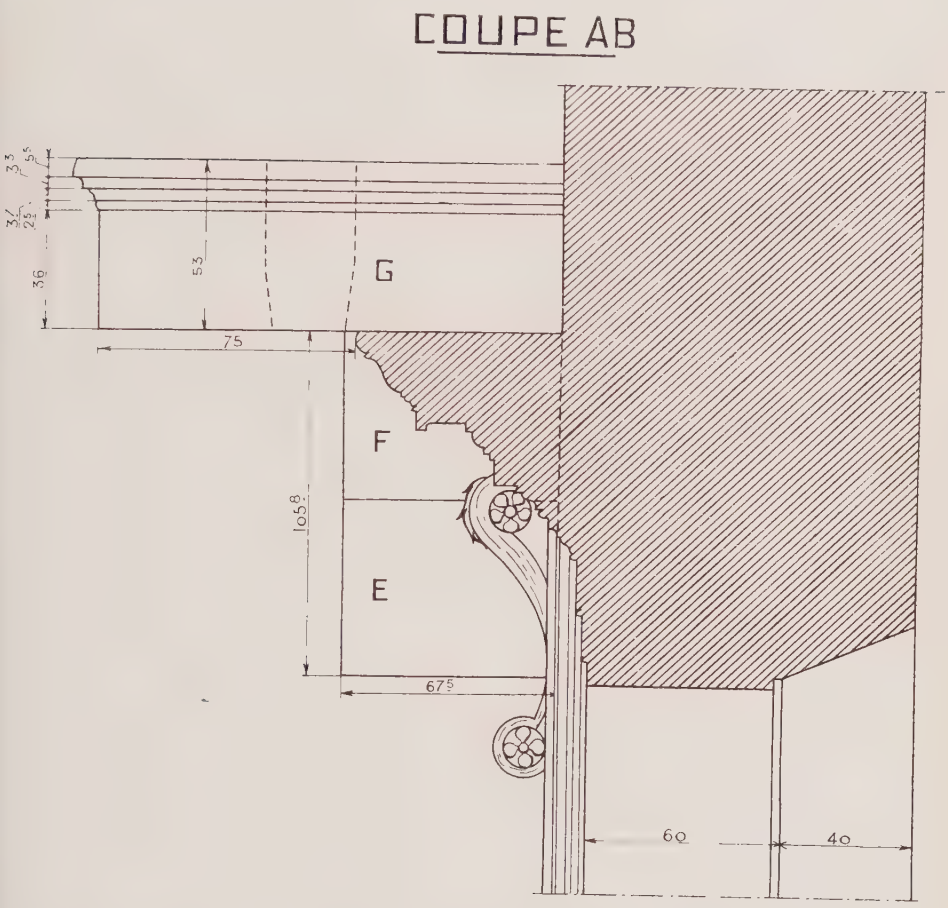

Fig. 6. — Coupe sur le dispositif des volets pivotants.

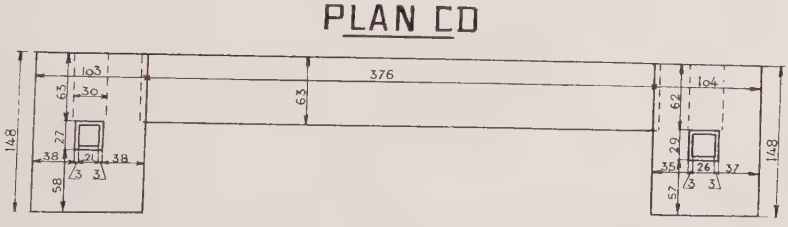

Fig. 7. — La mise en place des volets protecteurs.

La face interne du fronton n'est pas taillée : le porche avait donc un plafond. De même, les faces intérieures du temple sont brutes : elles avaient donc un revêtement, sur la nature duquel l'enduit actuel ne permet pas de donner des précisions.

Le temple est orienté au Nord, à cause de son péribole qui constituait peut-être le forum.

Je rappelle enfin que le temple reçut d'abord une dédicace à Agrippa, bienfaiteur de Nîmes où il séjourna en 20 av. J.-C. Les lettres de bronze de cette dédicace furent remplacées, à la fin de l'an 1 ou au début de l'an 2 ap. J.-C., par une dédicace à Caius César et Lucius César, fils d'Agrippa et de Julie, elle-même fille d'Auguste. On sait que ces princes, adoptés par Auguste en 17 av. J.-C. moururent prématurément, l'un en 2, l'autre en 4 ap. J.-C. sans avoir régné. Agrippa était mort dès l'an 12 av. J.-C.

J. Formigé.

DOMITIEN SACRIFIANT SUR UN MÉDAILLON D'EL DJEM (TUNISIE)

M. P. Cintas, aujourd'hui attaché au Service des Antiquités de Tunisie, passant à El Djem, il y a une dizaine d'années, eut la bonne fortune d'y acquérir deux fragments d'un disque en stuc (fig. 1), qu'il voulut bien nous remettre, en nous chargeant de les publier. Restauré habilement par M. L. Gaillard (fig. 2), l'objet, actuellement exposé au Musée Alaoui, se présente comme un médaillon de 0 m. 216 de dia-

Fig. 1. — Le disque d'El Djem : fragments conservés.

mètre, entouré d'une bordure de 0 m. 01 env., délimitée par un cordon en relief. Les deux fragments retrouvés se situent dans la zone médiane, qu'ils occupent sur un peu moins des deux tiers de sa longueur. Le plus étendu, qui conserve une partie de la bordure, forme un secteur, d'une ouverture un

Fig. 2. — Le disque d'El Djem : restauration de M. L. Gaillard.

peu moindre que 45°, dont la pointe est rompue avant d'atteindre le centre. Le second, dont le centre coïncide à peu de chose près avec celui du disque, est un quadrilatère irrégulier se rapprochant du losange. Les deux débris, qui se raccordent sur une longueur d'environ 2 cm., couvrent au total environ un quart de la surface du disque.

Il est visible au premier examen que le sujet représenté est une scène de sacrifice, dont, par bonheur, l'essentiel est conservé. Le fragment externe montre en effet le sacrificateur et ses principaux assistants. Le débris central a conservé une

bonne partie de la haute statue de culte devant laquelle se déroule la cérémonie.

Le sacrificateur, tourné vers la droite, étendait au-dessus de l'autel sa main tenant une patère. Il devait mesurer au total 0 m. 085 de haut : mais tout le bas du corps au-dessus du milieu des cuisses manque. La tête, vue de profil, d'une grosseur anormale (elle est plus forte que celle d'aucun des personnages représentés) attire l'œil par sa laideur caractéristique. Le vêtement consiste en une tunique finement plissée, qui couvre le bras jusqu'au-dessous du coude et forme sur la poitrine un étagement de plis en V (la même convention est employée pour représenter la tunique des autres personnages) ; la toge, drapée à la mode de Gabies, recouvre la tête, retombe sur les épaules et le bras gauche, dont la main tient un *volumen*, et dessine au-dessus de la ceinture un ample *sinus*. L'autel est entièrement détruit ; on aperçoit seulement le haut de la flamme dans laquelle le sacrificateur laisse tomber le contenu de sa patère. De l'autre côté, un camille, vu de profil, offre l'encens contenu dans une boîte rectangulaire, au couvercle décoré de festons. La délicatesse féminine de la silhouette est accusée par l'étrange coiffure qui fait bouffer les cheveux au-dessus du front, les laissant retomber par derrière en longues boucles. Entre le sacrificateur et le camille, apparaît la tête d'un joueur de flûte, vue de face — c'est la seule du relief — toute déformée par l'effort qui gonfle les joues, élargit le nez, écarquille les yeux. Derrière le sacrificateur, deux personnages paraissent s'entretenir. Le plus proche de l'officiant, un licteur, tourne la tête en arrière. Le faisceau qui devait reposer sur son épaule est figuré trop bas, pour ne pas masquer entièrement la face du personnage le plus proche. Au second plan, qui, par convention, est placé au-dessus du premier, figurent trois autres participants, dont les têtes sont conservées. L'un d'eux, à gauche, tourne vers la droite sa tête, qui vient se placer juste au-dessus de celle du flûtiste. Les deux autres spectateurs, drapés de la toge, sont vus de profil à droite ; on distingue encore, au bord de la cassure, le repli des toges des deux derniers assistants,

occupants du troisième plan. Tout à l'extrémité droite, touchant la bordure, s'aperçoit enfin une sorte de hampe, dont je ne puis distinguer à quoi elle se rapportait.

La divinité bénéficiaire du sacrifice était représentée par une statue colossale, dressée à peu près dans l'axe vertical du médaillon. Tout le haut du corps a disparu dans une cassure qui s'est faite un peu au-dessous de la ceinture. Le bas des jambes et les pieds manquent aussi. Mais la partie subsistante suffit à identifier la déesse. Le corps reposait sur la jambe gauche posée franchement, la droite étant soulevée et écartée en arrière. Les jambes sont couvertes d'un long *chitôn* plissé sur lequel retombent les plis symétriques d'un *himation* de fine étoffe ; le bras droit relevé était voilé par le manteau dont un pan s'aperçoit à gauche. Mais le détail le plus remarquable du costume est la longue bande brodée (παρύφη) qui orne l'axe du *chitôn*, entre les jambes. On y discerne neuf tableaux rectangulaires, assez finement gravés pour qu'on puisse distinguer dans chacun d'eux deux personnages.

La pose et le vêtement suffiraient à faire reconnaître une Athéna archaïsante dans l'attitude de la Promachos, dardant la lance et se couvrant du bouclier. Cette identification, établie d'abord par M. Ch. Saumagne, est rendue tout à fait indiscutable par la παρύφη brodée. Nous conservons, en effet, encore une Promachos ainsi parée ; il s'agit de l'Athéna Chigi de Dresde, dont le *chitôn* illustre, en onze tableaux, divers épisodes de la Gigantomachie. La statue figurée sur notre médaillon ne peut être d'ailleurs l'Athéna Chigi elle-même, qui était de grandeur naturelle ; ici l'image mesurait en effet sur le stuc intact au moins 0 m. 13, ce qui ne permet pas de lui assigner dans la réalité moins de 2 m. 60. La disposition des métopes de la bande brodée est au surplus différente sur notre relief et sur la statue de Dresde.

La partie gauche du médaillon, au delà de l'Athéna, est presque entièrement perdue. Il en subsiste seulement une scène curieuse, qui est censée se passer derrière la statue : une échelle est dressée là, que gravit un personnage vêtu seulement d'une ample tunique, relevée dans la ceinture.

Agrippé de la main gauche aux échelons supérieurs, il fait effort pour soulever de la droite un fardeau dont on ne voit que l'extrémité, en forme de corde. Il n'y a guère de doute qu'il s'agisse d'une guirlande destinée à être accrochée à un bâtiment — temple ou portique — occupant jadis au second plan la gauche du relief. Au premier plan, se trouvait sans doute le reste de la pompe sacrificielle. Il subsiste seulement en bas un objet en forme de corne recourbée, à droite de l'échelle et près du mollet droit de l'Athéna : peut-être s'agit-il de la corne d'une des victimes.

La date du monument n'est pas difficile à déterminer. La disposition générale révèle une parenté curieuse avec les reliefs de la Colonne Trajane ; cette parenté apparaît à la fois : dans la convention qui consiste à superposer les différents plans spatiaux[1] ; dans l'accumulation de personnages ou d'objets, remplissant tout le champ du décor, sans laisser nul espace libre ; enfin et surtout, par l'identité des thèmes qui ordonnent les personnages. Plusieurs scènes d'offrande sculptées sur la colonne montrent autour de l'autel le sacrificateur à droite, le flûtiste au fond, vu de face, le camille à gauche[2]. Dans la lustration qui ouvre la première campagne, on retrouvẽ encore le personnage incliné vers la droite au second plan derrière le camille, et à droite un sacrifiant, les deux acolythes tournés l'un vers l'autre. Il est évident, par conséquent, que l'auteur de notre stuc utilisait des carnets de modèles analogues à ceux dont se sont servis à leur tour les décorateurs désignés par Apollodore de Damas.

Il travaillait cependant un peu plus tôt qu'eux, ce que prouve la mode selon laquelle ses personnages sont coiffés,

1. Sur cette convention, cf. E. Strong, *Scultura romana*, p. 187-188. Le procédé apparaît sur la Colonne Trajane, puis sur celle de Marc-Aurèle. Il élimine progressivement la composition spatiale, qui avait obtenu ses meilleurs résultats sur l'arc de Titus.

2. S. Reinach, *Rép. reliefs*, I, p. 334, n° 11, p. 336, n° 78, surtout p. 357, n° 82. K. Lehmann Hartleben a bien montré dans son étude sur la Colonne Trajane, l'importance de ces thèmes empruntés par les sculpteurs de la Colonne aux traditions de l'école. Ils reviennent à plusieurs reprises avec de légères modifications, d'un bout à l'autre de la frise en spirale.

rasés et vêtus. L'absence de barbe, chez tous, ne permettrait pas de faire descendre le monument jusqu'au règne d'Hadrien. Mais les chevelures frisées et presque crêpues ne peuvent convenir au temps de Trajan, qui vit triompher, grâce à

Fig. 3. — Monnaie de Domitia : Coll. Jameson, n° 83 = Cohen, n° 4.

l'exemple du prince, les franges courtes de cheveux plats coupés nets sur le front[1]. Les boucles embroussaillées caractérisent, au contraire, les têtes d'époque flavienne[2]. La chevelure

1. On admet cependant que les chevelures à la mode de Domitien n'ont pas disparu sitôt après 96. Elles se retrouvent sur quelques reliefs trajaniens, en particulier sur l'Arc de Bénévent. Mais ces monuments présentent à la fois des personnages coiffés à la mode ancienne, d'autres à la mode nouvelle, tandis que tous ceux de notre relief portent la chevelure frisée.

2. Le traitement des draperies n'est pas celui qui prévaut sur les monuments domitiano-trajaniens (par exemple, sur les stucs de la Villa de Domitien à Albano), drapé qui se caractérise par la recherche des grandes surfaces (cf. Cagiano de Azevedo, *Bull. Commis. Gov. Roma*, LXVII, 1939, cité par Ch. Picard, dans *R. E. L.*, 1941, p. 299). Mais nous sommes en présence ici d'une technique parti-

du camille mérite un examen particulier ; selon une coutume assez répandue, ce jeune garçon aux cheveux longs est coiffé comme une femme. Ses cheveux bouffent haut au-dessus du front, pour retomber en arrière en légères boucles sur les épaules. Or, il est aisé de déterminer, grâce aux monnaies des impératrices, le temps où semblable arrangement fut en vogue ; la première princesse qui l'ait adopté est Julie, fille de Titus ; on le retrouve sur les monnaies de Domitia (fig. 3), comme sur celles de Plotine[1] ; enfin il est porté aussi par les camilles de la Colonne Trajane[2].

La partie gauche du médaillon, presqu'entièrement perdue, montrait, autant que nous pouvons en juger, les ouvriers s'affairant à terminer — un peu tard — l'ornement de l'édifice — temple ou portique — entourant la grande statue. Cette scène curieusement réaliste, et la convention par laquelle elle se juxtapose aux groupes du sacrifice impérial, sont bien dans le goût de l'époque flavienne : on connaît les reliefs du Tombeau des Haterii (fig. 4), où, à côté du mausolée déjà terminé, s'aperçoivent encore les ouvriers : maçons juchés sur un haut échafaudage, comme notre décorateur sur son échelle, manœuvres faisant tourner la roue, etc. Tout au début de la Colonne Trajane intervient une scène burlesque — l'esclave renversé par sa mule — interrompant les préparatifs de la grande expédition dacique[3]. Ce sens de l'humour, ce goût du détail familier ne se rencontrent, ni dans l'art officiel un peu

culière à la catégorie des petits monuments qui constituent les *clipei* (voir ci-dessous). Les disques en terre cuite du temps de Trajan (cf. ci-après) montrent des draperies à petits plis, tout à fait comparables à celles de notre relief.

1. Pottier, Albert et Saglio, dans *Dict. Antiq.*, *s. v. coma.*

2. A l'époque flavienne, le bourrelet est formé par un amoncellement de boucles s'élevant immédiatement au-dessus du front. Chez Plotine et plusieurs des princesses qui lui ont succédé, ce diadème est composé de cheveux lisses et précédé d'une bande de cheveux plats qui les sépare du front. L'usure du stuc ne permet pas de voir si les cheveux du camille sont bouclés. Mais il semble bien que le bourrelet qu'ils forment s'élève directement au-dessus du front, sans qu'on aperçoive la plate bande intermédiaire. La coiffure du jeune garçon ne diffère de celle des impératrices qu'en ce que les cheveux, au lieu d'être rattachés en arrière en chignon ou catogan, tombent librement sur les épaules.

3. E. Strong, *l. l.*, p. 130, fig. 83.

Fig. 4. — Une scène du Tombeau des Haterii, Latran, Rome.

compassé du temps d'Auguste, ni dans les nobles ordonnances qui reparaissent avec Hadrien. On a remarqué, d'ailleurs, que les portraits flaviens trahissaient un réalisme plus aigu que ceux des autres époques, et que les artistes ne s'embarras-

saient pas alors du souci de flatter leurs modèles, fussent-ils des princes.

Tout nous conduit ainsi à reporter l'exécution de notre

Fig. 5. — Détail de la figure principale.

stuc au règne de Domitien. Et cette détermination chronologique autorise aussi à tenter d'identifier le personnage principal. Le licteur qui lui fait escorte avec le faisceau armé de la hache fait reconnaître en lui un haut magistrat, revêtu de

l'*imperium*. D'autre part, le visage (fig. 5) est un portrait, dont nous saisissons encore, malgré l'usure du stuc en cet endroit, les traits essentiels : la grosseur de la tête, la mollesse des joues, la saillie du nez et du menton, tranchant

Fig. 6. Monnaie de Domitien : Coll. Jameson, n° 82 = Cohen, 132.

sur la régularité conventionnelle des autres profils, suffiraient à nous avertir. En jetant les yeux sur une collection de portraits impériaux, on reconnaît les caractéristiques de la famille flavienne : Vespasien, Titus et Domitien ont en commun le nez aquilin et le menton en galoche ; mais le front bas, la longueur excessive du nez, la très forte cassure à sa base, sont propres à Domitien[1]. Sans doute, les portraits moné-

1. J. J. Bernoulli, *Römische Ikonogr.*, II, 2 : « Sein Bildnis deutet auf ein geringere Beleibtheit als das von Vater und Bruder ; der Hals ist schlanker, die Stirn niedriger, unter stark vorquellend nicht durchfurcht. Gemeinsam ist ihm mit ihnen die gebogene Nase und die markierte Kinn ». Cf. le petit buste de bronze de la Coll. Loeb : O. Brendel, *Die Antike*, 12, 1936, p. 279, fig. 6.

taires, comme les reliefs récemment découverts à la *Cancelleria*, montrent-ils un visage plus dégagé de graisse que sur notre stuc (fig. 6 et 7). Mais on peut soupçonner les graveurs officiels d'avoir embelli ou rajeuni l'empereur dieu. Nous

Fig. 7. — Monnaie de Domitien : Coll. Jameson, nº 80 — Cohen, 48.

savons d'ailleurs par Suétone, qu'à la fin de son règne, Domitien était devenu obèse[1].

La dévotion ardente et presque superstitieuse que le dernier des Flaviens portait à Minerve est connue par plusieurs témoignages[2]. Il avait dans son *sacrarium* privé une statuette de cette déesse, qui, d'après Suétone, lui annonça sa mort en

1. *Domitian.*, XVIII. Il n'est parlé que de l'obésité du ventre. M. F. Maggi, *Irilievi flavi... della Cancelleria*, 1945, distingue Domitien jeune de Titus à la maigreur de son visage. Ce n'est cependant pas d'un visage maigre que donnent l'impression les effigies monétaires : le pli de graisse du double menton et les joues tombantes sont partout apparentes.

2. Suétone, XV : *Minervam quam superstitiose colebat.* D'après Philostrate il se serait dit le fils de la déesse.

songe[1]. Il institua en son honneur des jeux à Albe, lors du Quinquatrus[2], et lui dédia plusieurs édifices : un temple ou une chapelle au Forum, contre l'*aedes Castoris*[3] ; le temple du Champ de Mars, dont le nom est resté à l'église Santa Maria sopra Minerva[4] ; le chalcidique de la Curie reconstruit[5] ; enfin le fameux *Forum transitorium* ou *Forum Minervae*, terminé et dédié par Nerva, avec un grand temple dont les ruines subsistaient jusqu'au commencement du XVII[e] siècle[6].

C'est surtout sous son aspect guerrier et victorieux que Domitien paraît avoir considéré sa protectrice. Il se parait dans ses expéditions d'une cuirasse imitant l'égide[7] ; la statue équestre qui lui fut dédiée au Forum portait une Athéna sur sa main étendue[8]. Une légion fondée par lui prit le surnom de Minervia[9]. Dans le combat suprême qu'il livra à Stéphanus, c'est encore l'aide de Minerve qu'invoquait l'Empereur déjà percé de coups[10]. Il n'est pas surprenant que, pour représenter cette belliqueuse protectrice, Domitien ait préféré aux images d'une Athéna pacifique, ou même d'un Pallas au repos, les statues archaïques qui montraient la déesse en pleine action. Le caractère superstitieux de sa dévotion, relevé par Suétone, devait l'incliner à la même préférence. Car ces *xoana* armés possédaient aux yeux des fidèles une vertu magique. Ils différaient peu des *Palladia*, de celui en particulier que possédaient les Vestales, et qui passait pour protéger les destinées

---

1. Outre le texte de Suétone cité à la n. 2, p. 63, cf. DION CASSIUS, LXVII, 1 ; PHILOSTRATE, *Vie d'Apollonius*, VII, 32 ; VIII, 25 ; S. Gsell, *Essai sur le règne de Domitien*, p. 76 ; K. SCOTT, *The imperial cult under the Flavians*.

2. K. SCOTT dans *Rev. arch.*, 1935, II, p. 69 sqq. Pour le denier représentant le *lararium* (COHEN, n° 491), cf. ci-après.

3. GSELL, *l. l.*, p. 125.

4. *Ibid.*, p. 102.

5. GSELL, *l. l.*, p. 111-112.

6. GSELL, *l. l.*, p. 103. La consécration remonte d'ailleurs peut-être à Auguste (*ibid.*, n. 7).

7. GSELL, *l. l.*, p. 106. E. STRONG, *l. l.*, p. 131-132.

8. MARTIAL, VII, 1, 2, etc.

9. STACE, *Silves*, I, 1.

10. GSELL, *l. l.*, p. 158.

de la Ville éternelle[1]. Les Empereurs, qui, suivant l'exemple d'Auguste, s'efforçaient d'utiliser les traditions religieuses nationales pour accroître le prestige surnaturel de leur personne, ne manquèrent point de se mettre sous la protection

Fig. 8. — Revers de la monnaie reproduite fig. 6 : Coll. Jameson, n° 82 = Cohen, n° 132.

du *Palladion :* un revers de Domitien lui-même montre le prince tenant l'idole magique[2]. Dès le temps d'Auguste, on s'était habitué à placer l'image sainte sur le plastron des cuirasses impériales[3]. Hadrien, autre dévôt de Minerve, fera

1. On peut prendre pour type du *Palladion*, tel qu'on se le représentait au début de notre ère, celui qui est figuré, entre des danseuses, sur une plaque Campana, *Dict. Ant.*, fig. 1060, et qu'on retrouve sur des reliefs de cuirasses impériales (ci-dessous, n. 3).

2. Cohen, 566. Cf. le *Palladion* tenu par la statue équestre du Forum (ci-dessus, p. 64, n. 8).

3. A. Hekler, *Oesterr. Jahreshefte*, XIX, 1920, p. 234-235.

reprendre le motif, sur des cuirasses historiées qui reportent à Pallas l'honneur de ses victoires[1].

L'intérêt accordé par Domitien aux images archaïques de l'Athéna combattante apparaît pleinement dans les effigies frappées au revers de ses monnaies. Aucune divinité ne s'y voit plus fréquemment que Pallas, parfois assise ou debout, immobile, armée du foudre qui consacre son pouvoir souverain. Mais, le plus souvent, la déesse est en action, soit à terre, soit sur la proue d'un navire, où elle est accompagnée de deux assistants[2]. Les revers qui nous la montrent seule ont un intérêt particulier (fig. 8), en ce qu'ils présentent jusque dans le détail la même apparence que la statue de notre médaillon. Un trait commun à ce colosse et aux « *Promachoi* » des monnaies, qui est particulièrement remarquable, est la présence de l'*himation* couvrant l'épaule et le bras droit : beaucoup de figures sculptées ou peintes, dans la même série, ne portent que l'égide sur le *chitôn*. Il faut noter encore que l'Athéna dardant la lance a été introduite dans le répertoire de la numismatique romaine par Domitien, et qu'après sa mort, elle n'y reparaît plus que rarement, sous des princes eux aussi dévôts de Minerve, comme Hadrien, Antonin et Commode. La frappe d'un nouveau type de revers monétaire commémore souvent l'élévation d'un monument, dont ce revers offre l'image. Il serait donc logique de conclure que Domitien avait dédié une grande statue d'Athéna combattant, reproduite sur les monnaies, et à laquelle nous le voyons rendre hommage sur notre stuc.

L'emplacement de cette statue demeure incertain. Nous savons sans doute que plusieurs sanctuaires furent offerts à Minerve par Domitien : mais nous n'avons de renseignements sur la statue de culte que pour le temple de la Chalcidica, où était adorée sans doute la célèbre Minerve Giustiniani du Vatican[3]. Cependant, il est intéressant de noter que l'enceinte

1. *Ibid.*, p. 232-234.
2. Cohen, p. 486 (n° 4).
3. Helbig, *Guide*, I, p. 32, n° 51.

du même temple contenait sans doute aussi un colosse de la déesse. Le Pogge[1] signalait, en effet, une tête énorme de Minerve, découverte près du couvent des Dominicains, qui fut enfouie de nouveau par le propriétaire du terrain, incommodé de l'affluence des visiteurs. Il serait d'autant plus séduisant d'identifier ce colosse à la statue d'El Djem, reproduite sur les revers monétaires, que ceux-ci commencent à apparaître dès l'année 80. Or le temple d'Athéna Chalcidica, voisin du Panthéon, fait partie des constructions entreprises avant la mort de Titus, sur l'emplacement dévasté par l'incendie de 80.

On ne pourrait en aucun cas, regarder, avons-nous dit, la Pallas Chigi de Dresde comme l'original de la statue reproduite sur le disque d'El Djem. L'une et l'autre doivent dériver d'un prototype commun. L'Athéna de Dresde était considérée par A. Fürtwängler[2] et Max. Collignon[3] comme la copie d'un bronze athénien dû à l'école archaïsante de Callimachos, à la fin du v^e^ s. av. J.-C. Plus récemment, M. Ch. Picard[4] a proposé d'y voir le produit original d'une école archaïsante néo-attique, travaillant aux environs de l'ère vulgaire. Peut-être pourrait-on faire descendre cette création jusqu'au règne de Domitien : la statue de Dresde représentant une copie libre et réduite de la statue de culte dédiée par l'empereur. Les sculpteurs utilisèrent comme modèle des bronzes archaïques, dont le type nous est conservé par une statuette de la Bibliothèque Nationale, vêtue avec l'himation couvrant le bras droit et le chiton à παρύφη brodée[5].

Par sa forme et par son décor, notre médaillon appartient à une série fort curieuse de reliefs circulaires qui paraissent dériver des boucliers décorés jadis pendus aux frises des temples ou dans les entrecolonnements des portiques[6]. Nous avons

1. *De varietate fortunae*, ap. Urlich, *Cod. Topographicus*, p. 231 (cité par Gsell, *op. l.*, p. 111, n. 3).
2. *Meisterwerke*, p. 203.
3. *Hist. sculpt. grecque*, II, p. 658.
4. *Sculpt. ant.*, II, p. 232.
5. Babelon et Blanchet, *Bronzes antiques de la Bibl. Nat.*, p. 69, n° 151.
6. M. Albert, *Dict. Ant., s. v. Clipeus*; H. Bulle, *Arch. Jahrb.*, XXXIV, 1919, p. 159; G. W. Elderkin, *AJA.*, 42, 1938, p. 227 sqq.

conservé de rares disques métalliques, appartenant surtout à la dernière période de l'Empire[1], qui peuvent nous donner une idée de ce qu'étaient les prototypes de la série. Des formes extrêmement variées s'y rattachent : les *tondi* de marbre, comme ceux d'Hadrien aujourd'hui enchâssés dans l'Arc de Constantin[2], restent tout proches du bouclier primitif, qu'ils incorporent en quelque sorte à la paroi. D'autres disques, au contraire, de format fort réduit, étaient destinés à circuler de main en main, pour servir à divers usages. On pourrait compter parmi eux les grandes monnaies dites « médaillons impériaux ». Quelques-uns de ceux qui étaient affectés à des besoins domestiques — comme les plats d'apparat *(missoria)*, ou certains couvercles de miroirs — étaient exécutés en métal précieux. Mais nous possédons surtout des copies à bon marché de ces pièces d'orfèvrerie : ce sont des appliques de céramique recouvrant la panse plate de larges fiasques[3], ou des moules à gâteaux, qui pouvaient être utilisés, soit dans les sacrifices, soit comme étrennes[4]. On possède, d'après ces moules, des épreuves en relief, qui paraissent des substituts de gâteaux[5]. Notre disque d'El Djem est d'une matière plus fine que les médaillons de Gaule ou du Danube. Mais il doit en être rapproché par ses dimensions, sa composition et son sujet.

Lorsqu'un relief circulaire est destiné à orner une voûte, le spectateur qui l'aperçoit d'en-dessous a l'impression de voir s'envoler dans l'atmosphère les personnages qu'il encadre. Ceux-ci sont donc des êtres ailés, ou enlevés dans les airs, d'assez fortes dimensions pour emplir tout le champ du décor. Au contraire un médaillon accroché à une paroi comporte

---

1. Cf. Leclercq et Cabrol, *D. A. C. L., s. v. Disque.*

2. L'Orange et A. von Gerkan, *Die spätant. Bildschmuck,* 1939.

3. J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine,* II, p. 236 sqq.

4. Cf. les récentes recherches d'A. Alföldi sur les reliefs en terre cuite et les médaillons des régions danubiennes, études publiées dans les *Laureae Aquincenses,* 1938 ; A. Grenier, *Rev. des Ét. Lat.,* XVII, 1939, p. 244.

5. Certains de ces disques existaient dans les collections françaises (Déchelette, *l. l.,* I, p. 42-43).

obligatoirement une ligne de sol horizontale. Si l'on place plusieurs personnages sur cette ligne, en s'en tenant au principe de l'isocéphalie, leur taille est limitée par la courbe supérieure, de telle sorte que ceux qui se trouvent au milieu du cercle ne peuvent dépasser ceux qui sont aux extrémités, et la calotte supérieure du cercle reste vide. On pouvait aisément remédier à cet inconvénient en adoptant la convention qui consiste à étager plusieurs plans, placés en réalité les uns derrière les autres, de sorte que les personnages les plus éloignés fussent reportés au haut du disque. C'est ce qu'ont fait, et l'auteur de notre disque et les céramistes de Lezoux, créateurs de médaillons d'applique à personnages multiples. Nous avons vu déjà que cette convention de l'étagement des plans a connu une grande fortune, dans le décor des colonnes triomphales[1]. On peut se demander si elle n'a pas été empruntée par leurs sculpteurs aux *clipei* triomphaux dont la forme en requiert l'usage. M. Lehmann-Hartleben[2] a fait observer déjà l'analogie de certains groupes de la Colonne Trajane avec des revers monétaires. Cette analogie s'expliquerait, dans notre hypothèse, par la commune dépendance de ces œuvres par rapport aux boucliers peints ou sculptés portés dans les triomphes avant d'être suspendus à des édifices publics.

Un autre procédé de composition remarquable, sur notre disque, est celui qui place dans l'axe vertical une statue colossale, utilisant ainsi au mieux la plus grande dimension du médaillon. La même formule a été employée par les sculpteurs des *tondi* d'Hadrien, dans les scènes de sacrifice. Quant à la composition spatiale, ces *tondi* ne renoncent qu'avec discrétion au procédé de la superposition : le nombre de personnages y est en effet moins grand que sur notre disque, ce qui permet de donner à chacun d'eux une stature plus élevée et diminue

1. On la retrouve encore dans la représentation de la *decursio*, qui décore la base de la Colonne Antonine. Or, la disposition adoptée sur ce monument, et que l'on retrouve plus tard sur le sarcophage de Sainte-Hélène, rappelle certains médaillons représentant des courses, en particulier celui du Musée du Bardo (cf. ci-après, p. 73, n. 3).

2. *Die Trajansäule, passim.*

d'autant l'espace inutilisé ; cependant, dans la scène de chasse au sanglier, l'Empereur et son *comes* galopent au-dessus de la bête ; et surtout, dans le sacrifice à Hercule, la petite statue du dieu paraît suspendue dans les airs, au-dessus de l'autel où officie Hadrien. Ailleurs la calotte supérieure est seulement remplie par les frondaisons d'un arbre ; ainsi ces *clipei* hadrianesques nous paraissent-ils plus classiques, plus dégagés de conventions que ceux que nous pouvons assigner à la période flavio-trajanienne, sans que cependant leur auteur ait pu se libérer tout à fait des lois du genre qu'il s'était imposé.

Toutes ces conventions portent la marque d'une naïveté, voire même d'une malhabileté populaire. Elles ont pu s'imposer aisément à un art de propagande — analogue à celui des images d'Épinal, ou des assiettes ornées qui illustrèrent les campagnes de l'armée française au XIX^e^ siècle : le but étant avant tout de toucher les masses. Mais il est singulier de voir qu'elles aient pu, avec le succès de la Colonne Trajane, être acceptées par les artistes officiels, et reléguer au second plan les recherches savantes héritées des écoles helléniques.

La difficulté de composer dans un cadre circulaire eût sans doute rebuté bientôt les Romains, si des raisons religieuses ne les avaient obligés à conserver dans certains cas l'usage du *clipeus* décoré. Dérivés des boucliers votifs suspendus dans les temples, ces disques conservèrent jusqu'à la fin de l'Antiquité un caractère sacré[1]. On les comptait avec le *pulvinar*, le *bisellium*, la *tensa*, le *ferculum*, parmi les objets dont l'usage était réservé aux dieux et aux mortels élevés à leur rang. Les empereurs faisaient ainsi usage de deux sortes de *clipei*. Les uns enfermaient leur buste de face ; ils étaient l'objet de pratiques religieuses minutieusement réglées, et servaient même d'instruments représentatifs de l'empereur dans les fonctions qui exigeaient la présence fictive du souverain. Les autres incarnaient les vertus princières. Le plus anciennement connu par les textes est le « *clipeus aureus in curia Julia positus quem (Augusto) Senatum Populumque Romanum dare virtutis*

1. Cf. M. Albert, *l. l.* ; R. Hinks, *Myth and allegory*, 1939.

clementiae iustitiae pietatis causa testatum est per eius clupei inscriptionem »[1]. Ce *clipeus virtutis*, instrument essentiel du culte d'Auguste, était une rondache d'or aniconique, seulement chargée de l'inscription dédicatoire. Il était, comme on voit, consacré à toutes les vertus impériales. Sous les empereurs suivants, on voit apparaître les *clipei* distincts pour chaque vertu, et décorés d'un symbole qui la représente. Dès le règne de Tibère, la numismatique nous montre sur les monnaies frappées en 21, un *clipeus clementiae* et un *clipeus moderationis*, ornés d'un buste féminin de face, qui représente évidemment la vertu princière personnifiée[2]. Il n'est pas de règne, par la suite, où l'on n'ait honoré les qualités du prince. Mais les artistes ne s'en tinrent pas au procédé qui consistait à figurer ces vertus par des allégories. Ils apprirent bientôt à les symboliser dans « une scène dramatique rudimentaire, mais expressive » ; à « traduire l'idée générale par une scène d'allure historique »[3]. Alors que la personnification fondée sur l'analyse psychologique, d'origine hellénique, s'accorde bien avec la tendance religieuse romaine la plus ancienne, le procédé dramatique trahit sans doute une influence orientale. Il ne faut pas croire qu'il soit issu seulement d'une réaction de l'artiste ou du public contre le caractère trop froid des personnifications ; la liberté de l'auteur n'est pas en effet mieux sauvegardée dans ce cas que dans l'autre : à chaque vertu impériale, correspond un « cliché dramatique » — ou plusieurs — qu'il convient d'adapter tant bien que mal aux circonstances, mais dont il est interdit de modifier l'ordonnance essentielle[4].

1. *Res gestae divi Augusti*, VI, 18 ; sur le *Clipeus virtutis* d'Auguste, cf. en dernier lieu J. Gagé, *Mél. de Rome*, XLIX, 1932, p. 62 sqq.

2. Cohen, 4, 5, 6.

3. A. Grabar, *L'Empereur dans l'art byzantin*, p. 2. La plupart des principes de l'art triomphal byzantin, étudiés dans cet ouvrage, se trouvent déjà appliqués dans l'art romain ; ainsi ce qui est dit pour Byzance peut, dans une large mesure, s'appliquer à Rome déjà.

4. Le goût du « cliché » que trahit l'art triomphal romain peut aussi, il est vrai, s'expliquer en partie par les origines populaires dont nous avons décelé la trace : l'art populaire étant essentiellement peu inventif et détestant les formules nouvelles : G. Rodenwaldt, *Arch. Jahrb.*, 55, 1940, p. 12-43.

Les « représentations animées » des vertus princières sont connues dès le début de l'Empire. Un skyphos de Boscoreale nous offre par exemple le thème de la *clementia*, déjà fixé à l'usage d'Auguste, tel que nous pouvons le retrouver sur les monuments de l'époque antonine ou sévérienne ; ce thème est celui, bien connu, des barbares graciés par l'Empereur. Les monnaies impériales à l'exergue *Pietas* montrent trois types de représentations : une personnification féminine, souvent accompagnée d'un autel ; un symbole matériel (autel, instrument de sacrifice) ; enfin une représentation animée, celle de l'Empereur sacrifiant, qui apparaît pour la première fois sur un grand bronze de Caligula chargé au droit du type de la déesse, et décoré au revers d'un sacrifice devant le temple d'Auguste[1]. On le retrouve ensuite sous Commode, sur un remarquable revers accompagné de la légende PIO IMPERATORI OMNIA FELICIA, qui montre l'Empereur sacrifiant à Neptune[2] ; puis, sous Septime Sévère, avec l'exergue PIETATI AVG[3]. Ces trois figurations, dont le sens est éclairci par la légende nous autorisent à considérer comme des symboles de la *pietas* les très nombreuses scènes de sacrifice dépourvues d'exergues significatifs, que l'on rencontre dans la numismatique des autres princes. En ce qui concerne Domitien, nous voyons apparaître, en 85, un revers répété ensuite chaque année de son règne ; il montre l'Empereur sacrifiant à Minerve devant son *sacrarium* privé[4]. L'occasion de cette frappe est la victoire sur les Germains, et Minerve est ainsi considérée sous son aspect de Niképhore. Mais s'agit-il d'un sacrifice d'action de grâce, comme le pense Mattingly[5] ? La comparaison avec l'inscription de la monnaie de Commode nous ferait considérer plutôt la *pietas* et le

1. Cohen, 9 (pièce commémorative de l'inauguration du temple d'Auguste).
2. Cohen, 412.
3. Cohen, 376.
4. Cohen, 491 sqq. Le revers a été étudié dans *Rev. arch.*, 1935, II, p. 69 sqq., par M. K. Scott, qui en a déterminé le sens et a établi notamment que le petit sanctuaire figuré sur la monnaie était le *lararium* de l'Empereur.
5. *The Roman imperial coinage*, II, p. xiii (cité par K. Scott, *l. l.*).

sacrifice qui en est l'expression, comme la cause efficiente de la victoire. Domitien est victorieux parce qu'il est pieux, et c'est le caractère stable de cette piété qu'exprime le renouvellement, chaque année du règne, de l'émission monétaire.

Le médaillon de Caligula, dont le revers s'orne d'un relief de type monumental — comme la monnaie de Commode dont l'inscription est une formule d'acclamation — reproduisent sans doute des *clipei*. Nous reconnaissons, d'ailleurs, des *clipei pietatis* réels, au type du sacrifice, dans trois des *tondi* d'Hadrien qui montrent l'hommage à Apollon, à Diane, et à Hercule. Ils font pendant aux médaillons de chasse qui sont des *clipei virtutis*[1]. La monnaie de Domitien sacrifiant peut avoir été la reproduction d'un *clipeus* de ce genre.

Les imitations de *clipei* en terre cuite (appliques de vases ou moules à gâteaux) reprennent les mêmes sujets que les boucliers eux-mêmes. On y trouve des portraits impériaux, ou des scènes triomphales, comme la victoire de Trajan sur le roi Parthamaspe, qui décore un disque de Lezoux[2]. M. Alföldi a bien expliqué, récemment, le choix de ce répertoire : les vertus de l'empereur, sa félicité, sa victoire faisaient profiter les sujets de leur énergie sacrée, et leurs représentations, offertes en étrennes, assuraient à tous une bonne année. Lorsque le disque céramique n'est pas orné d'un sujet emprunté à l'art impérial, il porte l'image d'un dieu secourable : Apollon, Mercure, Isis, la Tutèle, ou quelque scène de bon augure. Un disque en terre cuite trouvé à Sousse[3], et conservé aujourd'hui au Musée du Bardo, représente une course de quatre chars attelés de chameaux dans l'hippodrome : les jeux qui imitaient et favorisaient le renouvellement de l'Univers par la succession des saisons, faisaient profiter leurs spectateurs de l'énergie

1. Sur la symbolisation de la Virtus Augusti, par le thème de l'Empereur à cheval perçant un fauve, et l'équivalence de ce thème avec celui du prince foulant un barbare, cf. GRABAR, *l. l.*, p. 140 sqq. Nous nous proposons de revenir plus particulièrement sur ce sujet.

2. J. DÉCHELETTE, *l. l.*, II, pp. 213-217. Cf. J. de WITTE, *Gaz. arch.*, 1873, p. 93 et pl. 23.

3. *Cat. du Musée Alaoui*, p. 144, n° 113 = J. MISPOULET, *Coll. du Musée Alaoui*, p. 121 sqq. et pl. VIII.

cosmique[1]. Un moule du Musée de Carthage, qui montre les génies des Saisons avec la légende TEMPORA, a donc la même signification, et la même utilité bénéfique.

Le disque d'El Djem décoré d'une représentation animée de la *Pietas Augusti*, tout à fait analogue à celle que l'on trouve sur les monnaies de Caligula, de Commode ou de Domitien lui-même, pourrait être dénommé *clipeus pietatis* ; il a possédé sans doute tous les effets magiques d'un bouclier cultuel : c'est-à-dire que le Thysdritain qui le détenait bénéficiait de l'énergie sacrée qui émanait de la vertu impériale, en même temps qu'il attestait son loyalisme[2]. Placé dans un laraire, le disque protégeait la maison ; présenté comme étrenne, il servait la propagande politique du gouvernement, en même temps qu'il garantissait une bonne année à qui le recevait. — Les Arabes qui ont vendu l'objet à M. Cintas déclaraient l'avoir recueilli dans une tombe. De telles affirmations méritent à l'ordinaire peu de foi. Il n'est cependant pas impossible que le possesseur de notre disque-amulette ait tenu à emporter avec lui, vers l'autre monde, un objet capable d'assurer jusque dans l'au-delà la protection de la divinité de l'Auguste. Une tombe d'Hadrumète a livré ainsi un petit buste en terre cuite noire, de Caracalla[3], copie fort exacte du célèbre portrait de Copenhague. On s'expliquerait de la sorte que notre *clipeus* ait échappé à la destruction générale de tous les monuments de Domitien, conséquence de la *damnatio memoriae*, en 96.

Gilbert Ch. Picard.

---

1. Sur le pouvoir bénéfique des courses du cirque, cf. Merlin et Poinssot, *Mon. Piot*, XXXIV, p. 145.

2. A Thysdrus, l'effet du médaillon devait être d'autant plus apprécié qu'une divinité indigène assimilée à Minerve était le *Genius Tusdritanorum (Bull. Antiqu. Fr.*, 1904, p. 237).

3. A. Truillot, *Cat. du Musée de Sousse, Céramique figurée* (mém. dactylographié), n° 31.

A PROPOS D'UNE INSCRIPTION DOLICHÉNIENNE

Parmi les inscriptions relatives à Jupiter Dolichenus[1], nombreuses sont celles qui mentionnent des militaires, et, à cette occasion, les unités auxquelles appartenaient ces militaires[2] ; ce fait prouve le rôle important que joua l'armée dans la diffusion du culte dolichénien[3] et explique que l'ancien Baal oriental — entre autres aspects infiniment plus complexes et plus intéressants — apparaisse souvent comme un dieu guerrier, favorable aux soldats[4].

---

1. La meilleure étude sur Jupiter Dolichenus est celle d'A. H. Kan, *Juppiter Dolichenus*, Leiden, 1943, à laquelle on peut toutefois reprocher de ne pas comporter une analyse suffisamment systématique des inscriptions et des monuments recueillis (cf. *Revue archéologique*, 1945, p. 174-176).

2. Cf. Kan, p. 13, 16-17, 20. Signalons d'ailleurs que, sur 352 numéros d'un répertoire que nous constituons actuellement des documents du culte dolichénien, plus de 90 inscriptions mentionnent des militaires, officiers ou soldats, 45 nomment 20 légions, 19 citent 16 cohortes, 3 reproduisent les noms de 2 *numeri*, et 4 sont consacrées par des marins des flottes de Misène ou de Ravenne.

3. Il est certain que les marchands orientaux *(Suri negotiatores)* jouèrent, en général, un rôle important dans la propagation des religions orientales (cf. Fr. Cumont, *Les religions orientales*, 4e éd., p. 20) ; mais il est curieux de noter que, sur 257 inscriptions dolichéniennes que nous pouvons relever, 8 seulement nomment des marchands, dont 4 sont désignés explicitement comme *Suri negotiatores* (*CIL.*, III, 7761 et 7915), et dont deux autres peuvent vraisemblablement passer pour tels (*SEG.*, III, 2, n° 537). Une disproportion aussi frappante entre le nombre des militaires qui adoraient Dolichenus, et celui des commerçants, ne peut que nous inciter à considérer les soldats comme les principaux propagateurs du culte dolichénien dans le monde occidental.

4. Les militaires semblent, en effet, avoir considéré Jupiter Dolichenus comme une divinité dispensatrice du succès, particulièrement du succès au combat. C'est ce qu'indiquent en particulier les représentations de Victoires sur les monuments qui figurent le dieu au taureau (citons tout spécialement une plaque trian-

Or, l'une de ces inscriptions, qui, à notre connaissance, n'a jamais été lue correctement jusqu'à présent, a le mérite de mentionner une cohorte que nous n'avions pas encore vu figurer sur les dédicaces dolichéniennes[1] ; il s'agit d'une inscription gravée en pointillé dans le champ d'une représentation figurée sur une plaque d'argent du British Museum[2]. On admet généralement qu'elle provient d'Heddernheim, en Germanie supérieure (fig. 1)[3].

A. S. Murray en communiquait la lecture suivante à

gulaire de Kömlöd (cf. A. von Domaszewski, *Relig. des röm. Heeres*, p. 60, n° 121, Taf. IV, 1 *a* = Kan, n° 60, Taf. VI, 8 *a*) et un bas-relief du Musée de Budapest (cf. Jeremias, dans Roscher, *Ausführl. Lex. d. gr. u. röm. Mythologie, s. v. Ramman*, col. 58, fig. 22 = Kan, n° 99)), ou les statuettes de Victoires qui étaient destinées à surmonter les plaques triangulaires : comme le prouve un *typus* de Mauer an der Url (cf. R. Noll, *Neue Jahrbücher für Antike u. deutsche Bildung*, 1939, p. 211-212, Taf. XII, fig. 3 = A. Merlin, *Journal des Savants*, 1939, p. 33 = Kan, n° 119, Taf. VII, 13). Mais d'autres monuments, que nous n'avons pas le propos d'analyser ici, prouvent surabondamment que la religion dolichénienne, si elle présentait certains aspects d'une religion à caractère militaire, était fondée sur une théologie moins sommaire, qui attribuait à Jupiter Dolichenus le rôle d'un dieu de l'Univers, dérivé d'un ancien Baal oriental conçu comme Ba'alshamîn et dérivé d'un type hittito-churrite de Teshub contaminé par le type sémitique de Hadad (cf. *Rev. arch.*, 1945, p. 174).

1. En fait, cela tient à ce que la plaque sur laquelle est inscrite la dédicace est assez gravement mutilée et que les lettres sont, en général, assez négligées.

2. Cf. *CIL.*, XIII, 7345 *a* = K. Zangemeister, *Bonn. Jahrbücher*, CVII, 1901, p. 63 et Taf. VII, 1 = H. B. Walters, *Catalogue of the silver Plate in the B. M.*, p. 57, n° 226, fig. 65 = H. Lehner, *Bonn. Jahrb.*, CXXIX, 1924, p. 79 sqq., n° 171 = A. B. Cook, *Zeus, a Study in anc. Relig.*, I, p. 628, note 2, fig. 494 = H. B. Walters, *Guide to the Depart. of gr. and rom. Antiquities in the B. M.*, p. 122, n^{os} 133-135 = G. Macdonald, *Proceedings of the Soc. of Antiquaries of Scotland*, 1931-1932, p. 273-4, fig. 19 = H. Demircioglu, *Der Gott auf dem Stier*, p. 86, n° 20, D 22 = Kan, n° 276 et Taf. XV, 24.

3. La plaque en question, ainsi que deux autres, fut achetée, en mai 1896, dans une vente chez Puttik & Simpson, à Londres, par A. W. Franks, qui en fit don ensuite au British Museum. Les 3 plaques, nous communique Mr. Ashmole, conservateur du département des Antiquités grecques et romaines au British Museum, étaient munies de l'étiquette : « Found at Kellernheim » (cf. *CIL.*, XIII, 7345 *a* : « Keddernheim [*sic*] schedula (adnexa) anno 1896 Londini... in auctione quadam emit Augustus Wollaston Franks »). Or, les noms de Kellernheim et de Keddernheim sont inconnus dans la région qui correspond actuellement à l'ancienne Germanie, et c'est pourquoi K. Zangemeister admettait que le vocable recouvrait le nom d'Heddernheim, site qui nous avait déjà livré des monuments de Jupiter Dolichenus ; c'est la raison pour laquelle aussi Mr. Ashmole considère comme indubitable que les 3 plaques sont originaires d'Heddernheim.

K. Zangemeister : *I (ovi) o(ptimo)* [*m(aximo)*] | *Doli*... | *NVTI*... | *T*... Celui-ci, doutant de *NVTI* pour la ligne 3, proposait TIAV pour la ligne 4. H. Lehner acceptait cette conjecture, mais H. B. Walters, qui avait eu l'occasion d'étudier l'original, donnait une lecture plus complète et plus

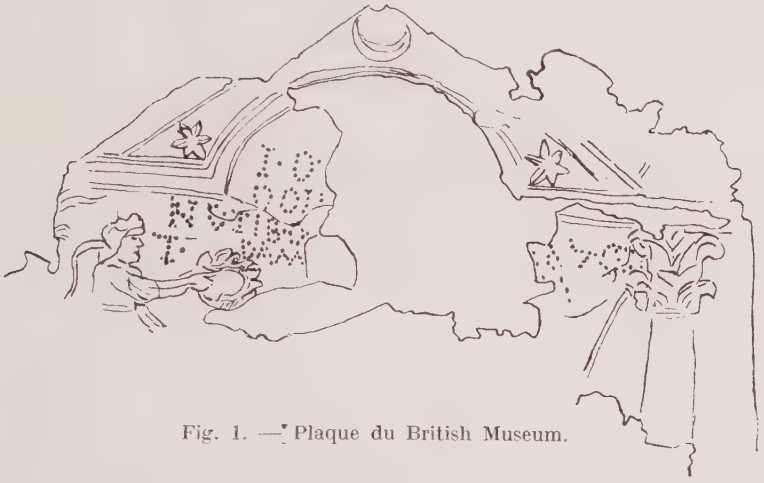

Fig. 1. — Plaque du British Museum.

satisfaisante de l'original (*I(ovi) o(ptimo)* [*m(aximo)*] | *Doli*[*che*]|*no TIBI*... | *T. Dam.*).

Néanmoins cette leçon comportait encore des éléments incompréhensibles qui nous incitèrent à reprendre l'étude de l'inscription. Nous avions la chance d'avoir à notre disposition une excellente photographie de la plaque, communiquée en 1933 par le British Museum[1] ; notre premier soin fut d'examiner à la loupe la partie qui portait l'inscription, puis de prendre un calque de tous les points qui constituaient les lettres et d'examiner ensuite les possibilités d'interprétation. Notre figure 1 reproduit le calque que nous avons établi d'après cette photographie.

1. Les trois plaques sont actuellement dans un dépôt hors de Londres ; il est, bien entendu, impossible de songer à une vérification de notre proposition, avant qu'elles aient regagné le British Museum.

Notre examen nous a conduit à une solution presque complète, compte tenu des impossibilités résultant de la mutilation de la plaque.

Il confirme la lecture d'H. B. Walters pour le début de la ligne 3 (*NO* et non *NV*), qui représente la fin de l'ethnique de Jupiter (*Doli* [*che*] *no*) ; mais nous constatons aussi que sa lecture *TIBI*, pour la suite de la même ligne, est erronnée. En effet le *B* est suivi d'un point très nettement apparent, ce qui amène à considérer *TIB.* comme l'abréviation du praenomen *Tib(erius)* et à supposer que les lettres suivantes appartenaient à un *nomen*. A première vue, la 6e lettre peut passer pour un *O*, mais sa partie droite se révèle trop verticale pour convenir parfaitement à un *O* et nous serions tenté de songer à une ligature du genre CL, ce qui pourrait être une abréviation d'un gentilice comme *Cl(audius)* ; il est malheureusement impossible de rien assurer à ce sujet, étant donné que la plaque est précisément brisée en cet endroit.

De l'autre côté de la brisure, et sur la même ligne, après des traces que nous ne pouvons comprendre, apparaît très nettement le signe ⊤, qui ne peut être que la sigle de *centurio* ; cette notation est fort utile pour reconnaître, dans les lettres qui suivent, *CO* (ou peut-être même *COH*), ce qui ne semble pas pouvoir être autre chose qu'une abréviation de *co(hortis)*.

Le début de la 4e ligne se lit aisément *T. DAM.*, ce qui ne donne évidemment pas une solution acceptable ; mais, en fait, le premier signe doit être compris T̄, et non *T*, ce qui permet de saisir facilement que nous avons là l'indication d'une unité militaire, de la *cohors I Dam(ascenorum)* en l'occurrence. Enfin, de l'autre côté de la brisure de la plaque, à la fin de la même ligne, nous croyons apercevoir les restes : L⁝, qui appartiennent sans doute à la formule de consécration habituelle : *V. S. L. M.*

Voici donc, en définitive, la lecture que nous proposons de notre dédicace :

I(ovi) o(ptimo) [m(aximo)] | *Doli[che]|no, Tib(erius) CL ?...,* ⊤ *(= centurio) co(hortis)* | *I Dam(ascenorum) [v(olum) s(olvit) l(ibens) m(erito)]*.

Ainsi se trouve à peu près entièrement déchiffrée une dédicace intéressante à un double titre. D'une part, en effet, elle nous permet d'ajouter une nouvelle unité militaire à celles que mentionnent les autres inscriptions dolichéniennes et son nom indique bien qu'elle était recrutée parmi des Orientaux[1], ce qui ne doit pas particulièrement nous surprendre, étant donné que Jupiter Dolichenus est lui-même une divinité d'origine orientale. L'appellation complète de cette cohorte était d'ailleurs *cohors I Flavia Damascenorum milliaria equitata sagittariorum*[2]. Elle semble avoir été incorporée à l'armée de Germanie supérieure vers 89 p. C.[3], et avoir, à un certain moment, remplacé à Friedberg, sur le *limes*, les cohortes *I Aquitanorum veterana* et *IV Aquitanorum equitata*[4] ; elle y a laissé quelques traces épigraphiques, ainsi qu'à Arnsburg, à Dentz, et au Saalburg[5]. Néanmoins, nous ne connaissons

1. Il est assez curieux d'ailleurs que des Damascains aient été des adorateurs de Jupiter Dolichenus et non de Jupiter Damascenus, car, si les inscriptions dolichéniennes révèlent des rapports certains entre Jupiter Dolichenus et Jupiter Heliopolitanus (cf. *CIL.*, III, 3908 et 11131 ; cf. aussi *CIL.*, III, 3462 = 13366 : *I. O. M. Dulceno Heliopolitano...*), nous n'avons aucun document qui atteste des rapports de même genre entre Jupiter Dolichenus et Jupiter Damascenus.

2. Le nom complet de la cohorte apparaît seulement sur *CIL.*, XIII, 7395. Sur la cohorte, cf. Cichorius, dans *Real-Encycl., s. v. cohors*, col. 279-280 et Stein, *CIL.*, XIII, 6, p. 110. Les marques de cette unité sont de 6 types : 1- *COH* $\overline{I}$ *DA*Λ ; 2- *C P(rimae) F(laviae) D* ; 3- *COH* $\overline{I}$ *F D* ; 4- *COH* $\overline{I}$ *F D* ∞ ; 5- *COH* $\overline{I}$ *F. DAM* ∞ ; 6- *COH* $\overline{I}$ *F DA*Λ ∞.

3. Elle n'est pas mentionnée comme troupe de Germanie supérieure sur les Diplômes XI (74 p. C) et XIV (82) (cf. *CIL.*, III, p. 852 et 1960) ; mais elle l'est sur les Diplômes XXI (90), XL (116) et L (130) (cf. *CIL.*, III, p. 1965 ; p. 870 et 1976 ; p. 1979).

4. Pour la *cohors I Aquitanorum veterana*, cf. Cichorius, *l. l.*, col. 242 et Stein, *l. l.*, p. 105 ; depuis 83 p. C. à Friedberg, elle quitta cette localité, vers 89, pour Arnsburg, où elle remplaça la *cohors II Aquitanorum* qui quittait la Germanie. — Quant à la *cohors IV Aquitanorum equitata*, c'est vers 89 également qu'elle quitta Friedberg pour Obernburg, où elle était encore en 162 (cf. *CIL.*, XIII, 6620 et 6621) (cf. Cichorius, *l. l.*, col. 244 et Stein, *l. l.*, p. 106).

5. La *cohors I Damascenorum* a laissé à Friedberg des tuiles et des briques à sa marque (cf. *CIL.*, XIII, 6, 12438, 1 à 9, type 1-6) ; de Strassenheim, dans le voisinage immédiat, provient une dédicace à Mars et à Victoria d'un *cornicularius* de cette unité, nommé *Soemus Severus* (cf. *CIL.*, XIII, 7395), et d'Alsheim une inscription funéraire (cf. *CI. Rh.*, 914). — La *cohors I Damascenorum*, d'autre part,

d'elle que deux inscriptions sur pierre et, jusqu'à présent, elle semblait inconnue à Heddernheim. Et c'est là le deuxième élément d'intérêt de notre dédicace. Sans doute ne pouvons-nous pas tirer d'argument de ce fait, car rien ne prouve que des découvertes ultérieures ne mettront pas au jour d'autres mentions de la cohorte à Heddernheim ; pourtant, étant donné la proximité de Friedberg, étant donné, d'autre part, que la provenance réelle de la plaque laisse subsister quelque doute, nous nous demandons si, à un moment donné, notre document n'a pas été amené de Friedberg à Heddernheim, d'où on l'aurait ensuite expédié à Londres, après des tribulations qui nous sont inconnues. Ou alors, si, malgré tout, nous admettons Heddernheim comme lieu réel d'origine, nous ne pensons pas, étant donné l'état de nos connaissances sur les trouvailles épigraphiques d'Heddernheim, qu'il faille croire que la cohorte y ait séjourné[1].

Mars 1946.

P. Merlat.

---

a laissé des briques ou des tuiles à sa marque à Arnsburg (cf. *CIL.*, XIII, 6, 12439 (type 2)), à Dentz (*CIL.*, XIII, 6, 12441 (type 6)), et au Saalburg (*CIL.*, XIII, 6, 12440 (type 3)).

1. Tout au plus pourrait-on admettre que la cohorte y avait détaché temporairement une vexillation, à une date d'ailleurs indéterminée, car l'absence de briques ou de tuiles, portant sa marque, à Heddernheim, est assez symptomatique à cet égard. Remarquons enfin que c'est à Friedberg que le nombre de ces documents est le plus élevé, et que c'est à Friedberg seulement qu'on trouve le type 1 de marque, qui est celui qui se rapproche le plus de la manière dont est désignée la cohorte sur notre inscription.

VARIÉTÉ

Origine et signification d'une scène symbolique chrétienne du IVe siècle.

Le IVe siècle nous a laissé un grand nombre de sarcophages chrétiens où la place d'honneur, le centre, est occupée, non par le Christ, mais par une image symbolique, mystique, dont le sens n'a pas toujours été clairement perçu. Ses éléments sont bien connus : une couronne de laurier entoure le monogramme du Christ et domine une croix en forme de Tau ou de croix latine. Sur les bras de la croix, deux colombes ouvrent leurs ailes et picorent les grains de la couronne. Comme les cerfs qui s'abreuvent à la fontaine, ces colombes sont les fidèles qui se nourrissent de la doctrine du Christ. De chaque côté de cette enseigne chrétienne — (car cette image est conçue comme les étendards romains, et spécialement comme l'étendard constantinien : le *labarum*) — deux soldats, vêtus à la romaine, sont debout ou assis, l'un dans une pose accablée, tête baissée, main au visage, l'autre, le regard levé vers la croix. Assez souvent, sans que ce détail fasse obligatoirement partie de l'ensemble, un aigle stylisé, aux ailes étendues en forme d'arc, tient la couronne suspendue dans son bec. Souvenir de l'aigle psychopompe de l'art funéraire syrien qui porte la couronne d'immortalité ? Aigle de l'apothéose romaine qui, d'ailleurs, a sans doute la même origine[1] ? Simple élément décoratif qui ne se souvient plus de sa signification première[2] ? Ce détail n'est qu'un accessoire. Ce qui importe, c'est l'ensemble et sa valeur spirituelle.

« Triomphe de la croix », « Résurrection symbolique », tels sont les titres qu'on a donnés à cette image, et cela montre bien qu'on a compris son caractère profond, l'idée qui l'unit à la victoire du Christ[3]. Mais il semble que, faute d'en avoir cherché l'origine plastique, et de l'avoir étudiée dans le courant général de la vie contemporaine, on n'en ait pas trouvé la signification précise.

La fonction, l'identification même des soldats, qu'on a trop sou-

1. Fr. Cumont, *Etudes syriennes*, p. 35-106.
2. Il est répété trois fois sur le sarcophage de Junius Bassus, sans aucun rapport symbolique avec les scènes qu'il encadre.
3. A. Pératé, dans l'*Histoire de l'Art*, d'A. Michel, I, p. 66 ; A. Grabar, *L'Empereur dans l'art byzantin*, p. 240.

vent pris pour les soldats du sépulcre[1] — d'où le nom de « résurrection symbolique » — montre qu'on ne l'a pas regardée avec l'esprit qui seul pouvait en donner l'intelligence, celui des auteurs mêmes, des inventeurs de l'œuvre. Ceux qui ont fait cette hypothèse, ou qui l'ont adoptée, en ont si bien senti la faiblesse qu'ils ont voulu voir dans les deux soldats — seuls personnages historiques, disent-ils, dans une scène entièrement symbolique — le signe d'une transformation, d'un esprit nouveau de tendance réaliste, narrative et même historique.

Cependant, la présence de ces personnages qui, dans la réalité,

Fig. 1. — Sarcophage de la cathédrale de Palerme : Wilpert, 239[2].

n'avaient été que des comparses étrangers au mystère, hostiles même, par leur mission, au Christ dont ils n'avaient pas reconnu le caractère divin, ne serait-elle pas un non-sens, à côté des apôtres qui acclament, dans le signe de la victoire, le Sauveur vainqueur de la mort ? Bien plus, une fausse note dans l'hymne de gloire chanté au Christ par tout l'art chrétien des premiers siècles ? L'explication doit être cherchée ailleurs.

*
* *

Une remarque s'impose : cette image (fig. 1, 2) occupe toujours la même place que le Christ au geste triomphal, le bras droit levé dans un élan vainqueur, et qui remet la loi à saint Pierre. Personnage et symbole sont interchangeables. L'ordonnance est la même ; seuls certains détails diffèrent, mais ce n'est pas par hasard, car ces changements mêmes sont significatifs. Il suffit de rapprocher des sarcophages comme ceux de Constantin II au Musée d'Arles, et de Pietro Tagliavia à la cathédrale de Palerme (fig. 1), où les apôtres acclament

1. O. Marucchi, *I monumenti del Museo cristiano Lateranense*, p. 20 et 21 ; A. Grabar, *L'Empereur...*, p. 241.

le signe victorieux, et ceux de Saint-Ambroise de Milan et de Saint-Mitre à Aix, où ils acclament le Christ triomphant dans la Jérusalem céleste ; de comparer le sarcophage de Saint-Baudille de Nîmes et celui du Musée du Latran (fig. 2), où exactement les mêmes scènes accompagnent, d'un côté le symbole du Christ entre deux soldats, de l'autre, le Christ lui-même entre saint Pierre et saint Paul ; de regarder les fragments des Musées du Latran et de Saint-Sébastien où les apôtres présentent des couronnes à l'enseigne chrétienne, et le sarcophage de Fréjus où ils les offrent au Christ, pour voir que le Christ vainqueur et l'étendard marqué de son monogramme jouent le même rôle, ont la même signification. Et, détail qui confirme cette identité,

Fig. 2. — Musée du Latran, n° 164 : Wilpert, pl. 142[3].

tandis que saint Pierre, près du Christ réel, porte la croix, trophée qui rappelle la victoire du dimanche de Pâques, jamais il ne la tient près du symbole qui est le trophée lui-même mis à la place du vainqueur, le représentant. La croix surmontée du chrisme dans une couronne est l'équivalent du Christ victorieux, son synonyme dans le langage plastique[1].

***

Et cela ne doit pas surprendre, car, par le choix de ses éléments, par leur origine surtout, la scène symbolique traduit exactement la même pensée, le même fait que les gestes et l'attitude du Christ triomphant de la *Traditio legis*. Comme la mise en scène de ce triomphe a été empruntée jusque dans ses détails à l'iconographie militaire impériale, le symbole chrétien et les soldats qui l'accompagnent, qu'ils soient debout ou assis, dérivent eux aussi de l'imagerie militaire et ont un sens triomphal.

Par sa forme, en effet, la croix dominée par le monogramme rap-

1. Le rapprochement a été fait par Eusèbe (?), *Panégyrique de Constantin :* « Après que son corps eut subi cette loi, il (le verbe de Dieu) lui rendit la vie et le fit paraître comme un trophée » (traduction Cousin, p. 816).

pelle à la fois l'enseigne ou l'étendard des légions et le trophée. Le rapprochement a été fait maintes fois par les apologistes[1]. Or, vers 335 apparaît un type monétaire nouveau : l'enseigne entre deux soldats debout, les soldats de la garde d'honneur ; et nous savons que, pour le *labarum*, l'étendard impérial si voisin de notre image, Constantin avait créé un corps d'élite de cinquante hommes chargés de veiller constamment sur lui[2]. Les soldats des sarcophages chrétiens qui ont tant intrigué les archéologues modernes, et qui, eux aussi apparaissent vers le milieu du IVe siècle, ne sont-ils pas, quand ils sont debout, les gardes d'honneur du Christ vainqueur représenté par l'enseigne marquée de son nom ? Ne proclament-ils pas sa gloire, comme sur les monnaies de ce type — et elles sont très nombreuses — ils proclament la *gloria exercitus*[3] ?

*
* *

Le trophée et l'étendard, comme l'enseigne, étaient presque toujours accompagnés de personnages, les vaincus, qui se tenaient debout ou, le plus souvent, assis, l'un, la tête inclinée, l'autre, le regard fixé sur le signe de la victoire. Cette composition est fréquente sur les monuments : arcs de triomphe, colonnes, sarcophages païens[4], et sur les monnaies, dès la fin de la République et pendant tout l'Empire[5]. Dans la deuxième moitié du IIIe siècle et surtout au IVe, elle se rencontre également auprès de héros victorieux, quels qu'ils soient : près de Sol, « Oriens Augusti », sous Aurélien et Maximien Hercule[6] ; avec la Victoire sur des émissions de Gallien, de Claude le Gothique, de Probus, de Postumus, de Carus et de Carinus, de Constance Chlore[7] ;

---

1. Minutius Felix, *Octavius*, c. XXIX ; Justin, *Apol.*, I, 72 ; Tertullien, *Apol.*, c. 16 ; Eusèbe (?), *Panégyrique de Constantin*, p. 785-786, trad. Cousin ; *Vie de Constantin*, lib. IV, c. XXI, etc.

2. Eusèbe, *Vita Const.*, lib. II, c. VIII.

3. Légende du type monétaire de l'enseigne encadrée de sa garde. Cf. J. Maurice, *Numismatique constantinienne*, t. I, pl. VI, nos 25-26, pl. XIII, no 9 ; XV, no 5 ; XVIII, nos 16-17 ; XX, nos 18-19 ; XXIII, no 16 ; t. II, pl. IV, nos 21 à 23 ; VI, nos 24-25, etc.

4. Bas-relief de Domitien (Musée du Capitole), Colonne Trajane, Arcs de triomphe de Constantin à Rome, de Bénévent, de Carpentras, sarcophage d'un général vainqueur au musée du Vatican (dans E. Strong, *La scultura romana*, II, pl. LII), sarcophage Ludovisi au Musée de Mayence, etc.

5. Babelon, *Monnaies de la République romaine*, II, p. 194 (36 av. J.-C.) ; Mattingly and Sydenham, *The Roman Imperial coinage*, t. II, pl. VI, no 92 (Domitien), pl. IX, no 149 (Trajan), t. III, pl. IX, nos 176, 180, pl. XIII, no 257 (Marc-Aurèle), pl. XIV, no 265 (Commode), t. IV, pl. V, nos 15, 17 (Septime Sévère), t. V1, pl. I, no 14 (Gallien), pl. VI, no 86 (Claude II le Gothique), t. V2, pl. I, no 5, pl. V, no 7 (Probus), pl. XIII, no 3 (Postumus) ; J. Maurice, *Numismatique constantinienne*, t. I, pl. XXIII, no 2 (Licinius), t. II, pl. XII, no 12 ; avec l'étendard, dans la numismatique constantinienne, J. Maurice, t. I, pl. XX, nos 15, 16, pl. XXIII, no 3 (Licinius), t. II, pl. VI, no 2, pl. VIII, nos 7, 9, 10, pl. X, nos 10, 11, pl. XIV, nos 2, 3 (Constantin), pl. II, no 12, pl. IV, no 11 (Crispus), etc.

6. Mattingly and Sydenham, t. V1, pl. VIII, nos 126, 129, t. V2, pl. XI, no 5, pl. XIX, no 3.

7. Id., t. V1, pl. II, no 19 (Gallien), pl. V, no 77 (Claude II), t. V2, pl. X, no 10 (Probus), pl. XV, no 6 (Postumus). Cohen, *Les monnaies de l'Empire romain*, t. VI, p. 365, no 10 (Carus et Carinus), t. VII, p. 85, no 281 (Constance Chlore).

près de la déesse Securitas, sous Constantin[1] ; dans des scènes d'adventus[2] ; avec Mars[3], ou l'empereur jouant le rôle de Mars, lance en main et trophée sur l'épaule[4]. Son emploi devient général. Les humbles personnages qui entourent le vainqueur ou le symbole de son triomphe étaient le plus souvent adossés, les mains liées, mais quelquefois aussi tournés l'un vers l'autre, sur le diptyque des Lampadii[5], par exemple, où l'on voit deux trophées dressés sur la *spina* du cirque, ou encore sur le couvercle du sarcophage Ludovisi au musée de Mayence. Ce groupe, par sa disposition, est le type que suit l'image symbolique chrétienne avec les deux soldats assis.

L'attitude opposée des deux hommes, si fidèlement reproduite dans toutes les œuvres parvenues jusqu'à nous, montre la tyrannie des habitudes visuelles ; elle nous fait soupçonner surtout, par la constance même de la répétition[6], l'importance qu'on y attachait ; elle nous invite à en chercher la cause.

Ceux qui croient reconnaître, en ces soldats, les gardes du sépulcre disent : l'un dort pendant que l'autre veille. Les prêtres juifs et les Anciens du peuple n'ont-ils pas fait courir le bruit que la garde s'était endormie ? (Matt. 28[13]). Solution boiteuse : car, dans ce cas, le soldat éveillé détruit l'argument. Et elle ne correspond ni à la tradition évangélique, ni à l'esprit de la scène.

Mais, quand nous voyons les mêmes attitudes : visage penché vers le sol comme pour éviter un spectacle écrasant, et visage levé comme pour admirer un fait étonnant dont on ne peut arracher son regard, d'après des œuvres dont nous comprenons parfaitement la signification : l'ivoire des Saintes Femmes au tombeau du Musée de Munich par exemple, l'Ascension de la porte de Sainte-Sabine à Rome, ou la mosaïque de Hosios David à Salonique, ou celle de la Transfiguration au couvent de Sainte-Catherine du Mont-Sinaï, ne devons-nous pas conclure que nous avons là une formule conventionnelle, une mise en scène qui correspond à une intention, qui exprime une idée connue de tous ?

Si, dans la scène de la découverte du tombeau vide, ou celle de l'Ascension, devant une vision biblique ou la Transfiguration, les hommes témoignent du prodige, les uns, éblouis, en se voilant les yeux, les autres en levant au contraire leur regard vers le spectacle surnaturel, les soldats assis près du symbole chrétien et les vaincus près du trophée romain ne jouent-ils pas le même rôle de témoins, ce

---

1. Cohen, t. VII, p. 285, n° 493.
2. Mattingly and Sydenham, t. V[2], pl. II, n[os] 4 et 5, pl. III, n° 13, pl. IV, n° 12, pl. V, n[os] 4 et 11 (Probus).
3. Id., t. V[2], pl. IV, n° 15 (Probus), Cohen, t. VII, p. 309, n[os] 680 et 681, p. 312, n° 702.
4. Cohen, t. VII, p. 256, n° 238, p. 328, n° 8 ; J. Maurice, *Numismatique constantinienne*, t. I, pl. XI, n° 8.
5. Au Musée chrétien de Brescia.
6. Sur un sarcophage du Musée de Valence, deux agneaux occupent la même place que les soldats. L'un d'eux lève la tête vers le monogramme (Wilpert, 242[2]).

rôle dont parlent si souvent les textes des premiers siècles[1] ? Ne sont-ils pas là pour reconnaître, et attester, les uns, le triomphe de l'empereur et de Rome, la *virtus exercitus*[2] qui assure ce triomphe, les autres, la puissance, le triomphe du Christ ressuscité ?

Les fidèles du Christ, pour chanter sa victoire, ont tout simplement transporté dans leur iconographie les gestes et les attitudes par lesquels, de leur temps, on avait coutume d'attester les victoires, les prodiges, et de glorifier la puissance qui en était la cause. S'ils ont fait jouer ce rôle de témoin à des soldats, n'est-ce pas l'origine de l'image : ce schéma emprunté à l'iconographie militaire, qui a dicté leur choix ? L'enseigne n'exigeait-elle pas la présence de soldats ? Mais ils n'ont, ici, aucun caractère historique, pas plus que ceux qui encadrent la croix dans un cartouche porté par des anges-victoires sur la base de la colonne d'Arcadius ; là, il est impossible de penser aux soldats du sépulcre. Ils proclament, près de l'étendard, du trophée chrétien, la victoire et la gloire du Christ[3].

Jeanne VILLETTE.

---

1. Dans le seul *Nouveau Testament*, MATT., 18^{15} ; JEAN, 3^{11} ; LUC, 24^{48} ; Actes, 1^{8}-1^{22}, 2^{32}, 3^{15}, 4^{33}, 5^{32}, 10^{39}, 13^{31}, 22^{15}, $^{18-20}$, 23^{11} ; I Cor., 15^{15} ; I Tim., 5^{19} ; I Petr., 5^{1} ; Apoc., 1^{5}, 3^{14} ; I Joh., 1^{2}.

2. Légende habituelle du type monétaire de l'enseigne ou du trophée entre les deux vaincus. J. MAURICE, *l. l.*, t. I, pl. XX, n° 16, pl. XXIII, n^{os} 2 et 3, etc.

3. Ces observations prendront place dans *La Résurrection du Christ dans l'Art*, étude qui doit paraître aux éditions A. Laurens-J. Bonnafous.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

LOUIS DIMIER (1867-1943).

La mort de Louis Dimier est survenue dans sa province natale : à Saint-Paul-sur-Isère, en Savoie, où il s'était retiré depuis le début de la guerre. Cette fin ne saurait passer inaperçue dans le monde des archéologues et historiens d'art, monde où Louis Dimier tenait une grande place.

Sa curiosité d'esprit et son tempérament combatif l'avaient engagé dans des voies très diverses et parfois dans des impasses. Nous n'avons pas à relater ici ses polémiques de journaliste militant, dans le sillage de *L'Action française*, qu'il abandonna après sa brouille retentissante avec Maurras ; ni ses études d'histoire littéraire, où il aborda les sujets les plus variés : depuis Villon jusqu'à Béranger, en passant par Bossuet. Cette mobilité d'un esprit toujours en éveil, semant à profusion les idées originales et les paradoxes avec une verve de pamphlétaire, lui nuisait dans les milieux d'érudits ; ceux-ci n'aiment pas qu'on sorte de sa « spécialité » ; ils se méfient des cerveaux trop encyclopédiques et trop bouillonnants.

Dans les études consacrées à l'histoire de l'art, qui fut son domaine de prédilection, Louis Dimier a montré de précieuses qualités : une lecture prodigieuse qui s'étendait à des ouvrages écrits en toutes langues anciennes et modernes ; car ce grand humaniste, qui lisait aussi couramment le grec et le latin que l'anglais et le hollandais, fut un des rares polyglottes de sa génération. Il avait une indépendance d'esprit qui le poussait à combattre toutes les idées reçues ; un style à la Brunetière, archaïque et batailleur, qui donnait de la vie et du mordant à tout ce qu'il écrivait.

Il lui arrivait parfois de s'égarer. Par réaction contre le nationalisme annexionniste d'Henri Bouchot, il tomba dans l'excès contraire, et en vint à nier l'existence des *Primitifs français*, sous prétexte que la Bourgogne et la Provence, où travaillaient la plupart de nos peintres du XV^e^ siècle, n'appartenaient pas encore à cette époque au Domaine royal. Il était facile de lui rétorquer que ce qui compte au point de vue artistique, ce n'est pas une frontière politique plus ou moins flottante, mais la communauté de race et de langue. Cependant il s'obstina dans cette erreur, et, dans l'*Histoire de la Peinture* que j'eus l'honneur d'écrire en collaboration avec lui, il continua à professer que l'École française ne commençait qu'en 1627, l'année où Simon Vouet revint d'Italie.

Cette partie de sa doctrine est caduque. En revanche, nul ne lui contestera le

mérite d'avoir défriché, sinon toujours débrouillé, l'histoire de l'art français et franco-italien du XVI^e siècle. Sa thèse de doctorat sur le Primatice, ses études sur le château de Fontainebleau, sa volumineuse *Histoire de la peinture de portrait en France* à l'époque des Clouet, lui assurent une place durable à côté de Maurice Roy, parmi les meilleurs historiens d'art de la Renaissance.

Son insatiable curiosité d'encyclopédiste s'était portée aussi vers le « siècle des lumières », et, en 1928, il avait pris l'initiative et la direction d'un répertoire de la *Peinture française au XVIII^e siècle*, pour lequel il avait fait appel à de nombreux collaborateurs ; l'ouvrage aurait rendu les plus grands services, en faisant connaître des « petits maîtres » injustement négligés. On ne saurait trop regretter que cette entreprise collective ait été arrêtée, par suite de la mort de l'éditeur, après le deuxième volume.

Malgré l'affaiblissement de sa vue, Louis Dimier, travailleur passionné, continuait dans sa retraite à remuer des idées. A la veille de sa mort, il préparait la réédition de ses livres sur *Villon, L'Église et l'Art*. Il mettait en chantier les ouvrages les plus variés, dont une étude intitulée *Racine perdu et retrouvé ;* il écrivait un roman : *Le roi Cottius*, où, sous le voile d'un soulèvement en Tarentaise au temps d'Auguste, il faisait le procès des nations improvisées issues du traité de Versailles. Son cerveau bourdonnait de projets dont la réalisation aurait demandé plusieurs vies.

Quand la plume lui tomba des mains, j'imagine que Louis Dimier éprouva les regrets mélancoliques de Delacroix, qui confiait à son ami Th. Silvestre : « En fait de compositions tout arrêtées et prêtes pour l'exécution, j'ai de la besogne pour deux existences humaines ; et quant aux projets de toute espèce, c'est-à-dire à la matière propre à occuper l'esprit et la main, j'en ai pour quatre cents ans. »

Louis RÉAU.

Le D^r FABIEN ARCELIN (1876-1942).

On a appris assez tard le décès, survenu le 23 octobre 1942, du D^r Fabien Arcelin, né à Chalon-sur-Saône, le 5 juin 1876. Radiologue éminent — il dirigea les services de radiologie des hôpitaux Saint-Jean et Saint-Luc de Lyon — il avait fondé, avec le géologue Depéret et le D^r Mayet, l'Association pour le développement des études préhistoriques, qui permit la reprise, en 1922-1925, des fouilles du Crot-du-Charnier, à Solutré : cinq tombes aurignaciennes devaient être mises là au jour. En 1925, l'Académie de Mâcon, ayant décidé de créer un musée préhistorique à Solutré, confia à Fabien Arcelin les fonctions de conservateur. Lorsque la mort le surprit, ce bon travailleur, qui avait publié de nombreux articles sur Solutré (bibliographie dans *Annales de Bourgogne*, t. XVI, 1944, p. 263-264), préparait une monographie sur la célèbre station. R. L.

GÉRARD DE GIER (1858-1943).

Bien tardivement aussi, nous est parvenue la nouvelle du décès de Gérard de Gier, mort le 23 juillet 1943. Son nom reste attaché à la méthode la plus sûre mise à notre disposition pour l'établissement d'une chronologie absolue des temps préhistoriques. Elle repose sur la succession des feuillets, laissés par les glaciers, en recul progressif, des rivages de la mer Baltique, du golfe de Bothnie et en Amérique du Nord, des abords des lacs Huron et Temiscaming. R. L.

GEORGES-A.-L. BOISSELIER (1876-1943).

Artiste peintre, grand prix de Rome, conservateur du Musée préhistorique de Penmarc'h, il a été l'animateur des recherches archéologiques dans la presqu'île de La Torche. Les hasards de l'autre guerre, en l'amenant à fouiller dans un cimetière du second âge du Fer, près de Châlons-sur-Marne, lui révélèrent une vocation d'archéologue. Au mois d'août 1919, avec le chanoine P. Favret, il entreprit l'exploration des kjökkenmöddings de La Torche, puis celle du cimetière de Roz-ar-Trémen, si riche en enseignements. Ce fut l'origine de la Société finistérienne d'études préhistoriques, dont G.-A.-L. Boisselier fut le véritable fondateur. Devant les incidents qui marquèrent l'intrusion d'un indésirable dans ce groupement, Boisselier se retira ; il ne devait reprendre sa place au Musée qu'après la disparition de Bénard Le Pontois. Ses dernières fouilles, en 1935 et 1936, dans le tumulus de Tréguennec, amenèrent la découverte d'une pièce du Paléolithique inférieur. Le passage de Boisselier au musée de Penmarc'h a eu pour effet de rendre à la collection locale sa valeur scientifique. R. L.

GABRIEL JEANTON (1881-1943).

Gabriel Jeanton, mort à Mâcon le 6 novembre 1943, appartenait à la classe des magistrats laborieux et érudits, profondément épris de la vie et de l'histoire de leur province natale, au point de sacrifier à cette passion un légitime avancement. A l'exception d'un court passage à Louhans, toute sa carrière s'est déroulée à Mâcon où il remplit tour à tour les fonctions de juge suppléant, puis titulaire, de procureur de la République et, depuis 1925, de président du Tribunal civil. Né à Lacrost (Saône-et-Loire), le 15 mai 1881, ancien élève du Collège de Vaugirard, puis de la Faculté de Droit de Paris, dont il fut le lauréat, le Président Jeanton s'était initié aux disciplines de l'archéologie, de la philologie et de l'histoire de l'art, en suivant, comme auditeur libre, les cours de l'École des Chartres, de l'École pratique des Hautes-Études, et de l'École du Louvre. Avec sa thèse de doctorat, *Le servage en Bourgogne* (1906), il inaugurait une suite de publications où il se montrait curieux des coutumes et du statut juridique de sa province : *Des limites de droit civil et de droit coutumier en Bourgogne* (1908) ; *Le droit criminel en Bourgogne, Bresse et Bugey, dans les villes de franchises du XII^e^ au XIV^e^ siècle* (1909) ; *Les plus anciens comptes royaux et ducaux du bailliage de Mâcon* (Ann. Acad. Mâcon, 1913) ; *La communauté des procureurs au bailliage de Tournus* (1909). Ces études juridiques ne représentent cependant qu'une faible partie de l'activité de Gabriel Jeanton, dont la très copieuse bibliographie se rattache principalement à l'histoire, à l'archéologie et au folklore du Mâconnais : monographies régionales (*Le Tournugeois. Étude de géographie régionale*, 1917), urbaines (*L'ancienne ville romaine de Tournus et son castrum*, B A C, 1920) ; répertoires archéologiques (*Le Mâconnais gallo-romain. Répertoire archéologique des découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Mâcon*, 1927-1931, 4 fasc. ; — *Essai d'inventaire sommaire des figurines en argent ou en bronze recueillies dans le département de Saône-et-Loire*, B A C, 1936-1937, p. 505-513) ; essais folkloriques (*Le Mâconnais traditionaliste et populaire*, 1920-1923, 4 vol. ; — *Le mobilier bourguignon*, Coll. de l'Art régional en France, 1930 ; — *Le costume du pays tournugeois*, Coll. L'Art populaire en France, 1930) ; monographies d'histoire de l'art et de l'architecture (*Les cheminées sarrasines. Études d'ethnographie et d'archéologie bressane*, auxquelles

l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres décerna, en 1925, une première médaille au Concours des Antiquités de la France). Membre non résidant du Comité des Travaux historiques, conservateur du Musée de Tournus, collaborateur de la *Forma orbis romani*, le Président Jeanton était l'un des meilleurs connaisseurs de l'archéologie ancienne du Mâconnais. R. L.

HARALD KŒTHE (1904-1944).

Harald Kœthe a trouvé la mort dans les rangs de l'armée de sa patrie, à Odessa, le 3 février 1944 ; il devait tout juste atteindre la quarantaine. Après avoir été attaché au Musée de Bonn, il était passé à celui de Trèves ; il venait d'être nommé professeur d'archéologie rhénane à la nouvelle Université de Strasbourg. H. Kœthe parlait excellemment le français ; il était venu à Paris, il y a quelques années, faire à l'Institut d'Art de l'Université une conférence sur la sculpture romaine en Gaule, exposé remarquable et remarqué, qui a été publié dans la *Revue archéologique* : 1937, II, p. 199-239. Pendant la guerre, il avait été quelque temps à Reims, chargé là d'étudier les antiquités. Spécialisé dans l'archéologie romaine, il ne séparait pas Trèves du reste de la Gaule.

Sa première publication importante avait été un mémoire publié dans le 23e *Bericht* de la Commission romano-germanique de Francfort, en 1934 : *Die keltischen Rund- und Viereckstempel der Kaiserzeit* (108 p., 38 fig., 9 pl.). Il y est question de toute la Gaule ; c'est un relevé attentif des temples rectangulaires ou circulaires, avec une excellente bibliographie, une description sommaire de chaque édifice et de nombreux plans. Répertoire précieux pour l'étude des sanctuaires romains de la Gaule, il appelle seulement, comme pendant, une nomenclature semblable des temples d'autre type, notamment des temples rectangulaires ou carrés sur lesquels une théorie venait d'être formulée par un savant du Musée de Bonn, M. Œlmann (*Germania*, 1932, p. 169-188).

En arrivant au Musée de Trèves, H. Kœthe y trouvait une collection d'hermès provenant de la grande villa romaine de Welschbillig, près de la frontière du pays trévire et du Luxembourg. La villa était du IVe siècle et ses sculptures n'étaient pas antérieures. C'étaient de bons exemples d'un art jusque-là assez pauvrement représenté. Pour bien les caractériser, H. Kœthe fut amené à passer en revue tout le développement de la sculpture romaine depuis le Ier siècle, et cela non seulement en pays trévire, mais dans toute la Gaule. Il est un de ceux qui ont le mieux profité, jusqu'ici, du *Recueil* d'Espérandieu. C'est un aperçu de ses recherches que nous avait apporté sa conférence à Paris. L'étude des hermès eux-mêmes a paru dans le *Jahrbuch* de l'Institut archéologique allemand, 50, 1935, p. 198-237.

En 1937, une note de lui, dans *Germania*, p. 247-250, nous montre son regard toujours tourné vers la France. Reprenant un article ancien de Castan, il prouvait qu'une nécropole découverte jadis à Besançon devait être classée au Ier siècle et que certains de ses rites rappelaient des traditions celtiques. Il signalait en même temps que les restes d'une grande construction circulaire devaient être ceux d'un marché, à dater du temps de Marc-Aurèle.

Il n'en négligeait pas, pour autant, les antiquités de son pays trévire. De nombreux et importants articles de lui figurent dans la *Trierer Zeitschrift*, organe du Musée de Trèves : 1936, I, p. 46-74, *Die Stadtmauer des römischen Trier ;* — 1937, p. 151-179, *Die Trierer Basilika ;* — deux études qui, partant de l'analyse de fouilles ou de trouvailles nouvelles, aboutissent à des conclusions nettes, de portée

générale, datant l'enceinte et la Porta Nigra : commencée en 315, la construction s'est poursuivie assez tard dans le IVe siècle ; au moins jusqu'en 350. La Basilique remonte également à Constantin ; le mémoire révèle maintes particularités nouvelles touchant la technique et son aspect antique. La région trévire n'attira pas moins l'attention d'H. Kœthe que les monuments de la ville : *Strassendorf und Kastell bei Jünkerath, Trier. Zeitschr.*, 1936, *Beih.*, p. 50-106 ; — *Ein Treverergrab aus Wincheringen (Saarburg) ; ein Beitrag zur Trevererfrage, ibid.*, 1937, p. 44-64, en collaboration avec son collègue W. Kimmig ; — *Römerzeitliche Grabhügel des Triererlandes und seiner Nachbargebiete*, 1939, p. 113-153 (particulièrement important). H. Kœthe participait largement à la belle activité scientifique du Musée de Trèves.

Il y apportait sa logique intransigeante, qui, de détails bien observés, n'hésitait jamais à conclure, et ne reculait pas devant le danger de heurter l'opinion. C'est ainsi qu'en 1936, un article de lui, dans *Germania*, p. 27-35, bouleversait tout ce que nous croyions savoir des débuts de Trèves. Sur la foi de son nom d'*Augusta*, nous en faisions une fondation d'Auguste ; la régularité de son plan nous semblait la rapprocher des colonies augustéennes de la Narbonnaise ; mais des tessons et une monnaie trouvés à la base des couches romaines de Trèves obligeraient, selon H. Kœthe, à reporter la construction de la ville au temps de Claude ; auparavant, Trèves n'aurait été qu'un camp militaire flanqué d'un sanctuaire et de quelques villages indigènes. L'idée, exposée de façon très séduisante, ne tenait pas assez compte de toutes les données du problème. A cette audace de débutant, le directeur du Musée de Trèves opposa une vive riposte, en faveur de la tradition. Il avait certainement raison. Devant ses objections, H. Kœthe avait repris l'étude de la question, en l'élargissant. Il reconnaissait que c'était bien à Auguste lui-même, et non à Claude, que Trèves devait sa fondation et son nom. Mais que pouvaient être des villes indigènes, comme Trèves, au temps d'Auguste ? Dans les colonies du Midi de la Gaule, devant des amphithéâtres comme ceux de Nîmes et d'Arles, on en vient à se demander si tant de constructions colossales sont toutes du temps d'Auguste. La Gaule se serait trouvée en avance sur Rome. A plus forte raison s'étonnera-t-on qu'à Trèves les constructions de la ville aient tellement précédé celles des camps rhénans qui, jusqu'à Claude et Néron, ne comportèrent que des baraquements (*Trier. Ztsch.*, 1938, p. 185-189, pour l'article de Krüger ; — p. 190-207, *Die Anfänge Triers*, d'H. Kœthe.) Je crois, pour ma part, que même cette position de repli est intenable, et que l'essor architectural a pris en Gaule, sous Auguste, une ampleur qu'il n'a jamais retrouvée plus tard. Mais qui ne voit l'intérêt du problème soulevé par le paradoxe d'H. Kœthe ? A Nîmes, à Arles, à Orange, partout, on s'est étonné que tant de monuments datassent d'Auguste. On en discute encore, et les arguments ne manquent pas en faveur de dates plus tardives. L'exemple même de Trèves pourra montrer combien les questions de pure archéologie — à défaut de textes littéraires ou épigraphiques — demeurent sujettes à caution, et qu'un texte ou un fragment d'inscription valent beaucoup mieux encore qu'un tesson de vase.

Tout ce que faisait H. Kœthe était foncièrement probe et net ; il voyait clairement, et il voyait large. Il connaissait bien l'ensemble de l'archéologie gallo-romaine. Les travaux qu'il avait déjà publiés permettaient d'attendre beaucoup de lui. Sa disparition est une perte pour nos études. A. Grenier.

Mgr MARIUS BESSON (1876-1943).

Mgr Marius-Eugène Besson, né à Turin, le 28 juin 1876, est mort à Lausanne, en 1943. Ancien élève des Universités de Turin et de Lyon, et des Collèges ecclésiastiques de Rome, il était nommé, en 1906, vicaire à La Chaud-de-Fonds. Docteur ès lettres, la même année, il était appelé à la direction du Séminaire diocésain, où il enseigna également l'histoire, avant d'être promu, en 1920, au siège épiscopal de Lausanne et de Genève. Fondateur de la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, Mgr Besson a été l'historien des origines chrétiennes de la Suisse, et un archéologue averti de la période des grandes Invasions.

Principales publications : *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne et Sion*. Fribourg, 1906 ; — *Contribution à l'histoire du diocèse de Lausanne sous la domination franque*, Fribourg, 1908 ; — *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, Fribourg, 1909 ; — *Les antiquités du Valais*, Fribourg, 1910 ; — *Monasterium Acaunense*, Fribourg, 1913 ; — *Mosaïques chrétiennes*, Fribourg, 1921 ; — *Saint Pierre et les origines de la primauté romaine*, Genève, 1929. R. L.

Nouvelles peintures murales primitives en Asie.

Le rétablissement des informations archéologiques permet d'être enfin renseigné sur certaines découvertes d'un vif intérêt, faites pendant la guerre, et qui n'avaient pu être signalées à temps.

Le Département des Antiquités de l'Iraq a communiqué des rapports provisoires sur les découvertes de Sayed Fuad Safar à Tell'Uqair (60 km. au S. de Bagdad). Les fouilles menées au lieu dit Kûta (Tell Ibrahim) avaient été déjà l'objet de comptes rendus plus ou moins sommaires, dans un article des *Illustrated London News*, n° 5438, du 27 juin 1942, et, d'autre part, dans l'*Archiv für Orientforschung*, 14, 1942, p. 223-225. A son tour, le *Jahresbericht* n° 9 de la publication hollandaise « *Ex oriente lux* », 1944, p. 191-192, a mentionné récemment les découvertes, en les accompagnant de quelques reproductions (B. A. Van Proosdij).

Nous pouvons connaître ainsi certaines peintures murales du hall central de Tell'Uqair (Kûta). Un bas de paroi, sur une hauteur d'un mètre environ, conserve la partie inférieure de silhouettes de personnages circulant, les uns à droite, les autres vers la gauche, dans un décor d'édifices, où les dallages et les revêtements pariétaux sont figurés par des ornements losangés. Les peintures d'un autel, à gauche du hall central, mieux conservées, sont plus instructives encore. On voit là une façade de temple ; au-dessus des marches de l'autel, une peinture représente un félin de grande taille allongé à terre ; la robe tachetée indique un léopard. Un autre fauve est représenté ailleurs, assis sur son séant ; les dessins sont assez médiocres, mais la comparaison avec les sculptures animales du grand Autel de l'Héraion de Samos est instructive. On note aussi les restes d'une frise avec le bas d'animaux de sacrifices (bovidés), défilant sur un dallage en losanges, et devant des décors pariétaux de même style géométrique.

Depuis les découvertes de peintures assyriennes, en dernier lieu à Tell Ahmar — où la mission Thureau-Dangin nous avait rendu de grandes compositions murales, déjà célèbres (réceptions princières) — l'attention n'a pas cessé de se reporter vers la peinture primitive d'Asie. La découverte, à Mari, de fresques antérieures aux premiers palais crétois a ouvert des possibilités d'études fort

précieuses (cf. A. Parrot, *Syria*, 18, 1937, p. 325-354, pl. 39, 5, pour la scène d'investiture devant la déesse Ishtar).

D'autre part, les découvertes de Teleilat Ghassūl, en Transjordanie[1], nous rendant « la grande peinture à l'étoile », la « peinture avec personnages », la « peinture à l'oiseau »[2], avaient accru le dossier documentaire. On peut maintenant faire d'utiles comparaisons entre les peintures pariétales réapparues — sur lesquelles on aimerait recevoir de plus exactes informations chronologiques — et les compositions cnossiennes : par exemple, la fresque du Corridor de la Procession, la frise du Caravansérail, etc. Rappelons que le motif du damier[3] apparenté à celui du losange figure dans la fresque des « temples repositories » (*Pal. of Minos*, II, fig. 371).

Il semble bien qu'il faille admettre, au point de départ, certaine influence orientale, qui se serait exercée notamment par l'entremise d'Ougarit (Ras Shamra) et de Chypre[4]. La tradition géométrique apparue dans la céramique de Suse, et que l'on retrouve dans celle de Baghouz, pourrait avoir atteint l'Égée par la côte syrienne. Elle fait partie d'un répertoire primitif, dont nous avons d'autres traces en Iran, et qui remonte jusqu'à l'époque néolithique. A l'âge du Bronze, moyen et récent, ce décor linéaire a influencé à la fois le géométrique d'Asie, et le géométrique grec continental *(HM.)*[5]. Mais on eût pu le rencontrer déjà à Isopata au *MR. II-MR. III*[6]. Il était déjà créto-mycénien[7]. Il ne paraîtrait pas aventureux de lui accorder une origine plutôt asiatique[8] et *architecturale*, désormais : en fonction des peintures pariétales où nous voyons, en Asie, damiers et losanges adaptés à la représentation des dallages et des décors muraux. Encore ne faut-il pas être trop affirmatif.

Ch. P.

Les deux déesses : ivoire archaïque de la Collection Pierpont Morgan au Metropolitan Museum, New-York.

Le Metropolitan Museum de New-York a récemment acquis l'autorisation de présenter dans ses propres collections un important groupe archaïque d'ivoire (fig. 1), composé de deux personnages féminins. Il s'agit de figures d'applique, complètes en elles-mêmes, mais destinées à orner un coffret, car le relief est plat à l'arrière, et il y a sur chacune des silhouettes représentées un trou de fixation, au milieu du corps ou plus bas. Miss G. M. A. Richter, qui a diligemment publié ce menu chef-d'œuvre[9], pense légitimement qu'il s'agissait des ornements d'un

1. A. Mallon, R. Köppel, R. Neuville, *Teleilat Ghassūl*, I, 1934 ; B. Hrozný, *Die älteste Geschichte Vorderasiens u. Indiens*, 1943, fig. 29.
2. A. Mallon, *l. l.*, pl. 56-57.
3. Etudié par B. Schweitzer, *Ath. Mitt.*, 1918 ; cf. p. 131 et 132, n. 1.
4. Pour Chypre, cf. *BCH.*, 1907, p. 230, fig. 7.
5. Furtwaengler-Loeschcke, *Myk. Vasen*, 1886, pl. 24, 183 *a-b* ; et pour un vase *HR.*, I, de Mycènes, *Archaeologia*, 81-82, p. 152, pl. 41.
6. *Prehist. Tombs*, p. 549, fig. 144 ; *Pal. of Minos*, IV, fig. 291 ; *Mon. ant.*, 14, pl. 37, 1.
7. Plus tard, les ornements en damier se retrouvent dans le protogéométrique crétois et dans la céramique philistine ; puis ils reparaîtront, plus tard encore, dans le style géométrique en Grèce.
8. Sir Arthur Evans pensait à une origine égyptienne du motif du damier : *Pal. of Min.*, II, p. 600.
9. *AJA.*, 49, 1945, n° 3, p. 261-269.

coffret, et elle rappelle celui de Cypsélos, à l'Héræon d'Olympie. On sait qu'en 1939, des quantités de figurines d'applique, en ivoire, ont été aussi trouvées à Delphes.

Fig. 1. — L'ivoire Pierpont Morgan.

dans le Trésor de l'Aire : ces pièces doivent avoir appartenu aussi, semble-t-il, à un coffret historié (P. Amandry, *BCH.*, 1939, p. 86 sqq.).

Miss G. M. A. Richter a parfaitement analysé les deux figures, dont une seule est complète, tête comprise. Elle montre ainsi que la frontalité n'était pas complètement respectée dans ces ivoires, à dater selon l'auteur de la publication, du VII^e^ s.

(au plus tard). La femme qui est à droite du groupe (pour le spectateur), tourne la tête vers la gauche. Au moment où elle achève de se dévoiler, déjà toute nue, et rejetant l'*himation* ample qui l'avait cachée précédemment aux regards, on dirait que sa pudeur est alarmée ; elle porte vivement une main entre ses seins (cf. la Dame d'Auxerre, au Louvre), et peut-être suspend-elle son déshabillage ; en tout cas, elle regarde à sa gauche, peut-être avec quelque irritation. Les comparaisons qu'on a faites avec la Cnidienne de Praxitèle étaient donc licites, en principe, d'autant que le sexe est ici brutalement indiqué. — Si la figure était seule, on n'hésiterait guère à suivre Miss G. M. A. Richter dans son exégèse, fondée sur ces comparaisons, et qui aboutit à désigner une déesse-mère, de la nature et de la fécondité : selon l'apparence, Aphrodite.

Mais *il s'agit d'un groupe*, conçu comme *groupe*, car les deux femmes représentées sont au coude à coude, debout *ensemble*, et occupées aux mêmes rites de dévoilement religieux ; l'union des figures frappe à première vue. Or comment se présente la seconde des deux *déesses* (Miss G. A. Richter a eu parfaitement raison de penser qu'à l'époque du groupe, il ne pouvait s'agir de mortelles) ? Que fait-elle ? Elle porte seulement un *péplos*, non décoré, qui marque, vis-à-vis du riche *himation* de la déesse-mère une indication de modestie (âge), et de subordination sociale ou familiale. Les deux mains sont occupées avec la ceinture, chacune tenant une extrémité de l'étoffe ; il est certain que la ceinture va être déliée ; déjà le sein droit apparaît. Nous assistons ainsi à un double déshabillage de déesses, exécuté pour un commun rite. Je dirai tout de suite que ce rite — *qui est ici le fait capital* — me paraît *funéraire*. Précisément, Miss G. M. A. Richter a observé que la déesse *principale*, dont nous avons la tête, a les cheveux dénoués, tombant aux épaules. C'est un usage funéraire, que nous connaissons pour la Déméter du grand relief d'Éleusis (relief F. Lenormant), et ailleurs. Il n'est pas rare que Déméter porte la main ou les mains vers ses seins, dans l'imagerie primitive des terres-cuites[1]. Je crois, pour ma part, qu'il s'agit d'une Démèter, et, en raison de l'intimité du groupe, d'autre part, d'une Démèter associée à sa fille Coré.

Miss G. M. A. Richter a proposé Aphrodite *et Peithô*. Peithô a bien pu être associée avec Aphrodite, et dès le VII^e^ s., encore que nous n'en ayons pas la preuve absolue, la première représentation *(picturale)* étant pour elle, ainsi que la publication de l'*AJA*. le relève, un *skyphos* de Boston, du début du V^e^ s. — Un passage de Pausanias (I, 22, 8) ferait remonter au temps du synœcisme de Thésée l'association de Peithô avec l'Aphrodite Pandémos ; il y aurait eu à Athènes, à cette époque, des *xoana* de ces déesses, perdus au temps de la *Périégèse*. Soit[2], mais Peithô n'a eu, près d'Aphrodite, qu'un rôle de persuasion, allégorique et secondaire ; et nous n'avons nulle attestation que son culte ait comporté aussi le dévoilement sexuel. Pindare (*Pyth.*, 9, 39), peut dire qu'elle « tient les clés de la chapelle de l'amour » ; elle n'est pas du moins, elle-même, une déesse proprement dite de la fécondité, et il n'y a aucune occasion, dans le peu que nous savons de sa vie légendaire, qui l'ait autorisée au dévoilement, près de sa patronne.

L'époque du groupe est le VII^e^ s. (troisième quart) au plus tard, et les comparai-

1. Le geste d'Aphrodite est plutôt le geste « pudique » que l'on sait.
2. Miss G. M. A. Richter, p. 267, n. 8, montre d'ailleurs elle-même par un autre texte que Pausanias a pu exagérer. Ce texte nomme Solon à la place de Thésée.

sans les plus sûres s'établissent avec des documents crétois[1] ; outre la statue d'Auxerre, on songera ici aux groupes de « Deux-déesses », que M. P. Demargne a commentés, et dont il reprend l'étude en sa thèse récente, *La Crète dédalique*, 1946. Ces groupes jumelés montrent la même union spirituelle et matérielle que les ivoires Pierpont-Morgan. Un des Létoïdes du Delphinion de Dréros, anatomiquement, est construit avec autant d'arbitraire que la déesse nue de l'ivoire de New-York, les hanches dépassant le bassin (*BCH.*, 60, 1936, p. 485, pl. 43). Bien qu'on ne sache rien au juste de la provenance des ivoires Pierpont-Morgan, une origine crétoise est possible, sinon probable. Or, on sait aujourd'hui que la Crète dédalique et post-dédalique a figuré les « Deux déesses », futures Éleusiniennes ; qu'elle les ait représentées en « paire » divine (terres-cuites), ou, selon l'ivoire du sanctuaire de Mycènes, trouvé en 1939, déjà avec le *divine child*.

Dans la Passion des deux déesses, il y a tous les motifs qui justifient le double dévoilement simultané. On descendait nu aux enfers, dans l'Orient déjà, où Ishtar doit abandonner, porte à porte, toute sa parure et sa vêture. Il est possible que Démèter et Coré soient allées ensemble chez les morts, si le Mythe de la *Démèter Katagousa*, difficile à éliminer, a eu, comme je le crois volontiers, dans l'instruction secrète des mystes, un rôle peu à peu oublié. En Égypte, d'autre part, les dieux qui se dévêtent en commun le font pour des cérémonies funèbres (J. Sainte Fare Garnot, *L'hommage aux dieux dans l'Ancien Empire égyptien*, 1946 : cf. un texte des Pyramides : « Pepi que voici a trouvé les dieux dans l'attente... ; alors, ils ont jeté par terre leurs sandales blanches ; ils ont dépouillé leurs étoffes à quatre fils » ; etc.). Ajoutons enfin ici que le culte de la grande mère crétoise, préfiguration de la Démèter hellénique, amante de Jasion en Crète, devait comporter des cérémonies de dévoilement (P. Demargne, *Mél. Glotz*, I, p. 305 sqq.), traditionnelles, avec des rites de processions. Ch. P.

Deux sages rivaux de la Grèce : Chilon et Solon.

Tenant de façon méritoire en pleine guerre une promesse faite il y a dix ans, M. Fr. Ollier a réussi à publier, en 1943, le second tome de ses intéressantes études sur le *Mirage spartiate*[2]. Il y étudie les Cyniques ; il y reprend la série des apophtegmes lacédémoniens, les traités perdus, les historiens rhéteurs et moralistes, etc. Au ch. IV, il examine l'attitude du stoïcisme envers Sparte et sa légende, les révolutions d'Agis IV et de Cléomène III. Les deux derniers exposés sont consacrés à Polybe et à Plutarque[3]. Ainsi se clôt une vaste enquête sur l'idéalisation de Sparte dans l'Antiquité, enquête surtout menée ici, il est vrai, à travers la littérature, la part archéologique étant assez réduite — un peu trop — d'un bout à l'autre[4].

On peut croire qu'il n'eût pas été inutile de faire intervenir parfois la documentation figurée, en regardant, p. ex., les revers peints de certaine coupe d'Oltos à

1. Jenkin, *Dœdalica*, pl. v-vi.
2. Paris, Les Belles-Lettres, 220 p. *(Annales de l'Université de Lyon)* ; le 1er vol. avait paru en 1933 (thèse).
3. Un index des deux volumes eût été bien utile.
4. Sauf cependant les quelques indications du ch. I ; cf. P. Roussel, *Sparte*, p. 11 sqq.

Londres (B. Mus., E. 19)[1], plusieurs fois reproduite. Elle porte les noms de Chilon et de Solon notamment, et nul ne croira avec Leonard (*P. W.*, *RE.*, III, A, 979), que ces noms n'aient « aucune signification »[2]. Tout n'est pas dit, du moins, sur la manière dont ils ont été *entremêlés* : à mon avis, non pas involontairement ou par simple négligence. Comme l'a bien vu K. Schefold, le peintre a voulu provoquer un vif contraste entre les jeunes gens, dansants et joyeux, et la festivité des sages, relative et appesantie. Le parallèle graphique relève de cette opposition, souvent caustique, qui existait en Grèce entre les classes d'âge. Le regretté P. Roussel l'avait récemment étudiée avec perspicacité, d'après les textes, dans un mémoire qui n'a pas, lui non plus, malheureusement, fait appel aux documents archéologiques[3].

Sur la coupe d'Oltos, on n'est pas embarrassé pour reconnaître le principal sage de Sparte, et celui d'Athènes, en « pendants » symétriques, de chaque côté du vieux chanteur lyrique Xanthos, qui représente peut-être ici, entre les sujets d'élite des capitales de la Grèce, la sagesse poétique d'Anatolie. C'est lui qui est figuré au centre avec la lyre. Solon marche vers lui de la droite, les genoux un peu fléchissants. A gauche, comment ne pas identifier, malgré la brisure fâcheuse du vase, un Chilon, jadis hirsute, brandissant le célèbre bâton noueux des philosophes laconiens ? Un peintre d'Attique a poussé le portrait à la caricature. On sait quelle était à Sparte la vénération accordée à Chilon[4]. Un relief a montré[5] qu'on l'associait aux honneurs rendus aux dieux d'en bas ; comme sur l'ex-voto de Chrysapha, à Berlin, il était représenté personnellement en prière devant ces maîtres des Ombres, invoquant leur science avant de légiférer : une inscription l'atteste.

Si les noms des personnages ont été « rebrassés », dirait-on — d'un revers à l'autre de la coupe, et des trois jeunes aux trois vieux —, dira-t-on, comme on le répète (*sic*, encore, K. Schefold), que c'est là hasard et négligence ? Je n'en crois rien. Le peintre a donné ainsi un spirituel avertissement, ironique, aux amateurs de disputes sur les classes d'âge ; et le « Place aux vieux ! » de Paul Valéry répondrait à son intention. Ici, on voit que c'est Chilon qui a l'air de s'appeler *Molpis*, le Danseur, et près du vétuste et légendaire Xanthos, est l'inscription Thalinos (Thal(l)inos, diminutif familier de Thallos, semble-t-il : « *jeune* branche »[6].

Les noms de Chilon et de Solon sont inscrits à dessein auprès de personnages de la troupe nue, adolescente, qui festoie et agite avec ardeur ses bâtons, ou ses manteaux. Tout passe, veut-on nous faire entendre ; les jeunes gens dont les noms célèbrent la joie de vivre, Nikôn, le vainqueur, Thal(l)inos, la « jeune branche », ou Molpis, le Danseur agile, deviendront à leur tour des Chilons et des Solons, quand l'âge les aura appesantis sans remède.

Le document est non moins intéressant, pour le parallèle, certainement « popu-

---

1. F. D. Beazley, *Attische Vasen*, 16, 57 ; Caskey-Beazley, *Attic Vase paintings*, 36 ; K. Schefold, *Die Bildnisse der antiken Dichter, Redner u. Denker*, 1943, p. 52-53 (1-2) et p. 203.

2. *Contra*, J. D. Beazley, *l. l.*

3. *Etude sur le principe de l'ancienneté dans le monde hellénique, du V^e s. av. J.-C. à l'ép. romaine ; Mém. Acad. Inscr. et B.-Lettres*, XLIII, 2^e partie, 1942, p. 123 sqq.

4. A. J. B. Wace, *Arch. Ephem.*, 1937-1938, p. 217-220.

5. *REG.*, 52, 1939, p. 102. Sur l'interprétation de ce relief, je ne suis pas d'accord avec K. Schefold, qui croit que le sage était le personnage masculin assis.

6. Le nom Xanthos est à l'arrière du personnage couronné d'olivier qui représente, au vrai, Solon d'Athènes.

laire », qu'il a voulu établir entre la sagesse athénienne et la sagesse laconienne. Comme il est daté des environs de 510 av. J.-C., il n'est pas sans intérêt historique, puisqu'il correspond à peu près au temps où Cléoménès de Sparte allait pouvoir occuper l'acropole des Pisistratides, au nom des Doriens et de leurs alliés « laconomanes »[1]. — Cela pouvait intéresser l'histoire du *mirage spartiate*.

Quoi qu'on veuille parfois, l'étude de la céramique grecque n'est pas apte seulement à nous éclairer, gravement, sur l'angoissante question de savoir si le philtre vénéneux qui trempa la tunique de Nessus était fait du sang ou du sperme du Centaure ; d'autres débats paraissent utiles[2]. Ch. P.

L'Ilioupersis du Parthénon.

Se tenant près des enseignements de l'école archéologique lyonnaise (cf. la n. 1, p. 104 de l'étude), Mlle Suzanne Ras se range malheureusement parmi ceux aux yeux de qui la suite des métopes Nord du Parthénon ne devrait jamais avoir eu ni queue ni tête (*REG.*, 57, 1944, distribué en octobre 1946 : p. 87-105).

On est fâché de devoir signaler les insuffisances ou les erreurs d'un travail où la discussion est courtoise, et qui a trouvé accès dans une revue estimée.

Mais voyons les résultats : il faut lire d'Est en Ouest, bien entendu, comme sur un livre : numérotation « traditionnelle » (p. 89). D'Est en Ouest, Hélios se lève et les Grecs débarquent (en pleine nuit) *au retour de Ténédos ;* devenus soldats, deux d'entre eux s'arment et s'élancent individuellement vers Troie, tout en s'attendant l'un l'autre (p. 90) : transformation du Grec « de matelot *(sic)*, en soldat » (p. 92). Pour rejoindre le Cheval de Troie, les chevaux eux-mêmes se « préparent » (p. 92, métope dite A, par Praschniker, qui devient la quatrième à partir de l'Est). La métope dite de la Revendication d'Aithra représente une grosse « Polyxène » qui « freine la marche de l'homme » (Acamas) chargé déjà de l'emmener (p. 95). Sans doute l'imposante matrone de la métope n'est-elle pas pressée d'aller s'embarquer, avant la fin de la guerre de Troie, sur les vaisseaux qui viennent d'arriver de Ténédos. — Épisode Ménélas-Hélène : « rien à dire » (p. 95). Il est orienté dans la « direction générale » : c'est donc loin en tête de ses guerriers, encore sur la plage, que le bouillant Ménélas va s'empresser d'abord à récupérer sa femme volage : c'est d'un chef. — Énée est encore plus en avance sur l'évènement, car, bien renseigné par ses services, au sujet du débarquement qui vient d'avoir lieu à l'Est de la frise, il s'échappe bravement, suivant de près la lune qui descend, et donc au petit jour. Cela le dispense « de se heurter aux ennemis » (p. 96). Aphrodite, qui en a fini, à côté, avec les petits tracas d'Hélène, l'assiste.

Restent les dieux de l'Ouest et de l'Olympe, qui n'ont plus rien à faire, comme on voit trop, puisque tout est réglé. Donc : « Il faut revenir au thème, courant dans les frises, des dieux spectateurs des événements humains » (p. 97). S'ils considèrent les dits événements après leur fin, « c'est évidemment pour ne pas rompre le développement continu des épisodes ».

---

1. Hérodote, V, 72 : *REG.*, 43, 1930, p. 262 sqq. (le présage de Cléoménès : 507 av. J.-C.).

2. Nous manquons toujours d'une *Iconographie des sept sages*, sujet que j'avais proposé en vain, dès 1937, à quelques chercheurs ; l'étude montrerait curieusement, et la destinée des portraits des sages, tant littéraires que plastiques ou graphiques, et les rivalités des villes antiques autour du choix des élus. Espérons que le sujet trouvera preneur. — Il aboutit jusqu'à Ostie, on sait où (*RA.*, 1938, II, p. 252).

Il y aurait évidemment beaucoup à dire sur le développement « continu » des épisodes, selon la manière où Mlle Suzanne Ras le conçoit ; d'une façon très personnelle, à coup sûr, puisqu'elle paraît ignorer tous les récents travaux publiés sur la question hors de France : par B. Schweitzer, par Gorham Phillips Stevens, par A. B. Cook, notamment ; puis qu'elle traite même par prétérition les recherches bien plus anciennes de Fr. Studniczka (1912), où elle eût trouvé un aliment suspect pour certaines de ses démonstrations.

A la fin, elle nous donne son avis, à son tour, sur la Lesché delphique. C'était, en plein sanctuaire apollinien, un « édifice privé » (p. 105), où l'on respirait une « atmosphère dorienne » (p. 104). Pour la source de telles inspirations, cf. *REG.*, 51, 1938, p. 53-59. Phidias ne doit rien, bien entendu, à Polygnote[1].

Ayant eu l'occasion de revenir moi-même dès 1943-1944, sur les récentes conclusions de M. B. Schweitzer au sujet de la frise Nord du Parthénon[2], j'avais présenté certaines vues — très différentes — sur l'*Ilioupersis* de Phidias. Je m'excuse d'y rester attaché, et de risquer de faire preuve ainsi d'obstination dans l'erreur, et d' « idées préconçues » (p. 89).

Je voudrais seulement assurer ici Mlle Suzanne Ras que je ne suis pas du tout impressionné par l'argument, d'une « importance majeure », qu'elle a cru pouvoir relever et présenter à la p. 90. — Comme je pense que les artistes grecs sculptaient d'abord les frises de leurs temples pour l'édification des fidèles, et non pour fournir des mémoires aux étudiants d'archéologie de nos Universités, je n'ai jamais été surpris de remarquer que les figures du *triglyphon* Nord du Parthénon pouvaient être, en majeure partie[3], orientées « à droite », c'est-à-dire vers l'Ouest. C'est le seul moyen qu'elles avaient de ne pas tourner le dos au spectateur antique, qui ne pouvait, dans l'Acropole, aborder le Parthénon que par l'Ouest. Si je me trompe aussi sur le sens de cet itinéraire[4], je serai sans doute en bonne compagnie.

Ch. P.

La Pinacothèque de Colotès à Délos.

L'état d'indigence où se trouve notre documentation artistique et épigraphique sur la peinture des Anciens, fait qu'on accueillera avec grand intérêt les observations consignées par M. R. Vallois dans sa thèse magistrale sur *L'Architecture hellénique et hellénistique à Délos*, 1944, p. 58 sqq., p. 424, au sujet d'un édifice délien appelé à l'époque de l'Indépendance — entre 314 et 166 av. J.-C., Γραφαὶ Κωλώτου. Le bâtiment en question, créé au début du IVe s., contenait des peintures, ainsi que son nom l'atteste, et il n'est guère douteux qu'il s'agisse notamment de celles de Colotès de Téos, peintre du début du IVe s., qui avait rivalisé avec un autre Ionien, Timanthès de Cythnos, dans un concours d'art dont le sujet était le *Sacrifice d'Iphigénie* (*Rec. Milliet*, p. 244, n° 305 sqq., pour Timanthès)[5].

---

1. C'est là une question que je reprendrai bientôt, pour des conclusions opposées. Cf. déjà K. Lehmann-Hartleben, *Hesperia*, 12, 1943, p. 115 sqq., sur l'influence décisive, en pays *ionien*, des peintures de la Lesché.
2. *REA.*, 47, 1945, p. 177-213 (mon article est antérieur à février 1944).
3. En majeure partie seulement, car Phidias a mêlé fort habilement les sens des silhouettes, pour éviter toute monotonie.
4. Mlle Suzanne Ras écrit : « C'est à la certitude de sens du mouvement que l'on demanderait la solution du problème » (p. 90).
5. On corrigera ce qui avait été dit à tort, *La Sculpt. grecque. Période classique*,

Notre information repose sur les lambeaux de quelques inventaires de l'Intendance sacrée, que M. R. Vallois a transcrits et diligemment amendés : *Inscr. Délos*, 1412, *c*, l. 5-8 ; et *e*, l. 7-10 (partie perdue), l. 11-13 ; 1414, *b*, I, l. 3-36, et *c* ; 1426, *a*, l. 21-32[1]. Les Γραφαί renfermaient divers tableaux, certains protégés par des volets[2], et peut-être quelques armes. La situation des peintures est souvent indiquée : « à droite contre le mur » ; « contre le mur opposé » ; « contre la colonne de gauche », « contre la colonne de droite », « contre le mur de... » Il en résulte que certaines peintures, au moins, n'étaient pas murales ; mais il s'agissait, comme nous dirions, de peintures « de chevalet », au moins pour celles accrochées aux colonnes, peut-on croire. M. R. Vallois suppose un édifice barlong divisé par deux colonnes, l'une à gauche, l'autre à droite, et il a pensé depuis 1929 (*BCH.*, 53, p. 305-306) à l'édifice Nord, un peu plus récent que le Temple des Athéniens (cf. *Expl. Délos*, V, p. 56-60), et sans doute construit pendant les temps où Délos avait été libérée de l'emprise athénienne : entre 402 et 394, par conséquent. On remarquera la ressemblance du plan ainsi suggéré avec celui de la *Lesché* des Cnidiens à Delphes[3].

Les Γραφαί Κωλώτου, d'après leur nom, étaient une Pinacothèque spécialement consacrée à Colotès, mais non pas exclusivement ; on voit en effet qu'elle contenait aussi au moins une peinture de Parrhasios (ci-après).

Est-ce beaucoup s'aventurer que de penser que la principale œuvre de Colotès, à Délos, mentionnée en tête de l'inventaire (*Inscr. Dél.*, 1426, A, I, l. 21-32), avait rapport avec le tableau du célèbre concours, le Sacrifice d'Iphigénie ? Ce grand sujet pré-« troyen », si pathétique, illustrant à la fois la puissance et la bonté d'Artémis, eût-il eu sa place ailleurs mieux que dans l'île des Létoïdes ?

Le texte dit :

'Εν τῶι οἴκωι ἐν ὧι α]ἱ γραφαί· δεξιᾶς τὸμ μέγαν πρὸς τῶι τοίχωι γραφὴν Κωλώτου ἐ]ντελῆ... etc.

Cette grande peinture placée à droite de l'entrée était évidemment considérée comme chef-d'œuvre de l'artiste (*sic*, R. Vallois, p. 61, n. 5) ; sur le mur en face, exposé sans volets, il y avait un autre « grand » tableau, appareillé, de Colotès aussi, semble-t-il, et qui rappelle ainsi le système des *paires* de sujets, employé déjà par Polygnote de Thasos, dans la Pinacothèque de l'Acropole (Ch. Picard, *L'Acropole, L'Entrée*, 1929). C'était un tableau à l'encaustique (ἔγκαυμα) offert par un Délien du commencement du IIIe s., Κριτόδημος Πρεπεφύλου. — Un autre tableau sans volet avait été donné par un mécène dont nous n'avons plus que le patronyme : ... ας τοῦ 'Ορθοκλέου(ς). Au-dessus était accrochée une peinture offerte

---

II, 2, p. 928, sur l'attribution possible à Colotès, toreute et collaborateur de Phidias, de l'Iphigénie immolée ; les textes allégués se rapportent à Colotès de Téos.

1. Pour 1412, cf. R. Vallois, *l. l.*, p. 424 ; pour 1414, *b*, I, l. 3-11 ; cf. p. 60 ; *ibid.*, pour 1426, A, I, l. 21-32.

2. Cf. déjà R. Vallois, *Mél. Holleaux*, 1913, p. 289 sqq.

3. Délos avait d'autres collections de peinture ; cf. R. Vallois, *l. l.*, p. 58 sqq., p. ex. pour l'Οἶκος ὁ πρὸς τῶι 'Εκκλησιαστηρίωι, dit aussi Οἶκος οὗ ἡ γραφὴ ἡ 'Αρσινόης. La collection avait été formée au plus tôt au IIIe s. (Ire moitié), les pièces principales ayant été offertes par Ptolémée, fils de Lysimaque (portrait en bronze d'Arsinoé, un *agalma* de bronze et deux portraits peints). — Sur Ptolémée, *REG.*, 1939, p. 504. Les collections de peinture étaient augmentées, à l'occasion, par des dons, dont certains sont nommément connus (R. Vallois, *l. l.*, p. 60).

précisément par un Téien, un compatriote de Colotès, peut-on croire : Chérémon[1].

La collection comprenait des portraits peints, l'un dit petit, offert par Timoclès de Neapolis, un autre spécifié comme portrait de femme, et don d'une certaine Philouménè. Il y avait eu peut-être un donateur délien[2]. En bas, l'inventaire cite un tableau de Parrhasios, *avec des volets sur lesquels on lisait une inscription*, 1426, I. 32-32 : ἄλλον ἐν τῶι κάτω στί[χωι ἔχοντα θύρας γεγ]ραμμέ[ν]ας καὶ γρα φὴν Παρρασ ί ου.

Ainsi Colotès et Parrhasios, Ioniens de race, « exposaient » ensemble. M. R. Vallois a raison d'indiquer que Parrhasios avait profité du temps de 402-394, pendant lequel Délos, protégée par Sparte, put nouer des relations avec Éphèse.

Les textes des *Inscr. Délos*, 1412, *e*, I. 11-13, et 1414, *b*, I, l. 13-17 donnent encore quelques autres informations, notamment (1414, l. 15), sur un Prométhée (de Colotès, peut-être) : il s'agit d'un tableau ἔ]χοντα γραφὴ[ν] | [Προ]μηθέα ἀνεπίγραφ[ον. Même s'il s'agit d'un [Épi]mètheus —, ce que les Déliens ne savaient pas plus que nous, faute d'inscription — il est intéressant de noter, une fois de plus, le choix d'un sujet tragique, peut-être au compte de Colotès (?).

Ch. P.

Au théâtre gréco-romain d'Orange

La scène du théâtre romain d'Orange, lors de son dégagement par Caristie, n'avait pu être fouillée, par suite de l'existence d'une nappe d'eau souterraine. Elle a été l'objet, en 1931, d'importants travaux, dont M. Jules Formigé a exposé les principaux résultats, dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1942, p. 45-50, 172-180 ; le rapport concerne les découvertes faites sur la décoration du corps central de la *frons scaenae* et l'ordonnance du portique extérieur.

Certaines maladresses dans l'exécution, autant que la marque *C. I. S. (Colonia Julia Secundanorum)*, ne laissent aucun doute sur la part prise par les vétérans de la IIe légion dans la construction du gros œuvre de la scène. Il en est autrement de la décoration, dont les marbres ont été apportés directement de la carrière et de l'atelier, prêts à être posés. Avec les fragments de ces placages, on recueillit de nombreux morceaux de sculptures, qui, patiemment réunis et assemblés, ont permis de rétablir les grandes lignes du décor de la Porte royale : au-dessus du chambranle, courait une frise, haute de 0 m., 78, dont l'emplacement est délimité par les trous de scellement. Elle était ornée de figures féminines, vêtues d'une tunique longue, sans manches, l'une d'elles tenant dans la main gauche un bouclier d'Amazone. Au même ensemble appartient la partie inférieure du corps d'un jeune dieu ou héros, aux chevilles duquel sont attachées de petites ailes[3]. De part et d'autre

---

1. 1426, *a*, I, l. 26-27 : Χαιρήμονος Τη][ῖου] plutôt que Τη[νίου], peut-on croire.

2. Cf. toutefois, R. Vallois, p. 424, qui proposerait sous réserves : [ἄγαλμα Ἀπόλλωνος Δη]λίου, le sujet du tableau remplaçant la dédicace absente.

3. M. Ch. Picard, en collaboration avec M. J. Formigé, reprendra prochainement l'étude de ces frises, pour proposer une explication nouvelle et une datation. [Il reconnaît le personnage principal, aux ailes-talonnières, pour un Persée, plutôt que pour un Hermès messager, auquel on aurait pu penser aussi, d'abord à cause de la présence des Silènes, personnages dont les fragments ont été retrouvés en nombre. — Ce qui détermine, à Orange, en faveur d'une légende de Persée, c'est surtout la présence de la figure féminine au bouclier d'Amazone ; elle doit être

de la porte, des niches à sommet arrondi abritaient des statues. Les restes d'une Vénus, tête et torse, ont été retrouvés au pied de la niche, placée à droite de la porte. Un entablement sur quatre grandes colonnes cannelées, en marbre blanc, flanque la Porte Royale, en avant de quatre pilastres. A une hauteur de 8 m. 90, l'ensemble comporte une architrave, puis une frise décorée de bas-reliefs, représentant des Centaures, barbus ou imberbes, porteurs de divers attributs : bouc, chevreau, lièvre, branche de pin, trident, etc. D'autres fragments montrent les restes d'une Centauresse arrangeant sa draperie[1]. Au-dessus de la corniche du grand ordre, un large espace rectangulaire, limité à sa partie haute par un bandeau, était ménagé pour l'inscription dédicatoire, dont on ne possède plus que quelques lettres. Surmontant la dédicace du théâtre, une vaste niche centrale, décorée au pourtour de colonnettes, peut-être torses, soutenant une coupole disparue, abritait un ensemble sculptural. A l'entrée, se dressait une colonne plus grande ; un fronton coupé couronnait l'édicule, enveloppé par un grand arc en charpente peinte, lancé d'un contrefort à l'autre et sur lequel portait la toiture. Deux autres petites niches, au-dessus de l'avant-corps central, étaient destinées à recevoir les treuils de la machinerie.

Au pied du mur de la scène, gisaient les morceaux d'une grande statue impériale, qui a pu être reconstituée par les soins éclairés de M. J. Formigé. Elle représente l'empereur Auguste, debout, le bâton de commandement dans la main gauche, le torse recouvert d'une cuirasse à épaulières, dont la partie antérieure est décorée de deux griffons affrontés, et terminée dans le bas par un double lambrequin arrondi et des franges. Un manteau, fixé sur l'épaule droite par une fibule ronde, part d'une épaule à l'autre et retombe en arrière, dégageant l'épaule droite, mais recouvrant la gauche. Les pieds étaient chaussés de brodequins, ornés d'une tête de félin. Le pied droit est légèrement levé, la jambe gauche repliée et un peu en retrait ; le genou, porté en avant, s'adosse aux restes d'un motif presque entièrement disparu, dans lequel on distingue cependant les restes d'une étoffe formant des plis obliques, ce qui semble bien correspondre à la cuisse, recouverte de braies, d'un second personnage, agenouillé à droite de l'empereur.

La hauteur de la statue est de 3 m. 55. Le piédestal a disparu, mais sa trace est conservée sur deux assises de hauteur dans la niche. Il avait la forme d'un rectangle allongé, dont le grand côté fait face à la *cavea*. La tête de l'empereur manque.

M. J. Formigé a proposé de reconnaître, dans les deux effigies qu'il supposerait dressées près d'Auguste, les images de Caius et Lucius César. Si la constatation d'arrachements sous le bras droit de l'empereur et près de la jambe droite, ainsi que le fragment de cuisse, couverte de braies, confirment la présence d'un second personnage, le caractère même du morceau s'oppose à cette identification. De même que sur la statue impériale du théâtre de Pola (von Bienkowski, *Wiener*

---

interprétée comme une Ménade, les Ménades ayant assumé le rôle d'Amazones, lorsque Persée, à Argos, attaqua le thiase et Dionysos lui-même ; les figures animées, apeurées, des Silènes conviennent, d'autre part, à cette mêlée mythique plutôt qu'à la scène, plus tranquille, du transfert à Nysa de Dionysos enfant. L'épisode d'Argos, extrait de la suite des guerres de religion dionysiaques, n'a été, semble-t-il, que rarement représenté. Il décorait toutefois l'épaule d'un vase de l'Italie méridionale (Ceglie di Bari), publié ici même par M. P. Wuilleumier (*Rev. arch.*, 1933, II, p. 3-30). — Ch. P.]

1. Des moulages de cette frise existent au Musée des Antiquités nationales. L'étude en sera reprise aussi par MM. Ch. Picard et J. Formigé.

Studien, XXXIV, 1912, p. 272-281 ; cf. Salomon Reinach, *Rev. arch.*, 1913, I, p. 107-108, fig.), il faut reconnaître, dans le second personnage, un prisonnier barbare, agenouillé à la droite d'Auguste. Il ne serait pas impossible que le Barbare ait été adossé à un motif disparu, dont on pourrait repérer les traces, d'après l'arrachement circulaire, aux lèvres accentuées, qui apparaît en arrière du coude de la statue impériale.

Une rampe en pente douce, partant de la grande salle, située à l'Est du théâtre *(basilica)*, et descendant jusque sous la scène, permettait d'amener les décors ou les objets lourds sous la scène.

En arrière du grand mur du *postscænium*, s'étendaient des portiques, larges de 7 à 8 mètres, servant à la fois de promenoirs et de foyer. Ils étaient constitués par des piliers isolés portant des charpentes, éléments fragiles qui ont disparu. Alors qu'aux théâtres de Fréjus et d'Arles, seul subsiste le plan de cette partie du monument, à Orange, il est possible d'étudier la disposition des gros murs portant les entailles de la charpente, sur une longueur de 103 mètres. A leur base, on voit encore les extrémités des plaques de revêtement en marbre. Ils étaient décorés, dans les parties hautes, de peintures et d'appliques de bronze. La colonnade, en granit gris, qui se dressait en avant, était couronnée d'un attique, dont un motif plus important marquait le centre. La charpente de la toiture était lambrissée et peinte, le sol dallé de marbre ou de mosaïque. R. L.

A Saint-Bertrand-de-Comminges.

Deux rapports, publiés par la Commission des fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges, font connaître les résultats obtenus dans les campagnes de 1933 à 1938, menées au Forum et dans les quartiers de la ville basse qui l'entourent (*Rapport sur les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges (Lugdunum Convenarum), de* 1933 *à* 1938, dans *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, XX, 1943, p. 205-246 ; XXI, 1945, p. 17-87).

L'angle septentrional du Forum est occupé par un grand établissement thermal public, dont les constructions se poursuivent sous la route de Saint-Bertrand-de-Comminges à Valcabrère, et même au delà. Les bâtiments avaient été élevés sur les substructions de thermes, contemporains du principat d'Auguste, construits en même temps que le temple et le péribole du Forum. Ce premier ensemble, détruit vraisemblablement pendant la période troublée qui suivit la chute de la dynastie julio-claudienne, fut recouvert par une couche et un sol de remblayage, correspondant aux dernières années du I^er^ siècle de notre ère. Les bains mis au jour appartiennent à l'époque des grands travaux de restauration entrepris au Forum, au début du règne de Trajan. L'édifice, endommagé lors des troubles et des invasions de la fin du III^e^ siècle, fut restauré au temps de Constantin. En 410, l'invasion des Vandales a ruiné le temple et les bains, déjà abandonnés depuis le règne de Théodose.

Le grand intérêt de ces recherches est d'avoir permis de préciser le lien de dépendance qui existe entre les thermes et le péribole du temple, prolongement des portiques du Forum, dont il est séparé, au Sud-Est, par un mur de clôture mitoyen. Les constructions se rattachent au Sud-Ouest, et sans solution de continuité, au mur limitant au Nord-Est le péribole. On est ainsi en présence d'un grand ensemble monumental, de même appareil et de même époque, comprenant Forum, temple, thermes et même théâtre. De semblables dispositions ont été retrouvées

à Lyon, près de l'autel du Confluent, à Saint-Merd-les-Oussines, et cette découverte viendrait à l'appui de l'hypothèse qui incline à reconnaître, dans un tel ensemble, le sanctuaire fédéral des tribus aquitaines, entre Garonne et Pyrénées.

Au Nord-Est de cet édifice, au quartier dit « Les Vignettes », sous les ruines d'*insulae* occupées par des habitations particulières, on a retrouvé les vestiges des plus anciennes constructions, maisons de bois ou de pisé. Il ne subsiste plus que quelques galets des fondations, des traces de bois calcinés ; mais elles sont datées par des tessons de poteries pseudo-campaniennes indigènes, de céramiques italo-grecques, de vases à vernis noir des IIe-Ier siècles av. J.-C., et par des fibules de La Tène II et III. Ces restes correspondent aux premiers temps de la cité romaine (72 av. J.-C.). A l'époque des Antonins, le quartier est occupé par des *insulae*, dont cinq ont été reconnues, en bordure du *decumanus* I, desservies par des rues se coupant à angle droit. L'*insula* n° 2 est entièrement recouverte par de grands bains publics, dits Thermes du Nord, dont le vestibule, la cour et les portiques de façade s'étendent en bordure du *kardo* I. L'ensemble des bâtiments, y compris leurs prolongements qui restent à découvrir au Sud-Ouest, forme un rectangle de 66 m. de long sur 54 de large. L'établissement comprenait deux parties : au Nord-Est, le *caldarium*, le *laconicum*, le *tepidarium*, le *frigidarium* et leurs annexes ; au Sud-Ouest, la grande piscine, le promenoir qui l'entoure et les dépendances. L'édifice, contemporain de la période des Antonins, repose sur les ruines du début de l'Empire. Agrandis et embellis, peut-être même en partie reconstruits au début du IIIe siècle, à la suite d'un incendie (?), les thermes furent restaurés sous le règne de Constantin, pour disparaître au Ve siècle avec l'invasion des Vandales.

A l'extrémité opposée de la ville basse, au Nord et à l'Est de la basilique chrétienne, des sondages ont révélé l'existence de quartiers d'habitation, et au Nord-Ouest, le soubassement de la colonnade d'un important monument. Dans la ville haute, au jardin des Olivétains (ancien évêché médiéval), une piscine, revêtue de marbre, appartient à un grand édifice ; sous la nouvelle salle du musée, s'étend la crypte d'une église mérovingienne. A Bazeret, autour du sanctuaire, on a reconnu les vestiges d'une petite agglomération gallo-romaine.

Les fouilles du quartier des Vignettes ont apporté de précieux renseignements sur les époques de construction des habitations et l'établissement de l'assiette de la cité gallo-romaine. Ces indications confirment d'ailleurs les enseignements donnés par les fouilles du Forum. Un premier établissement est contemporain de l'organisation de la cité romaine des *Convenae*, en 72 avant notre ère. Au temps d'Auguste, époque de la construction du premier Forum, la ville romaine se dessine et reçoit ses premiers embellissements. Le début du IIe siècle marque une période particulièrement intense de travaux : réfection du Forum et des portiques, des thermes, construction des thermes du Nord et de nombreuses habitations. A la suite d'événements, encore peu connus, dans la première moitié du IIIe siècle, la ville basse, ravagée, est abandonnée pendant quelques années. A la fin du siècle et au début du IVe, on constate un nouvel effort d'urbanisme. La ville basse est rebâtie, et c'est à cette époque que doivent se placer les substructions les plus récentes. En 409, *Ludgunum Convenarum* est détruite par les Vandales. Le site ne fut cependant pas complètement déserté : des églises et des monastères furent restaurés après la tourmente, mais des cimetières occupent certains points de la cité.

R. L.

Dioscures et Alces.

La *Trierer Zeitschrift*, 16-17, 1941-1942, p. 1-66, apporte la suite de l'article de M. E. Krüger, *Die gallischen und germanischen Dioskuren. Die Martes Divanno und Dinomogetimaros und die Alces* (voir : *Rev. archéol.*, 1945, I, p. 160). Il est regrettable qu'un mémoire, qui réunit un tel ensemble de documents, soit entièrement faussé par un désagréable chauvinisme et relève d'une doctrine où les idées de nationalité, arbitrairement introduites dans la protohistoire, laissent craindre quelque absence de sens historique. Il est inexact de poser en principe que le culte des Dioscures, dans le Nord et l'Est de la Gaule, représente des influences germaniques. Si le caractère des Alces est incontestablement germanique, les Dioscures ont été amenés au delà du Rhin par les Celtes, et s'il est nécessaire de rechercher des rapports avec l'extérieur, c'est vers le monde gréco-romain qu'il faut regarder. Ce qu'il y a dans cette histoire, non pas de germanique, mais de commun aux Celtes et aux Germains, pour le temps de la communauté indo-européenne, ce sont ces images de chevaux, de cerfs et d'élans — l'*alces* de César — matériel indistinctement fourni aux deux groupes, alors indivis. L'histoire ne nous enseigne pas la primauté des Germains, mais la rapide ascension des Celtes, bien antérieurement libérés des liens communautaires. Comment alors admettre une action des premiers sur les seconds ? Et cela aux environs de l'ère chrétienne, alors que le contact est rompu. Il y a des mythes dont il faut se débarrasser, même en histoire. R. L.

Peinture et mosaïque : à propos d'une tombe d'Ascalon.

En 1938, dans *The Quarterly of the Department of antiquities in Palestine*, vol. VIII, 1-2, M. J. Ory avait décrit et commenté une tombe souterraine à peintures, découverte en 1936 au Nord d'Ascalon du côté de la nécropole (*l. l.*, p. 38-44, pl. 25-29). C'est une simple chambre à voûte en plein cintre, haute de 2 m. 45 ; on y descendait au Nord par un escalier à double volée. L'intérieur mesure 4 m. 10 sur 3 m. 56. Il y avait quatre sépultures, deux sur chacun des longs côtés Est et Ouest. L'intérêt de cette installation, qui ne paraît pas remonter plus haut que la fin du III[e] s. de notre ère, est dans son décor pictural païen. Exécuté sur stuc[1], il couvrait la voûte, commençant à 0 m. 60 du sol.

Au fond, au Sud, le grand panneau en lunette qu'on voyait de l'entrée — en rapport certainement avec la croyance à la soif des morts[2], ce que M. J. Ory aurait dû relever — montre un ruisseau ou un étang, près duquel deux nymphes de sources, très dénudées, d'un goût sensuel, sont allongées, versant l'eau de leurs amphores symétriquement renversées. Elles sont couronnées de lotus indien. Celle de gauche reste seule entièrement conservée. Chacune d'elles élevait une hampe de roseau comme un sceptre, et toutes deux, telles des Danaïdes, tenaient leur amphore renversée d'où s'échappait une onde. Ces deux sources sont évidemment mystiques, et symboliques, Ascalon n'ayant pas eu de fleuve[3]. En bas de la peinture

1. Pour la technique, S. Butler, *Americ. Exped. to Syria*, II, *Architecture*, p. 293.

2. Cf. A. Parrot, *Le « Refrigerium » dans l'au-delà*, 1937 ; R. Dussaud, *Syria*, 1941, p. 195-196.

3. M. R. Dussaud, *l. l.*, écrit : « On ose à peine rappeler le bassin dans lequel Derkéto se précipita, bien que le motif de la vigne signale l'allusion aux mystères. »

et au premier plan, on voit un bassin, et des éléments importants de paysage : un bœuf boit l'eau épandue ; une grue guette les poissons qui passaient au premier plan. Partout s'ajoutent des oiseaux aquatiques, des fleurs, des fruits, dans le style dit nilotique, conventionnel, qui rappelle certaines mosaïques, de Beït Jibrin, Tābigha, ou d'autres de Rome. L'inspiration reste évidemment *syrienne et alexandrine*, ce qui eût pu être marqué plus fortement. Le plafond est lui-même très richement décoré (fig. 2 à la p. 40), avec des figures divines, des animaux et des

Fig. 1. — Peinture au fond d'une tombe d'Ascalon.

objets symboliques, au milieu d'une vigne luxuriante, qui part des deux angles Nord pour développer ses arborescences mystiques ; elle est couverte de raisins. Le buste d'une déesse, Coré, occupe la place principale ; il y a aussi un *gorgoneion*, un musicien (Pan), des *putti* vendangeant (cf. A. Adriani, *Le gobelet en argent des amours vendangeurs du Musée d'Alexandrie*, 1939, non cité), des satyreaux à la syrinx ; des animaux en chasse (chien au galop volant poursuivant une gazelle), des *calathoi* pleins, des oiseaux becquetant les grappes. Les quatre morts ensevelis côte à côte avaient au-dessus d'eux l'image complète d'un Paradis païen.

Ni M. J Ory, ni les autres savants commentateurs de ce curieux ensemble palestinien n'ont relevé le rapprochement à faire entre les peintures d'Ascalon et une grande mosaïque, énigmatique, de Léningrad (Ermitage)[1] ; celle-ci est pourtant

1. 4 m. 43 × 2 m. 42.

connue depuis 1853 ; elle avait été trouvée, semble-t-il, entre Rome et Albano, au voisinage des Thermes de Plotine. Elle a été reproduite pour la première fois et rappelée à l'attention ainsi, récemment, par Mme Sophie Korsunska[1]. Depuis Stephani, qui avait utilisé le document, lors de son étude de 1863 sur le nimbe dans les représentations antiques, la mosaïque de Léningrad passe pour une Surprise d'Hylas par les Nymphes ; Mme Sophie Korsunska, qui a gardé cette interprétation, s'est pourtant aperçue, *in fine*, que le moment choisi pour l'épisode célèbre

Fig. 2. — Mosaïque de Léningrad.

serait insolite : « In den meisten Bildern, der Tod des Hylas dargestellt ist », écrit-elle, p. 171.

Si l'on veut bien considérer le rapport direct des Nymphes *nimbées*[2] aux amphores dorées, sur la mosaïque de Léningrad, avec celles de la peinture funéraire de Judée, on sera autorisé, je crois, à abandonner, en fait, l'exégèse d'Hylas ; on ne considérera plus, du moins, l'épisode que comme superposé peut-être à un thème traditionnel, celui des deux sources, dont on retrouverait plus ou moins aussi l'arrangement antithétique et le hiératisme essentiel, sur une mosaïque de Wood-

1. *Röm. Mitt.*, 45, 1930, p. 166 sqq. et pl. 52.
2. Cf. le petit Dionysos nimbé d'une mosaïque d'Antioche : Enfances de Dionysos.

chester[1]. On comparerait encore une autre mosaïque, d'Althiburus (Tunisie)[2].

Ce qui avait fait hésiter, ce sont les figurants qui accompagnent les nymphes verseuses, sur la mosaïque de Léningrad, où les restaurations, au surplus, ne manquent pas et rendent l'arrangement en partie incertain. Le personnage dont la tête apparaît seule, au ras de la faille marécageuse dans laquelle les eaux sont déversées symétriquement par les nymphes, est-il masculin ou féminin ? Il n'est pas nimbé, en tout cas, ce qui le distingue des deux verseuses héraldiques (Stéphani : Hylas ?). Quant au jeune homme assis, au fond du paysage, sur ce qui a bien l'air d'une croupe rocheuse, il n'est pas impossible de l'interpréter comme on avait déjà été tenté de le faire : Stephani avait ainsi pensé à une personnification de la montagne. La chevelure hirsute qui distingue cette apparition allégorique, rappelant celle du célèbre relief de l'Hélicon, favorise l'identification, convenons-en.

Mme Sophie Korsunska a admis que la mosaïque de Léningrad — malgré son rapport, au vrai, incertain, avec les Thermes de Plotine — pourrait être antérieure au temps de Trajan et avoir été rapportée d'un autre édifice : il se pourrait qu'elle ait eu, aussi, une primitive destination funéraire, et le rapport de sa formule générale avec celle de la peinture de la Tombe d'Ascalon incite assez à le croire. Le thème est, en tout cas, oriental. Ch. P.

Tumulus d'époque romaine.

Le Fonds Chiflet, à la Bibliothèque municipale de Besançon, conserve quelques documents relatifs à l'archéologie ancienne de la Belgique. Ayant exhumé l'un de ces textes, compte rendu d'une fouille faite, au XVII^e^ siècle, dans le tumulus de Billemont à Astaing (Hainaut), Jacques Breuer a été amené à donner de nouvelles précisions sur les tumulus d'époque romaine en Belgique, plus spécialement sur ceux d'Antoing, de Maffles, d'Ath et de Ruyen (Mont de l'Enclus) (*Fouilles dans un tumulus à Antoing (Hainaut), au XVIII^e^ siècle. Notes sur les caveaux funéraires avec porte et couloir*, dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, X, 1940, p. 141-157). Le nouveau groupe, assez bien localisé entre Sambre et Escaut, diffère des tertres de l'Hesbaye, échelonnés aux environs de la grande chaussée de Bavay à Tongres, par l'existence d'une chambre funéraire, construite en pierre, avec couloir ou simple porte. L'existence de ces moyens d'accès indique qu'on se trouve en présence de tombes familiales, à l'intérieur desquelles on devait pouvoir facilement pénétrer pour le dépôt de nouvelles cendres et de nouveaux mobiliers. A Maffles, on aurait recueilli, dans le caveau, avec des poteries du I^er^ siècle de notre ère, des monnaies de la fin du second. Cependant il faut attendre encore de nouvelles fouilles plus précises, ces différences dans la construction reposant peut-être autant sur une raison matérielle, la présence ou l'absence de pierre dans le sous-sol, que sur des coutumes funéraires, particulières à un groupement humain, ici, les Nerviens.

Mais la Belgique n'est pas le seul pays à connaître ce type de sépultures. Par leurs dimensions et leur contenu, les tertres de l'Hesbaye appellent la comparaison avec ceux découverts en Grande-Bretagne, dans le Kent, l'Essex, le Hartforfshire,

---

1. S. Reinach, *Rép. peint.*, p. 48, n° 5 : Mosaïque du Parc de W., 1797 ; Lysons, *Rel. Brit.*, pl. 47.

2. P. Gauckler, *Mon. Piot*, 12, 1905, pl. 9-10, p. 113-154 (cf. p. 120 et fig. 1, p. 119) : « Océanos » et les deux nymphes à la jarre, symétriques.

sur la côte et dans les régions du Sud-Est, colonisées par les Belges (G. C. Dunning et R. F. Jessup, *Roman Barrows*, dans *Antiquity*, 1936, p. 37-53). Au groupe belge se rattache encore celui de la vallée de la Moselle, auquel Harald Kœthe consacrait un mémoire dans *Trierer Zeitschrift*, 14, 1939, p. 113-153 : *Römerzeitliche Grabhügel des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete*. A la même époque, ces constructions ne furent pas inconnues en Gaule : on en a signalé dans les départements de l'Est (Moselle, Meurthe-et-Moselle, Saône-et-Loire), du Nord (Pas-de-Calais), du Centre (Puy-de-Dôme, Creuse, Corrèze) et du Midi (Gard). Il est à souhaiter que des recherches soient entreprises dans ces monuments funéraires, dont la liste est certainement loin d'être complète pour notre pays.

Diverses opinions ont été émises, quant à l'origine de ce type de sépultures. Dunning et Jessup ont cru y reconnaître une imitation des grands mausolées circulaires des premiers temps de l'Empire ; les modèles auraient été introduits en Belgique, et jusqu'en Grande-Bretagne, par les trafiquants romains, qui, après leur mort, auraient désiré reposer dans des tombeaux monumentaux, à l'instar de ceux de Rome.

Dans l'article que nous signalons, Jacques Breuer, en attribuant ces tumulus aux Nerviens, tente une explication ethnique et rejoint, dès lors, la thèse qu'Harald Kœthe exposait dans *Trierer Zeitschrift :* les tertres d'époque romaine doivent être mis en rapport avec les tombes tumulaires préhistoriques. Ils représentent ainsi, vers le milieu du 1er siècle, la renaissance d'un très ancien rite préhistorique, et cela dans une région qui, pour être celtique, n'a cependant fourni que bien peu de trouvailles appartenant à la civilisation de La Tène, mais qui fut occupée, au début du premier millénaire avant l'ère, par les porteurs de la culture des champs d'urnes. S'étant mélangés aux habitants du Nord et du Nord-Est de la Gaule, ceux-ci ont encore laissé des traces de leur séjour dans les inscriptions romaines du pays des Tongres et des Trévires. Les caveaux en pierre représenteraient alors la traduction en pierre des chambres funéraires protohistoriques, construites en pieux et rondins.

Cette explication qui a l'avantage de rattacher le passé romain aux premiers temps de l'âge du Fer, paraît bien plus proche de la vérité que la recherche d'une imitation des grands mausolées de l'Italie. Elle apporte encore un argument à une théorie qui nous est chère : celle de la survivance des traditions celtiques, morales autant que matérielles, à l'intérieur de la civilisation gallo-romaine. R. L.

Le monnayage provincial sous Tetricus.

Il ne s'agit pas de monnaie romaine, mais bien de monnaie gallo-romaine : misérables petits jetons en métal blanc (diam. 6 à 13 $^{m}/_{m}$), comme il en a été recueilli également en Grande-Bretagne, et que les archéologues anglais nomment *minimi*. Deux cachettes, récemment découvertes sur le coteau de « La Grefferie », au Pezou (Loir-et-Cher), et au lieu dit « Les Cornillats », à Toucy (Yonne), fournissent à M. Adrien Blanchet (*Numismatique gallo-romaine. Les trésors de Pezou et de Toucy, et le monnayage provincial sous Tetricus*, in *Revue numismatique*, 1940, p. 69-90 et pl. III-IV) l'occasion d'une étude comparative de ces curieuses pièces, dont les variétés régionales attestent le caractère local. Plutôt que d'une décentralisation monétaire, ces frappes portent le témoignage d'une véritable déchéance du système monétaire et de l'impérieuse nécessité de se procurer le numéraire nécessaire pour les transactions journalières en une période particulièrement trouble

qui s'étend environ 268 à 280, au plus fort du soulèvement des Bagaudes. Bon nombre de ces monnaies seraient méconnaissables si elles ne portaient la couronne radiée. Leurs légendes sont le plus souvent illisibles ; rarement on peut déchiffrer le nom de Tetricus. Leurs revers reproduisent des types informes, souvent sillonnés de lignes irrégulières, qui ne rappellent que très vaguement une figure debout. Ces pièces ouvrent un champ d'investigation des plus intéressants, pour l'histoire de la monnaie gallo-romaine. R. L.

En Belgique.

Les fouilles qui se poursuivent à Tournai et à Tongres apportent d'utiles précisions à l'histoire de l'occupation de l'un et l'autre site, pendant la période gallo-romaine.

A Tournai, une fosse à décombres, contenant des tessons de poterie belge, de vases domestiques et de *sigillata*, indique l'existence d'un habitat sur cet emplacement dès la première moitié du I^er^ siècle après J.-C., et les traces d'un commerce avec les régions du Nord-Est et du Midi de la Gaule. Au voisinage de ce dépotoir, on a reconnu la présence d'un hypocauste, appartenant probablement à une construction de la fin du même siècle. Parmi les objets recueillis, on signale une inscription funéraire, très mutilée, mais qui reste encore le premier texte lapidaire trouvé à Tournai, et les fragments d'un vase planétaire des fabriques de Bavay, sur lequel on reconnaît les images de *Sol*, *Luna*, Jupiter, Mercure et Mars. (H. v. d. W., dans *L'Antiquité classique*, t. XI, 1942, p. 242 sqq. ; t. XII, 1943, p. 113.)

A Tongres, les grandes lignes du paysage urbain reparaissent peu à peu, à la lumière des fouilles. La découverte d'un tronçon du rempart gallo-romain, entre les portes de Visé et de Liége, posait le problème de la dérivation du cours du Geer, qui a été résolu par l'affirmative. En avant des enceintes gallo-romaine et du Moyen âge s'étendait une zone d'habitations, sur les terrains maraîchers des Mattes, retournés au marais lors de la période des grandes Invasions. (Chevalier Georges de Schaetzen, *Découvertes romaines à Tongres*, *ibid.*, t. XII, 1943, p. 36-46).

Au lieu dit Montauban ou Château des Quatre Fils-Aymon, à Buzenol, les Musées royaux d'Art et d'Histoire fouillèrent, en 1913 et 1914, les ruines d'un fortin, élevé sur l'emplacement d'une forteresse celtique du second âge du Fer. Le rempart du IV^e^ siècle de notre ère avait été en partie construit avec des matériaux empruntés à des monuments funéraires, que l'on peut dater des années 165 à 170 après J.-C. Leurs sculptures ont été récemment étudiées par M. M.-E. Mariën (*Les monuments funéraires de Buzenol*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 3^e^ sér., XV, 1943, p. 2-10, 58-69). Ce sont des scènes de labourage, de commerce (pesée de marchandises), des représentations de personnages en costume national, mêlés à des éléments décoratifs où l'on reconnaît des Amours soutenant une guirlande, au milieu de feuillages. L'intérêt de ces reliefs est de faire connaître un art assez apparenté à celui des piliers et des constructions funéraires d'Arlon et de Neumagen, quoiqu'il présente de notables différences. Les reliefs avaient été élevés au voisinage de grandes villas dont les cimetières ont été reconnus. La richesse de la décoration parle en faveur de la prospérité de la région à l'époque gallo-romaine. (Du même auteur, *ibid.*, p. 115-116.) R. L.

Fouilles byzantines à Istanbul.

On doit à l'obligeance de H. Metzger, membre de l'Institut français d'Istanbul, et de son camarade R. Mantran, les premières indications sur des fouilles byzantines entreprises près de Sainte-Irène. Elles sont l'œuvre du directeur du Musée de Sainte-Sophie, Mouzaffer Ramazanoğlu, qu'assistait l'architecte Madjid Kural. Commencées au mois de septembre 1945, elles ont consisté principalement (d'après un rapport provisoire daté de décembre 1945) en sondages menés le long du mur extérieur Sud de Sainte-Irène, où l'attention des fouilleurs avait été attirée par des départs d'arcs visibles au niveau du sol actuel. On a mis au jour les restes de deux murs, l'un accolé à celui de Sainte-Irène, l'autre parallèle au premier, à trois mètres environ plus au Sud, tous deux d'appareil identique à celui des murs de la basilique. A cinq mètres de profondeur, on a retrouvé un dallage dont le niveau correspond à celui du dallage de Sainte-Irène. Dans une sorte de niche (?) creusée dans le mur Sud, ont été dégagés, en très mauvais état, des restes de fresques, figurant des personnages en pied, nimbés. Parmi les trouvailles figurent, paraît-il, des tuiles marquées au nom de Constantin, d'autres au nom de Constance II. Mouzaffer Ramazanoğlu croit rencontrer, dans les restes jusqu'ici dégagés, la preuve qu'une autre église était jadis accouplée à Sainte-Irène (cf. Socrate, *Hist. Eccles.*, II, 6), église qui serait, selon lui, l'œuvre de Constance II. Il y aurait eu d'importants remaniements et agrandissements de Sainte-Irène. On aurait intention de continuer les fouilles sur toute l'esplanade comprise entre Sainte-Irène et l'enceinte de Sainte-Sophie. Sur les états successifs de Sainte-Sophie elle-même, on annonce une série d'observations, qui ont encore besoin d'être confirmées. Enfin au Nord de la grande basilique, dans le Vizir Bahçesi, a été découvert un curieux columbarium à vingt-huit niches. Ces premières recherches promettent beaucoup : qui pourrait d'ailleurs douter que des fouilles systématiques conduites dans toute cette région, ainsi qu'à l'Est de Sainte-Sophie et jusqu'au Grand Palais et à l'Hippodrome, ne doivent aboutir à des résultats exceptionnels ? Il faut se réjouir de voir les Turcs donner l'exemple, contrairement à la légende qui les montrait hostiles, par principe, à tout ce qui pouvait contribuer à faire revivre le passé gréco-byzantin. P. LEMERLE.

Le mausolée chrétien de Kapljuč à Salone.

Dans les *Serta Hoffilleriana* (Zagreb, 1940, p. 257-261), M. Ejnar Dyggve *(Ein Mausoleum des frühen IV Jahrhunderts in Salona)* reprend l'étude de la construction à plan rectangulaire et contreforts dont le mur oriental s'appuie, sans appareil de liaison, au troisième contrefort à compter de l'Est, au mur extérieur de la basilique des Martyrs de Kapljuč. Le monument n'est pas contemporain de l'église du v^e^ siècle, mais antérieur de deux siècles. Il apporte, principalement dans le plan et les dispositions générales, un témoignage nouveau des influences syro-mésopotamiennes sur l'architecture et la décoration des édifices religieux de Salone. Le mausolée offre également des ressemblances avec la chapelle funéraire d'Anastase, dans le cimetière salonitain de Marusinac. R. L.

La photographie en couleurs au service de l'histoire du vitrail.

L'aspect variable des couleurs d'un vitrail, suivant les heures de la journée, est lié d'une part à la composition de la lumière solaire, d'autre part aux variations

de son intensité. Celles-ci exercent une influence très marquée en raison d'un phénomène subjectif, connu en physique sous le nom de phénomène de *Purkinje :* par les faibles éclairages, l'œil est plus sensible aux bleus qu'aux rouges ; par les forts, aux rouges qu'aux bleus. La photographie en couleurs permet de déceler l'action relative exercée par les variations de composition et d'intensité de la lumière dans l'aspect des vitraux, et ce phénomène devra être mis à profit pour choisir, parmi les divers aspects d'une même verrière, celui que la photographie en couleurs est susceptible de rendre avec fidélité. L'image en noir d'un vitrail ne lui ressemble en rien, et souvent même reste illisible. Par la photographie en couleurs, il sera possible de constituer un *corpus* de tous les vitraux de France, seule base d'une étude rationnelle (E. Quiévreux, *La Nature*, n° 3085, 1er avril 1945, p. 97-101).

Déjà, une enquête, menée grâce à ce procédé, sur les verrières du XIIe siècle, à la cathédrale de Bourges (du même, *Bull. monum.*, 1942, p. 255-275), a permis l'établissement de rapprochements entre les vitraux de Bourges et de Chartres ; ils résultent de détails techniques, qui équivalent à une signature : dessin des têtes, des vêtements, des ornements, attitude des personnages, importance donnée au décor végétal, emploi de certaines combinaisons de couleurs. L'un des premiers résultats a été de montrer que les vitraux de l'abside, à la cathédrale de Bourges, étaient l'œuvre de deux verriers de Chartres qui ont décoré les verrières du bas-côté septentrional de la nef. A Bourges, le travail avait été réparti entre les deux artistes, en suivant une loi de symétrie, aussi savante qu'heureuse pour l'ordonnance générale de l'ensemble. R. L.

Les pignons des églises au Moyen-âge.

Les toitures primitives ont été les plus simples : deux pentes sur une hutte carrée ou rectangulaire. Cette disposition, perfectionnée, mais conservée, a donné les frontons des temples. D'ailleurs, ces frontons ont reproduit jusqu'au souvenir de leur construction primitive en bois : poutres, poutrelles, planches et clous. Il était, au reste, logique que la partie de la construction située au-dessus des murs fût tout entière en bois, qu'il s'agît de toitures ou de frontons. On obtenait ainsi plus d'homogénéité, plus de cohésion : donc plus d'étanchéité.

Au Moyen-âge, il ne manque pas de maisons dont les pignons étaient en bois. Pour les églises, les pignons sont en pierre. Mais on constate par des arrangements fort ingénieux combien il était difficile d'assurer l'étanchéité à la jonction du comble en bois et du pignon en pierre, tout en évitant la poussée des charpentes. En effet, les mouvements de la charpente ont parfois fait écrouler le pignon ; l'incendie de cette charpente a aussi amené la destruction du pignon. On trouve de très nombreux pignons d'église, qui, contrastant avec la pierre de taille de l'édifice, sont en moellons ou même en pans de bois. On en a souvent conclu que ces pignons étaient provisoires dans une construction inachevée, ou provenaient de réparations hâtives ou économiques, à la suite d'un écroulement ou d'un incendie.

En les examinant, il m'est venu une autre idée : certaines églises primitives n'auraient-elles pas eu des pignons conçus volontairement en pans de bois, même accusés et ornés ? Dans ces églises, on aurait limité les murs à un niveau horizontal général et on aurait construit en bois tout ce qui dépassait ce niveau : les pignons en moellons et en pans de bois ne remplaçaient donc pas des pignons en pierre de taille inachevés ou détruits.

Or, si l'on examine les éléments décoratifs de certains pignons d'églises, même

fort riches, on y remarque des formes qui semblent bien être empruntées au bois et à la couverture, tout comme dans les frontons du Parthénon.

A Notre-Dame La Grande de Poitiers, par exemple, au-dessus d'une façade extrêmement riche, apparaît un pignon presque nu, orné de simples écailles. Ne serait-ce pas le souvenir d'un revêtement en tuiles sur un pignon en bois ?

A Saint-Jean de Beauvais, ce ne sont plus des éléments de couverture qui sont rappelés, mais bien le pan de bois lui-même, figuré par les pièces qui s'assemblent en carrés ?

On pourrait donner de très nombreux exemples, figurant ainsi, ou des couvertures, ou des ossatures en bois, et qui semblent confirmer qu'il y a eu des pignons ainsi conçus. L'abandon de cette disposition proviendrait du fait qu'en les construisant en pierre, on augmentait l'effet de la façade qui se trouvait ainsi comme agrandie.

J. Formigé.

Terres, bronzes et jades.

Le 19 juin 1943 était inaugurée, au Musée Cernuschi, une exposition organisée par M. André Leroy-Gourhan, et consacrée à la technique de la terre, du bronze et du jade dans la Chine ancienne et moderne. Aucun des objets n'offrait en lui-même d'intérêt particulier : seules, la clarté et l'ingéniosité de la présentation leur conféraient une valeur d'enseignement, très particulière.

Les découvertes, faites dans les provinces du Honan et du Kouang-Su, avaient déjà posé le problème de relations possibles entre le décor des urnes funéraires extrême-orientales et celui de la céramique rubanée européenne, pendant le second millénaire avant l'ère. Il n'y avait là, encore, que des impressions reposant sur des ressemblances dans l'emploi de l'ornement curviligne, et qui ne pouvaient trouver une explication que par la communauté d'un genre de vie à travers l'Eurasie. L'exposition du Musée Cernuschi apporte un argument nouveau en faveur de cette hypothèse : aux XX^e^-X^e^ siècles avant J.-C., les potiers asiatiques ont fabriqué, à côté des urnes funéraires, un vase à fond oscillant et à décor peint, pourvu de mamelons de suspension. Or, le bol est une des formes les plus courantes dans le domaine de la civilisation à céramique rubanée, qui, parvenue dans la vallée du Danube, remonte en Moravie et continue sa progression en suivant les bandes de loess de l'Allemagne septentrionale, pour aboutir à la plaine belge et à l'Alsace. Gravé ou peint, le décor est lui aussi caractérisé par l'emploi des méandres. Il semble ainsi permis de rattacher l'ensemble de ces fabrications à la grande civilisation du loess, représentant une extension du domaine agricole paléo-iranien, débordant à la fois, à l'Ouest, sur l'Europe, et à l'Est, où, par le Turkestan chinois, se sont lentement infiltrés le blé tendre et l'orge.

Placées sous le signe de la technique, ces diverses séries mettaient encore en lumière un certain nombre de faits, qui, pour s'appliquer ici à des industries chinoises, n'en présentent pas moins un caractère d'universalité : décadence de la céramique devant les progrès réalisés par l'industrie des récipients en bronze ; imitation en terre-cuite de modèles de vases en bois laqué ou en métal, par l'application de couleur rouge après cuisson, ou par l'utilisation de glaçures jaunes ou vertes. En Chine, comme ailleurs, dans la technique du décor, on est amené à constater que la grande habileté réside dans l'opposition entre les procédés d'oxydation et de réduction. Dans l'industrie du jade, après l'introduction du tour de lapidaire, aux XIII^e^-XIV^e^ siècles, le savoir-faire tourne à la simple virtuosité.

R. L.

Opinion téméraire.

On lit dans *Le Figaro* des 14-15 juillet 1946 :

« *Des ruines datant du* 1er *siècle sont découvertes à Londres.* — D'intéressants vestiges de la cité romaine du 1er siècle viennent d'être mis au jour à Londres, sur un emplacement rasé par les bombardements de 1940, dans le quartier de Cheapside. En plus de nombreux restes d'habitations construites en bois, des poteries portant les signatures de Martioris et de Secundus, *partisans* gaulois, y ont été découvertes. »

Le terme *potier* est sans doute trop peu d'actualité !

Autres opinions téméraires.

Comme nous en avertit avec force le préfacier — c'est l'éditeur — de la version française, dans le *Spartacus* d'Arthur Kœstler, roman historique traduit de l'anglais (1945), M. A. Kœstler, « en un siècle où l'humanisme est en baisse, a toutes les chances de rendre les plus riches couleurs de la vie à l'histoire romaine, qu'on pouvait croire, jadis, le pain des professeurs. ». — On devra, en effet, à son sens des réalités d'apprendre qu'à Capoue, le « greffier » Quintus Apronius, dès 73 av. J.-C., pouvait déjà faire de la propagande pour une société intitulée « les Adorateurs de Diane *et d'Antinous* » (trad. fse, p. 21, p. 22, p. 379)[1]. — La foi en la vérité historique peut déplacer, dans le livre, les dates du favori d'Hadrien ; mais ne meut-elle pas même les mers ? Pour M. A. Kœstler, Thurium (Thurii-Copiae), au confluent du Crathis et du Sybaris, devient un port maritime, qui pourra quelque jour « supplanter tous les autres : Brindes, Métaponte, Tarente ».

Le « pain des professeurs » était tout de même un peu plus rassis, « jadis ».

---

1. Si la bévue n'est pas dans le texte anglais, ce qu'on n'a pu vérifier, il faudrait la rendre au traducteur.

BIBLIOGRAPHIE

Jacques Blanchard, *L'hypothèse du déplacement des pôles et la chronologie du Quaternaire.* Le Mans, Ch. Monnoyer, 1942 ; in-8°, 166 p., 26 fig. — La périodicité des changements de climat du Quaternaire est inscrite dans les successions de creusements et de comblements des vallées fluviales. Cette stratigraphie fournit les éléments d'une chronologie relative des civilisations humaines contemporaines. Quelle est la cause de ces variations ? Pour l'auteur, seule l'hypothèse du déplacement des pôles semble pouvoir expliquer une série de faits, liés les uns aux autres. L'action exercée par d'autres phénomènes, précession des équinoxes, variations de l'excentricité de l'orbite terrestre, variations des radiations solaires et du rayonnement nocturne, ont joué également un rôle, mais qui est insuffisant pour fournir une explication du phénomène des glaciations.

Sous des influences variées, principalement celles du soleil et de la lune, l'axe des pôles n'est pas fixe ; il se déplace et décrit une circonférence, de forme ovoïde, irrégulière, variant avec l'excentricité de l'orbe. La courbe ainsi obtenue est à boucle externe, fermée pendant un temps continu, semblable à celle qui peut se déduire des variations du climat pendant les temps quaternaires. Reportée sur le globe terrestre, la courbe se place exactement au centre de la calotte tracée par les limites méridionales des grandes glaciations. On constate ainsi un déplacement de 10° au grand maximum. L'auteur applique sa théorie aux coupes obtenues dans les vallées de la Somme et de la Seine. Il arrive ainsi à proposer pour la glaciation günzienne la date de 1.300.000 ans avant l'ère. Ces hypothèses seront discutées. Elles ne peuvent être négligées. R. L.

Mededeelingen van het Nederlandsch historisch Institut te Rome. Tweede Reeks, deel IX. S'Gravenhage, 1939 ; in-8°, xxx-249 p., 30 fig. — P. 1-18, H. M. R. Leopold, *Problemen der italische Praehistorie. II, Het wisselvallig lot der Bergvolken.* — Malgré l'insuffisance des sources littéraires et le peu de renseignements fournis par l'archéologie, il n'est cependant pas impossible de marquer les grandes étapes du peuplement préromain dans les montagnes de l'Italie centrale, occupées par les Sabins et les Samnites. L'abaissement de la température, qui se manifeste au début du premier âge du Fer, oblige ces groupes à abandonner les hauteurs qu'ils occupaient à l'âge du Bronze et à descendre dans les vallées, où leur séjour est attesté par de grandes fibules naviformes à décor géométrique gravé. Un adoucissement du climat leur permet de s'installer de nouveau sur les rives du lac Fucin et dans la plaine de Sulmo, où ils ont laissé les traces de leur passage sous la forme de disques en bronze ajouré, ayant appartenu à des cuirasses. Ils pénètrent encore plus avant dans la montagne et gagnent la vallée du Sagrus (Aufidena). Ils menaient

une vie pastorale qui tendait à se compliquer de moins en moins, lorsqu'une sécheresse prolongée et la famine, en conséquence, les contraignit à redescendre dans les plaines du littoral et à les conquérir. L'arrivée des Romains a provoqué la ruine de cette civilisation. — P. 19-39, A. W. Byvank, *De groote Schildering in de Villa dei Misteri bij Pompej :* l'auteur attribue les peintures de la Villa des Mystères à la première moitié du Ier siècle avant J.-C.; il les compare, pour le style, à celles de la Villa de Publius Fannius Sinistor, à Boscoreale. Leur composition ne serait pas entièrement originale, plusieurs des figures se retrouvant ailleurs. Le peintre a eu des modèles, qu'il a adaptés et n'a pas toujours suivis pour les détails.

Le reste du volume est consacré à des travaux historiques et à des publications de documents intéressant les XVIIe et XVIIIe siècles. R. L.

Mélanges de philologie, de littérature, et d'histoire anciennes, offerts à Alfred Ernout. Paris, Klincksieck, 1940; in-8°, 408 p. — Jeune encore — et toujours jeune, comme en témoigne le portrait liminaire — M. A. Ernout a bénéficié, à 60 ans, de ce recueil honorifique, sur l'initiative de ses élèves. Des collègues et amis, des savants étrangers ont tenu à s'associer à l'hommage ainsi rendu, justement, à un maître éminent des études latines. Le recueil, avec ses 46 mémoires, reflète heureusement l'activité féconde de celui qui en a mérité, mais non suscité le don.

On y trouvera des études concernant à peu près tous les domaines où s'est exercé le bénéficiaire : linguiste, philologue, historien de la langue latine et de ses dialectes, archéologue à l'occasion, et brillant éditeur de textes, de revues, etc. — Ajoutons la mention de tout ce que l'enseignement de Sorbonne lui a dû, avant qu'il passât au Collège de France !

Qu'on nous excuse de faire ici la part plus large aux questions historiques et archéologiques, tout en signalant, du moins, le contenu du recueil, lorsqu'il s'agit d'autres disciplines. C'est l'ordre alphabétique qui sera suivi ci-après. Il commence hélas ! par le nom d'un maître disparu, fort prématurément, E. Albertini. Deux confrères d'A. Ernout à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, P. de Labriolle et P. Collart sont morts aussi, trop tôt, après avoir donné leur contribution aux *Mélanges*. — E. Albertini avait étudié d'après un texte d'El Kantara un nouveau *ponderarium* de Numidie, local où se conservaient les poids et mesures officiels (p. 1 sqq.). Une trouvaille de Cuicul (Djemila) explique l'inscription et la pierre. Si les inscriptions de même série sont nombreuses, le *ponderarium* d'El Kantara a un intérêt archéologique, comme celui de Djemila. Nous pouvons restituer son dispositif. — Lucain peut-il aider à préciser la date de la mort de Pompée ? C'est ce que s'est demandé M. J. Bayet, p. 5 sqq. La réponse est affirmative, et la date du 16 août 48 s'imposerait ainsi, d'après la *Pharsale*. Le système de Le Verrier pour l'interprétation des dates officielles du calendrier anté-julien y gagne, et nous aussi. — M. E. Benveniste, p. 11 sqq., a voulu retracer la genèse du concept de temps en latin *(tempus) :* réserves de P. Boyancé (*REA.*, 44, 1942, p. 325). — Les échos de l'Inde, de M. J. Bloch (p. 17), intéresseront surtout les philologues, mais aussi les habitants de la Beauce à laquelle est consacrée la première notule étymologique. — A propos des origines étrusques des livres sibyllins, M. R. Bloch a fourni aux *Mélanges* une très intéressante contribution (p. 21 sqq.), qui éclaire aussi l'histoire obscure des Sibylles. L'auteur a voulu surtout attirer l'attention sur les sacrifices humains prescrits par les *Livres sibyllins* en 226 et 216 av. J.-C., quand on enterra vivants, sur le *Forum boarium*, un couple de Gaulois et un couple

de Grecs. M. R. Bloch a raison de penser que la prescription, si cruelle, était originaire d'Étrurie ; il eût pu faire remarquer en ce sens, que Grecs et Gaulois avaient été les « ennemis nos 1 » des Étrusques ; ensevelissant rituellement un couple — *Gallus Gallaque, Graecus Graecaque* — on obtenait une stérilisation magique de la race redoutée. — On s'arrête volontiers à l'étude attachante de M. P. Boyancé, qui fait suite, p. 29 sqq. A l'aide d'un passage du *Miles gloriosus*, *v.* 1012-1018, l'auteur décèle habilement une allusion de Plaute aux mystères dionysiaques. Apulée, dans son *Apologie* (55, 8) a fait allusion aux « *signa et monumenta* », qui lui avaient été remis par les prêtres lors de certaines initiations ; il les vénérait en silence et les conservait chez lui pieusement dans un mouchoir (G. Mathieu, *Mél. P. Thomas*, 1930, p. 517). Ces *signa* sont appelés ailleurs par Apulée *crepundia*, ce qui, dit justement M. P. Boyancé, indique que les initiés les avaient *manipulés*, au cours de cérémonies, comme fait l'enfant de ses jouets. Je crois avoir établi cet usage pour les *hiéra* de la ciste et du calathos, à Éleusis, qui étaient changés de place, lors des initiations, par les mystes, à titre symbolique (*RHR.*, 95, 1929, p. 220 sqq.). On verra, p. 31, n. 2, que M. P. Boyancé n'hésiterait pas à interpréter comme « hochets » religieux les disques magiques de Tarente et d'ailleurs (cf. encore, pour le disque de Brindisi, P. Boyancé, *REA.*, 44, 1942, p. 191) : l'étude rappelle les tablettes de Petilia, etc., que j'hésite beaucoup à appeler, pour ma part, « orphiques » (p. 32), suspendues à des colliers, au cou de l'initié, dans les tombes où elles ont reparu : *crepundia* encore, comme la *bulla* de l'enfant romain. Or, le texte de Plaute, daté de 204, montrerait, si l'auteur a raison, bien avant le temps d'Apulée, l'ancienneté de ces pratiques (et aussi, à nouveau, leur lien avec les religions hellénistiques, ajoutons-le). L'esclave Palestrion communique à Milphidippa le « mot de passe » des initiés des Bacchanales (*v.* 106). Parodie, car la formule « livrée » est aussi vague que *comique*. Mais un signe matériel s'ajoute à la parole donnée, et la *reconnaissance* dépend de la présentation essentielle d'une bague (peut-être inscrite : on en trouve encore de telles, une récemment, en France, portant la formule significative : ἴδια σοῦ μνήμη). M. P. Boyancé rappelle, d'après la *Vie de Pythagore* par Jamblique, que les Pythagoriciens se reconnaissaient à l'aide de signes inscrits sur des tablettes, tout ainsi que les sociétaires des thiases dionysiaques au temps de Plaute, et avant. Je signale ici que M. R. Thouvenot doit bientôt publier un disque de terre-cuite trouvé par lui au Maroc, et qui est, à mon sens, une tessère d'initiation aux mystères asiatiques de Cybèle-Attis : on voit, au centre, la ciste fermée, comparable à celle des « cistophores » de Pergame ; autour, des pommes de pin, symboles d'Attis, et des rameaux. — Le savant mémoire de M. J. Carcopino (p. 39 sqq.), requiert aussi l'attention, et de très près. Il a trait aux circonstances de la mort de Ptolémée, fils de Juba II, dernier roi de Maurétanie avant l'annexion romaine. M. J. Carcopino pense que c'est à Lyon que le meurtre du prince africain se serait accompli, par ordre de Caligula (*contra :* Gsell, *H. anc. Afr. Nord*, 8, p. 285, qui, pourtant, relevait d'après Suétone et Dion Cassius les fêtes données à Lyon par l'empereur, et son séjour dans cette ville au début de 40). J'avoue que l'argumentation de M. J. Carcopino, qu'il a reprise ailleurs (*Le Maroc antique*, 1943, p. 191 sqq.), si entraînante qu'elle soit, ne me paraît pas lever tous les doutes. Le meurtre perpétré pendant les fêtes données « à l'occasion de la fondation de l'*Ara Romae et Augusti* », à Lyon, n'est qu'un ingénieux postulat. Le meurtre de Ptolémée, selon Dion Cassius, avait des fins ignobles, et le vol pour mobile : μαθὼν ὅτι πλουτεῖ, ἀπέκτεινε (59, 25, 1). Il ne correspondait pas tout à fait, ainsi, à une brutale *invidia* personnelle. Caligula,

quel qu'il fût, eût-il étalé son crime *en public*, lors de fêtes où sa vanité avait convié d'autres princes, comme les Orientaux Agrippa de Palestine et Antiochos de Commagène ? De plus, la localisation topographique de ce que M. J. Carcopino appelle « l'amphithéâtre du confluent » à Lyon, ne doit pas être tenue comme sûre : il y a peu de chances que ce lieu de réjouissances sanguinaires ait été voisin de l'Autel fédéral de Rome et d'Auguste, qui, lui, était au confluent. Germain de Montauzan, dans ses dernières études sur les aqueducs lyonnais, a fait sagement de ne pas l'admettre, et les arguments donnés çà ou là, par d'autres, contre le placement à Ainay, seul attesté par la tradition écrite, m'ont toujours paru étrangement faibles : d'autant qu'à une époque où le Colisée n'existait pas encore, la construction lyonnaise pour les *munera* et les *venationes* devait bien être en bois. On tenait plus ou moins écartés, en règle, les amphithéâtres des centres politiques des villes. Si l'on n'a rien trouvé comme ruines d'amphithéâtre à Ainay, la région de l'*Ara* (Jardin des Plantes) n'a non plus rien révélé en ce sens. — M. P. Chantraine, p. 61 sqq., attire l'attention sur le parallélisme sémantique de *locus* et τόπος. — P. Collart publiait un glossaire latin-grec inédit, trouvé sur un papyrus d'Oxyrhynchos (fonds Th. Reinach, inv. 2069). — M. J. Collart, p. 75 sqq., examine d'un point de vue critique les démêlés et querelles qui opposèrent Varron, érudit au mauvais caractère, et Nicanôr, grammairien-poète. — M. A. Cordier étudie les mots mutilés et sectionnés dans Ennius, justifiant ces tmèses hardies par l'autorité d'Aristote. — L'article de M. J. Cousin (p. 97 sqq.) revient sur l'interprétation à donner du célèbre passage de Lucrèce (*De nat. rer.*, III, 1003 sqq.), où le poète latin a fait reparaître parmi les supplices infernaux l'évocation des *puellae aevo florente*, qui versent de l'eau sans fin dans un vase sans fond. Remarquons que ce texte stigmatise l'erreur de ceux qui ont cru les Latins fort détachés, en général, de la mythologie infernale des Grecs. M. J. Cousin souligne le rapport possible des *puellae* avec les Saisons, et fait noter qu'à la Lesché des Cnidiens, il y avait deux fois deux vieilles avec deux jeunes, parmi les verseuses anonymes (Paus., X, 31, 9 sqq.). Ces *paires* (classes d'âge) correspondraient aux Saisons dont on connaît le symbolisme chez les Latins (mais que faire des Verseurs de la Lesché ?) ; en tout cas, M. J. Cousin admet les influences primordiales de l'éleusinisme, par lequel s'est constituée l'équivalence des *amuêtoi*, et des *agamoi*, et le rapprochement des Verseuses avec les Danaïdes. Pour les vers 1014 sqq., et l'*Acherusia stultorum vita*, si énigmatique, M. J. Cousin rappelle justement Platon, *Gorgias*, 493 *a* sqq., avec l'équivalence posée là entre les *anoêtoi (stulti)* et les *amuêtoi*. Quelle est la part du pythagorisme dans tout cela ? M. J. Cousin, tributaire des idées de Fr. Cumont sur ce point, la voit assez large. P. 99, je n'accorderais pas volontiers que la figuration de la *larnax* d'Haghia Triada fût, sur l'un des côtés, « agraire ». Il s'agit, au vrai, d'un même cérémonial funéraire, développé sur les deux faces. — M. Alb. Cuny s'attache à étudier (p. 107 sqq.), l'évolution préhistorique de l'indo-européen. — M. A. Dain signale (p. 121 sqq.), les appellations grecques du feu grégeois. — S'occupant aussi du vocabulaire militaire, M. M. Durry précise le sens du mot *praepositus*. — P. Faider, qui figure aussi parmi les morts aujourd'hui, avait envoyé (p. 135 sqq.) une contribution à l'histoire de l'exégèse du *Satyricon*, d'après une édition de poche (Leyde, 1645), du Château de Mariemont. — Une copieuse étude illustrée de H. Frère (p. 141 sqq.), concerne le témoignage de Stace sur la σφαιρομαχία : comme les *Silves* vis-à-vis de la Thébaïde, le σφαιρομαχία était essentiellement un exercice d'entraînement, même au cas où elle eût eu des spectateurs, et même si elle sortait parfois de la palestre. C'était une παιδεία, plus encore qu'une παιδιά, vis-à-vis de la πυγμή. —

P. 159 sqq., M. Alb. Grenier, qui a repris ce thème dans son récent livre sur C. Jullian, examine ce qui peut être retenu des théories anciennes concernant les Ligures. — P. 171 sqq., M. N. I. Herescu prend la défense du double potentiel, à propos de la locution : « je pourrais peut-être » ; elle existait chez les Latins, et ne marque pas, ainsi, tant d'incertitude. — M. J. Heurgon (p. 177 sqq.), s'est attaché au problème difficile de la date du *Pervigilium Veneris* : il le situerait au début du IVe s. de notre ère, à l'époque de la persécution contre le paganisme, et de l'inhibition poétique, et du mutisme des oracles. — P. 187 sqq., J. B. Hofmann examine un cas de supplétisme *(incipio caepi)*. — J. Humbert, p. 197 sqq., formule un jugement laudatif sur Cicéron comme traducteur du grec. — On trouvera, p. 201, une nouvelle étude de M. P. Jouguet, à propos de l'épisode, connu par un papyrus Fouad, des acclamations qui accueillirent Vespasien dans l'hippodrome d'Alexandrie ; M. P. Jouguet a depuis lors repris et réimprimé à part son article (cf. *L'Arrivée de Vespasien à Alexandrie, Bull. Inscr. Égypte*, 24, 1941-1942, p. 21 sqq.). — Les notes de morphologie et d'étymologie d'A. Juret (p. 211 sqq.) intéresseront surtout les grammairiens et linguistes. — P. 215 sqq., P. de Labriolle avait étudié le passage, dans le vocabulaire chrétien, de la notion stoïcienne de l'*apatheia*. — P. 225 sqq., on devra à M. Michel Lejeune diverses remarques sur certaine forme d'optatif (en οιεν, οιν, οισαν, 3e pers. pluriel) dans les parlers grecs du N.-O. ; l'auteur a mis là en œuvre, pour une recherche grammaticale d'intérêt historique, ce que nous connaissons de l'éléen, du delphien, et du locrien. Ayant étudié spécialement la langue des actes d'affranchissement delphique, il a groupé les données recueillies en un tableau ; ainsi peut-on voir que οιν élimine οιεν au cours de la première moitié du IIe s., pour dominer ensuite près d'un siècle ; plus tard, οισαν remplace οιν à son tour : « L'optatif en οιν, écrit l'auteur, attesté au IIe s., à Delphes, à Physkos, à Naupacte, est une innovation tardive du grec du Nord-Ouest ». — M. Leumann, p. 231, présente des notes sur la « préhistoire de la construction latine avec *ut* ». — Le mémoire intéressant de M. A. Loyen, p. 237 sqq., est intitulé : *Hercule et Typhée* (à propos de Virgile, *Aen.*, VIII, 298). Quand les Saliens de la cité d'Évandre célèbrent au soir tombant, près des autels allumés, les exploits d'Hercule, ils relèvent qu'il n'a eu peur d'aucun monstre : « pas même de Typhée qui brandit haut ses armes, de toute sa taille gigantesque ». Que signifie ce combat ignoré, et où a-t-il eu lieu ? Malgré le contexte, il ne peut s'agir d'une aventure infernale, où l'intrépidité du héros ne serait que trop symbolique, devant l'*ombre* du géant. Mais nous n'avons guère de témoignages d'une lutte Héraclès-Typhée dans les Gigantomachies. M. A. Loyen qui mentionne l'imagerie archaïque — sans donner d'ailleurs de précisions suffisantes — s'est arrêté surtout à la description du Trône d'Amyclées (Paus., III, 8), où il est possible qu'il soit fait allusion à un combat Héraclès-Typhon. L'art romain paraît avoir été moins pauvre en représentations de ce type. Mais l'art hellénistique ? On sait qu'à cette époque — en particulier, sous l'influence pergaménienne, et par suite des nécessités du théâtre — la geste d'Héraclès avait été fort enrichie. C'est sans doute des inventions de ce temps que le texte de Virgile avait tiré avantage, et il y aurait là une recherche à faire intervenir. L'Héraclès hellénique et hellénistique a eu, de bonne heure, d'ailleurs, le caractère d'un redresseur de torts, ce qui préparait son élévation au titre de « principe du bien », près des philosophes : l'Héraclès serrant la main d'Athéna et « travaillant » près d'elle, bien avant la Basilique de la Porte Majeure, figurait déjà à Olympie. — Les remarques de R. Lucot, p. 247 sqq., sur l'emploi de *habeō* avec le participe en -to-, sont grammaticales. — M. A. Maréchal, p. 251 sqq., a évoqué la mort de

Lausus (Virgile, *Aen.*, X, 811-832) ; il est amené à comparer la légende d'Achille et de Penthésilée, comme on attendait ; mais il a manqué à l'auteur de connaître le miroir étrusque Penthésilée-Achille (?), du Musée de Madrid, signalé par R. Thouvenot (*Bronzes Madrid*, p. 106, n. 556) ; ce document est intéressant pour le passage de la légende à l'Occident. Une meilleure connaissance de la date du groupe statuaire Achille-Penthésilée, créé à Pergame peut-être sous l'inspiration d'Antigonos de Carystos, dans une période intermédiaire entre le Pasquino (Ménélas portant le corps de Patrocle), et le Gaulois Ludovisi mettant à mort sa femme, eût permis de préciser les indications données p. 254-255 ; on eût pu ainsi expliquer, notamment, la réapparition du sujet sur les plaques Campana, sur les sarcophages latins. Virgile a-t-il connu lui-même les groupes pergaméniens de cette catégorie ? Le rôle qu'il donne à Énée, après sa facile victoire sur Lausus, le ferait penser ; ce qui n'est pas sans intérêt, car l'inspiration de Virgile est très proche des arts de son temps. — C'est ce que pourrait prouver aussi indirectement la courte étude de M. J. Marouzeau, p. 259 sqq., sur « Virgile linguiste ». Il n'avait pas seulement « une grande lecture », comme on a dit, mais il aimait spécialement le langage technique, parce qu'il connaissait bien les arts. — Les notes de Max Niedermann sur le *cognomen* latin, p. 267 sqq., intéresseront, non moins que les linguistes, les historiens. — M. J. Perret, p. 277 sqq., explique et justifie avec beaucoup de pénétration un passage difficile de Lucrèce (III, 59-68). — M. P. Perrochat, p. 285 sqq., examine fort utilement quelques procédés du style d'Encolpe, le narrateur, dans la *Cena Trimalchionis* de Pétrone. — P. 297, M. G. de Plinval suggère une ingénieuse explication (par le modèle grec perdu), pour l'énigmatique apparition du « *Miles inpransus* » dans l'*Aulularia* de Plaute (v. 526-531). Il pense qu'on aurait transformé le personnage (de Ménandre) en μισθωτός, mercenaire famélique, à partir d'un μισθωτής du texte grec, collecteur d'impôts, qui serait mieux à sa place. — Il n'y a plus guère d'archéologie à extraire des cent dernières pages. — M. F. Préchac, p. 303 sqq., tente d'éclaircir le mystère des Sirènes, dans *Ad Lucilium*, 123, 10-12. — Feu E. K. Rand, p. 307, avait envoyé des corrections de texte, à titre de *munusculum servianum*. — P. 317 sqq., P. Ruffel, a propos des comédies de Plaute et de Térence, recherche et classe les rapports de syntaxe entre la maison et le propriétaire, tandis que M. G. de Saint-Denis étudie avec agrément la *vis comica* de Plaute, p. 313 sqq., dans l'épisode du *Rudens* où est évoquée la traite des femmes à travers le monde antique — L'étude de M. W. Seston, p. 345 sqq., sur l'authenticité et la date de l'édit de Dioclétien contre les Manichéens, pose un important problème historico-religieux, que l'auteur a, on le sait, repris dans sa thèse récente. — Restent à mentionner des études grammaticales, comme celles de Fr. Thomas, p. 355 sqq., sur les débuts de la proposition consécutive en latin, ou celles de J. Vendryès sur quelques présents latins en -e- (p. 369 sqq.). P. Waltz examine, p. 377 sqq., une phrase de Tacite (*Hist.*, I, 40). — M. P. Wuilleumier, p. 383, l'influence du *Cato major*. — M. A. Yon fait apparaître les sens divers du latin *ludus* (p. 389). — L'étude de Cl. Zeppa de Nolva, sortant du domaine antique, est consacrée à Jean de La Taille et à la règle des unités (p. 397 sqq.).

On mesure, par l'étendue de cette recension — où, répétons-le, l'archéologie pouvait seule obtenir la place convenable — la valeur des *Mélanges A. Ernout*. Leur place n'est pas seulement marquée, comme il apparaît bien, dans les bibliothèques des latinistes. Le volume est très bien présenté. Un réviseur plus vétilleux aurait eu, çà et là seulement, quelques menus amendements à introduire, pendant la correction des épreuves. P. 141 sqq., il y a des fautes d'accent, et même

parfois de grec. P. 177 sqq., on a partout fait parler l'auteur de Maximin *Daia* (= Daza). Ch. P.

Karl Schefold, *Die Bildnisse der antiken Dichter, Redner, und Denker ;* Basel (Bâle), Bruno Schwabe & C°, 1943 ; in-4°, 228 p., 70 pl. simples ou complexes (commentées) ; nombreuses fig. dans le texte. — Le problème des origines et de l'évolution du portrait antique est de ceux qui ont, ces dernières années, particulièrement retenu l'attention des érudits. Tandis que s'enrichit sans cesse, grâce aux soins éclairés de G. Lippold, la collection des *Griechische u. römische Porträts* de Arndt-Bruckmann, le débat sur l'apparition du portrait grec, rouvert en 1927 par le regretté E. Pfuhl, n'a pas encore reçu sa conclusion définitive. Les travaux de F. Studniczka, de F. Poulsen, de L. Curtius, ceux, tout récents, de B. Schweitzer, de A. Hekler, de L. Laurenzi, sans compter les multiples comptes rendus que ces ouvrages ont suscités, toute cette abondante littérature montre l'intérêt que soulève la question du portrait. C'est pourquoi on accueille volontiers l'étude que K. Schefold vient de consacrer aux *Portraits des poètes, des orateurs et des penseurs dans l'antiquité.* Disons tout de suite que ce volume, qui nous vient de Suisse, ne se ressent guère de la dureté des temps. L'ampleur du format, la typographie aérée, la qualité et la richesse de l'illustration, toute cette somptuosité dont nous avons perdu l'habitude nous ravit et nous fait envie. La formule est d'ailleurs excellente : l'ouvrage, en principe, s'adresse au grand public, et les 47 pages de texte qui précèdent les soixante-dix planches commentées sont, malgré leur conscience érudite et leur irréprochable information, d'une lecture aisée, sans trop vaste appareil scientifique : une bibliographie simple, pas de termes techniques, ou peu s'en faut. Les citations de textes anciens sont données sous la forme de traductions : peut-être eût-on pu cependant, sans dérouter pour autant le lecteur profane, joindre à ces traductions le texte original, comme on l'a fait avec raison dans le commentaire des planches. En tout cas, on saura gré à l'auteur d'avoir, dans son exposé, évité dans une large mesure la phraséologie philosophico-esthétique, qui, depuis quelques années, dépare tant de publications, d'ailleurs estimables, des érudits allemands. — La valeur scientifique du travail n'en est pas diminuée, bien au contraire ; et le lecteur averti qui, dès les premières pages, apprécie la sûreté du jugement ainsi que l'étendue de l'information, se réjouit de découvrir, à la fin du volume, un « appendice » qui lui est spécialement destiné. Là, en 32 pages imprimées sur deux colonnes et en petits caractères, on trouve d'abord un « état de la question » qui est le meilleur exposé du problème du portrait que nous ayons jusqu'à ce jour ; une étude critique sur l'ensemble de la documentation figurée relative aux portraits étudiés dans le volume ; une étude sur les portraits en forme d'hermès ; enfin des notes abondantes et précises, fournissant page par page toute la bibliographie et les compléments d'érudition nécessaires au texte et aux planches commentées. Un tableau chronologique des personnages représentés et un index complètent le volume. Il est difficile de réaliser combinaison plus heureuse pour satisfaire à la fois aux exigences de l'amateur d'art ou du bibliophile et à celles de l'érudit.

Le livre, qui s'ouvre sur Dionysos et son thiase, sur l'Orphée de la métope des Argonautes, au monoptère sicyonien de Delphes, s'achève sur un portrait de Claudien et sur une figure idéale du Christ, du IV^e^ s. de notre ère. C'est dire qu'il embrasse la totalité de l'antiquité classique. Rome, il est vrai, ne reçoit pas, dans

l'ensemble du volume, la part qu'on attendrait au premier abord : c'est que l'art du portrait, de quelque éclat qu'il y ait brillé, ne semble pas s'y être appliqué, au même titre que dans le monde hellénique, à reproduire les traits des intellectuels. Mais le portrait grec, depuis les premiers balbutiements de l'archaïsme jusqu'aux bustes « classicisants » d'époque romaine, bénéficie largement des recherches de K. Schefold. Son propos, comme il s'en explique clairement aux premières pages de l'introduction (p. 11), a été, non pas de grouper les divers documents d'après les personnages représentés, mais de suivre d'aussi près que possible l'évolution stylistique des œuvres, au moyen d'un classement purement chronologique. Au lieu d'une série de monographies, comme on en a fait ailleurs d'excellentes, K. Schefold a espéré ainsi pouvoir écrire une véritable histoire de la conception antique du portrait, dans la mesure où elle est liée à la conception antique du grand homme. Conceptions qui ont, l'une et l'autre, varié avec le temps : les images d'un même personnage illustre exécutées à des époques différentes ne se ressemblent pas toujours : souvent elles reflètent l'évolution des esprits. L'exemple-type est le portrait d'Homère, auquel R. et E. Böhringer viennent de consacrer le premier volume d'une enquête approfondie (*Homer, Bildnisse u. Nachweise*, Bd. I, *Rundwerke*, Breslau, 1939, in-4°). — On voit donc bien l'originalité du dessein que s'est proposé K. Schefold. Son but n'est pas tant de savoir quels étaient les traits véritables des poètes ou des penseurs antiques, que de comprendre comment les Anciens voyaient leurs grands hommes, et ce qu'ils retenaient, dans leurs physionomies, pour l'immortaliser. C'est, en somme, poser le problème du portrait en des termes assez différents de ceux où on l'envisage d'ordinaire : il s'agit moins, désormais, de la *ressemblance* que du *caractère*. Au reste, les Grecs paraissent bien avoir appelé portrait toute représentation d'un personnage particulier, qu'elle fût ou non ressemblante. Certes, la question du rendu des traits individuels, l'effort pour saisir la *personne* par opposition au *type* restent au centre du problème, mais on comprend mieux ainsi pourquoi des portraits purement imaginaires comme l'Homère du type dit « Épiménide » peuvent jouer, dans ce domaine, un rôle aussi important que les très réelles effigies de Socrate ou de Périclès.

Quoi qu'il en soit, si les planches commentées sont limitées aux portraits d'intellectuels (ils représentent d'ailleurs la plus grande part des portraits grecs), l'exposé historique du début fait sa place aux autres documents, figures d'hommes d'État, de stratèges ou de simples particuliers. K. Schefold accorde, à juste titre, une importance capitale aux effigies des Tyrannoctones, Harmodios et Aristogiton : il marque fortement la nouveauté que représentait alors le fait de statufier des contemporains. On ne les reconnaît guère, c'est vrai, qu'à leur acte illustre (mais n'est-ce pas à son geste de lyricine qu'on reconnaît de même, sur les coupes peintes par Oltos, le poète Anacréon ?), ainsi qu'à la différence de leurs âges respectifs. C'est là pourtant déjà un début d'individualisation. A ce propos, notons que K. Schefold maintient, contre E. Buschor, sa reconstitution du groupe (Aristogiton nettement en arrière d'Harmodios), et qu'il croit pouvoir prouver, dans une prochaine étude, que cette même formation était aussi celle du groupe précédent d'Anténor. — On lira également avec intérêt les pages qu'il consacre aux portraits de « style sévère », parmi lesquels il compte — justement, croyons-nous — l'Homère « Épiménide » et le Thémistocle d'Ostie. Il y marque en termes excellents comment la sculpture, à l'époque des frontons d'Olympie, et la peinture à l'époque des fresques polygnotéennes ont su faire un judicieux emploi des traits individuels pour mieux marquer « l'unité interne d'un être, quand cet être en est jugé digne » ; pour caractériser

son destin particulier, et créer ainsi ce que l'auteur appelle des images symboliques d'une destinée *(Schiksalsbilder)*.

L'art classique phidiesque et parthénonien réagira vivement contre cette tendance de la période précédente. K. Schefold, n'a pas ignoré, à ce sujet, les récentes études de B. Schweitzer sur les figures de Centaures du Parthénon et il leur fait leur juste part. Mais on voit assez que, sur le fond du problème, il se rangerait volontiers, contre B. Schweitzer et E. Pfuhl, avec ceux qui, comme A. Hekler, Ch. Picard, G. Lippold et bien d'autres, font remonter au v^e^ siècle même l'origine propre du portrait. — Il ne peut être question, dans le cadre de ce compte rendu, de suivre K. Schefold à travers le détail de son exposé si nourri, ni de commenter une à une les œuvres dont il nous présente d'excellentes reproductions. Deux remarques de détail seulement, parmi tant d'autres que suggère l'ouvrage. D'abord, sur le poète debout du Louvre (Hekler, *Portraits antiques*, pl. 7 à g.), de la p. 67, c'est peut-être écarter un peu vite l'identification au nom de Pindare, proposée récemment par H. Bulle *(Arch. Jahrb.*, 54, 1939, p. 218, *Nachtrag)*, et en disant seulement : « De Pindare, nous n'avons que des statues assises » ! — D'autre part, pour l'admirable tête de bronze, dite ordinairement Sénèque, où K. Schefold (p. 134) voit un Aristophane (?), on se reportera utilement à la récente publication des *Porträts* d'Arndt-Bruckmann, où K. Lippold maintient son identification au nom de Lucrèce — ce qui paraît bien séduisant quand on songe à l'expression si intense du portrait. H. Chamoux.

Michel Feyel, *Polybe et l'histoire de Béotie au III^e^ siècle avant notre ère*, Bibliothèque des Écoles fr. d'Athènes et de Rome, fasc. CLII. Paris, de Boccard, 1942 ; in-8°, 330 p., 1 carte. — M. Feyel, qui a été une des victimes de cette guerre[1], fut disciple d'Holleaux, mais, dans le domaine béotien défriché jadis par le savant épigraphiste, le disciple était déjà devenu un maître. Son livre a toute la netteté, la clarté, la force persuasive, l'élégance dans la démonstration — et jusqu'au ton — d'une œuvre magistrale. Bien que M. F. se défende d'avoir voulu donner une somme de nos connaissances sur la Béotie au III^e^ siècle, le lecteur trouvera dans les pages fermes, dans les notes, discrètes mais substantielles, de ce volume une information de premier ordre, que viennent étayer et compléter les divers articles précédemment publiés par le jeune savant, et sa *Contribution à l'épigraphie béotienne*.

Si l'on ne savait que le présent travail est aussi une thèse de doctorat brillamment soutenue en Sorbonne, on s'étonnerait peut-être de l'économie générale de l'ouvrage. Désireux de tracer l'histoire de la Béotie dans la seconde moitié du III^e^ siècle, attentif, comme il se doit, à contrôler sans cesse les uns par les autres témoignages historiques et documents épigraphiques, l'auteur a profité de ce qu'un fragment important de Polybe (XX, 4-7) nous avait conservé un jugement d'ensemble sur les Béotiens de cette époque, pour centrer toute son étude sur la critique de ce tableau d'histoire. C'est le bien-fondé de l'opinion de Polybe que M. F. vérifie, période par période, dans la mise au point historique que constituent les chapitres de sa première partie, consacrés à la guerre démétriaque, au règne de Doson, à la guerre des Alliés, et à la première guerre de Macédoine. C'est pour préciser le temps où les Béotiens méritèrent vraiment les reproches de l'historien achéen que M. F.

1. Cf. *Rev. arch.*, 1946, I, p. 7.

réunit dans une seconde partie, en une synthèse originale, ce que nous pouvons savoir des institutions militaires, de la vie économique (circulation monétaire, état des finances publiques, mouvement agonistique), enfin de la vie judiciaire et politique de cette province à la fin du IIIe siècle. Si ce travail permet à l'auteur de montrer comment et pourquoi l'opinion de Polybe, exacte pour le règne de Philippe V, est délibérément injuste pour la période qui s'étend de 245 à 220, il n'en reste pas moins que le lien entre le détail des études et le thème général, — ou la thèse — de l'ouvrage semble parfois assez artificiel. La faute tient plus d'ailleurs aux règles du genre qu'à l'auteur, qui a déployé le maximum d'ingéniosité pour faire sentir quel secours l'épigraphie peut apporter à l'historien, quand les documents sont assez nombreux et convenablement analysés et classés.

Ainsi le livre s'ouvre-t-il sur une étude aride, mais combien précieuse, de la chronologie des archontes fédéraux, qui met un peu d'ordre en un domaine où nos connaissances, malgré des travaux récents, restaient encore flottantes. Ainsi l'annexion d'Aigosthène à la Ligue béotienne en 235 et l'occupation de Mégare par Démétrios, de 236 à 229, sont-elles établies par la critique d'une série de documents de ces deux villes. Ainsi, un misérable fragment thébain *IG.*, VII, 2433, longtemps méconnu, est-il interprété comme un décret de politographie collective, ce qui permet de prouver l'étendue de l'influence macédonienne sur la Béotie sous le règne de Philippe. En sens inverse, M. F. sait aussi utiliser la logique historique pour ne pas se laisser abuser par de fausses évidences épigraphiques : la conduite générale des Béotiens dans la première guerre de Macédoine l'engage, par exemple, à rejeter l'hypothèse selon laquelle l'Étolie aurait occupé Lébadée de Béotie à cette époque, et se serait fait représenter par un hiéromnémon de cette cité dans la liste amphictyonique : Flacelière 42.

On le voit : les conclusions de cette étude débordent le cadre strict de la Béotie et intéressent l'histoire de la Grèce centrale tout entière.

S'il nous est permis pour finir, si ignorant que nous soyons des choses de Béotie, de relever un détail, pour montrer l'intérêt que nous avons pris à lire ce volume, nous regretterons que M. F. n'ait pu, pendant son séjour en Grèce, pousser jusqu'à Aigosthène, une ville dont il aura tant éclairci, sur un point, l'histoire. Le pays est très beau ; les ruines, impressionnantes, valent un déplacement, et la citadelle même est assez proche de la mer pour faire regretter que M. F. l'ait installée au milieu des terres sur la carte qui termine son ouvrage.

Henri Van Effenterre.

D. Dimitrov, *Die Grabstelen römischer Zeit in Nordbulgarien, Sonderschriften des Bulgarischen archaeologischen Instituts*, n° 1. Sofia, Imprimerie de l'État, 1942 ; gr. in-8°, 120 p., 106 fig. sur 31 pl. ; 1 carte (des groupements de stèles, Bulgarie Nord). — En 1921-1922, l'Institut archéologique bulgare inaugurait son *Bulletin* (1924) qui compte maintenant au moins 13 fascicules parus (XIII, 1939, est le dernier que nous ayons vu, jusqu'au moment où paraît ce compte rendu[1]). Voici maintenant que s'inaugure la publication de *Sonderschriften*. — L'auteur de ce premier mémoire, M. D. Dimitrov a consacré d'utiles recherches, de 1937 à 1940, aux stèles funéraires romaines recueillies en territoire bulgare. Le travail synthé-

1. [Depuis lors, nous avons reçu aussi les tomes 14 et 15, menant jusqu'en 1946.]

tique qu'il apporte, paru en bulgare, doit être traduit en allemand[1]. Il sera évidemment plus facile, à ce moment, d'en bénéficier dans le détail.

Après une introduction et des considérations tant chronologiques qu'épigraphiques et historiques, l'auteur a présenté un catalogue des documents étudiés (p. 22 sqq.). Le classement est fondé sur l'observation de la façade architecturale des stèles ; la répartition répond à la nature de leur ornementation (qui n'existe pas partout), à leur aspect d'édifice en réduction ; certaines stèles sont couronnées d'un fronton triangulaire ; les autres d'un cintre ; d'autres encore présentent divers aspects. — Des groupes ont été distingués selon les lieux de trouvaille ; chaque région a eu ses particularités originales. Le premier groupe local (fig. 1-32) correspond à la Bulgarie N.-O. et s'assemble autour de l'ancienne Ratiaria (région de Vidin et du village d'Arčar). Un autre ensemble, différent, s'ordonne autour de la colonie Ulpia Oescus (Gigen). Les stèles de la région de Novae (Stăklen, près Svištov) apparentées entre elles, correspondent à une troisième catégorie). Novae, sur le Danube, a été le siège de la légion VIII Augusta, stationnée en Mœsie de 45 à 69. Après 70, c'est la légion I Italica, qui vint demeurer là, à son tour, jusqu'à la fin de l'Empire. Le remplacement des troupes d'occupation a marqué sa trace sur l'art local ; à partir de 70, les stèles ont eu, p. ex., des encadrements verticaux (bandeaux latéraux, avec des feuillages de vigne), et des acrotères. On reconnaît une autre province d'art entre le cours inférieur du Danube et la Mer Noire (Bulgarie N.-E., fig. 72-80) ; là s'est fait sentir l'influence de la plastique funéraire de la Grèce orientale, comme on l'attendait.

Sur le cours moyen de l'Iskar, il y a eu aussi une région artistique indépendante, (fig. 81-97), autour du *municipium* Montana. Là, le héros cavalier thrace est souvent représenté dans le fronton ; sur des champs intermédiaires, il y a des combats d'animaux, ou d'autres scènes, des groupes dans des niches. Sur le socle apparaît, à l'occasion, la représentation d'un char à bœufs, avec son conducteur ; des comparaisons s'établissent avec la plastique des sarcophages du III^e^ et du IV^e^ s.

Les inscriptions ont été utilisées pour le classement ; elles sont partout relevées ; la carte montre clairement la distinction des groupes de monuments. Il y a un bon index et une table chronologique à la fin. Ch. P.

Waldemar Deonna, *L'art romain en Suisse.* Avant-propos de **Lucien Mazenod.** Genève, Les Nouvelles Éditions d'Art Lucien Mazenod, 1942 ; in-f°, sans pagination, 104 fig., sur pl. hors-texte. — Avec cet album, aux planches excellentes — dont deux en couleurs — s'ouvre une collection qui comprend déjà deux autres volumes, consacrés à l'art primitif et à l'art roman en Suisse.

De même que dans les autres provinces de l'empire, il faut distinguer deux grands groupes artistiques à l'époque romaine. Le premier est représenté par l'art romain d'importation, dont aucune œuvre n'est remarquable ; certaines sont originaires d'Italie, d'autres ont été exécutées sur place par des Romains, d'autres par des indigènes, copiant les thèmes et les techniques des conquérants. Parallèlement, à ces manifestations — « art pour les fonctionnaires, qui ne lui demandent guère plus que de fournir les images nécessaires au culte officiel et privé, divin et funéraire, le décor des bâtiments, des places publiques ou des maisons », un

1. Court résumé en allemand ici, p. 115-117.

second groupe semble plus important, dans lequel s'affirment les traditions d'un génie indigène, antérieur à la conquête : tantôt imitation des productions gréco-romaines, tantôt affirmation brutale d'une esthétique diamétralement opposée au classicisme par son dédain pour la forme vivante ; art avant tout ornemental et décoratif, révélant une prédilection pour les motifs géométriques et la schématisation. L'étude de M. W. Deonna, d'après les œuvres découvertes en Suisse, déborde largement les cadres de la province ; les pages de l'introduction s'appliquent à la généralité des ouvrages sortis des ateliers gallo-romains.

Au point de vue de l'art, l'une des conséquences de la conquête aura été de fournir aux imagiers celtiques le matériel iconographique au moyen duquel ils parviendront, avec plus ou moins de bonheur, à personnifier des êtres divins jusqu'alors instables. De là, une première série de représentations dans lesquelles les dieux gaulois revêtent l'aspect physique et le costume des divinités romaines. L'assimilation serait complète, n'était la dédicace. Des attributs viennent encore affirmer l'origine gauloise des thèmes : chevaux d'Épona, ours d'Artio, maillet, tonneau et costume de Sucellus. Dans ce répertoire, on relève encore la combinaison de la forme humaine et de la forme animale : dieux à ramures de cervidés ou à encornures de bovidé, taureaux à trois cornes, types monstrueux gardant le souvenir de la prédilection des Celtes pour un bestiaire de légende.

Un examen attentif des représentations figurées met également en lumière l'existence de détails très particuliers, correspondant à un véritable canon de la sculpture celtique. Ces caractères, déjà signalés par Salomon Reinach (*Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 225) et par moi-même (*Mon. Piot*, 31, 1930, p. 23 sqq.), apparaissent sur une multitude de rondes-bosses. La tête de jeune chef helvète découverte à Prilly est peut-être le chef-d'œuvre du portrait gallo-romain, savoureux mélange des traditions classiques et indigènes. Après les recherches d'H. Kœthe, les travaux de M. W. Deonna permettent de préciser les caractères généraux de cette plastique : hiératisme de l'attitude, raidissement du corps, incapacité à rendre le mouvement, anatomie rudimentaire, absence du modelé et tendance à l'ornementation. C'est ainsi que les boucles des chevelures se transforment en pastillages, en spirales, en godrons ; que la dépouille du lion portée par Hercule devient une corne d'abondance ou une palmette. Avec le déclin de l'Empire, au III^e^ siècle, ces tendances s'affirment plus encore. Elles se retrouveront dans l'art des imagiers de l'époque romane. R. L.

Pierre Lambrechts, *Contributions à l'étude des divinités celtiques.* Rijksuniversiteit te Gent. Werken uitgegeven door de Faculteit van de Wijsbegeerte en Letteren, 93^e^ Aflevering. Bruges, Tempel, 1942 ; in-8°, 200 p., XXIV pl. — Dans cette recherche du dieu suprême des Celtes, j'ai relevé bien des compléments ou des précisions à des idées que j'avais moi-même proposées, et qu'Henri Hubert avait été l'un des premiers à soutenir. Le dieu apparaît sous de multiples aspects : dieu assis dans la pose dite « bouddhique » ; dieu tricéphale ; dieu au serpent ; dieu à la roue ; dieu-cavalier au géant anguipède ; couple divin du pays des Éduens ; dieu au maillet. Les cartes de répartition de ces divers cultes montrent que ces entités sont localisées en des territoires déterminés : le dieu accroupi dans la Gaule centrale ; le dieu tricéphale en territoire belge ; le dieu à la roue entre Rhin et Seine, dans le Nord et le Centre de la Gaule, dans la vallée du Rhône ; le dieu au serpent dans l'Est ; le dieu au maillet et le dieu-cavalier au géant anguipède, dans la Gaule

orientale, mais le culte s'étend jusqu'en Auvergne. — Il semblerait qu'un pareil compartimentage s'opposât à toute idée d'un dieu commun aux groupes celtiques. Dans les chapitres consacrés aux recherches sur les cultes de Mercure-de Mars et d'Hercule, l'auteur fait justice de cette objection. Il n'est plus possible, comme le croyait Camille Jullian, de reconnaître, en Mars et Mercure, deux per, sonnalités bien distinctes. Ils ont été les expressions diverses d'une même et seule divinité. Taranis, Ésus, Teutatès, représentent une sorte de trinité, une triade aux attributs multiples et vastes. La spécialisation n'apparaît qu'à l'époque romaine, et elle n'est qu'apparente. Enfin, il est patent que les Celtes n'ont pas attendu les Romains pour concevoir leurs dieux sous la forme humaine. R. L.

A. Alföldi, *Die Kontorniaten, ein verkanntes Propagandamittel der stadtrömischen heidnischen Aristokratie in ihrem Kampfe gegen das christliche Kaisertum.* Festschrift der ungarischen numismatischen Gesellschaft zur Feier ihres vierzigjährigen Bestehens. Budapest, Magyar Numizmatikai Tarsulat, et Leipsig, Harrassowitz, 1943 ; in-4° ; texte, 196 p. ; album, 71 pl. — Avec ce volume, M. A. Alföldi poursuit ses curieuses et pénétrantes études sur les survivances du paganisme, aux temps des premiers empereurs chrétiens. On lui devait déjà des mémoires sur les moules à gâteaux du premier janvier (*Laureae Aquincenses, Dissertationes Pannonicae*, sér. II, fasc. 10, 1938) et sur les monnaies romaines se rapportant au culte d'Isis (*A festival of Isis under the Christian Emperors of the IVth century*, 1937). Les médaillons contorniates ont fourni l'occasion d'un nouveau chapitre de l'histoire de la propagande païenne à Rome, sous le Bas-Empire. Dans ces pseudo-monnaies, on cherchait à reconnaître, tour à tour, des médailles commémoratives des jeux du cirque, des pions d'échiquier, des tessères utilisées pour la distribution du blé. Ce sont, au vrai, des cadeaux du jour de l'an, offerts par les grands seigneurs romains ; plus exactement encore, des talismans diffusés à cette occasion. Et c'est toute l'histoire des cadeaux qui est retracée : alors qu'aux trois premiers siècles de l'empire, un « lien légal » existe entre les hommes, qui leur assure soldes ou traitements, désormais les largesses sont soumises au bon vouloir du prince, et le cadeau devient, tantôt un témoignage de sujétion, tantôt crée un droit à celui qui le donne.

Les contorniates ne sont que l'imitation des anciennes pièces de monnaies que l'on distribuait à l'occasion du nouvel an. Les séries les plus anciennes font leur apparition à la fin du règne de Constantin, mais ce ne sont pas, à proprement parler, de véritables contorniates. Les premières émissions, qui sont encore les plus soignées, datent du règne de Constance, entre 356 et 359, et se poursuivent jusqu'en 395 ; un second groupe, caractérisé par des médaillons moulés, se place entre 395 et 410. Enfin, après 410, apparaissent des pièces à l'effigie des souverains régnants, d'Honorius à Anthemius (472).

Mais l'intérêt de cette monographie n'est pas seulement dans la définition des contorniates. M. Alföldi est allé bien plus loin ; il s'est attaché à ressusciter « le monde des pensées » *(die Gedankenwelt der Kontorniaten)* que dissimulent les médaillons. On ne peut manquer d'être frappé de l'importance prise par les allusions aux fêtes de Rome — jeux du cirque, en particulier, et de l'amphithéâtre —, et aussi des souvenirs se rattachant au passé de la Ville : images du temple de Janus, du temple de Rome ; thèmes troyens, Anchise et Énée ; thèmes romains, avec le rapt des Sabines ou la Louve. Puis ce sont les images

des empereurs ou princes, César, Auguste, Trajan, Antonin. Alexandre figure également dans ce répertoire, en tant que vainqueur de la barbarie orientale, c'est-à-dire du christianisme, au même titre que Néron ou Julien, que l'on pourrait s'étonner de voir figurer sur les contorniates. A côté des princes, on trouve aussi des hommes de lettres, Homère, Euripide, Démosthène, Térence, Horace, Salluste, Apulée. Un portrait d'Accius, le philologue, porte témoignage du goût de ces lettrés auxquels nous devons une large part de reconnaissance, pour avoir sauvé bien des textes classiques. Comment ne pas relever sur ces médaillons l'empreinte des convictions religieuses de cette aristocratie ? Aussi les figures d'Hercule et de Bacchus, d'Hécate, de Cybèle et d'Attis, d'Isis y voisinent-elles avec d'autres représentations, trahissant cette haine du christianisme qui transparaît dans des symboles tels que le crocodile foulant le char du Soleil, ou les allusions qui se cachent sous les noms de chevaux : *Turificator, Astutus.*

Si l'on peut encore discuter au sujet de l'emploi des contorniates, la monographie de M. A. Alföldi marque une étape particulièrement importante dans l'étude de ces médaillons ; les conclusions en seront acceptées, au moins dans l'ensemble. R. L.

Le gérant : P.-J. ANGOULVENT.

1946. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)
ÉDIT. N° 21225 Dépôt légal : 1-1947 IMP. N° 10987

UNE TÊTE ÉGYPTIENNE EN BASALTE VERT DU MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ

Dans le t. III du recueil *From the Collections of the Ny-Carlsberg Glyptothek*, paru à Copenhague en 1942, M. Fr. Poulsen attirait l'attention sur plusieurs documents de sculpture antique qu'il avait remarqués dans les collections parisiennes. C'est ainsi qu'il publie (p. 160 sqq., fig. 17), une « tête égyptienne de basalte vert du Musée Jacquemart-André », dont il a fait brièvement la présentation. Cette pièce, dont l'intérêt se trouvait ainsi souligné par l'éminent archéologue danois, méritait d'être étudiée dans une publication française. Tel fut l'avis de M. Ch. Picard.

La tête (fig. 1-2) fut acquise, avec quelques autres d'un moindre intérêt, par Mme André, au cours d'un voyage en Égypte, dans les premières années de ce siècle. Elle représente un homme glabre au crâne rasé, au visage gras, à l'expression dure et concentrée. L'aspect général est massif, en raison de deux fortes bajoues qui alourdissent le bas du visage, et d'un double menton. Néanmoins les pommettes ressortent nettement sous la couche adipeuse des joues. Les oreilles sont collées au crâne et les tempes forment une dépression très sensible. Le dessus de la tête, complètement chauve, a été rendu avec un rare souci d'exactitude dans la traduction des protubérances osseuses. Le front large et haut est marqué par deux fortes bosses. L'arcade sourcilière, noyée dans la graisse, ressort peu. Seul, le froncement des sourcils provoque au-dessus du point interne de chaque œil un gros pli horizontal

très charnu que prolongent, à la racine du nez, une ride horizontale et trois rides verticales. Pas de sourcils. Les yeux, lourds, taillés en amande, sont à fleur de tête. Le globe

Fig. 1-2. — Tête en basalte vert du Musée Jacquemart-André.

oculaire, nettement convexe, est lisse, sans trace de pupille incisée (le trou visible au centre de l'œil droit est dû à un choc accidentel). La paupière supérieure est nettement indiquée par un relief souligné d'un léger sillon. Elle recouvre aux deux extrémités la paupière inférieure, qui fait une saillie moins accentuée. Deux poches sous les yeux, en forme de V très ouvert, contribuent à modeler les joues, que sillonnent aussi deux grosses rides obliques et divergentes, commençant

chacune au-dessus des ailes du nez. Celui-ci, endommagé, était fort et épaté. On voit encore l'orifice largement ouvert des narines. La bouche, d'un dessin très ferme, forme un sillon étroit et profond, suivant une courbe légèrement descendante, prolongée à gauche et à droite par deux rides qui encadrent la lèvre inférieure et animent le bas du visage. La lèvre supérieure, assez fine, n'est soulignée par aucun procédé plastique particulier et se rattache sans artifice aux deux plis discrets qui descendent du nez ; la lèvre inférieure, proéminente, épaisse, en mauvais état, devait avancer, formant une lippe un peu dédaigneuse au-dessus d'un menton volontaire. Au total, une figure frappante de personnalité et de vie[1].

Les qualités de l'œuvre frappent dès l'abord. C'est, en premier lieu, la perfection d'une technique qui domine une matière rebelle, lui donne un poli apte à évoquer la peau luisante de certains Orientaux, et montre, grâce au grain fin de la pierre dure, une rare souplesse dans le modelé. Pas une surface froide ni plate ; rien que des surfaces courbes et des méplats où joue la lumière, avec, de l'un à l'autre, des « passages » insensibles qui ne nuisent pas à la fermeté du dessin. Le traitement des joues et des bajoues en fournit le meilleur exemple : la mollesse d'un épiderme non pas flasque, mais tendu sur une couche adipeuse y est admirablement rendue. C'est ensuite un souci de réalisme que la description précédente s'est efforcée de souligner : le sculpteur a réussi à traduire la physionomie d'un individu. C'est enfin, dernière conquête de l'art, un effort vers l'expression : celle-ci est obtenue avec une singulière puissance par le jeu combiné des volumes et de traits caractéristiques, peu nombreux, mais bien choisis : froncement des sourcils, rictus esquissé de la bouche. Sans rompre l'aspect massif et comme architectural de l'ensemble, ces quelques sillons heureusement distribués donnent la vie au visage et révèlent un caractère.

---

1. Caractéristiques techniques : haut. : 0 m. 093. Matière : basalte vert. Pas de trace d'un pilier dorsal. Nez brisé. Menton et lèvre inférieure endommagés. Cassure du cou à la hauteur du larynx. Cf. *Catal. du Musée*, p. 60, n° 435.

Quel est donc ce personnage, plus proche sans doute de la vieillesse que de l'âge mûr, animé d'une aussi hautaine conscience de sa valeur ? La réponse n'est guère douteuse : ce crâne ras, ce visage glabre, cet air autoritaire, sont ceux d'un prêtre, fier des prérogatives de sa caste. Du moins c'est l'identification qu'on propose d'ordinaire, avec beaucoup de vraisemblance, pour des portraits fort analogues que l'art égyptien nous a légués. Car la tête Jacquemart-André n'est point isolée. Elle évoque au premier coup d'œil toute une série de documents au milieu desquels elle s'insère, et qu'il faut étudier dans l'ensemble : les portraits groupés autour de la « tête verte » de Berlin[1]. Depuis que von Bissing a, le premier, semble-t-il, attiré l'attention sur la série[2], les auteurs des principaux travaux consacrés à la sculpture égyptienne ont dû prendre position à ce sujet[3]. En outre, au cours des dernières années, trois études plus particulières ont repris la question. En 1936, Mlle Käthe Bosse[4] lui consacre quelques pages de sa dissertation, M. Snijder[5], en 1939, la moitié d'un article, et M. Anthes[6] une conférence entière[7]. La tête Jacquemart-André fournit l'occasion de faire le point de ces recherches et de préciser les résultats obtenus.

Les documents suivants paraissent former une série homogène :

1) la « grande tête verte » de Berlin (n° d'inventaire 12500).

---

1. M. Fr. Poulsen indique le rapprochement avec la « tête verte » de Berlin et la tête de vieillard du Louvre. Il signale aussi les articles de Snijder et de Anthes.

2. *Recueil de travaux*, XVIII, 1896, p. 132 sqq. Cf. aussi, *Denkmäler ägyptischer Skulptur*, texte de la pl. 111.

3. Par ex. Maspero, *Égypte*, p. 260. — Scharff, *Handbuch der Arch.*, I[3], p. 623 sqq. — Ch. Picard, *Sculpt. ant.*, I, p. 117. — Schäfer-Andrae, *Die Kunst des alten Orients*, p. 112 sqq. — Fechheimer, *La sculpture égyptienne*, p. 44-45. — Delbrück, *Ant. Porträts*, texte de la pl. 11. — Curtius, *Die ant. Kunst*, I, p. 209.

4. *Die menschliche Figur in der Rundplastik der ägyptischen Spätzeit von der XXII. bis zur XXX. Dynastie* (*Aegyptol. Forschungen*, Heft 1), Glückstadt, 1936.

5. *Mnemosyne*, III[e] série, vol. 7, 1939, p. 253 sqq.

6. *Arch. Jahrb.*, LIV, 1939, A. A., col. 376 sqq.

7. Cf. aussi von Demel, *Einige Porträtköpfe der Spätzeit* (*Jahrb. der kunsthist. Samml.*, Wien, N. F., X, 1936).

H. 0,22 m. Schiste métamorphique vert. Reste de pilier dorsal. (Cf. *D. ä. S.*, pl. 105) ;

2) tête de Berlin (nº 255). H. 0,19 m. Granit de couleur sombre. Reste de pilier dorsal. (Cf. *Rec. de travaux*, 1896, p. 133, pl. C et Snijder, *l. l.*, pl. XVI, fig. 10) ;

3) tête du Louvre. H. 0,135 m. Granit gris. Pas de trace de pilier dorsal. (Cf. *Encycl. photo. de l'art*, I, p. 138, fig. A.) *Catal. Boreux*, II, p. 449, pl. 52 ;

4) tête Jacquemart-André.

Toutes les quatre offrent des caractères communs remarquables : elles représentent des personnages glabres au crâne rasé, fortement individualisés et d'une grande intensité d'expression. Les procédés plastiques sont les mêmes : choix d'une matière dure qui se prête à un polissage soigné, soin extrême accordé aux « passages » d'un plan à l'autre, opposition voulue entre les surfaces lisses et les rares traits incisés qui leur donnent la vie[1]. Le réalisme, qui enregistre avec précision bosses du crâne et stigmates de l'âge, s'y trouve pareillement tempéré par le souci du style. Enfin il apparaît clairement que les quatre personnages appartiennent à un même type physique dont les traits fort accusés se laissent aisément dégager : crâne dolichocéphale, visage ayant sa plus grande largeur aux pommettes et non au front, menton nettement marqué, nez sans doute épaté[2], yeux peu enfoncés dans l'orbite, oreilles collées au crâne[3]. A première vue, ils évoquent des types asiatiques, des figures de bonzes chinois ou mongols.

Bien d'autres têtes égyptiennes existent, qui, pour s'écarter sur quelques points des quatre sculptures envisagées n'en

---

1. Cette opposition, qui fait pour une bonne part l'originalité et la beauté de ces sculptures, n'a pas toujours été goûtée : Fechheimer (*l. l.*, p. 44), l'appelle une « contradiction » et estime que la « tête verte » est un travail artificiel et académique. Cf. *contra*, Ch. Picard, *l. l.*

2. Le trait est douteux en raison de l'état des nez sur trois des statues, mais il apparaît nettement sur celle du Louvre.

3. Trait souligné par von Bissing (*l. l.*, p. 138, n. 3), qui rappelle que les sculpteurs égyptiens, après l'Ancien Empire, influencés par l'habitude de ramener les oreilles en avant au moyen de la coiffure, représentaient d'ordinaire les oreilles largement décollées même sur les têtes découvertes.

ont pas moins avec elles des analogies frappantes. Dans un cas comme celui-ci, où, en l'absence de toute indication extérieure, on se trouve contraint de s'en remettre, pour les dates, à l'étude stylistique des documents, donc à des impressions essentiellement subjectives, il a semblé qu'il était d'une méthode prudente de limiter strictement le champ des recherches, en éliminant du groupe étudié toute œuvre qui s'en sépare par un détail non négligeable. Néanmoins, et pour montrer l'importance de la série, on peut y faire figurer, non sans quelque réserve, au moins deux documents encore :

5) la « petite tête verte » de Berlin (nº 10100). Granit vert. Restes d'un pilier dorsal peu apparent. (Cf. von Bissing, *l. l.*, p. 134-135, fig. 2, et *D. Ä. S.*, pl. 106.) Elle diffère surtout des précédentes par un réalisme moins poussé ;

6) la tête verte de Boston. H. 0 m. 106. Schiste métamorphique vert. Restes d'un pilier dorsal. (Cf. Delbrück, *l. l.*, pl. 12.) Elle présente avec les précédentes quelques différences dans le type physique (oreilles décollées), et dans l'expression ; les sourcils arqués, le front plissé de rides parallèles lui donnent un air ahuri plutôt que concentré.

Quant à la foule des têtes rasées, pour la plupart très stéréotypées, qui nous sont parvenues[1], elles se distinguent de celles-ci par l'absence de tout réalisme.

La série ayant été nettement délimitée[2], quels sont les

---

1. Voir la dissertation de K. Bosse, p. 71 sqq.

2. Il n'est peut-être pas inutile d'indiquer brièvement comment les différents auteurs ont classé tous ces documents. Fr. von Bissing rapproche la grande et la petite tête verte, et y joint, à tort, semble-t-il, une tête de Londres, médiocre travail postérieur, où l'influence grecque est sensible (forme de la tête, traitement des cheveux). Il considère la tête de Berlin (255) comme plus tardive. K. Bosse (*l. l.*, p. 75), réunit dans un même groupe les trois têtes vertes de Berlin et la tête en granit du Louvre. Elle signale en outre d'autres têtes individualisées et beaucoup de têtes stéréotypées. Pour Snijder (*l. l.*, p. 245 sqq.), la grande et la petite tête verte constituent un groupe, avec la tête de Boston. La tête de Berlin (255), avec quelques autres (comme la tête Allard-Pierson de la pl. XXVII, fig. 13), d'une part, la tête du Louvre d'autre part, constitueraient deux développements, postérieurs et différents, de ce premier groupe. Anthes se préoccupe moins de constituer des séries que d'étudier la grande tête verte en elle-même et dans ses rapports avec les bas-reliefs et les têtes idéalisées.

problèmes qu'elle pose ? Le premier est assez simple à résoudre. Quels sont les personnages représentés ? Il s'agit très probablement de prêtres, « qui avaient le crâne ras par devoir de propreté professionnelle »[1]. On comprend leur air hautain, qui s'explique par la conscience d'appartenir à une classe supérieure, la classe sacerdotale, dépositaire de secrets redoutables, recrutée dans les meilleures familles, qui étaient fières de compter parmi leurs membres un « esclave du dieu ». Arrivés à l'âge mûr ou même au seuil de la vieillesse, ils ont fait exécuter pour leur tombe une statue de *double*, plus petite que nature et, conformément aux croyances funéraires des Égyptiens, aussi ressemblante que possible. L'artiste s'est donc efforcé de traduire fidèlement dans la pierre dure, indestructible, les traits individuels du personnage, tels qu'ils se présentaient à lui, de les y enfermer pour l'éternité. A quelle époque, l'a-t-il fait ? C'est là une question à laquelle il est beaucoup plus difficile de répondre.

Évidemment, la matière choisie, la technique employée, le style même — avec son réalisme si particulier — empêchent de faire remonter ces œuvres au delà de l'époque saïte. Mais sont-elles saïtes ou ptolémaïques ? Les solutions proposées oscillent entre le VI^e^ et le II^e^ siècle av. J.-C. Une telle différence s'explique : selon qu'on veut voir dans ces effigies le reflet d'une influence grecque, ou qu'on met l'accent sur leur caractère proprement égyptien, on est amené soit à les faire descendre dans le temps jusqu'à l'époque ptolémaïque, soit à les rapprocher des œuvres réalistes datées que nous a laissées la XXVI^e^ dynastie (663-525)[2]. Avant d'envisager la place qu'elles occupent dans la tradition égyptienne, il faut donc examiner d'abord si, oui ou non, une influence grecque s'y laisse discerner.

Bien que la majorité des commentateurs souligne le caractère spécifiquement égyptien des « têtes vertes », la thèse de

1. MASPERO, *Égypte*, p. 261. — Cf. HÉRODOTE, II, 36 : Οἱ ἱρέες τῶν θεῶν... ἐν Αἰγύπτῳ ξυρέονται.

2. Le problème est posé en termes clairs par DELBRÜCK, *l. l.*, dès 1912.

l'influence grecque a été soutenue. On a en effet affirmé[1] que les connaissances anatomiques des Égyptiens ne leur auraient pas permis, sans le secours de celles des Grecs, de rendre avec une telle précision les détails de l'enveloppe crânienne. Argument peu convaincant, auquel on peut répondre[2] qu'une observation rigoureuse a dû suffire pour le crâne, comme aussi pour le modelé du visage : la tête Jacquemart-André offre sur ce point un excellent exemple, avec le merveilleux travail des joues, pour lequel aucune connaissance anatomique ne saurait aider le sculpteur[3]. Cependant si von Bissing voyait dans le réalisme des « têtes vertes » une conséquence de l'intervention hellénique, c'est que, selon lui, « la sculpture égyptienne suivait depuis l'époque saïte une voie toute différente » et qu'il avait bien fallu une influence extérieure, donc probablement grecque, pour produire une évolution « que nous n'avons aucune raison d'attribuer au développement spontané de l'art égyptien »[4]. Maspero, après avoir un moment adopté cette thèse[5], l'a réfutée par la suite[6], en attribuant la « recrudescence du réalisme » au « développement naturel de la théorie ancienne du double » et aux « changements que la mode introduisit alors dans le costume » (diminution, puis disparition de l'usage de la perruque). Au reste, on le verra plus loin, l'art égyptien lui-même était loin d'avoir ignoré un réalisme de ce genre. En tout cas il ressort de ces remarques que personne n'a senti dans les têtes vertes une influence grecque pour des raisons *intrinsèques*. Au contraire la grosse majorité des commentateurs insiste sur le caractère spécifiquement égyptien de ces portraits. On a bien

1. Curtius, *l. l.*, p. 209.

2. Cf. Anthes, *l. l.*, col. 382-383.

3. Au reste Curtius reconnaît qu'il n'existe « dans la seconde moitié du premier millénaire av. J.-C. aucune voie qui puisse conduire du style grec à la « tête verte ».

4. *L. l.*, p. 137.

5. *Essais sur l'art égyptien*, p. 119, à propos de la publication d'une tête de granit trouvée dans la « Cachette de Karnak » et très proche des « têtes vertes ».

6. *Égypte*, p. 260-261.

l'impression en effet, à les considérer en eux-mêmes, qu'il n'y a là rien de grec. Il n'est, pour en être convaincu, que de les comparer à tel portrait grec, venu de cette cité pourtant si proche de l'Égypte et si étroitement liée à elle, Cyrène : par exemple au portrait dit d'Arcésilas IV[1] (milieu du v[e] siècle ?), ou à celui du prince berbère du Musée Britannique[2] (fin du IV[e] siècle ?), pour que la différence aussitôt saute aux yeux. Dans ces deux bronzes originaux, qui eux aussi représentent, non des Européens, mais des Africains, s'affirme la constante tradition de l'iconographie hellénique, qui donne à tout portrait la valeur d'un type, et qui baigne ces figures de noblesse et de spiritualité. Nos têtes vertes sont plus charnelles, et la conscience de soi qui s'y manifeste a quelque chose de plus fermé, de presque brutal. Il est difficile, il est vrai, d'avoir une impression juste des différences entre les styles, parce que l'œil attache trop d'importance à la présence ou à l'absence de la barbe ou des cheveux. Mais cette cause d'erreur peut être éliminée en faisant appel à la sculpture hellénistique et romaine : telle statue de Délos au crâne rasé[3], tel prêtre d'Isis de Florence[4], ou de Naples[5], tel Romain inconnu de Copenhague[6] fournissent des points de comparaison plus probants. Sans tenter une définition des divers genres du portrait dans l'antiquité, ce qui sortirait du cadre de cette étude, on peut cependant essayer de saisir quelques-uns des caractères qui les séparent, afin de justifier une impression incontestable, mais délicate à préciser. L'artiste grec ou romain concentre l'intérêt sur la face ; le reste du crâne, sans être négligé, sert seulement à la mettre en valeur.

---

1. *Arch. Jahrb.*, 1929, A. A., col. 411-412, fig. 20-22. — Ch. Picard, *Man. arch. gr.*, II, p. 175, fig. 83.

2. Hekler, *Portraits antiques*, p. 36 ; Arndt-Bruckmann, 41-42.

3. Hekler, *l. l.*, 127 *b* ; *Expl. arch. de Délos*, XIII : Michalowski, *Port. hellénistiques et rom.*, pl. XVII-XIX.

4. Hekler, *l. l.*, 147 *a* ; Arndt-Br., 197-198.

5. Hekler, *l. l.*, 154 *a* ; Arndt-Br., 265-266.

6. Hekler, *l. l.*, 140 *a* et *b*. On peut ajouter à la série la tête d'Isiaque du Cab. des Médailles (J. Babelon, *Mon. Piot*, XXXVIII, p. 117 sqq., fig. 1 et 2, pl. 7).

Les sculpteurs égyptiens des têtes vertes considèrent au contraire l'ensemble de la tête d'une façon plus architecturale, où l'effet de masse obtenu par l'ensemble joue un rôle essentiel. C'est pourquoi le nez, la bouche, le menton, l'arcade sourcilière (les caractères raciaux de leurs modèles ont d'ailleurs facilité la chose) sont moins dégagés, forment une saillie moins grande, vivent moins de leur vie propre que dans les portraits grecs ou romains. La technique particulière (que les Grecs n'ont pas employée, à ma connaissance) des têtes vertes, une surface polie continue que traversent de place en place des sillons nets et peu nombreux, cette technique qui fait, par certains côtés, songer à celle du bas-relief contribue beaucoup à renforcer cette impression. Au contraire, quand un artiste hellénistique s'attaque à son tour à la pierre dure, comme dans le *Jules César* en basalte de Berlin[1], il reste fidèle aux principes que ses maîtres employaient en sculptant le marbre ou le bronze ; il dégage très nettement les traits du visage ; il concentre sur eux l'intérêt. Presque toutes les têtes égyptiennes en matière dure qui ont, par la suite, subi l'influence grecque, le *Harsinebef* de Berlin, le *Prêtre Hor* du Caire, le « *César* » *Barracco* de Rome[2], se ressentent de cette méthode étrangère qui, au contraire, n'apparaît pas dans les têtes vertes En outre, conformément aux modèles helléniques, la saillie des pommettes, si caractéristique des figures purement égyptiennes, est fortement réduite, au bénéfice d'un élargissement des tempes ; le visage s'allonge et se rapproche ainsi du type « triangulaire cérébral » qui est celui des sculptures grecques et romaines. Rien de pareil non plus, bien au contraire, dans les têtes vertes. Il semble donc qu'en ce qui les concerne, toute hypothèse d'une influence grecque doive être désormais écartée.

N'est-ce pas là déjà un indice précieux pour les dater ? En effet, quand on considère la série des portraits que nous pouvons approximativement attribuer à l'époque ptolé-

1. Hekler, *l. l.*, 158 *a* ; Arndt-Br., 265-266.
2. Cf. Snijder, *l. l.*, fig. 4, 16, 17.

maïque[1], on est frappé de ce fait que tous ceux qui ont quelque valeur artistique, tous ceux en qui on trouve une expression un peu vivante et personnelle, tous ceux qui ne sont pas simplement les manifestations d'un art purement conventionnel et figé, ont subi plus ou moins cette influence grecque. Le nombre des sculptures purement égyptiennes est restreint et leur intérêt minime. Il semble que ce qu'il restait alors de puissance créatrice dans l'art, en Égypte, n'ait pas pu s'empêcher d'entrer en contact avec l'art hellénique. C'est un trait commun à toutes les époques de décadence que tout artiste doué de personnalité essaie à tout prix d'échapper à l'académisme, au besoin en imitant des modèles étrangers. Il semble donc difficilement concevable que des tempéraments puissants et originaux comme les auteurs des têtes vertes aient pu vivre au moment où l'influence grecque se manifestait dans tous les milieux artistiques encore vivants de l'Égypte, et tout ignorer de ce qu'elle apportait. Mais cet argument serait insuffisant, s'il n'était pas possible d'établir un rapport entre les têtes vertes et certains monuments datés de la sculpture égyptienne.

On a souvent indiqué le rapprochement avec le *Mentouemhât*[2] du Caire (fin de la XXV^e^-début de la XXVI^e^ dynastie = vers 660). On y remarque en effet un même souci du réalisme, bien que l'emploi de l'incision soit moins sensible et le rendu des détails moins recherché. Le traitement des yeux est très proche de celui de la « grande tête verte » de Berlin, et le modelé de la bouche rappelle la tête Jacquemart-André. Les têtes vertes semblent se placer dans le prolongement du courant artistique auquel on doit le *Mentouemhât* et n'être pas très éloignées de ce dernier. La comparaison n'est pas moins frappante avec le *Psammétique-Sa-Neith*[3] du Caire (fin de la XXVI^e^ dynastie ?) dont le crâne rasé est détaillé.

1. Cf. P. Graindor, *Bustes et statues-portraits...*, et Ibrahim Noshy, *The arts in Ptolemaïc Egypt*, 1937.

2. *D. A. S.*, pl. 62-63. — Delbrück, *l. l.*, pl. IX.

3. *D. A. S.* Textes de la pl. 108 *a*. — Maspero, *Égypte*, p. 254, f. 477.

a-t-on dit, « comme un modèle anatomique ». On a souligné d'autre part[1] les analogies entre la grande tête verte et le *Pélaménophis* de Berlin (XXVI[e] dynastie), autre personnage au crâne ras. Les rapprochements avec les bas-reliefs confirment ce que suggèrent ceux que l'on a pu faire avec la ronde-bosse : que l'on regarde par exemple le *Psammétique I*[er][2] du Musée Britannique et l'on y retrouvera le visage gras marqué par l'âge, les yeux à fleur de tête, la ligne oblique descendant des ailes du nez, la bouche aux coins tombants, le double menton, le port de tête même et l'expression de certitude hautaine qui caractérisent la tête du Louvre et la tête Jacquemart-André. D'autre part, une comparaison fort convaincante a été instituée par M. Anthes antre le profil de la grande tête verte et tel profil de scribe du bas-relief de Hénat[3] qu'il a daté avec certitude des environs de 530 av. J.-C. Les plis de la nuque comme les rides de la face correspondent à peu près trait pour trait. Tant de concordances précises, dans un domaine où nous sommes obligés de nous en tenir à des considérations de style, font figure de preuves. Elles amènent à la conclusion, où la part de doute semble désormais très réduite, que les têtes vertes doivent être approximativement datées de la fin de la XXVI[e] dynastie, disons du règne d'Amasis. L' « hypothèse de travail » de M. Anthes, qui proposait, sur la foi du bas-relief de Hénat, la date de — 530, paît donc confirmée par l'ensemble des autres rapprochements possibles.

Restait à écarter l'objection de von Bissing[4] qui s'étonnait, non sans raison, que « les meilleures têtes » de l'époque saïte ne montrassent ni « le modelé délicat », ni « le rendu parfait des formes visant à traduire une individualité » : ce qu'on remarque dans les têtes vertes, et que ne présenteraient pas non plus, nous dit-on, « les œuvres célèbres d'époque antérieure ».

---

1. K. Bosse, *l. l.*, p. 76, et pl. III *d*. — Anthes, *l. l.*, col. 393, f. 12, et *A. Z.*, 73, 1937, p. 32-35, pl. 6.
2. Maspero, *l. l.*, p. 245, fig. 458.
3. *L. l.*, col. 378 sqq., fig. 1-3. — Cf. *A. Z.*, 75, 1939, p. 21 sqq.
4. *L. l.*, p. 137.

M. Anthes s'y est employé avec succès, toujours au moyen du bas-relief de Hénat, sur lequel il a souligné la présence, côte à côte, d'une tête de scribe fortement individualisée et d'autres tout à fait stéréotypées, mais en qui l'on reconnaît, passées à l'état de type, les traits essentiels de la première. Il y a donc là la preuve irréfutable de la coexistence, à l'époque saïte, de deux courants, l'un réaliste, l'autre idéalisateur[1]. Ce dernier a inspiré la plupart des œuvres de ce temps qui nous sont parvenues ; on lui doit en effet les nombreuses têtes en pierre dure aux formes floues et au sourire inexpressif qui sont si fréquentes dans nos musées. Quant au courant réaliste, une petite tête de Pharaon à l'uraeus, inédite, du musée Jacquemart-André, en fournit un nouvel exemple (fig. 3). Le rendu des paupières y est d'ailleurs tout à fait analogue à celui de la tête verte du même musée[2]. Telles sont donc les deux tendances de l'art saïte, qui ont bien pu, à l'occasion, comme dans le bas-relief de Hénat, se manifester chez le même artiste. L'histoire de l'art ne manque pas d'exemples de ce genre : ne voyons-nous pas, chez Ingres ou chez David, les figures idéalisées voisiner avec les portraits les plus vigoureu-

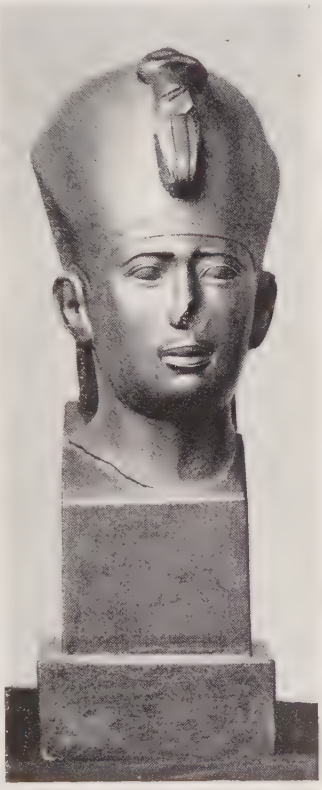

Fig. 3. — Tête de Pharaon. Musée Jacquemart-André, Paris.

1. L'idée avait déjà été émise par K. Bosse, qui distinguait à propos des têtes à crâne rasé, une « tendance maniériste » (= idéalisatrice) et une « tendance réaliste » dans l'évolution de la sculpture saïte.

2. Les sourcils sont rendus au moyen d'un listel saillant, comme pour le Mentouemhât.

sement expressifs ? Les sculpteurs saïtes, dans la mesure où nous en savons quelque chose, étaient, comme David ou Ingres, des artistes d'une science et d'un métier irréprochables. Eux aussi, s'attachaient avant tout à la perfection de la technique et cherchaient volontiers leur inspiration chez les classiques de l'art égyptien, auprès des grands ouvrages de l'Ancien ou du Moyen Empire. Mais ils ne dédaignaient pas parfois, aidés en cela par les exigences religieuses[1], de traduire avec fidélité et vigueur la réalité d'un visage. Au reste, les grands modèles qu'ils fréquentaient ne les en éloignaient pas. La tradition du réalisme dans le portrait remonte, pour se borner aux œuvres qui rappellent les têtes vertes, par delà le Moyen Empire (avec le *Sovkoumsaouf*[2] de Vienne et le bas-relief de Siésis[3], du

Fig. 4. — Profil de la tête de Pharaon (cf. fig. 3).

1. Et même techniques. On sait en effet que sur les statues-cubes (*Hockerstatuen*), la tête est la seule partie vivante de l'ensemble, et que, sur les statues debout, le corps était souvent fait à l'avance sur un type banal, tandis que la tête était taillée en dernier lieu à la ressemblance du client. Cf. le *Ranofer* debout, du Caire.

2. Maspero, *l. l.*, fig. 224.

3. *Ibid.*, fig. 198.

Caire), à l'Ancien Empire et vers le Cheik-El-Beled, au saisissant profil[1]. Les sculpteurs saïtes n'avaient donc pas besoin, pour exécuter les têtes vertes, d'une influence étrangère. Il leur suffisait de regarder, comme nous savons qu'ils le faisaient volontiers, les ouvrages de leurs ancêtres. Courant réaliste et courant idéalisateur ont d'ailleurs pu se mêler parfois pour donner des œuvres hybrides, mais non sans charme : c'est la place qu'il conviendrait peut-être d'assigner à la « petite tête verte » de Berlin. En tout cas, une recrudescence de la tendance réaliste proprement égyptienne, jointe à la technique, particulière à l'époque saïte, de la pierre dure, devait, semblait-il, normalement donner, avant que se manifestât l'influence grecque, des œuvres du genre de nos têtes vertes[2].

Quoi qu'il en soit, cette intéressante série s'est augmentée, grâce à la tête Jacquemart-André, d'une pièce de choix. Qu'il faille y reconnaître le masque puissant, éclatant d'intelligence et d'orgueil, d'un prêtre égyptien de haut rang dans les derniers temps de la XXVI[e] dynastie, cela semble ressortir, avec quelque probabilité, de notre étude. Il reste à souligner, dans toutes les têtes de la série, la constance et l'originalité de l'expression : on a fort bien montré[3] que cet air de supériorité et de certitude hautaine impliquait l'appartenance à une classe sociale aux privilèges indiscutés, et qu'il y avait

1. *Ibid.*, fig. 152.

2. Un argument négatif existe aussi pour appuyer la date ici proposée. C'est qu'aucune autre des solutions qui ont été successivement avancées ne paraît solide à l'examen. L'idée de von Bissing (fin du IV[e], début du III[e] s.), se heurte, comme il a été dit, à l'absence de toute influence grecque. Schaefer et Scharff songent respectivement aux environs des années 400 ou 350, simplement parce qu'ils estiment nécessaire un tel laps de temps entre Mentouemhât et les têtes vertes. Il n'est pas utile de le supposer aussi long, et les rapports indiqués plus haut entre la tête verte et les œuvres datées de la fin de la XXVI[e] Dynastie paraissent justifier qu'on réduise cet écart à 100 ou 150 ans.

3. M. Snijder a fondé sur cette étude de l'expression toute une chronologie des portraits de prêtres égyptiens. Méthode séduisante, mais aventureuse, et dont l'auteur a lui-même parfaitement marqué et les avantages et les dangers (*l. l.*, p. 275-278).

là comme la preuve d'une date antérieure à l'époque où l'aristocratie indigène dut céder la première place aux conquérants grecs et macédoniens. Nouvel indice pour la date : car, si, sous la XXX^e^ dynastie, la classe sacerdotale put croire un moment encore qu'elle jouait un rôle prépondérant dans le pays, n'était-elle pas en droit de le penser bien davantage sous la XXVI^e^ dynastie, où l'Égypte, pendant près d'un siècle et demi, parut retrouver son ancienne splendeur, où les rois saïtes attribuaient aux temples, par donation forcée, le superflu des grandes fortunes, et tout particulièrement sous le pharaon Amasis, grand bâtisseur de temples et bienfaiteur des sanctuaires, dont les constructions faisaient par leur ampleur l'admiration d'Hérodote, et dont le règne passait, nous dit-il, pour l'époque où l'Égypte avait été la plus prospère[1] ? Or les informateurs de l'historien grec étaient, nous le savons, précisément des prêtres, qui gardaient sous le joug des Perses la nostalgie des beaux temps où leurs prédécesseurs jouissaient, dans une Égypte libre, d'une prééminence indiscutée. Et ce n'est pas le moindre intérêt des « têtes vertes » que de nous permettre de mieux connaître, à travers les visages expressifs et véridiques de leurs ancêtres immédiats, les hommes qui rapportèrent au conteur d'Ionie, spirituel plus ou moins crédule, un savoureux mélange de vérités et de fables.

NOTE ADDITIONNELLE

Depuis que cet article a été écrit (mai 1942), plusieurs séjours en Égypte m'ont donné l'occasion d'en vérifier les conclusions au contact des monuments. Je ne crois devoir rien modifier après ce supplément d'enquête. Du moins dois-je ajouter à la série des quatre principales « têtes vertes » un document nouveau et de qualité. Il s'agit d'une tête de prêtre en schiste métamorphique vert qui se trouve au Musée du Caire. Elle figure au catalogue de Borchardt, *Statuen u. Statuetten von Königen u. Privatleuten*, III, n° 718, p. 56,

1. II, 177.

avec une brève description, mais sans image. Comme elle paraît inédite, j'en donne ici (fig. 5), une reproduction

Fig. 5. — Tête de prêtre en schiste vert : Musée du Caire.

d'après une photographie que M. O. Guéraud, conservateur au Musée, a très aimablement fait exécuter pour moi par les services du Musée. C'est un fragment de statuette, représentant un homme glabre au crâne rasé, appuyé à un pilier

dorsal. Outre la tête, une partie de l'épaule droite est conservée (haut. totale : 0 m. 175) : une masse assez informe de plâtre teinté a été adjointe comme support. Le nez et une partie de la lèvre supérieure sont mutilés, et quelques éclats ont sauté sur le menton, aux oreilles et en certains points du crâne. La technique est très éloignée, avec un beau poli que viennent animer des plis rares et profonds dans la région de la bouche et du nez. Le fragment du texte hiéroglyphique conservé sur le pilier dorsal (publié dans Borchardt, *l. l.*), n'apporte pas, au dire des égyptologues que j'ai consultés, d'indication relative à la date de la statue (sans mentionner le nom du défunt, il indique seulement un de ses titres honorifiques). Borchardt ne prend pas parti sur le problème : *Spätzeit*, écrit-il, sans davantage préciser. Je crois pour ma part que cette tête, singulièrement proche de la tête Jacquemart-André, doit être attribuée à un sculpteur de la même école et de la même époque : soit à la XXVI^{e} dynastie.

Une autre « tête verte » m'a été signalée par M. Sainte Fare Garnot, à qui j'exprime mes vifs remerciements. Elle a figuré à l'exposition d'une collection privée organisée à Londres peu avant la guerre. On la trouvera reproduite dans le catalogue (sans nom d'auteur), publié à cette occasion : *Temporary exhibition : Ancient Egyptian sculpture lent by C. S. Gulbenkian, esq.*, British Museum, London, 1937, pl. V-VI. Haute de 0 m. 95, l'œuvre se rattache, semble-t-il, à la même série. Toutefois M. L. Curtius, sans contester cette évidente parenté, voudrait constituer un groupe à part, un peu postérieur à celui de la « tête verte » de Berlin (*Röm. Mitt.*, 55, 1940, p. 230, n. 2) : il y rangerait, outre la tête Gulbenkian, les têtes du Louvre (notre n° 3) et de Boston (n° 6), ainsi qu'une tête de Vienne (H. Demel), *Jahrb. der kunsthistor. Samml. in Wien*, N. F., 10, 1936, p. 5, fig. 7).

Je n'ai pu me procurer l'article de V. Müller, *Two heads of Egypt*, dans *Critica d'Arte*, 5, 1940, p. 72-76, qui traiterait de la tête de Berlin.

Fr. Chamoux.

Athènes, août 1946.

SUR UNE BASE LINDIENNE EN FORME DE PROUE

M. Chr. Blinkenberg a publié en 1941 les restes d'une base lindienne qui représentait la proue d'un navire voguant sur les flots[1]. Elle était composée de quatre assises de pierres de couleur différente : « Les deux supérieures en marbre de Lartos gris clair, les deux autres de couleur plus foncée, gris bleu et gris noir. » Numérotons les assises de bas en haut : l'assise I, en s'élargissant près du sol, figure la surface de la mer, avec les vagues traitées en sillons irréguliers ; l'assise II, dans sa partie inférieure, présente une saillie externe qui rend le *zoster* du navire ; à l'assise III correspond l'*apostis*, presque entièrement conservée à bâbord ; enfin, un grand bloc de l'assise IV, comportant un petit listel saillant des deux côtés, a pu être reconstitué : sur la face supérieure, sommairement aplanie, il y a des traces de scellement pour une statue[2].

1. *Lindos II (Inscriptions)*, n° 88, col. 301-313 (11 fig. dans le texte) et col. 1011. L'auteur y reprend, en les complétant, certaines indications données déjà en 1938 dans *Triemiolia, Étude sur un type de navire rhodien* (Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab, Arch.-kunsthist. Meddelesler II, 3 : *Lindiaka VII*), p. 30 sqq. — La découverte des fragments essentiels avait été mentionnée par K. F. Kinch, dans *Bull. Acad. roy. Danemark*, 1904, 2e rapport, p. 69 sqq. ; et l'inscription que porte la base avait été publiée dans son ensemble, *ibid.*, 1905, 3e rapport, p. 48 sqq. (Jusque-là, seules quelques lignes = l. 275-290, figuraient dans *IG XII, I*, 766.) — La base avait été en partie reconstruite par K. F. Kinch au mois de déc. 1908 (*JdI*, 24, 1909, *AA.*, col. 571).

2. Hauteur de l'ensemble conservé : par devant : 1 m 64 ; par derrière : 1 m 61 ; au-dessus de la surface de l'eau : 1 m 30. Longueur maxima (assise I) : 1 m 80 environ. Largeur maxima du vaisseau (assise III avec double *apostis*) : 1 m 40 ; largeur sans *apostis* : 0 m 80.

L'inscription, gravée sur la face bâbord (assise IV sous le listel ; assise III en avant de l'*apostis ;* assise II jusqu'au *zoster*) comprenait, après une dédicace de deux lignes à Athéna Lindia, la liste des officiers supérieurs, puis les noms de tout l'équipage des six (?) vaisseaux ayant pris part à une expédition victorieuse [ποτὶ Τυρρανούς ?][1].

Le bâbord, on le voit, constituait la face principale. Le monument était sans doute adossé au mur oriental de la Stoa (les principaux fragments ont été retrouvés dans cette région), et dirigé vers l'Est, disposé pour être regardé du N., côté d'où venaient les visiteurs du sanctuaire.

La gravure est en caractères réguliers du IIIe s. ; la mention d'Ἀγαθόστρατος Πολυαράτου comme triérarque, à la l. 1, situe la consécration avant 258[2]. Chr. Blinkenberg opte pour la date 265-260 av. J.-C.

***

On ne saurait manquer de rapprocher de cette base lindienne le piédestal de la *Victoire de Samothrace*, dont la forme a été identifiée par A. Hauser[3] et qui a pu être reconstruit au Louvre dans ses éléments essentiels[4]. Certes, les techniciens de la marine ne sont pas tous d'accord sur les détails de la restauration[5] ; tous les morceaux ne sont pas replacés[6].

---

1. Cf. *Syll.*[3], 1225. — Hauteur des lettres, l. 1 : 1 cm 10 ; l. 2 : 0 cm 9 ; autres lettres : 0 cm 7.

2. A la bataille d'Éphèse (Polyainos, 5, 18), ce personnage figurait comme navarque.

3. *Neue arch. Untersuchungen auf Samothrake*, 1880, p. 53 sqq. et planches.

4. Voir, par exemple, A. Cartault, *La trière athénienne*, 1881, pl. V et texte, p. 11, 70, etc. — Compléments et rectifications lors des nouveaux aménagements du Musée, cf. *Gazette des Bx-Arts*, 1934, p. 211. — Hauteur au-dessus de l'eau : 2 m 04. Largeur maxima (avec la saillie double de l'apostis, chacune atteignant 0 m 74) : 2 m 50. Largeur de la partie supérieure : 1 m 72. Longueur conservée : 4 m 30. Le soubassement a 4 m 79 de long sur 1 m 80 de large (renseignements communiqués par M. J. Charbonneaux à M. Chr. Blinkenberg, *Triemiolia*, p. 39-40).

5. Controverse entre le Commandant Carlini et le Commandant Lefebvre des Noëttes, cf. *REG*, 1935, p. 118 ; 1936, p. 218.

6. Il en reste aussi à Samothrace.

Pourtant les caractéristiques principales de cet avant de navire sont bien les mêmes qu'à Lindos.

A Cyrène aussi, G. Oliverio a pu reconstituer une grande base analogue en marbre[1]. Rappelons enfin que l'on connaît depuis longtemps à Épidaure (près de la route conduisant de l'Asclépieion à la ville) une sculpture en forme de proue voguant sur les flots[2]. Elle supportait sans aucun doute une statue (trace du pied droit et trois trous de scellement)[3].

Ce sont là les monuments essentiels. Nous pouvons négliger un avant de navire en marbre, historié, du Musée de Leipzig[4], probablement d'époque romaine[5], et diverses statuettes (petite Niké du Vatican s'appuyant contre un trophée, le pied gauche posé sur un éperon de navire[6] ; — Éros sur une proue de Magnésie du Méandre[7] ; — figurines antérieures d'un « laraire » en bronze syrien[8], etc.). De plus nous ne parlons pas ici des simples reliefs ni des figurations picturales ou moné-

---

1. Cf. R. Micacchi, *Boll. dell' Assoc. internaz. per gli studi mediterranei*, févr. 1931, p. 17 et photo p. 12 ; W. Technau, *JdI*, 46, 1931, *AA.*, col. 708, fig. 33.

2. Ceux-ci grossièrement stylisés : dessin dans Chr. Blinkenberg, *Asklepios og hans fraender*, 1893, p. 124, n° 13, repris dans *Triemiolia*, p. 33, fig. 9 ; ou, mieux encore, la photo donnée dans les *Bonner Jahrbücher*, 120, 1911, p. 155, fig. 5. — Pour la face supérieure, cf. croquis dans *Triemiolia*, p. 33, fig. 10. M. Chr. Blinkenberg restitue une Niké en bronze reposant sur le pied dr. « tandis que le g., porté en avant, ne touchait que légèrement le sol ; deux petits trous ont servi au scellement du *chiton* flottant en arrière » (*ibid.*, p. 32, n. 1).

3. Cf. *IG IV*[1], *I*, 1180-1183 (M. Fraenkel, 1902), et *IG IV*[2], *I*, 306 (F. Hiller v. Gärtringen, 1929). — Dimensions réduites : h. : 0 m 52 ; l. : 1 m 15 ; L. : d'un côté 0 m 31, de l'autre 0 m 72. — Le texte gravé comporte deux signatures (l'une pour le piédestal, l'autre pour la statue ?) : sur le flanc g. de la proue : Νίκων Ἰαροκ-λέος ἐπόησε ; sur la dalle supérieure : Καλλικράτη[ς]'Αθηναῖος | ἐποίησε. — Date incertaine : peut-être (*sic*, M. Fraenkel), à la suite d'une victoire des Épidauriens sur le tyran Nabis, après 206 av. J.-C. — Mummius a rajouté une dédicace (*IG IV*[2], *I*, 306 D, *in navis alveo*) à Apollon, Asclépios et Hygie.

4. S. Reinach, *Rép. rel. II*, p. 66, n[os] 2-3.

5. R. Heidenreich, *Leipziger Winckelmannsfeier*, déc. 1930 ; cf. *RA*, 1931, I, p. 181-182.

6. Galerie des Candélabres : *Guide* de W. Helbig, trad. J. Toutain, I, 1893, n° 368, p. 263-264.

7. *JdI*, 19, 1904, *AA.*, col. 29, fig. 31.

8. Étudié par A. de Ridder, *Mon. Piot*, 12, 1905, p. 55 sqq., pl. VI.

taires où paraît une proue surmontée d'une Victoire ou d'un trophée[1].

Ces documents conservés laissent penser que les bases en forme d'avant de navire n'étaient pas rares dans le monde grec antique. A Délos notamment, dans le « Sanctuaire des Taureaux » — en fait un νεώσοικος[2] —, le socle trapézoïdal en granit de la chambre Nord dut recevoir un emblème naval. Plutôt que la poupe (de quelque nef sacrée ?) restituée par K. Orlandos[3], H. Thiersch propose, non sans vraisemblance, d'imaginer là une proue (trophée réel d'Antigone Gonatas vainqueur à Cos ?), dont on se serait servi comme d'une base - car le toit de la construction est surélevé à cet endroit — pour quelque grande statue commémorative (prototype en bronze de la *Victoire de Samothrace* ?)[4].

Nous possédons, ajoutons-le, de nombreux bronzes figurés ayant appartenu à des bateaux[5] ; il est douteux que tous aient eu leur place sur des navires réels. En particulier les épotides en bronze trouvées en mer près de Mahdia (têtes de Dionysos et d'Ariane)[6] devaient orner un monument votif en forme de proue de navire[7]. En effet leurs dimensions (hauteur : 0 m. 385 le long de la coque ; 0 m. 285 à l'extrémité libre) sont très inférieures à celles des épotides de la trière de Samothrace (h : 0 m. 73 et 0 m. 39). Dans ce cas encore, il faut donc imaginer un trophée du même genre qu'à Lindos.

---

1. Voir K. Wœlcke, *Bonner Jahrbücher*, 120, 1911, p. 127 sqq. : *Beiträge zur Geschichte des Tropaions*, notamment p. 152-156.

2. Cf. P.-L. Couchoud et J. Svoronos, *BCH*, 45, 1921, p. 270-294.

3. *BCH*, *l. l.*, p. 283.

4. *Pro Samothrake* (*Sitzber. Wien*, Bd. 212, Abh. I), p. 37 sqq. — Dans sa thèse récente (*L'Architecture hellénique et hellénistique à Délos, I. Les Monuments*, 1944), M. R. Vallois s'en tient à l'idée d'une *poupe* amirale représentée en marbre (p. 278, fig. 3 et p. 398) ; mais les proportions font difficulté (p. 434). Rappelons d'autre part que le même auteur date le « *Pythion* » après 306 ou 301 (p. 110).

5. Liste, par A. Merlin et L. Poinssot, dans les *Actes du V^e^ Congrès international d'archéologie, Alger*, 14-16 *avril* 1930, publiés par la Soc. historique algérienne, 1933, p. 235, n. 6.

6. Cf. *ibid.*, p. 240, pl. I-VIII.

7. Probablement érigé au Pirée (p. 236).

***

D'où vint le type du socle de statue sculpté en forme de proue ?

Ingénieusement, P.-L. Couchoud et J. Svoronos ont suggéré d'en reconnaître comme une première esquisse dans la curieuse base triangulaire signée (fin du VII[e] s. av. J.-C.) par [Euthy]cartidès de Naxos à Délos[1] : la tête de bélier pourrait être une allusion à l'Ammonias, et les *gorgoneia* existent comme épisèmes de navire. Au vrai, il serait téméraire de rien affirmer.

Notons aussi, sous toute réserve, que le *Protésilas* de Deinoménès, bronzier rattaché à l'école de Polyclète, était peut-être figuré à la proue de son vaisseau, sur le point de débarquer[2]. Toujours est-il qu'au témoignage de Philostrate, il exista, à une époque tardive, dans un sanctuaire d'Éléonte, en Chersonèse de Thrace, une statue de Protésilas « debout sur une base qui avait la forme d'une proue de navire »[3].

Pour nous en tenir aux principaux documents de l'époque hellénistique (bases de Lindos, Samothrace et Cyrène), il serait tentant de parler d'un « type rhodien ». Cyrène, on se le rappelle, a gardé longtemps des relations étroites avec Rhodes[4], et le piédestal de la *Victoire de Samothrace* est très probablement l'œuvre, en marbre de Lartos, d'un artiste rhodien[5].

---

1. *BCH, l. l.*, p. 288-289 ; ou [Iphi]cartidès.

2. La base inclinée de la statue du Metrop. Museum de New-York est singulière : cf. Ch. Picard, *Manuel, II*, 2, p. 660 et fig. 261-262.

3. *Héroïques*, Didot, p. 274-4. — Cf. G. Richter, *Metr. Mus. Studies*, I, 2, mai 1929, p. 187 sqq. ; S. Reinach, *Gaz. Bx-Arts*, mars 1930, p. 146-148 ; Ch. Picard, *REG*, 44, 1931, p. 74-75.

4. Vers 570, des Lindiens, sous les ordres des fils de Pankis, ont participé à la colonisation de Cyrène suscitée par Battos II : cf. *Chronique de Lindos*, XVII, B, l. 109 sq. — Un tétradrachme de Cyrène conservé au Br. Mus. (Head, *Hist. Num.*[2], p. 867, fig. 384 ; reproduit par Chr. Blinkenberg, dans *Lindos II*, col. 167-168), montre le silphium de Cyrène allié à la tête de lion de Lindos et à l'aigle tenant un serpent de Ialysos. — Diverses inscriptions (citées *Lindos II, ibid.*), attestent en outre des rapports très anciens et longtemps conservés entre Rhodes et Cyrène : M. Segre, *Riv. fil.*, 1937, p. 173 sq. ; *IG XII*, 1, 773 ; *Ann. Ital.*, II, 139 : 10, 21, etc.

5. L'identification du marbre de la base du Louvre, comme « Lartios lithos » est due à K. F. Kinch ; cf. G. Dickins, *Hellenistic sculpture*, 1920, p. 47 ; H. Thiersch, *Die Nike von Samothrake*, *NGG.*, 1931, p. 337 sq. ; Chr. Blinkenberg, *Triemiolia*,

Pourtant, il ne faut pas aller trop loin en ce sens. Sans doute le monument lindien dédié par des πλεύσαντες ἐγ ταῖς τριημιολίαις reproduit-il une proue de « trihémiolie », bâtiment de guerre léger et rapide dont les Rhodiens ont fait grand usage pour leur police de la mer. Mais il serait exagéré d'y voir, avec Chr. Blinkenberg[1], un modèle de navire strictement rhodien : M. L. Robert[2] a montré en effet que le terme τριημιολία désignait parfois des unités athéniennes[3].

Peut-être, en fait[4], vaut-il mieux reconnaître dans les trophées de Lindos, Samothrace et Cyrène, l'influence d'un monument temporaire et funéraire, très célèbre, dont Diodore de Sicile nous a laissé la description minutieuse : le *Bûcher d'Héphaistion*, à Babylone. Les 240 proues du soubassement de ce grandiose *Bûcher*, se détachant or sur rouge, avec les statues d'archers et d'hoplites qu'elles supportaient, avaient dû impressionner vivement les imaginations[5]. C'est peut-être là l'origine des proues « décoratives » connues par plusieurs ensembles hellénistiques et romains[6]. Il reste permis de se demander, d'autre part, si le goût pour les proues sculptées — utilisées, jusqu'à une époque tardive, comme bases ou supports[7] — n'est pas aussi venu de cette innovation.

J. Marcadé.

1938, p. 40. — Rapprocher l'appréciation stylistique portée sur la Niké elle-même par plusieurs savants, depuis A. S. Murray (*History of Greek sculpture*, II, 1883, p. 373) jusqu'à E. Pfuhl (*JdI*, 47, 1932, p. 70).

1. *Triemiolia*, 1938, p. 59 sqq.

2. *Rev. phil.*, 1944, p. 11-17 *(Trihémiolies athéniennes)*.

3. Cf. *IG II²*, 3218, restitution de Kœhler ; *IG II²*, 3494 ; *Inscr. Délos*, 1508.

4. Je dois cette suggestion à M. Ch. Picard.

5. *Diod. Sic.*, XVII, 115, 2 : ... Μετὰ δὲ ταῦτα περιετίθει τῷ περιβόλῳ παντὶ κόσμον, οὗ τὴν μὲν κρηπῖδα χρυσαῖ πεντηρικαὶ πρῷραι συνεπλήρουν, οὖσαι τὸν ἀριθμὸν διακόσιαι τετταράκοντα, ἐπὶ δὲ τῶν ἐπωτίδων ἔχουσαι δύο μὲν τοξότας εἰς γόνυ κεκαθικότας τετραπήχεις, ἀνδριάντας δὲ πενταπήχεις καθωπλισμένους, τοὺς δὲ μεταξὺ τόπους φοινικίδες ἀνεπλήρουν πιληταί.

6. Par ex., le « Grand monument » du Quartier du port, à Milet. Cf. A. von Gerkan, *Milet*, I, 6 (1922), p. 55 sqq., et 64-65, fig. 86-87 et pl. 22 : époque d'Auguste.

7. A la retombée des voûtes de la Grande salle des Thermes du Musée de Cluny (II^e s. ap. J.-C.), de curieuses consoles figurent encore la proue d'un navire marchand chargé d'armes. Ces documents ont été signalés par M. P.-M. Duval à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (*CRAI*, 1946, p. 209-217).

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

JOHN DEVITT STRINGFELLOW PENDLEBURY (1904-1941).

Trois notices parues dans l'*Annual of British School at Athens*, 41, 1940-1945, p. 5 sqq. — l'une, la plus développée, de M. A. J. B. Wace, les deux autres d'un vétéran, J. L. M(yres), et d'un jeune, Pierson Dixon — ont rappelé la mort funeste du vaillant archéologue anglais, si connu par ses fouilles de Crète et sa direction des travaux de Tell-el-Amarna. Il n'avait pas atteint la quarantaine lorsqu'il est tombé au champ d'honneur, en Crète même où il avait été mobilisé.

Sur son œuvre en Égypte, S. R. K. Glanville, dès 1942, a dit l'essentiel, d'autre part, dans un article du *Journal of Egyptian archaeology*, 28, 1942, p. 61.

J. Pendlebury avait fait ses études à Winchester et au Pembroke College de Cambridge. Il fut de bonne heure attiré par l'archéologie et voulut apprendre la lecture des hiéroglyphes égyptiens, dès le point de départ de ses études. Envoyé par l'Université de Cambridge en Grèce, à l'École anglaise, en 1927-1928, il fit ses premières armes avec W. A. Heurtley, en Macédoine, dans la fouille des *toumbès*, et à Cnossos avec Sir Arthur Evans. Il se maria en 1928 avec miss Hilda White, archéologue elle-même, et rejoignit l'équipe de l'Egypt Excavation Society, à Arment, puis à Tell-el-Amarna. Sa première publication, *Ægyptiaca*, attestait déjà ses connaissances spéciales d'égyptologue, et l'attrait profond qu'il ressentait pour l'archaïsme grec ; il avait catalogué là, suivant les lieux de découverte, les objets égyptiens connus comme trouvés en Grèce : répertoire documentaire qui fournira longtemps aux archéologues comparatistes un matériel précieux et des repères chronologiques indispensables.

En 1930, il avait été nommé directeur, pour sept ans, des fouilles de Tell-el-Amarna ; dans ses publications de première main, relatives aux sept campagnes qu'il dirigea, il montra de grandes qualités scientifiques et pratiques ; son petit livre, *Les fouilles de Tell-el-Amarna et l'époque amarnienne*, présenté sous la forme d'un guide, et qui a été traduit en français en 1936, dans la Collection Payot, après que le progrès des fouilles eût permis la récupération, sur le terrain, du plan du grand palais local, fait pressentir tout ce qu'on devait attendre de la publication officielle, que J. Pendlebury se proposait de présenter le plus vite possible, considérant, dit-il, comme le plus grand crime de l'archéologue, une fouille non publiée (*Tell-el-Amarna*, trad. fse, p. 30).

Ainsi que le relève justement M. A. J. B. Wace, J. Pendlebury fut essentiel-

lement un archéologue de plein air ; en Crète comme en Égypte, il trouvait un terrain favorable. En 1929-1930, il fut nommé conservateur du site de Cnossos, comme successeur du Dr Duncan Mackenzie ; il venait en Crète de Tell-el-Amarna, pendant les mortes-saisons. Dès 1933, il publia son *Handbook of the Palace of Minos*. Il avait participé aux dernières fouilles de Sir Arthur Evans, et à des voyages dans l'île qui élargissaient ses connaissances à toute la Crète ancienne. On lui doit un excellent rapport de fouilles sur les maisons pré- et proto-palatiales, rapport écrit en collaboration avec sa femme, et une description détaillée du musée stratigraphique de Cnossos : ce document est maintenant d'un prix inestimable, en raison des dégâts causés par la guerre. Il établit les preuves de la datation proposée pour les différentes sections du palais, permettant le contrôle des rapports et des plans.

En 1936, J. Pendlebury commença une série de fouilles dans la région du Lassithi. Elles furent continuées jusqu'en 1939 ; elles nous ont valu la connaissance du site de Karphi. Cette exploration nous a documentés très utilement, non seulement sur les périodes primitives, à l'aube de la civilisation minoenne, mais aussi pour toute l'ère de transition et de décadence, entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer. La publication est exemplaire, tant elle montre un large intérêt pour tout ce qui concernait le site (y compris la flore !)

La somme de l'œuvre archéologique de J. Pendlebury est son *Archaeology of Crete*, parue à la veille de la guerre dans une collection réputée *(Methuen's Handbook)*. Des origines à la décadence de la Crète proto-hellénique, ce traité réunit sous une forme ramassée, en le classant chronologiquement, tout ce qui peut être connu, par l'archéologie, des aspects de la grande île des Minos, de son histoire, de sa vie ; les études sur les routes, les ports, la démographie antique, sont particulièrement remarquables. Une telle synthèse, modeste, mais claire et documentée, établie et révisée sur place par l'auteur, partout directement personnelle, ne montre pas seulement ce que devraient toujours être les « manuels » — tout autre chose qu'une compilation de bibliothèque ! — mais elle donne aussi un modèle à suivre. Avec Spratt et Evans, J. Pendlebury a bien marqué sa place en Crète. Il y est mort à la tâche. — Il avait, dans les derniers temps de sa trop courte et studieuse existence, marqué aussi son intérêt pour une des Cyclades, où il eût fait, certes, un travail important. Mais dès que la guerre sembla imminente, il s'engagea dans le corps des officiers de réserve (août 1939). Après un entraînement dans la cavalerie, il était envoyé en Crète comme capitaine (mai 1940), puis détaché en juin en qualité de vice-consul à Candie ; il devint alors officier de liaison avec l'armée grecque (nov. 1940). Il devait être blessé, et mourir de ses blessures, au moment de l'invasion des parachutistes allemands, aux environs du 24 mai 1941. On ne sait rien de précis sur les circonstances de sa mort, si ce n'est que, devant Héracleion assiégé, il conduisit, la canne à épée à la main, une opération de dégagement, à partir de la porte de La Canée, avec les troupes grecques. On croit que ses fidèles Crétois l'auraient ramené blessé dans sa maison du Lassithi, où il succomba, dit-on, à ses blessures. Pierson Dixon a donné d'émouvants renseignements sur sa jeunesse athlétique et studieuse, son esprit, chevaleresque et net à la fois. Lauréat des championnats de Cambridge, J. Pendlebury s'est montré à la fois conducteur de fouilles et conducteur d'hommes, avec le même tempérament, fait d'énergie, de charme et de sincérité.

Ch. P.

Cinématographe et préhistoire.

La Crown Fil Unit a exécuté pour le Ministère britannique de l'Éducation, sous le titre *The Beginning of History (L'Aube de l'histoire)*, un film consacré à la préhistoire en Grande-Bretagne depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête romaine. La bande, accompagnée d'un commentaire de Mme J. Christopher Hawkes, a été projetée au Musée de l'Homme, le 4 décembre 1946.

Le thème est des plus simples : un cultivateur trouve, dans un champ, une hache de pierre, et voilà le prétexte pour faire défiler sur l'écran les diverses étapes de la fabrication de l'outillage lithique, avec des exemplaires judicieusement choisis de cette industrie. Une courte visite au Zoo de Londres est le commentaire animé de cartes consacrées aux migrations de la faune, et une suite de prise de vues excellentes conduit le spectateur aux principaux sites de la préhistoire britannique : *brochs* et villages à constructions en pierres d'Écosse et des îles septentrionales, lieux saints de Stonehenge et de New-Grange, etc.

Le cadre ainsi posé, les auteurs du film, qui s'adresse plus particulièrement aux élèves des écoles, ont voulu, dans une seconde partie, faire revivre quelques tableaux de l'existence quotidienne au cours de ces époques reculées. Ils ont su éviter le danger de reconstitutions, trop souvent invraisemblables. C'est qu'aussi dans ces images de la culture néolithique à la houe, d'une fonderie pendant l'âge du Bronze, de la vie d'une ferme à l'âge de Fer, seule apparaît la main qui dirige l'outil ou l'instrument. En l'absence de ses occupants, partis aux travaux des champs, la ferme est laissée, sous la garde des chiens, aux animaux, chevaux, chèvres, moutons. Dans la salle, la marmite bout sur le foyer. Malgré la part d'arbitraire, inévitable, la reconstitution garde un étonnant caractère de vraisemblance. R. L.

Ruines modernes nées de la guerre.

Sous le titre : *L'Appauvrissement monumental et artistique au cours de la seconde guerre mondiale*, l'Office international des Musées[1] vient de publier un premier répertoire des dégradations et déprédations qui résultent de l'activité humaine entre 1939 et 1945.

Ce triste relevé initial comprend l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Italie e Grand-Duché du Luxembourg, et l'*U. R. S. S.* Partout, même là où l'on peut essayer de maintenir l'illusion de la relativité du mal, le désastre est immense. Une moitié de l'humanité s'est évertuée à détruire ce qu'avaient fait les meilleurs des fils de l'Europe pour la tirer de la barbarie. — En Italie, comme ailleurs, on est douloureusement stupéfait de cette tragique aventure qu'a été la guerre. Et, si aux destructions constatées, on ajoute mentalement les pertes en vies précieuses, qui vont frustrer le monde de tant de créateurs d'art, jeunes ou moins jeunes, la malfaisance des crises matérialistes de notre civilisation (?) est bien près de paraître décourageante.

Le dira-t-on dans nos écoles, ou dans nos parlements ? Dans un monde toujours plus divisé et plus âpre au gain, comme à la haine, où trouver le salut contre cette peste ? Ch. P.

1. 2, rue de Montpensier : octobre 1946.

Ulysse et le moly.

Dans un livre récent de Hugo Rahner, sous le titre *Griechische Mythen in christlicher Deutung*[1], on peut trouver bien des indications intéressantes au sujet de la façon dont certains mythes grecs moralisateurs ont été transmis par les Pères à la chrétienté, pour servir à l'édification des fidèles, à titre, en quelque sorte, de « paraboles » païennes transformées.

Une des légendes ainsi étudiées dans son évolution est celle du *moly* (μῶλυ), une des plantes miraculeuses crues salvatrices pour les âmes, avec la mandragore[2].

L'auteur part de certaines représentations antiques déjà connues : une gemme, publiée par Inghirami, *Galleria omerica*, II, pl. 49[3] (cf. *Odyss.*, X, v. 304), où l'on voit Ulysse armé du glaive, qui élève la fleur sacrée de la main gauche ; surtout la *Tabula Rondanini*, aujourd'hui perdue[4], décrite par l'Abbé Barthélémy, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 28, 1761, pl. II, aux pages 578-579. Ce document précieux est apparenté de près aux *Tabulae iliacae* du Capitole ; les unes et les autres servaient d'illustrations scolaires pour les poèmes homériques. La *Tabula Rondanini* représente l'épisode d'Ulysse et de Circé avec la légende : ἐκ τῆς διηγήσεως τῆς πρὸς Ἀλκίνουν τοῦ κάππα (ch. X) ; un vaste palais fortifié, demeure de Circé, est représenté, avec de hauts murs crénelés. Le vaisseau d'Ulysse a abordé à la grève, et, entre sa poupe et la porte du château, se fait la rencontre d'Ulysse et d'Hermès avec remise du *moly* (inscriptions : Ὀδυσσε[ύς] τὸ μῶλυ Ἑρμῆς. On voit ensuite deux scènes à l'intérieur du palais, superposées selon une perspective conventionnelle autant que naïve : Ulysse, tenant de la main gauche le bol du *kykéon* fatal qu'il écarte, menace du glaive une Circé, prostrée à genoux, baguette en mains. Au-dessus, la déesse apprivoisée délivre les compagnons, qui sortent un à un de l'étable, humains à faces animales : d'abord un homme-cerf, puis un homme-loup (?) ou porc (?), puis un homme-bouc ; un quatrième est à peine visible. Circé s'apprête à toucher ses victimes de la baguette rédemptrice ; Ulysse assiste, calme et noble. Deux inscriptions, l'une sous les compagnons métamorphosés : Ἑταῖροι τεθηριώμε[νοι] ; l'autre sous le groupe de la déesse et du héros son vainqueur : Κίρκη Ὀδυσσεύς.

Ce qui est intéressant, c'est la fortune du mythe, poursuivie aux temps chrétiens. M. H. Rahner rappelle d'abord, en dépit de la chronologie, un poème tardif de l'*Anthologie palatine*, XV, 12, qui pourrait être attribué avec une certaine vraisemblance, mais non sans réserves, à l'Empereur Léon le Sage (886-912)[5]. Dans ces vers, Ulysse est figuré comme l'homme éternel, placé entre la clarté céleste d'*Hermès*, et les sombres embûches de la caverne de *Circé*. Ce qu'on doit souhaiter d'obtenir, c'est l'aide divine (θεόθεν) qui apportera — pour éviter à l'homme d'aller

---

1. *Gesammelte Aufsätze*, Rhein-Verlag, Zurich, 1945. Je dois à l'amitié de A.-J. Festugière, que je suis heureux de remercier, la connaissance de cet ouvrage, paru dans l'*Eranos-Jahrbuch*, 12, 1945 *(Festgabe C. G. Jung)*.

2. Cf. p. 229 sqq., et spécialement p. 232 sqq. : *Moly, das seelenheilende Kraut des Hermes*.

3. Fiesole, 1831-1836.

4. Elle ne figure pas dans le *Répert. reliefs* de Sal. Reinach ; cf. du moins, A. Baumeister, *Denkm. Alt.*, II, p. 783, fig. 839 (1887).

5. Le poème commence par Ἔρρε μοι, formule qu'on retrouve aussi au début d'un autre poème de l'empereur, relatif aux Muses ; cf. P. Matranga, *Anecdota graeca*, II, 1850, p. 559 (Rome).

manger la glandée — la plante miraculeuse salvatrice de l'âme, le μῶλυ. L'auteur du poème se glorifie d'avoir lui-même reçu le secours d'en haut :

ἀλλὰ λαβεῖν θεόθεν ψυχοσσόον εὔχομαι ἄνθος,
μῶλυ, κακῶν δοξῶν ἀλκτήριον.

Voilà qui pourra expliquer, encore mieux, comment les sculpteurs du grand tympan de Vézelay ont eu l'idée de placer un jour l'épisode de Circé parmi les représentations utiles à l'édification chrétienne[1].

M. H. Rahner a rassemblé diligemment nos connaissances souvent fantaisistes, antiques et modernes, sur le μῶλυ, la plante[2] aux racines *noires* et aux fleurs *blanches*, symbole de l'initiation difficile à la sagesse et à la vertu. Il recherche ensuite ce que la philosophie stoïcienne et néo-platonicienne[3] avait fait déjà de l'allégorie homérique ; enfin, il examine certaines des suites *chrétiennes* du mythe au Moyen âge. — On voit là que Arnobe (*Adv. Nationes*, IV, 14) cite la « *versipellis Circe* » comme une dangereuse tentatrice. Dans saint Augustin aussi, on apprenait à la connaître comme « maga famosissima » (*Civ. Dei*, XVIII, 17) ; pour Isidore, *Etymol.*, XVIII, 28, 2, elle est « *maga et venefica et sacerdos daemonum* ». J'ai indiqué moi-même d'autres textes dont certains manquent ici.

Ainsi, le courant philosophique qui commence avec les enseignements de Socrate, se continue bien à travers les écoles des stoïciens[4], et le néo-platonisme[5], entretenant jusqu'aux temps chrétiens l'exégèse de la fable. Le souvenir du mythe reparaît curieusement chez Clément d'Alexandrie (*Stromata*, VII, 16, 95 1 3), chez Rutilius Namatianus (*De reditu suo*, v. 525), chez J. Tzetzès, en ses *Allégories sur l'Odyssée*, chez Niképhoros Gregoras, etc. — M. H. Rahner a diligemment récolté toutes ces allusions ou ces mentions, jusqu'au XVI^e^ s. et plus loin. Nous voyons que la chaîne, ainsi, ne s'est jamais interrompue[6]. Ch. P.

Le Platon du Musée d'Ensérune.

On doit à M. l'Abbé J. Giry, qui dirige avec tant de compétence le beau Musée d'Ensérune, d'y avoir fait transporter une tête de philosophe trouvée au Viala, grande ferme de la commune de Nissan, aux abords de la Voie domitienne[7]. — La

1. Cf. Ch. Picard, *CRAI.*, 1945, p. 26-51, p. 54-56, et *Bulletin monumental*, 1945, p. 213-229.
2. Le mot serait cappadocien.
3. Le Socrate de Xénophon, dans les *Memorabilia*, I, 3, 7, utilise déjà le mythe, de façon plaisante.
4. Cf. le curieux fragment 526 de Cléanthe — l'élève de Zénon et le maître de Chrysippos (Arnim, *Stoicorum veter. fragm.*, I, 118) —, assimilant au μῶλυ le λόγος « δι' οὗ μωλύονται αἱ ὁρμαὶ καὶ τὰ πάθη ».
5. Cf. les textes allégués, dont un curieux, de Maxime de Tyr, attestant une mystique du μῶλυ !
6. Un chapitre du livre, *Heiliger Homer*, p. 355 sqq., est intéressant pour l'étude des interprétations du mythe des Sirènes : Ulysse attaché au mât est devenu comme un Christ en croix, qu'assaillent (cf. pl. à la p. 480) les démons. Une étrange illustration de l'*Hortus deliciarum* d'Herrad von Landsberg le montre ainsi costumé en chevalier teuton, attaché au mât dans son navire, pendant que ses compagnons transpercent et noient les Sirènes diaboliques, transformées en mauvais anges (cf. p. 484).
7. En même temps qu'une tête féminine de marbre blanc. Les deux têtes sont la propriété de M. Gély qui les a confiées à M. l'Abbé J. Giry pour le musée. Elles

erme du Viala a dû recouvrir plus ou moins les restes d'une villa romaine, dont le propriétaire avait collectionné peut-être certains portraits de philosophes. — Grâce à lui, nous avons au Musée d'Ensérune, désormais, un Platon, qui pourra prendre place — dix-septième document, et non, certes, le moins intéressant ! —

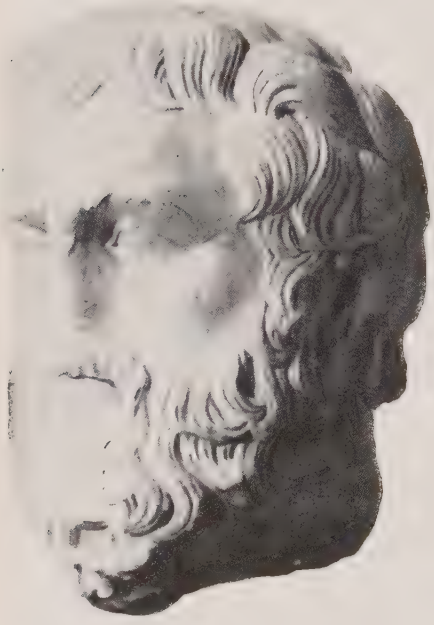

Fig. 1
Platon d'Ensérune (vu de trois quarts).

Fig. 2
Platon d'Ensérune (cf. fig. 1).

dans le recueil platonicien, amorcé récemment avec seize effigies du maître de l'Académie (Robert Boehringer, *Platon, Bildnisse u. Nachweise*, 1935)[1].

Il suffit de replacer l'image (fig. 1-2), dans la série, pour s'assurer de l'identification, et pour apprécier le nouveau document à sa valeur[2]. La matière est un marbre blanc, de bonne qualité. Les yeux sont traités sans indication de la pupille, l'angle intérieur étant très travaillé, surtout à gauche. La barbe et la chevelure sont caractéristiques des portraits de Platon ; il y a lieu de noter toutefois que la ligne des cheveux couronnant le front ne forme pas ici une frange aussi rectiligne

---

ont été trouvées vers 1890 au fond d'un puits actuellement comblé, dans la vigne dite « de l'amandier » au bord de la cave de la propriété Gély, vers N.-N.-O. Le puits serait à 150 ou 200 m. de cette cave.

1. Hirt, Breslau ; cf. *Rev. arch.*, 1936, II, p. 230-231.

2. Haut. 0,287 ; larg. 0,207 ; haut. du visage 0,17. — Je dois ces indications à M. l'Abbé J. Giry, que je suis heureux de remercier.

et régulière qu'ailleurs ; ce qui rappelle, d'ailleurs, l'hermès Castellani de Berlin. Le document est très supérieur à celui du Louvre (Boehringer, VII), et il rivalise avec le Platon du Musée d'Aix (Boehringer, VIII), qui est resté si longtemps inaperçu chez nous.

Le traitement des mèches séparées et qui chevauchent les unes sur les autres, au-dessus du front, aux tempes et pour la barbe, peut être comparé à celui de la tête d'une collection privée suisse, que M. K. Schefold a considérée comme le meilleur témoin de l'art de Silanion. Toutefois la technique, à Ensérune, est moins habile et plus sommaire. Le front ridé, l'arrangement des sourcils et de la patte d'oie, la saillie des pommettes, l'effet du menton en partie dégarni, sont les signes signalétiques essentiels qui assurent le classement dans la série déjà constituée par R. Boehringer, et où, d'un portrait à l'autre, les différences de détail ne manquent pas.

Il s'agit donc d'une réplique nouvelle du Platon de Silanion, créé du vivant du philosophe, et qui avait été dédié à l'Académie par un disciple oriental du maître, Mithradatès (*Rev. arch.*, 1946, I, p. 225-226). Suivant qu'on date l'œuvre de Silanion vers 370 avec K. Schefold, ou vers 360 avec Ed. Schmidt, le portrait aurait été celui d'un sexagénaire ou d'un septuagénaire. La nouvelle effigie d'Ensérune se fait remarquer par son air de bonté et par la solidité de la structure générale de la tête. Ch. P.

Un sacrifice métroaque à Vienne (Isère).

En classant les documents de sculpture du Musée de Vienne (Isère) qui se rapportent aux cultes phrygiens, importés à l'Occident sous l'Empire[1], j'ai été amené à intégrer dans la série un relief trouvé en 1940 par M. J. Formigé[2], auprès des grandes ruines romaines, si intéressantes, qui sont conservées aux parages de l'ancien Hôpital, actuellement désaffecté.

Ce relief (fig. 1) a pourtant reçu jusqu'ici[3] une tout autre interprétation, mais qui paraît difficile à maintenir. M. P. Wuilleumier a écrit : « Ce relief me semble représenter la création, à Vienne, du flaminat *Juventutis*, de l'augurat, et peut-être du pontificat, sous le patronage de C. et L. Césars. Il montre que l'institution de ces sacerdoces et l'organisation des *Juvenes* en Gaule, attestés seulement au IIe s. par l'épigraphie, remontent au principat d'Auguste. Il confirme la diffusion du culte impérial et la popularité des jeunes princes en Narbonnaise[4] ».

Je regrette de risquer d'amoindrir ici la valeur documentaire d'une plaque de marbre sculptée où l'on pensait pouvoir apprendre à la fois tant d'histoire nationale et romaine. Mais l'examen direct du marbre paraît conduire à des conclusions qui ruinent toutes ces hypothèses.

Il faut prêter meilleure attention à la forme matérielle de la plaque. La ligne du

---

1. Cf. H. Graillot, *Le Culte de Cybèle mère des dieux*, p. 447-448.
2. Plaque de marbre (de Carrare : P. Wuilleumier) : haut. max. 0 m. 94 ; larg. 0 m. 63 ; épaisseur 0 m. 15.
3. Le document a déjà été publié quatre fois, avec la même exégèse : cf. P. Wuilleumier, *Bulletin des musées de France*, XI, n° 3, 1946, p. 29-30 ; Id., *Association lyonnaise de recherches archéologiques*, 1946, p. 2 sqq., pl. I ; Id., *Bull. Soc. nat. antiquaires de France*, 3 avril 1946 ; Id., *CRAI.*, 1946, p. 192.
4. *Sic*, *Assoc. lyonnaise des recherches archéol.*, p. 6.

Fig. 1. — Plaque de sacrifice. Vienne (Isère).

sol nous est donnée sous les pieds conservés des personnages, et notamment par ceux de la femme — en qui M. P. Wuilleumier n'a pas hésité à reconnaître l'impératrice Livie, bien qu'elle ne lui ait ressemblé aucunement. Dès lors, on observe que le haut de la dalle, au-dessus des têtes des personnages, suivait une direction

nettement oblique[1]. On en conclura que le relief retrouvé, qu'il continuât loin ou non à droite, faisait partie jadis d'un dispositif monumental : fronton, ou bas-côté de la rampe d'accès d'un autel à *prothysis*, avec emmarchement (?), qui pourra être cherché dans les parages du lieu de trouvaille. — Vienne avait des cultes phrygiens importants. Chorier, en 1658, a parlé d'un temple, et M. A. Graillot a eu bien raison de remarquer déjà que les prétendus « Parthes » du *Recueil* d'Espérandieu (I, 353, 356, 357) sont bien des Attis[2], alternant avec des pilastres, ornements d'une cour sacrée. Nous entrevoyons, d'après ces restes, de très grands bâtiments cultuels.

Or, les sculptures du relief de Vienne ne peuvent être expliquées que comme se rapportant aux cultes phrygiens, quoiqu'on en ait dit jusqu'ici. C'est la partie gauche de la plaque, la plus mutilée, au bord de la cassure, mais la plus instructive, qui nous renseigne là-dessus.

Elle montre divers symboles, significatifs par eux-mêmes, et surtout par leur dispositif sur le relief. Ce sont, de haut en bas : *l'oiseau* ; M. P. Wuilleumier y voyait sans preuves un corbeau ; mais il est celui qu'on retrouve traditionnellement *dans les arbres sacrés* d'Attis : que l'on compare, p. ex., l'autel taurobolique de la Villa Albani dédié par L. Cornelius Scipio Orfitus, en 295 encore ap. J.-C. : le pin reste plein d'oiseaux, nichés sur ses branches ; ici, précisément, l'oiseau est à l'appui sur un rameau coupé, dont l'extrémité tailladée reste visible. C'est probablement à la même branche que pendait le *pedum* (d'Attis !), dont M. P. Wuilleumier avait fait à tort un *lituus*[3], sans pouvoir expliquer qu'il fût vu la crosse en bas et comme suspendu. De même que d'autres arbres d'Attis portent suspendues la syrinx, la ciste, la situle, ou des instruments de musique, c'est ici le bonnet d'Attis (cf. l'autel de Valence, l'autel de Périgueux : Graillot, pl. II), qui est lié vers sa pointe, par le haut. L'attache est reconnaissable autant que la ligature. Enfin, détail essentiel, il y a, sous le bonnet phrygien, *la flûte d'Attis*[4], dont la présence n'avait jamais été remarquée jusqu'ici. — Certes, ces constatations ne permettent point de concevoir encore et de restituer la représentation qui continuait la plaque à droite. Mais, au moins, la présence de l'arbre sacré d'Attis, le pin, est sûre. En quoi consistait la scène religieuse ? Un des sacrificateurs — et qui ont ici la tête découverte, ce qui eût dû faire hésiter, tout d'abord, à parler d'un sacrifice de rite latin — se penche en avant. Ce qu'il a dans l'autre main paraît un gros coquillage (?). Le second personnage masculin tenait une *mappa* de la main gauche. La femme, au fond (avec l'annulaire bagué), lève de la main gauche une torche courte, instrument fréquent sur les reliefs métroaques[5] ; de la main droite, elle présente une tige de pavots avec des branchettes (ou épis), ce qui est connu aussi dans le culte de Cybèle.

Il y a loin, de ces indications, provisoires, à celles qui avaient été publiées plusieurs fois jusqu'ici. On s'était trop pressé de donner au relief de Vienne une

1. Le haut des têtes des personnages du sacrifice touche cette ligne et même s'y arrête (cf. le premier personnage à droite).

2. Mais ils ne sont pas funéraires » « comme l'écrit H. Graillot *l. l.*, p. 447 ; pour les Attis au pilier d'un Portique du Métrôon de Cyzique, cf. Ch. Picard et Th. Macridy-bey, *BCH.*, 45, 1921, p. 436 sqq., pl. 14 sqq.

3. La forme du *lituus* n'est pas comparable.

4. Cf. p. ex., le relief dit de l'Archigalle, du Palais des Conservateurs ; la flûte, très comparable à celle de la plaque de Vienne, est croisée *avec le pedum*, le tout au-dessus de la ciste circulaire ; nombreux autres exemples.

5. Autel taurobolique du musée d'Athènes : Svoronos, I, 80, en bas (387 ap. J.-C.) : autel taurobolique de 295 ; cf. aussi l'autel de Conjux (Savoie), et la plaque hexagonale du Cabinet des Médailles, Paris (*Dict. Ant.* II, fig. 2021, 2250).

valeur historique. Tel quel, il restera un document capital, en raison des découvertes qu'il fait présager. Puisse M. J. Formigé, poursuivant des beaux travaux, qui devraient être prioritaires, retrouver bientôt d'autres *membra disjecta* d'une décoration aussi précieuse. Rien d'aussi intéressant n'a été découvert dans la région, récemment, sauf les reliefs du *pulpitum* du théâtre de Vienne, dont on doit aussi à M. J. Formigé l'explication. — Pour la date, on ne s'étonnera pas qu'il faille abaisser les prévisions de M. P. Wuilleumier, fondées sur une interprétation désormais caduque. Rien n'oblige à dater le relief de Vienne avant le temps de Claude, où le culte de Cybèle fut mis à l'honneur dans l'Occident, et prospéra[1]. En particulier, l'intronisation d'Attis dans le férial romain fut l'œuvre de Claude[2], et il est fort naturel qu'on s'en soit souvenu, de Rome à Vienne, et à Lyon. Ch. P.

Opinion téméraire.

Rendant compte dans *Le Monde*, 25 déc. 1946, d'un roman de M. P. Frédérix, *Le Bal des Saintes-Maries*, M. Émile Henriot, de l'Académie française, nous fournit au passage quelques nouvelles données sur l'histoire des religions antiques :

« Le culte crétois de Mithra a probablement essaimé dans les lointains âges, et rien n'empêche de penser que partout où il y a eu des taureaux, sur les rives méditerranéennes, le vague effroi religieux suscité par cette bête puissante et monstrueuse est à l'origine de ces divertissements populaires ».

Nous voilà bien fixés.

Nous n'irons plus chercher Mithra en Iran, mais en Crète.

Erratum.

Ad Rev. archéol., 1946, II, p. 83 : 4e ligne (à partir du haut). Supprimer : « (fig. 2) ». Le sarcophage en cause est : Wilpert, 121, I.

Même page, ligne 9, au-dessous : lire *Lérins* (au lieu de Fréjus).

1. Relief dit de l'Archigalle : Palais des Conservateurs.
2. J. Carcopino, *Aspects mystiques de la Rome païenne*, 1941, p. 49 sqq.

BIBLIOGRAPHIE

Plutarque, *Sur l'E de Delphes*, texte et traduction avec une introduction et des notes, par **Robert Flacelière** (*Annales de l'Université de Lyon*, 3e série, Lettres, fasc. 11), Paris, Les Belles-Lettres, 1941, in-8°, 95 p. — Après le dialogue *Sur les oracles de la Pythie* (1937), R. Flacelière nous donne le second des trois dialogues delphiques qu'il a entrepris de traduire et de commenter. Son effort appelle d'autant plus notre reconnaissance que le texte est ardu, de toutes les manières : la question centrale, celle de l'E et de sa signification réelle, a des aspects archéologiques et religieux d'une étrange complexité ; « les idées philosophiques et religieuses » de Plutarque sont, quant à leurs sources et quant à leur hiérarchie, singulièrement difficiles à définir ; le texte, au sens paléographique, nous est parvenu dans un état plus que médiocre ; et la langue de l'écrivain est pleine de pièges. Nous serions entraînés trop loin, si nous abordions les trois premiers points (en ce qui concerne l'établissement du texte, F. a sagement reproduit les éditions de Sieveking, 1929, et de Babbitt, 1936) ; mais il est certain que le problème de l'E mériterait d'être repris et traité dans son ensemble (voir, en particulier, *Un incunable protodorique à Delphes*, par R. Demangel, *BCH.*, 1940/1, pp. 150-162). C'est sur la traduction surtout que je voudrais attirer l'attention, à la fois pour reconnaître ses mérites et pour une mise en garde ; le texte est si souvent incertain, la pensée de Plutarque est si fuyante et son expression si gauche, que le chemin du traducteur est semé d'embûches. La version de F. sera naturellement consultée par tous les lecteurs français (et à bon droit, car elle représente un progrès certain), mais elle ne devra l'être qu'en tenant compte de ces réserves de principe. Précaution dont un exemple récent illustre bien la nécessité. Dans une étude sur *Héraclès mousicos* (*REG.*, 1944, p. 68), Ch. Dugas reproduit, à quelques détails près, la traduction de F. pour le paragraphe 387 *d* : « Héraclès, avant d'avoir délivré Prométhée de ses chaînes et d'avoir profité de la sagesse de Chiron et d'Atlas, commença, alors qu'il était encore jeune, en véritable Béotien, par mépriser la dialectique et par se moquer du syllogisme : Si A est, B est aussi... Puis il résolut d'enlever de force le trépied et de rivaliser avec le dieu dans son art ; c'est qu'en avançant en âge, il était devenu, lui aussi, très habile à la fois à la divination et à la dialectique ». Mais la suite des idées (pour m'en tenir à l'essentiel) est toute différente ; l'étape marquée par le mot « puis » n'est pas dans le texte grec ; celui-ci insiste au contraire sur le rapport étroit, à la fois de logique et de temps, qui unit l'ignorance d'Héraclès et sa tentative impie : c'est *dans sa jeunesse* et parce qu'il est encore un balourd, parce qu'il méconnaît la dialectique, qu'il tente d'enlever le trépied ; au contraire, parvenu à un âge plus avancé, il se montra habile à la fois à la mantique et à la logique.

En appendice, F. a présenté quelques *corrigenda* à sa traduction du dialogue *Sur les oracles de la Pythie* (1937). Qu'il me soit permis de signaler la note relative à l'article publié dans la présente revue en 1938, I, p. 3-18 ; j'y avais montré que le mot *Pylaia*, en 409 *a-b*, désignait non pas un faubourg delphique, imaginé de toutes pièces au XVIII^e^ siècle par le philologue Reiske, mais le sanctuaire des Thermopyles (précisons à ce propos que la seconde référence du Pape-Benseler, inexactement abrégée par ce dictionnaire et citée par moi p. 5, n. 2 [avec une faute d'impression], correspond à Aelius Aristide, 42, p. 323 Dindorf = XXIII, 51 Keil, et que, vérification faite, ce texte ne saurait, lui non plus, agréer le pseudo-faubourg delphique). « Les arguments de G. Daux », écrit F., « si ingénieux qu'ils soient, ne me paraissent pas convaincants ». Ingéniosité ? Conviction ? Je regrette seulement que le lecteur pressé, qui n'aura pas le loisir de se reporter à mon « ingénieuse » démonstration, risque de persévérer dans une erreur manifeste, qui fausse le sens de toute une page de Plutarque. Georges DAUX.

Georges Chenet, *La céramique gallo-romaine d'Argonne au IV^e^ siècle et la terre sigillée décorée à la molette (Fouilles et documents d'archéologie antique en France, t. I.)* Préface d'Albert Grenier. Mâcon, Protat frères, 1941 ; in-4°, XII-194 p., 38 pl., 58 fig., 13 cartes. — « Faire connaître les trouvailles nouvelles, classer et étudier les anciennes : publications de fouilles et études documentaires », tel est le double objet que se propose Albert Grenier, le directeur de cette nouvelle collection. Remercions-le de s'attaquer courageusement au « grand mal de l'archéologie qu'est le silence », et souhaitons qu'en des temps moins durs, il lui soit donné de poursuivre un projet qui fera grand honneur à nos antiquités nationales.

Il ne pouvait mieux faire que confier à Georges Chenet le premier volume de la nouvelle série. Le livre expose, avec l'illustration nécessaire, les résultats de ses longues et patientes recherches dans les ateliers des potiers argonnais du IV^e^ siècle après J.-C. Un deuxième volume traitera des vases sigillés gallo-romains d'Argonne, aux II^e^ et III^e^ siècles de notre ère.

Dès la fin de l'époque de La Tène, les bancs d'argile du pays sont exploités et les premiers fours de potiers s'allument dans la vallée de l'Aire, à Aubréville, aux environs d'Avocourt, ainsi qu'en forêt de Hesse. Cette fabrication devait persister, à Lavoye en particulier, concurremment avec la céramique sigillée, dont les formes et le décor furent introduits en Argonne, environ la fin du règne de Trajan, par des potiers, originaires très probablement de l'Allier. On connaît plus de soixante-dix marques de ces artisans, rien que pour le centre de Lavoye, une dizaine pour les officines d'Avocourt et des Allieux-Vauquois, vingt-cinq pour ceux de la vallée de la Biesme, tous fabriquant des bols hémisphériques à pied annulaire, du type 37 de Dragendorff. Un excellent réseau de communications routières et fluviales facilite la diffusion de cette marchandise vers le Luxembourg, la Belgique, la région rhénane, depuis Trèves jusqu'aux bouches du Rhin, les *castella* du *Limes*, dans les Champs Décumates jusqu'au Danube, et même en Bretagne insulaire. En France, on la trouve répandue dans les territoires situés au Nord de la Seine. Une ligne allant de l'estuaire de la Seine au Jura marque une frontière entre les groupes de fabrications céramiques, délimitant deux grandes aires de dispersion qui correspondent à la frontière entre la Gaule-Belgique et la Gaule proprement dite, à celle de l'habitat dispersé et de l'habitat aggloméré. Au Sud de cette ligne, c'est le domaine des fabrications ruthènes et arvernes, puis de la poterie à décor estampé, dite wisigothique ; au Nord, les poteries gallo-

belges, les terres sigillées argonnaises, alsaciennes et rhénanes, que remplacent au IVe siècle les vases décorés à la molette (R. Lantier, *Rev. arch.*, 1941, 2, p. 174).

Les ateliers argonnais, au cours du IIIe siècle, subissent la concurrence des officines alsaciennes et rhénanes. La décadence se précipite et l'invasion de 276 éteint les derniers fours. Mais la ruine qui frappe, à leur tour, leurs concurrents de l'Est amène une renaissance de la terre cuite, peut-être dès le temps de Posthume, ou seulement au début du IVe siècle. Pendant une centaine d'années, jusqu'aux désastres des années 405-406, les fours travailleront à plein rendement en Argonne, à Lavoye, Aubréville (atelier de Pierre-à-Villée), Avocourt (four du Pré-des-Blanches, atelier du Pont des Quatre-Enfants), aux Allieux-Vauquois, à Vauquois, La Verdunaise, Châtel-Chéméry. C'est bien d'une résurrection qu'il s'agit, d'une continuation de cette industrie de la céramique argonnaise. Dans leur ensemble, les formes se rapprochent d'une façon frappante de celles du milieu du IIIe siècle. Mais on constate certaines modifications, les unes tenant à une simplification de la technique : le bol à pied circulaire évidé remplace un bol de même type à pied en bourrelet annulaire ; les autres qui marquent un retour aux formes de La Tène III, panses carénées et galbes anguleux. La poterie commune, avec ses vases culinaires et ses récipients à conserves, semble devoir présenter un répertoire de formes bien moins abondant. Même filiation encore, malgré des changements dans la teinte et la glaçure, pour l'engobe qui, d'un beau rouge corail, passe à un orange quelque peu délavé et inégal. Mais la transformation la plus profonde, c'est l'abandon du décor moulé et son remplacement par une ornementation à la molette, obtenue par impression d'un disque d'argile ou de bois, plus ou moins rudement entaillé au couteau, rarement en bronze. Ce procédé marque lui aussi un réveil des traditions artisanales celtiques, que la romanisation avait été impuissante à abolir complètement. Ce décor à la molette existait au Beuvray, à la fin du Ier siècle avant J.-C., et il était fréquemment utilisé, aux époques julio-claudienne, puis flavienne, dans les ateliers céramiques d'Argonne. Mais, au IVe siècle, le répertoire se complique : aux simples lignes de hachures du décor celtique, aux X, aux croisillons à carrés, à rectangles ou à losanges, se mêlent les groupes de points ou de globules et les annelets, les arêtes de poisson ou les feuilles de fougères. L'ove apparaît, copie de l'ancien fleuron qui, au bord des vases à décor moulé, forme la frise supérieure. Enfin, ces casiers qui ne semblent avoir eu jusque-là qu'une valeur décorative, vont prendre une signification plus ou moins mystique, en servant de véhicule à des croyances en plein développement dans le Nord-Est des Gaules : au judaïsme, se rattachent les représentations du chandelier à sept branches et de la table d'offrandes ; les symboles chrétiens apparaissent sous la forme du chrisme ou du monogramme en croix latine, de la colombe, du calice, de la grappe de raisins. On rencontre encore des emblèmes astrologiques : croissant de lune, rosaces ou rosettes, soleil, tous familiers à la Gaule indépendante.

Parallèlement à la renaissance de l'industrie céramique, reprend le commerce des poteries, et cela dans les mêmes directions qu'aux siècles précédents. La carte nº 10 (p. 125) précise les directions de cette dispersion vers la Bretagne insulaire et continentale. Vers l'Est, elle gagne la haute vallée du Danube, pénètre en Thuringe et jusqu'en Pannonie.

Quelques-uns de ces ateliers argonnais ont probablement survécu aux bouleversements du Ve siècle et continuent, pour un temps très court, à fabriquer des terres sigillées décorées à la molette. Le cimetière franc de Lavoye, au VIe siècle,

a livré une collection de vases reproduisant quelques-uns des types courants de la dite poterie. Enfin, le décor à la molette reparaîtra encore aux VII^e^ et VIII^e^ s., dans l'ornementation des vases mérovingiens recueillis parmi les cimetières lorrains.

Le livre de G. Chenet apporte un ensemble de documents des plus importants pour l'histoire de l'art industriel de la Gaule, pendant cette période que l'on désigne sous le nom de « Romain tardif ». Un fait important, sur lequel j'ai cru devoir insister à plusieurs reprises, paraît maintenant acquis : l'abandon, à cette époque, du décor moulé en relief dans l'ornementation de la céramique, et le retour au décor imprimé, à motifs géométriques ou symboliques, emprunté au vieux répertoire celtique ; et cela dans les deux grandes aires que j'ai cru pouvoir déterminer : au Nord, céramique à la molette, au Sud, céramique estampée, dite wisigothique.

Depuis la publication du monumental ouvrage de J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, notre archéologie nationale n'avait pas eu l'occasion de signaler un livre de la valeur de celui-ci, qui classe G. Chenet parmi les meilleurs de nos céramographes gallo-romains. La partie documentaire n'est pas moins riche : on y trouvera une étude précise de la technique de ces fabrications, un répertoire du décor des molettes, et un index des lieux de découvertes.

R. L.

Laureae Aquicenses memoriae Valentini Kuzsinszky dicatae, II. Dissertationes Pannonicae ex Instituto numismatico et archaeologico Universitatis de Petro Pázmany nominatae Budapestinensis provenientes, sér. II, n° II. Budapest, Institut für Münzkunde und Archaeologie, 1942 ; in-4°, 350 p., LXVII pl. — Ce deuxième volume ne le cède pas en intérêt à celui qui l'avait précédé. L'archéologie est représentée par les articles suivants : p. 218-231, Louis Nagy, *La maison du collège des pompiers de la ville d'Aquincum :* le bâtiment a pu être identifié grâce à la découverte des restes d'un orgue, portant une dédicace du préfet G. Julius Victorinus au collège des *centonarii* de la cité. L'édifice était situé près de la rue Nord-Est d'Aquincum, au voisinage de la porte méridionale de l'enceinte, sur un emplacement déjà occupé avant la construction de la muraille. Incendiée au milieu du III^e^ siècle, la caserne disparut avec les invasions qui amenèrent l'abandon de la ville. La céramique recueillie appartient aux fabrications pannoniennes (fabrique de *Resatus*), et, pour les pâtes rouges, à l'officine découverte à l'Ouest du Musée moderne ; les importations gallo-romaines sont représentées par des tessons de La Graufesenque et de Lezoux. On trouve également des produits de Rheinzabern. — G. Gosztonyi étudie les *Kapitelle und Pfeilerkapitelle aus Aquincum und seiner Umgebung* (p. 254-264). — P. 91-105, Aladar Radnóti, *Le camp romain et les monuments épigraphiques de Környe :* caractérisé par l'existence de bastions formant des saillies circulaires, le camp fait partie d'une chaîne de forteresses défendant le *limes* pannonien, lors des guerres sarmatiques, sous le règne de Dioclétien. — P. 118-164, St. Paulovics, *Funde und Forschungen in Brigetio (Szöny) :* aqueduc de Tata-Brigetio et camp romain ; important inventaire descriptif des sculptures découvertes au cours des travaux. — P. 165-181, F. Láng, *Das Dolichenum von Brigetio.* — P. 269-305, L. Zoltai, *Die Hügelgräber der römischen Kaiserzeit in Hortobagy ;* p. 390-342, M. Párducz, *Die nähere Bestimmung der Hügelgräber der römischen Kaiserzeit in Hortobagy :* onze groupes de tumulus, explorés dans une lande proche de la ville de Debreczen, ayant donné un abondant mobilier funéraire sarmate du II^e^ siècle de notre ère, armes, boucles de ceinture et objets de parure. — P. 113-117, G. László,

Das awarische Gräberfeld vom Tihanyi-Platz (Budapest) : fin du VI^e^ siècle apr. J.-C. — P. 63-71, E. Dyggve, *Kurzer vorlaüfiger Bericht über die Ausgrabungen im Palastviertel von Thessaloniki :* exploration de l'église du palais, construite sur plan circulaire, contemporaine du règne de Théodose I^er^, environ 400 de notre ère. — P. 72-76, E. Petersen, *Nordische Goldbrakteaten aus dem Donaugebiet und ihre Bedeutung für die Herulerfrage :* relations au VI^e^ siècle des Hérules avec les pays scandinaves. — De l'histoire de Rome relevant les articles suivants : p. 30-39, E. Groag, *Zur senatorischen Gefolgschaft des Caesar im actischen Krieg :* les fragments des fastes consulaires, découverts à Rome, permettent de reconstituer la liste des 83 personnages qui, selon les *Res gestae*, furent consuls avant ou après Actium jusqu'à la rédaction de l'*Index rerum*, et se trouvaient sous l'autorité d'Octave, lors de la campagne contre Cléopâtre et Antoine. — P. 47-62, E. Birley, *The origin of Legionary Centurions :* le recrutement, contrairement à la théorie de Domaszewski, jusqu'au règne de Septime-Sévère, n'a pas été presque uniquement assuré par des prétoriens ou des Italiens, mais bien plutôt par des légionnaires promus à ce grade, par des provinciaux et par la suite, principalement par les hommes, ayant récemment acquis le droit de cité. — P. 40-60, H. Nesselhauf, *Die Legionen Mösiens unter Claudius und Nero :* en 45, à la *IV Scythica* et *V Macedonica* s'ajoute la *VII Claudia P. F. ;* en 50, la *IV Scythica* passe en Germanie, puis vers 56-57 se rend en Syrie ; vers 61, la *V Macedonica* est en Arménie, et un détachement de la *XI Claudia P. F.*, tiré de Dalmatie, la remplace à Oescus, puis vers 67, la *III Gallica.* — P. 265-268, G. M. Bersanetti, *L'abrasione del nome del prefetto del Pretorio C. Julius Priscus in'un iscrizione palmirena e la rivolta di Jotapio :* martelage du nom du frère de l'empereur Philippe, lors de la révolte de l'usurpateur Jotapius. — Deux mémoires traitent de l'histoire des religions : p. 232-243, L. Nagy, *Les symboles astraux sur les monuments funéraires de la population indigène de la Pannonie :* rosaces, étoiles, croissants, relevant du symbolisme astral des monuments celtiques de l'Ouest. — P. 2-29, K. Kerényi, *Labyrinthos. Die Linienreflex einer mythologischen Idee.* R. L.

Annuaire de la Bibliothèque Nationale et du Musée National de Plovdiv, 1940-1941. Sofia, Imprimerie de l'État, 1942 ; in-f°, 145 av. fig. — P. 19-32 : W. Mirkow, *Ausgrabungen in Rodopengebirge :* exploration archéologique des tumulus situés sur les hauteurs voisines des villages de Progled et d'Orechowo, constituant de petits cimetières des VI^e^-V^e^ siècles. Près de Pawelsko, fouilles d'une petite nécropole à inhumation, appartenant au dernier quart du IV^e^ siècle et à la première moitié du V^e^ siècle apr. J.-C. — P. 34-39, D. Detschew, *Antike Denkmäler aus Bulgarien :* autel en marbre avec dédicace à *J. O. M. D(olicheno),* découvert à Novae ; fragments de bas-reliefs représentant Aphrodite Ourania (Šabanovo), Artemis (environs de Běla-Červoka) et le Héros-cavalier thrace. — P. 40-60, D. Tsontchev, *La voie romaine de Philippopolis-Carassura et sa bifurcation de Ranilum :* la route qui sort de Philippopolis par le Nord-Ouest passe par Sernota, Parembole, Ranilum, Cillae, Carassina, Tchoba, Boretz, Syrmus. — P. 61-87, du même, *Le sanctuaire thrace près du village de Varvara et les antiquités des environs :* à 1 kil. au Sud-Est du village de Varvara (arr. de Pazardjik), au pied du versant Nord-Est de l'Allabak (Rhodopes occidentaux), sur les pentes de la montagne et près d'une source, sur la rive droite du ruisseau, l'auteur a fouillé un petit sanctuaire du Cavalier Thrace, élevé sur plan carré, en pierres sèches et dont le sol était en partie dallé en grandes plaques de terre cuite. Le lieu

de culte, contemporain de la fin du IVe siècle de notre ère, disparut dans un incendie. Dans la couche de cendres, on recueillit des représentations du Cavalier portant des dédicaces, dont l'une à Esculape, quelques outils de fer, des fragments de vases en verre, des tessons de poteries, enfin des ossements de moutons, de chèvres, de bœufs et des bois de cerfs, restes des sacrifices offerts à la divinité, Esculape, associée au Cavalier. — P. 89-92, D. P. Dimitrov, *Ein spätantiker Porträtkopf aus Stara-Zagora :* tête de personnage barbu qui peut être datée de la période comprise entre le règne de Gallien et la Tétrarchie. — P. 93-106, Theodor Gerassimow, *Der Münzfund von Plovdiv (Philippopolis) :* découverte, en 1907, dans la cour de la caserne, d'un vase de bronze contenant plusieurs centaines de monnaies d'argent, qui furent alors dispersées, et dont il ne reste plus, conservés au Cabinet des Médailles de Sofia, que 14 tétradrachmes d'Alexandre le Grand, 10 de Lysimaque, 14 tétradrachmes et une drachme de Scostoces. — P. 107-117, D. Tsontchev, *Les monuments archéologiques près du village Sărnegore, arrondissement de Karlovo :* 42 tumulus ont été reconnus dans la région. L'un d'eux, fouillé par un paysan, a donné un mobilier funéraire : bague en or avec camée disparu, plaques d'or, bols et assiettes en argent ou en bronze, candélabre en fer, appartenant à la civilisation thrace du Ve ou du IVe siècle avant J.-C., déjà connue par les découvertes des tumulus de Duvanlii, Sărnavetz. Aux environs du village, on a recueilli une statuette d'Apollon en bronze, des fibules romaines, et, à l'Est de l'agglomération, sur une hauteur, se dressent les ruines d'une forteresse de type thrace, reconstruite à la romaine à l'époque des Invasions. R. L.

August Schörgendorfer, *Die römerzeitliche Keramik der Ostalpenländer.* Sonderschriften herausgegeben von der Zweigstelle Wien des archäologischen Instituts des deutschen Reiches, Band XIII. Préface de Camillo Praschniker. Brünn, Munich, Vienne, Rudolf M. Rohrer, 1942 ; in-4°, x-254 p. ; Tafelband, 48 pl. — Six cents poteries d'usage domestique, plats, terrines, écuelles, assiettes, bols, marmites à trois pieds, couvercles, coupes, pots, gobelets, urnes, cruches, amphores, urnes à visage, pots à onguents, bougeoirs, tel est le matériel, présenté sur d'excellentes planches, méthodiquement classé, que l'auteur met à la disposition des archéologues dans une importante contribution à l'étude d'une classe de céramiques, encore trop souvent négligée, et à laquelle son origine — il s'agit de la vaisselle courante en usage dans la province romaine du Norique — confère un remarquable caractère d'unité. Celle-ci, en effet, par ses formes, peut être directement rattachée aux fabrications locales des époques de Hallstatt et de La Tène. Mais des enrichissements notables ont été apportés, principalement à la série des bols, par l'action exercée, sur les ateliers indigènes, par les apports de la poterie sigillée d'importation. Les potiers du Norique ont encore fait des emprunts, pour certains modèles de leurs gobelets ou de leurs cruches, aux productions des bronziers et des verriers. On est également amené à reconnaître l'influence de la poterie belge, introduite dans ces régions par l'intermédiaire du *Limes*, et même celle des officines italiennes.

Les types les plus anciens, à couverte brunâtre, utilisent encore une terre mal épurée ; ils sont exécutés suivant la technique du second âge du Fer ; puis apparaissent des groupes lissés ou vernissés, rouges ou gris, de qualité bien supérieure, principalement en usage, à partir de la seconde moitié du IIe siècle après J.-C. Au IVe siècle, on trouve des vases à glaçure. Le répertoire décoratif de ces potiers

est peu varié : bandes gravées au peigne, lignes ondées, arêtes de poisson, godrons, voisinent avec des applications de barbotine.

L'importance donnée aux recherches de chronologie des formes permettra de serrer de plus près la datation de ces vaisselles, dont un grand nombre reparaissent dans les mobiliers domestiques du monde romain.

Quelques pages seulement — et cela semble un peu court — traitent des centres de fabrication : *Virunum*, Saint-Paul-in-Lavanttale, *Flavia Solva*, Gleisdorf, Salzburg, Linz, Enns, Saint-Pölten, Vienne.

On ne saurait négliger les conclusions que l'on peut tirer de cette monographie pour l'histoire de l'occupation des pays situés à l'Est des Alpes. Elle met en un particulier relief l'action prépondérante des groupes celtiques que les Romains, à leur arrivée, dans ces régions, trouvèrent installés en position de chefs.

R. L.

Robert Dauvergne, *Une habitation du IV^e^ siècle dans les ruines de thermes, aux Fontaines-Salées, communes de Saint-Père-sous-Vézelay et de Foissy-lès-Vézelay (Yonne).* Paris, 1942 ; in-8°, 29 p., IX pl., 2 fig. — Cette intéressante monographie de l'un des explorateurs de l'important établissement thermal des Fontaines-Salées fait connaître un épisode d'un des chapitres, trop souvent négligé, de l'occupation des ruines dans les monuments gallo-romains, postérieurement aux invasions de la seconde moitié du III^e^ siècle après J.-C. Après avoir rappelé par des exemples bien choisis — auxquels on aurait pu encore ajouter celui de la maison, avec bains, installée dans les ruines du théâtre romain de Lillebonne (Seine-Inf.) — M. Dauvergne décrit l'établissement, que des sauniers, travaillant pour leur propre compte ou celui d'un propriétaire, édifièrent dans les thermes des Fontaines-Salées. Des foyers d'évaporation furent construits, principalement dans le *laconicum* des thermes du Nord. Pour leur logement, ils choisirent la grande piscine rectangulaire, si commode avec ses épaisses murailles qui devaient alors s'élever à une assez grande hauteur. Elle ne nécessitait que des aménagements assez simples, consistant principalement en travaux de remblai. Dans la partie Sud était la cuisine, avec son fourneau pour la cuisson en pots dans la braise, sur les cendres duquel gisaient encore, lors de la découverte, une grande louche en fer et non loin, un moule à gâteaux en terre cuite, décoré d'une scène de *venatio*. Pour l'évacuation des eaux usées, on avait utilisé un tronçon du tuyau d'écoulement en plomb de l'ancienne piscine, resté en partie en place. La céramique recueillie est très proche de la poterie gallo-belge, fabriquée dans les ateliers de la Gaule du Nord-Est. Une terrine en terre sigillée rouge, de forme hémisphérique, à bord cylindrique et pied tronconique, a une origine argonnaise probable. L'habitation des sauniers fut détruite par un incendie, et, pas plus que les ateliers, ne fut relevée de ses ruines. A partir du V^e^ siècle, les Fontaines-Salées sont désertées. Mais ce petit établissement dont les traces mêmes ont maintenant disparu, méritait d'être sauvé de l'oubli, car il représente un témoin de la vie industrielle en Gaule, pendant cette période incertaine du IV^e^ siècle, et il apporte des renseignements précis sur l'archéologie du Romain tardif.

R. L.

Henri Terrasse, *La Mosquée des Andalous à Fes,* T. 38 des *Publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines,* avec une étude d'épigraphie historique de G.-S. Colin, plans et relevés de P. Souchon. Paris, éd. d'Art et d'Histoire 1940. 54 p., 4 plans et 96 pl. — Cette monographie est établie selon les

meilleures méthodes scientifiques. L'édifice étudié a été fondé en 859-860, grâce au zèle d'une femme de race arabe, aidée par un groupe d'Andalous qui contribua à élever les murs. Les inscriptions trouvées dans la mosquée même permettent d'ébaucher l'évolution du sanctuaire, et les recherches architecturales complètent ou précisent cette information. En 956, la Mosquée fut pourvue d'un minaret. En 1068, la description d'Al-Bakri signale déjà la beauté de l'édifice avec ses six nefs qui se dirigeaient de l'Est à l'Ouest (au vrai sept), son parvis ombreux et arrosé abondamment. L'oratoire était une salle hypostyle. La Mosquée resta en cet état jusqu'au temps du quatrième calife almohade, Mohammed-en-Nazir, qui fit construire une fontaine, une entrée pour la salle de prières des femmes, et, au-dessus de cette entrée, un *masriya* pour les *imams* de la Mosquée ; de l'autre côté d'une rue étroite, il fit aussi bâtir la salle d'ablutions, en 1203. Après cette importante réédification, d'autres réparations furent nécessaires, et la Mosquée fut maintes fois consolidée. De tout ce qui était antérieur au XIII^e^ siècle, il ne subsiste plus, avec la chaire qui forme le principal intérêt de la Mosquée, que le minaret Omeiyade ; les réparations de l'époque alaouite ont fait disparaître bien des décors almohades et mérinites. En gros, la Mosquée des Andalous reste du moins, par son plan et son architecture, une mosquée du début du XIII^e^ siècle, précieuse à ce titre.

M. H. Terrasse qui s'est adjoint M. G. S. Colin pour la lecture des inscriptions, et M. P. Souchon pour les relevés, a étudié en détail l'architecture, plan et élévation, l'oratoire, le *sahn*, le minaret, la mosquée des morts, les *masriyas*, la salle d'ablutions. Le maître d'œuvre n'était peut-être qu'un élève des architectes espagnols ; mais il a su, nous dit-on, inscrire dans son œuvre un peu du pittoresque et du charme décoratif du pays.

Le matériel d'études est fourni par les chapiteaux anciens, les ornements sur plâtre, les bois sculptés, les fers forgés, les lustres ; il fait regretter ce qui a disparu, et qui fut sans doute le principal ; l'apport des Mérinides donne du moins ici des renseignements sur une époque d'art peu connue. La principale découverte a été celle qui a permis le dédoublement du *minbar*, vaste chaire à six degrés. M. H. Terrasse avait remarqué sa construction disparate (pl. 49) : il a pu ainsi retrouver sous les revêtements d'époque almohade (XII^e^ s.), le *minbar* du X^e^ s. qui servait encore d'armature à la construction plus tardive. On a démonté les sculptures adventices, qui ont été replacées sur une armature neuve. Le *minbar* ancien, désormais restitué à part (pl. 50), est daté par deux inscriptions koufiques, dont le mystère a été expliqué par l'histoire locale. En fait, la chaire, dans son ensemble, répond à trois périodes, échelonnées sur plus de deux siècles. Elle commémore ainsi, d'abord, la rivalité des Fatimides et des Omeiyades, au Maghreb, et même elle est le seul témoin monumental, jusqu'ici, de leur grande lutte centenaire. Par les dégradations et les dépradations subies au X^e^ siècle, elle porte même la marque directe et matérielle des événements. A leur tour, les Almohades ont su attacher leur souvenir à un si précieux monument d'histoire et d'art, sans en détruire le sous-œuvre essentiel. Le *minbar* de la Mosquée des Andalous rappelle ainsi les trois grands califats qui étendirent leur autorité sur les terres du couchant : l'oriental, l'espagnol et le berbère. « Aucun monument de l'Occident musulman, relève M. H. Terrasse, ne peut lui disputer cette gloire » (p. 52).

L'étude est accompagnée de plans et de coupes, soigneusement établis et dessinés, et d'un schéma des panneaux sculptés de la chaire du X^e^ s. ; 96 belles planches mettent sous les yeux tout le détail de l'ornementation. Ch. P.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Fondée par René CAGNAT

1946

Nous avons le regret de ne pouvoir cette année encore être suffisamment complet. La masse des matériaux réunis depuis 1940, même avec les lacunes d'une information qui reste déficiente par bien des côtés, aurait excédé la place généreusement mise à notre disposition par les Directeurs de la *Revue Archéologique*, et il a fallu nous limiter : nous nous sommes restreint de préférence à la Gaule, à la Suisse, à l'Afrique, à l'Espagne pour laquelle M. Raymond Lantier nous a obligeamment procuré une précieuse documentation, et à l'Italie. Les publications de ce dernier pays n'ayant toujours pas repris le chemin de la France, nous n'aurions été à même d'en presque rien présenter si M. Adrien Bruhl, qui a passé quelques mois l'hiver dernier à Rome, n'avait bien voulu dépouiller à notre intention certaines au moins des principales revues épigraphiques italiennes ; c'est grâce à lui qu'on trouvera ici des inscriptions parues dans le *Bullettino della Commissione Archeologica*, dans *Epigraphica* et dans les *Notizie degli Scavi :* nous tenons à le remercier bien vivement du concours si efficace qu'il nous a ainsi prêté[1].

1. Nous remercions également MM. M. Aubert, A. Blanchet, J. Carcopino, L. Chatelain, P. Collart, F. Cumont, A. Grenier, J. Heurgon, J. Mallon, M. Mercier, Ch. Picard et R. Thouvenot des documents qu'ils ont bien voulu nous communiquer.

1° PÉRIODIQUES.

Ampurias, V, 1943.

P. 68. A Barcelone.

Plaque incomplète en bas portant une dédicace à Lucius Verus.

Plaque dont la partie inférieure manque.

1)
C · CI · L · NO C · F
POMPTINA · FEROCI
PONTIF TRIB MIL
LEG IIII

L. 1 : sans doute *Ciln[i]o*.

P. 79-93. P. Battle Huguet. Inscriptions de Tarragone, dont les suivantes :

P. 81, n° 2. Base de calcaire gris.

2)
C · AEM*il*IO *c.f.*
PAL · SE*m*PRO*ni*o
CLEMENTI
SILVA*n*IANO
AED · QII *f* LAMIN*i*
CVRATOR*ic*APITOLI*no*
IVDIC · DE*cu*R IIII
C · APV*l* EIVS
LVPVS
COMPLVT*e*NSIS
AMICO

P. 85, n° 11. Marbre blanc, brisé à gauche et en bas.

3)
*se*NPRONIA · MEROE
*an*N · XXII · CORNELIV
*s*RHETORICVS · ET · SEN
*pr*ONIA · ALBINA EPI

P. 85, n° 13. Autel de calcaire.

4)
MINERV*ae*
L · VALERI
VS · FLAVVS
B · M · LVTICF
PRO SALVT CO
5 LEGIO STRATO
VS · LM

La lecture des l. 4-6 aurait besoin d'être revue.

P. 91, n° 22. Nouvelle lecture du *C. I. L.*, II, n° 6108.

5)
D · M
AEM · ASSARACI
PLVMBARI
CLOD · CANILIA
5 MARITO · B · M · *f.*

L. 4 : le *C. I. L.* proposait CA*m*ILLA qui paraît plus vraisemblable.

P. 92, n° 23. Nouvelle lecture du *C. I. L.*, II, n° 4351.

Annales de Bourgogne, XVI, 1944.

P. 240-241. L. Armand-Calliat. Les lingots de plomb qu'on a trouvés, au nombre de 5, aux abords de Chalon-sur-Saône (cf. *Ann. épigr.*, 1941, n^os^ 28-29) proviendraient d'un pillage de convois ou d'un dépôt durant la lutte entre Septime Sévère et Albinus en 197 ; la victoire de Sévère aurait empêché les pillards d'emporter plus loin leur butin.

P. 242-247. E. Thévenot met

en rapport le lieu-dit En Saligny (commune de Nuits-Saint-Georges) avec le nom *Sillin* d'une épitaphe trouvée dans ces parages, qui fut porté par un habitant de l'endroit (*C. I. L.*, XIII, n° 2852).

Annales du Midi,
LIV, 1941.

P. 169-254 avec pl. J. J. Hatt. Sur les monuments funéraires gallo-romains du Comminges et du Couserans, la formule H · S · E marque le Ier siècle ; à la fin du Ier siècle et au début du IIe, la dédicace est mise au datif sans formule d'introduction ; à partir du milieu du IIe siècle, apparaît le D · M.

L'Antiquité classique,
XII, 1943.

P. 97-100 et pl. II. M. Amand. A Tournai. Haut d'une stèle funéraire, seule inscription lapidaire existant actuellement à Tournai.

Archivo español
de arqueologia,
XIV, 1941, n° 42.

P. 222. J. M. de Navascués y de Juan. A Ginzo de Limia. Stèle de granit.

6)

B L I I N
D I I A
M A N T
N · I I · M
O N I M I I
N T V S · S T
A T · F I I C I T
M X V M V S

L'auteur lit : *Blendea Mant(ia) an(norum) II ; monimentus stat(uere) fecit Maxumus.*

1941, n° 43.

V. Correia. A Condeixa-a-Velha (*Conimbriga* — prov. Beira mar., Portugal).

P. 264. Dans un balnéaire. Reste d'une inscription martelée.

7) ...REMETIBVS AVG

P. 266. Petit autel d'un laraire.

8) L AQVITIBVS

L(aribus).

1941, n° 44.

P. 429-433 avec fig. A. C. Floriano. Dans la campagne de Cáceres, sur les bords du rio Salar. Cachet d'oculiste en ardoise.

9)

a) M
C C F O R T V N A T I
MELIN AD CALIG

b) P
C C F O R T V N A T I
PSORIC AD CLAR

c) S
C C F O R T V N A T I
STACT AD SCAB

d) N
C C F O R T V N A T I
NARD AD IMPET

e) C
C C F O R T V N A T I
CROCOD AD ASPR

f) TH
CC FORTVNATI
THVRIN AD PAPV

a) M(elinum), C(aii) C(aecilii) Fortunati melin(um) ad calig(inem); b) p(soricum),... psoric(um) ad clar(itatem); c) s(tactum),... stact(um) ad scab(ritiem); d) n(ardinum),... nard(inum) ad impet(um); e) c(rocodes),... crocod(es) ad aspr(itudinem); f) th(urinum),... thurin(um) ad papu(las).

1941, nº 45.

P. 556-560, avec fig. C. Pemán. A Jerez. Épitaphe.

Id., XV, 1942, nº 46.

P. 15-16. A. Schulten reproduit des inscriptions de Monte Cilda (*C. I. L.*, II, nos 6298-6301 ; *Ephem. epigr.*, VIII, p. 423 et suiv.).

1942, nº 47.

P. 147-148. A. F. de Avilès. A Cabezo Agudo. Marques de potiers.

Id., XVI, 1943, nº 51.

P. 229. A Fraga. Fragment de mosaïque.

10) FORTV ☧ NATVS

1943, nº 53.

P. 442-445. L. Vázquez de Targa. Notice sur le sceau de bronze publié dans l'*Ephem. epigr.*, IX, p. 183, nº 429, 2.

Id., XVII, 1944, nº 56.

P. 213-237 avec 10 fig. J. Mallon. Essai sur la présentation matérielle des tables d'Osuna contenant la *lex coloniae Geneti-vae Juliae* (*C. I. L.*, II, nº 5439). Nous donnons plus loin (nº 123) les conclusions de l'auteur.

P. 230-231, fig. montrant la disposition respective des parties principales.

P. 240-250. P. C. Morán.

P. 241-243, nos 1-9. A Hinojosa de Duero (Salamanque). Épitaphes païennes, certaines avec des noms indigènes.

P. 243-244, nº 10. Nouvelle lecture du nº 858 du *C. I. L.*, II.

11)

*im*P CAESAR AV*gustus*
*p*ONTIF · MAX · TRIBVN · POTES
XXVIII · COS · XIII · PATER · PATR
*t*ERMINVS · AVGVST · INTER
5 M*ir*OBR · VALVT · ET · BLETIS · VAL

L. 4-5 : *inter M[ir]obr(igam), Valut(am) et Bletis(ae) val(lem).*

Date : 6 ap. J.-C.

P. 244-246, nos 11, 13-14. Dans la région de Sayago (Zamora). Trois épitaphes païennes.

P. 245, nº 12. Près d'Almeida de Sayago. Autel.

12)

BANE
EXVO · CO
LTVNATI

P. 246, nos 15-16. Nouvelles lectures des épitaphes nos 2625 et 2615 du *C. I. L.*, II.

P. 247-248. A Talavera de la Reina.

P. 247-248, nº 17. Autel.

13)
*i*OVI · M
CAMILIA
AVITA
ARAM
P · L · A

L. 1 : [*J*]*ovi M(aximo)*.

P. 248, nº 18. Autel.

14)
ARICO
NAE
ALLES
ALION
CVM
P · A · L

L. 4-5 : *Alion(i)cum*, d'après l'auteur, nom d'une tribu qui apparaît ici pour la première fois.

P. 248-250, nos 19-20. A Peñalba et à *Clunia* (province de Burgos). Deux épitaphes païennes.

P. 275-281. A. Floriano. A *Capara* (Caparra, Cáceres).

P. 275 et fig. 5. Reproduit l'inscription de l'arc de triomphe (*C. I. L.*, II, nº 834).

P. 280-281 et fig. 19. Base de statue en marbre blanc.

15)
IOVI · OPTIMO · MAXI
MO · AVG · SACR
L · VAL · VEGETINVS · SIBI

P. 281 et fig. 20. Colonne de granit, incomplète en bas.

16)
D O M N
MAGNO
DECENTIO
*uic*TO*ri (?)*

Notre lecture d'après la figure.

L. 1 : *Dom(ino) n(ostro)*.

ID., XVIII, 1945, nº 58.

P. 82-86. R. G. Diaz. A Hormiguera, en Cantabrie. Bornelimite.

17)
TER · AGVST · DIVIDIT
PRAT · LEG · IIII · ET · AGR
VM · IVLIO BRIG

L. 1 : *ter(minus) A(u)gust(alis)* ; l. 2 : *prat(a)*.

A Cuena, en Cantabrie. Bornelimite.

18)
TER · AVGVS
DIVIDIT · PRA
LEG · IIII · ET · AG*r*
VM · IVLIOBR*ig*.

A Cuena, en Cantabrie. Bornelimite.

19)
TER · AVG
VST · DIVI
DIT · PRAT
LEG · IIII
ET · AGRV
IVLIO BR
IG

P. 89-90. P. C. Morán. A Coria (Cáceres).

20)
IVLIA AVITA
OLISIPONENS
ANNOX · H · S · E · S · T · T · L
C · IVLIVS · QVINTIO
ET IVLIA FILIAE
FACIENDVM · CVR

L. 2 : *Olisiponens(is)*.

Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, 1941-1942 (distribué en 1946).

P. 451-469. M. Hénault. La voie romaine de Bavay à Reims. Emplacement des milliaires ; rappel en particulier du *C. I. L.*, XIII, n° 9040.

P. 466. A Reims. Borne milliaire.

21)
DN · IMP · CAES
MARC · AVR · VAL
MAXIMIANO
SEM · NIORIPIO
5 [illegible]AVG ·

L. 4 : lire *se* <*m*>*niori* (cf. H. Dessau, *I. L. S.*, n° 635) ; l. 5 : [*felici*].

P. 471-497. Fr. Delage. Inventaire des marques de potiers gallo-romains trouvées à Limoges et dans la Haute-Vienne (157 n^os^ ; en majorité des ateliers ruthènes, surtout de La Graufesenque).

P. 499-504. Fr. Delage. Marques de potiers gallo-romains recueillies dans la Corrèze (25 n^os^).

P. 601-639. L. Poinssot et G. L. Feuille. A *Ammaedara* (Haïdra en Tunisie), dans la plus grande des églises, située à l'Ouest du Forum et dans des chapelles, 71 épitaphes chrétiennes, dont les suivantes :

P. 602-604 avec fig. Dalle.

22)
VNTTS
☩ MELLEVS EPCS RE
QVIEBIT INPC BIXIT ANN
PLSMNS XXXX DPSTS SDE
VIDS AGVSTAS IND
+ XII +

Les S sont tous retournés.
V(e)n(erabilis) t(i)t(ulu)s (?). Melleus ep(is)c(opu)s requiebit in p(a)c(e), bixit ann(is) pl(u)s m(i)n(u)s XXXX, d(e)p(o)s(i)t(u)s s(ub) d(i)e V id(u)s A(u)gustas ind(ictione) XII.

L'évêque Melleus avait déposé en 569 des reliques de saint Cyprien dans l'église où il a été enseveli (cf. *Ann. épigr.*, 1935, n° 95). Il a dû mourir le 9 août 579.

P. 604-605. **23)** Épitaphes du *presviter* Marzialis et du *diaconus* Victor.

P. 605. Dalle.

24)
FELIX DIACO
NVS CATOLICV
REQVIEVIT IN PE

L. 2 : *cat(h)olica (ecclesia).*

P. 605-606. **25)** Épitaphes des *subdiaconi* Crescentianus, Florentius.

P. 606-608. **26)** Épitaphes des *lectores* Johannes, Donatus, Castalinus.

P. 608-609. **27)** Épitaphes des *clerici* Paulus, Repa[ra]tus.

P. 609-610. **28)** Épitaphe de la *ca(s)timon[i]alis* Barbara.

P. 610. **29)** Épitaphe de la *birgo* Julia.

P. 610-611. Dalle.

30)
QVI GRATVS
POPVLIS EXTA
BAS MENTE
BENIGNA
5 POST ANC ETER
NAM ERVISTI *(sic)*
SVMERE BITA
BELLATOR
QVI ET MVSTE
10 LVS MG IN
PACE VIXIT

L. 5-7 : *post (h)anc (a)eternam (m)eruisti sumere bita(m)* : l. 10 : *m(a)g(ister)*.

Le début de l'épitaphe est en vers.

P. 611-612. Dalle.

31)

+
ORNATVS PA
TRIE TEGERIS
MVSTELE SEPV
LCRO VRBIS
DEFENS

La fin du texte a disparu : *defens*[*or...*] ; épitaphe versifiée (cf. proc. verb. de juin 1946, p. XXII-XXIII).

P. 612-613. Dalle.

32)

FAVSTINVS QVI
ERAT VNI
CVS MATRI SVE
[illegible]E VIXIT ANS
GII KQ I PC SBD XII
KL SETEBRES IND
GII

L. 5-6 : *r(e)q(uievit) i(n) p(a)c(e) s(u)b d(ie) XII k(a)l(endas) Se(p)te(m)bres.*

P. 616. Dalle.

33)

FELIX OBDORME
BIT IN PACE VIXIT
ANNIS XLGI DEPOSI
TVS EST SD NN DECEM
BRES INDICTIONE XI

Autre exemple de la formule *obdormebit in pace* à la p. 617.

P. 622. Dalle.

34)

INLSTRIS
ALBVCIVS IN PA
CE BIXIT ANNS *(sic)*
XL

L. 1 : *inl(u)stris.*

P. 623. **35)** Épitaphe du *presbyter* Reparatus.

P. 626. Dalle.

36)

+ IVLIANA
MGC IN XPO
FIDELIS REQVI
EVIT IN PACE VI
XIT ANNOS L 22
DP SD OCTABV
KLS NOVEMB IND G

L. 5 : après L, deux S retournés (?).

Juliana m(a)g(istri) c(onjux) est sans doute la femme du *Bellator qui et Mustelus m(a)g(ister)*, mentionné plus haut, n° 30.

P. 635-639. Remarques d'ensemble sur toutes ces inscriptions chrétiennes d'*Ammaedara*.

ID., PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES, 1943.

Novembre.

P. XVII-XXV. A. Merlin. A El-Aouja (Tunisie). Petites amphores cylindriques sortant de l'atelier du potier Navigius.

Décembre.

P. XII-XVI. J. Toutain. Étude sur une inscription de *Volubilis* (*Ann. épigr.*, 1916, n° 42 ; L. Chatelain, *Inscr. lat. du Maroc*, n° 116), qui énumérerait divers avantages accordés par Claude à l'agglomération berbère de *Volubilis* quand elle fut transformée en municipe romain.

P. XVI-XVII. Observations de A. Piganiol, J.-B. Chabot et

J. Carcopino, concernant la nature des avantages ainsi concédés.

Id., 1944.

Mars.

P. x-xii. **37)** A. Piganiol. Nous n'avons pas de raison de penser que le procurateur de Maurétanie tingitane sous Sévère Alexandre C. Julius Maximinus (L. Chatelain, *Inscr. lat. du Maroc*, n° 41) soit le futur empereur Maximin. — Voir plus loin, n° 68.

Juin.

P. xx-xxvii. J. Zeiller. A Constantine. Épitaphes.

Novembre.

P. x-xvi. A. Truillot. A Sousse, et route de l'oued Laya, près de Sousse. Épitaphes chrétiennes.

P. xvi-xxi. J. Toutain. Julia Domna invoquée sous le nom de *Dea Caelestis* (*C. I. L.*, XIII, n° 6671) ; critique de l'interprétation présentée par A. von Domaszewski du *C. I. L.*, VII, n° 759.

Décembre.

P. xi-xx. L. Leschi. Région du Bled-Goursi-el-Tahtani, au Sud du Chott du Hodna dans sa partie centrale, sur la face Nord du Djebel Zireg (*Atlas archéol. de l'Algérie, Bou Saada*, à 10 kilomètres au Sud-Sud-Ouest du n° 26).

38)

EX AVCTORITATE IMPPP
CAES L SEPTIMI SEVERI ET
M AVRELII ANTONINI ET P SEP
TIMI GETAE AVGGG ◁ AGRI ET
PASCVA ET FONTES ADSI
GNATA [illegible] MA
[illegible] CVRANTIBVS EPAG
ATHO ET MANILIO CAEC
LIANO CORNICVLARIO
PRAEF IVSSV ANICI FA
VST LEG COS PER M GENNIVM
FELICEM EVOCATVM
LEG III AVG

L. 6-7 : martelage qui a emporté notamment le verbe *sunt*, à restituer après *adsignata*, et à demi effacé le mot *curantibus* ; l. 11 : *co(n)s(ulis)* ou *co(n)s(ularis)*.

Date : entre 198 et 201 ap. J.-C.

L. 9-10 : il s'agit d'un corniculaire du préfet du camp.

A l'extension du limes, à laquelle Anicius a attaché son nom, correspond une mise en valeur des terres situées au Sud du Hodna, sans doute par des concessions à des colons partiaires (cf. *Ann. épigr.*, 1926, n° 147) : sous Septime Sévère, renforcement de la puissance militaire et progrès de la colonisation vont de pair.

ID., 1945.

Janvier.

P. III-VIII. L. Leschi. A Lambèse.

P. III-VII. Près de la porte Est de l'amphithéâtre. Base.

39)
FORTVNAE
REDVCI AGGG
OBVOTVMRES
TITVTAE LEG
III AVG VALERI
ANAEGALLIE
NAE VALERI
ANAE RESPV
BL · MVNIC · GE
MELLENSIVm
DEDICANTE
VETVRIOVE
TVRIANO VC LEG
AVGGG PR PR

Nouveau témoignage des rapports étroits qui existaient entre les municipes de Lambèse et de *Gemellae* (cf. *C. I. L.*, VIII, n° 18218). — Rapprocher les textes du *C. I. L.*, n^os^ 17976 et 2634.

La désignation de Valérien le Jeune comme César (abusivement qualifié ici Auguste) semble avoir été concomitante de celle de Gallien comme Auguste en 253.

P. VII-VIII. Dans un sous-sol de l'arène de l'amphithéâtre. Base.

40)
Face : MVCIVS M
ESSOR · PO
Revers : ONAS · S
ORTES

Po <o >nas. Cf. Tit. Liv., XVI, 18, 8.

L'inscription fait sans doute allusion au tirage au sort qui, après la *probatio armorum*, désignait les gladiateurs qui allaient combattre.

P. VIII-XII. L. Leschi. A Timgad.

P. VIII-IX. Dans le trottoir de gauche du *decumanus* peu avant d'atteindre la porte de Lambèse. Pierre remployée.

41)
MERITORIA
PRAESTANTVR

Suite d'une inscription signalée par A. Ballu (*Les ruines de Timgad. Sept années de découvertes*, 1911, p. 146) : *In his praed(iis)* || *Q. Antoni Ma*||*ximi Acutiani*. Grâce à elle, on peut en compléter une autre trouvée en 1908 (*ibid.*, p. 145).

P. IX-X. Plaque de marbre rouge veiné de blanc, brisée en bas et à droite.

42)
D M S
VAL · VINCENTIVS
BIARCVS DE N*I*
ISCVTARIOR

L. 3-4 : *de nu*[*m(ero)*] *iscutarior*[*um...*].

Le *biarcus* est un gradé des corps de cavalerie supérieur au *circitor* et inférieur au *ducenarius*.

P. X-XI. Dans la nécropole chrétienne de l'extrême Sud. Dalle de marbre.

43)
MIMORIA FL
VRSACIO EX
NVMERO PRO
PVNNANTES EXS
CVLAM BRACATORVM

L. 1 : *m <e >moria :* l. 3-5 : *propunnantes (= propugnantium) ex sculam (= schola) bracatorum.*

Le *numerus* des *propugnantes* apparaît ici pour la première fois en épigraphie latine ; la *schola* des *bracati* est aussi une nouveauté.

Février.

P. XIII-XX. G. Picard. Inscriptions de Tunisie.

P. XIII-XVI. A Carthage. Fragments d'inscriptions grecques, d'une dédicace faite par un *sacerdos*, d'une dalle avec épitaphes chrétiennes mutilées, d'une liste militaire.

P. XVII. A Aïn-Djeloula, région de Kairouan. Épitaphes païennes et fragments.

P. XVII-XVIII. A Sousse. Épitaphe chrétienne ; milliaire au nom de Caracalla, datant de 216 ap. J.-C.

P. XVIII-XIX. A Kasserine *(Cillium)*. Base.

44) IOVI · OMNIPOTENTI
ETCE*r*ERI SVI
TELLIVS ▨▨▨▨▨
▨ ANVSPONTIFEX
DE SVO
FE CIT

L. 2 : *S(extus)*.

P. XIX-XX. A La Kessera *(Chusira)*.

45) *t*EMPLVM DEI PFE
*a*GRICOLA · V · C · PRASID
CVRATOR · R · P · SVA LIBE

L. 2 : [*jubente... A*]*gricola v. c. pra(e)sid*[*e provinciae...*] ; l. 3 : *libe*[*ralitate restituit*].

Mars.

P. VIII-XIII. G. Picard. Inscriptions de Tunisie.

P. VIII-XII. A Siliana.

P. VIII et 1946, juin, p. XIII-XIV. Stèle ornée de bas-reliefs.

46) Dans un cartouche :

SATVRNO AVG SACRVM

Plus bas, sur une baguette séparant deux registres sculptés :

P · N · CVTTINVS VOTV SOL CVM SVIS BB

P(ublius) N(ovius ?) Cuttinus volu(m) sol(vit) cum suis, b(onis) b(ene).

P. XI. Épitaphes païennes.

P. XII. Milliaire au nom de Constantin (complément de lecture au mois de juin, p. XIV).

P. XII-XIII et 1946, juin, p. XIV. A La Kessera *(Chusira)*. Plaque de marbre.

47)

POR COLLECTICIS · QV
I EDIFICAVERVNT INFERI
NOMINA PLACVIT SVIS SV
MTIBVS EROGAVERVNT DON
ATVS▨ SALVS BARIH ET OCT
AV*ius* ADAER ET BIRICIVS
TERTIVS ET ROGATIAN VAR
IVS ET FORTVNATVS VENV
STHVS ET SILVANVS
F · D · S · P

L. 1 : *por(licum ?)* ; l. 2 : *in <f >er(r)i :* l. 5 : il manque deux lettres avant *Salus*, probablement [*et*] : l. 6-7 : *Rogatian(us) Varius* ou *Rogat(ianus) Januarius.*

Collecticis, ablatif de *collecticius* pris substantivement, équivaut sans doute à *aere contato.*

Mai.

P. x-xi. P. Massiera. A Périgotville. Épitaphes païennes, dont celle-ci :

48)

D > M > S > T V Q V I
PRAETERIENS > STAS > SPE
CTAS > EXITVM MORTEM
MONVMENTI MEI >
ASPICE QVAM DIG
NA SIT · DATA · VITA · MIHI
QVINQVE · ET · TRIGINTA
ANNIS · VIXI > ET > LVI HER · C
VIBI > COSMI > ACT >

L. 8 : *lui*, que porte la pierre, est peut-être pour *fui ;* l. 9 : *act(oris).*

Épitaphe à prétentions métriques, qui utilise une formule déjà employée à Cherchel (*C. I. L.*, VIII, n° 21008) et fréquemment ailleurs (Fr. Buecheler, *Carm. lat. epigr.*, n^os^ 125, 1083, 1084, 1539-1542, 2025, 2183).

P. xviii-xxiii. R. Thouvenot. Inscriptions du Maroc.

P. xviii-xix. A *Banasa.*

P. xviii. Base.

49)

L · EGNATIO LF
FAB OCTAVIANO
HVIC RESP BANI
LAVDATIONEM PVBL
ET LOCVM IN FORO D
AVRELIA SECVNDA
MATER HONORE VSA
FILIO PIIENTISS*imo* *(sic)*
*st*ATVAM EQVES*trem*
*p*OSVIT

L. 3 : *resp(ublica) Ban(as)i(tana) ;* l. 5 : *d(edit).*

P. xviii-xix. Base.

50)

I V N O N I
AVG
OB HONOREM POMPEI
IAE VALERINAE FILIAE *(sic)*
MARCVS POMPEIVS
SATVRNINVS ET
VALERIA FORTVNA
TA PAREN*t*ES POSVERVNT

P. XIX. Autel.

51)
GENIO
C VAL
PATER
NVS)
LEG V M
VLMS ·

L. 5 : *leg(ionis) V M(acedonicae).*

P. XXI-XXIII. A *Volubilis.*

P. XXI. Fragment remployé d'une plaque de bronze.

P. XXII. Fragment d'une dalle de marbre (moins complet dans l'*Ann. épigr.*, 1942-1943, nº 54).

52)
pro SALVTE
imp. caes. m. aureli SEVERI ALEXANDRI *pii felicis* AVG
proc. p RO LEGATO COLLOQVIVM
cum.....principe GENTIS BAVARVM ET BAQVATVM
an TEA HABVIT ARAMQVE
statuit MAXIM.....M

Le prolégat doit être Furius Celsus (*Vita Sev. Alex.*, 57). Pour un commentaire de l'inscription, se référer plus loin, nº 275 et J. Carcopino, *Le Maroc antique*, cf. plus loin.

P. XXII-XXIII. Fragment de bronze, dont le déchiffrement, très malaisé, n'a pu être que partiel.

Juin.

P. II-IV et pl. I. A. Blanchet. Vase de bronze trouvé en 1818 à Fycklinge en Voerbmanland (Suède) et conservé au Musée de Stockholm.

53)
Apollini Granno
donum Ammillius
Constans praef. templi
ipsem
u. s. l. l. m.

On ne peut dire par quelle voie le vase est parvenu en Suède.

P. XIII-XIV. G. Picard. Inscriptions de Tunisie.

P. XIII-XIV. Au Munchar, près de Béja. Épitaphes païennes.

P. XIV-XV. A Siliana. Milliaire aux noms de Dioclétien et de Maximien ; complément à la lecture d'un milliaire au nom de Constantin, publié au mois de mars, p. XII ; épitaphe.

P. XV-XVI. Dans la région du Sers.

P. XV. A l'oued Tessa. Stèle.

54)
DEO MER
CVRIO AVG
SACRVM

P. XV-XVI. A Menchir-Hughrissi.

55)
DIS MANIB SACR
SEX ROCIVS MFHO
BASSVS AED IIVIR
II VIR QVINQ FLM
PERP PRAEF FABR
PIVS VIX AN LXXV
H S E

La mention de la tribu Horatia prouve que Rocius a reçu ses honneurs municipaux à *Assuras* (Zanfour).

P. XVI. Épitaphes païennes.

P. XIX-XXVII. L. Leschi. A Tébessa, dans le sous-sol de la basilique chrétienne.

P. XIX-XXVI. Inscriptions sur mosaïque.

P. XX-XXII. A l'intérieur d'une couronne.

56)

XI K · IN ·
MEMORIA
SANCTORVM
HERACLIDONATI
ZEBBOCISSECV
NDIANIVICTO
RIANIPVBLICIAE
MEGGE
NIS

P. XXII. Bandeau incomplet à gauche et à droite.

57) NOVELLVS DIACONVS VOTVM S

P. XXII. Autre bandeau.

58)

ISTA MEMORIA SI QVI VIOLAVERIT VIOLAVIT ILLVM · DEVS

Lire : *ista(m) memoria(m) si qui(s) violaverit, viola <b >it illum Deus.*

P. XXII-XXIV. **59)** Épitaphes chrétiennes, dont celles du *lector* Donatus et du *diaconus* Victor.

P. XXV-XXVI. **60)** Épitaphe latine chrétienne, incomplète, se terminant par Μν[ησθῆ]||ὁ Θεὸς τῆς πισ[τῆς...] ; le nom de la défunte a disparu.

P. XXVI. Épitaphe païenne.

P. XXVII-XXXI. A. Berthier et L. Leschi. A Kheneg *(castellum Tidditanum)*.

61)

EX · I*n d u*LGENTIA · PROVIDEN†AQ ·
DIVINA · D · D · N · N ·
IMPP · GALLI · ET · VOLLVSIANI AVGG
M · COCCEIVS · ANICIVS · FAVSTVS · FLAVIANVS
CONSVLAR · ET · XV · VIR · CVRATOR
ET · PATRONVS · COLONIAR · CIRT ·
EGESTIS PER POPVLVM QVAE VICINA
SVPERAVERANT RVDERIBVS
CAESOQVE AD PLANITIEM QVI
NVDATVS EXTITERAT MONTE
AD SALVTEM POPVLI AQVAM
EXCIPI PROVIDIT

L. 9 et 11 : au lieu de AD, le lapicide avait d'abord écrit AT, puis il a rétabli le D.

Vollusiani remplace *Hostiliani*, qui a été martelé ; l'inscription date de 251 ap. J.-C.

M. Cocceius Anicius Faustus Flavianus est déjà connu par un texte de *Cirta* (*C. I. L.*, VIII, n° 7040) ; il eut sans doute pour frère aîné Sextus Cocceius Anicius Faustus Paulinus, proconsul d'Afrique vers 260 (n° 1437, cf. 15254), dont le fils est honoré à *Uzappa* (n° 11933). — En 251, dans la confédération cirtéenne, au lieu du légat prétorien de Numidie exerçant son autorité comme patron, apparaît un curateur de rang consulaire : « C'est un pas fait vers la division de la Numidie en deux provinces indépendantes qui sera accomplie par Dioclétien entre 295 et 297. » — Pour la formule *egestis...*, cf. plus loin, n^{os} 107 et 111.

Cf. *Rev. africaine*, LXXXIX, 1945, p. 6-11.

P. XXXI-XXXIII. J. Toutain, d'après A. Truillot. Texte gravé sur plomb soi-disant trouvé à El-Djem, qui doit être rejeté comme moderne ; rectification à la lecture d'une inscription gravée sur un vase de terre cuite trouvé à Sidi-el-Hani.

Novembre.

P. XIII-XVIII. G. Picard. Inscriptions de Tunisie.

P. XIII. A Carthage. Fragment.

P. XV-XVIII. A Mactar.

P. XV. Stèle de pierre portant une épitaphe chrétienne.

P. XVI, XVIII. Fragments.

P. XVII. Bloc brisé en deux morceaux.

62)

ET VIXI SATIS ET GENVI FELICITER } ET REM
NON MODICAM E MINIMO QVAESTV } FRAVDE SINE VLLA
ATQVE MEIS PROPRIIS ET NATORVM HO } NORIBVS AVCTVS
AETERNAM MORIENS FAMAM CLARA } MQVE RELIQVI

Elogium en vers qui rappelle celui du « moissonneur » (*C. I. L.*, VIII, n° 11829).

Décembre.

P. V-VI. M. Clouet. A Saintes. Deux épitaphes.

P. XV-XVII. G. Picard. A Mactar.

P. XV. Fragment de droite de la dédicace que nous reproduisons plus loin, n° 119.

P. XV. Fragment d'une épitaphe chrétienne.

P. XVI. Fragment d'une dédicace.

P. XVI-XVII. Épitaphes.

P. XVII-XVIII. G. Picard. A El-Djem. Cippe.

63)

D M S
IVLIVS
ROGATI
ANVS EQ
5 ALAE PAN
V · A · XXII

L. 4-5 : *eq(ues) alae Pan(noniorum).*

ID., 1946.

Janvier.

P. XIV-XXI. L. Leschi. A Timgad, dans le fort byzantin.

P. XIV-XVI. Base.

64)
M · AEMIL O
MACRODI
NARCHO ·
M · AEMILI ·
MACRLEG
AVG · PR · PR ·
COS · DESIG ·
FILIO PAR O
NOPIVLVS
C FIL · PAPI
RIAIVNI
ANVS

Le personnage honoré est déjà connu à Lambèse (*C. I. L.*, VIII, n° 2730, cf. 18123 ; *Ann. épigr.*, 1915, n° 27) et à *Verecunda* (*C. I. L.*, VIII, n° 4228) ; son père a été légat en 172-174 ap. J.-C. Un frère est honoré également à Timgad (*Ann. épigr.*, 1938, n° 143, où il faut lire la fin ainsi : *filio patro*||*no P. Julius* || *C. fil. Papi*||*ria Juni*[*anus*]).

P. XVI-XIX. Deux bases hexagonales. L'une est ainsi conçue :

65)
CONSI
DIAE
FEL CV
LAE
M · POM
PEIVS ·
QVIN
TIANVS
EQRFL · PP
MATRI
PIISSI
MAE
L · DDD

Sur la face contiguë à gauche.

THV
RACI

L'autre base donne le texte suivant :

66)
M · POM
PEIO
PVDEN
TIANO
VE · FL · P · P ·
M · POM
PEIVS
QVINTI
ANVS EQR ·
FL · P · P ·
PATRI
PIIS
SIMO
LDDD

Sur la face contiguë à droite :

OPTAN
TI

M. Pompeius Pudentianus est connu à Timgad (*C. I. L.*, VIII, n° 2372 ; *Ann. épigr.*, 1941, n° 46) ; l'auteur développe les raisons qui lui font penser que Quintianus a peut-être été élevé et doté par Plotius Faustus et Cornelia Valentina, les donateurs du marché dit des *Sertii*.

P. XIX-XXI. Colonne milliaire en calcaire.

67)
IMP DN LICI
NIANO LICI
NIO AVG RES
P C O L T H M
III
O
CO ET IVLIA AVG
MATRE AVG ET CAS
TRORVM ET SENA
TVS ET PATRIAE
RES · P · COL
I
I

L'inscription a été regravée sur un texte plus ancien, auquel appartiennent le IMP de la l. 1 et les l. 5-12, et qui était dédié probablement à Caracalla (cf. *C. I. L.*, VIII, n° 22326). L. 5 : chiffre d'un consulat ou d'une salutation impériale ; l. 6-7 : [...*pr*]*o*||*co*[*s.*]

Février.

P. III. A. Merlin. A Conjux (Savoie). Épitaphe.

P. X-XIII. R. Thouvenot. **68)** Corrections et compléments à des inscriptions du Maroc publiées par ailleurs.

Ann. épigr., 1942-1943, n° 43, l. 1 : lire *ge*RMANICVS ; l. 3 : GRVTILIVS. L'inscription est au nom de l'empereur Claude qui transforma le municipe de *Volubilis* en colonie.

Ibid., n° 45, l. 1 : lire Ματειvος.

C. I. L., VIII, n° 10988, cf. p. 2079 (L. Chatelain, *Inscr. lat. du Maroc*, n° 33 ; *Bull. archéol. du Comité*, 1941-1942, p. 371). Lecture plus complète.

Ann. épigr., 1942-1943, n° 54. Lecture des l. 5-6 : cf. plus haut, n° 52 et plus loin, n° 275.

L. Chatelain, *Inscr. lat. du Maroc*, n° 41 et plus haut, n° 37. Lecture révisée des l. 7-8 ; conformément aux réserves de M. A. Piganiol, il n'est pas possible d'assimiler le procurateur prolégat à l'empereur Maximin.

Mars.

P. III-IV. A. Blanchet signale, dans un recueil de gravures de Papillon, conservé au département des Estampes de la Bibliothèque nationale, une copie de la dédicace du *C. I. L.*, XIII, n° 5916 et une épitaphe inédite, provenant sans doute du Midi de la France.

P. X-XI. G. Picard. A Mactar. Deux épitaphes, l'une païenne, l'autre chrétienne.

P. XI-XVII. L. Leschi. A Timgad, dans le fort byzantin.

P. XI-XII. Base.

69)

D I S D E
A B V S ·
M O M E
N T I S
ET · FOR
TVNE ·
S A C R
M · L · VET
TVS · FE
L I X · V ·
· S ·

P. XII-XIII. Deux fragments d'entablement.

70)

PLVTONI ⸙ ET ⸙ CERERI ⸙ *augg. sacra*
p. AELIVS SILVANVS A · TRIB*us militiis fl. perpetuus*
c V M SILVANO *et* ⸙ V . . *ano filis uotum soluit*

Les compléments sont fournis par le texte suivant.

P. XIII-XIV. Deux fragments d'entablement.

71)

NEPTVNO *et* *ge*NIO · LOCI · AVGG · SACRA
P · AELIVS · SI*luanus a tri*BVS · MILITIIS FL · PERPETV*us*
CVM · SIL*uano et u*. . ANO · FILIS · VOTVM SOLV[T] ·

L. 3 : *U[rb]ano* ou *V[er]ano*.

P. XIV-XV. Deux fragments de stèle figurée.

72)

neptuno aug. SACRVM
P CLODIVS FE*lix* V · S · L · A ·

P. XV-XVII. Deux fragments provenant du forum ; l'un se raccorde au *C. I. L.*, VIII, n° 17832. L'ensemble donne :

73)

FORTVN*aE* AVg. *sacrum*

Avril.

P. VI-X. Ch. Saumagne. Inscriptions de Tunisie.

P. VI-VII. Près de Béjà. Dédicace à Caracalla en 213 ap. J.-C.

P. VII. Près de Béjà. Stèle.

74)

SATVRNO AVG
SACRVM
MVNATIVS BALI
ATON VOTVM SOL
VIT LIBES ANIMO *(sic)*

P. VII-IX. Près d'Ousseltia.

P. VII. Cippe.

75) CAES
$\overline{N}$

P. VII-VIII. Borne.

76) GALLI
KANI

Ces deux bornes marquaient la limite de deux domaines, appartenant l'un à l'empereur, l'autre à un particulier.

P. VIII-IX. Cinq épitaphes.

P. IX-X. A Bir-Magra *(Thibica)*.

P. IX. Trois fragments d'une dédicace à Vespasien et à Titus.

P. IX. Épitaphe.

P. X. Bas d'une stèle.

77)

H · S *e*.
[illegible]ILIA HOSPITA BASSILIC*a*
FECIT · EX · OFF · CATTI LAGOI TIB

L. 3 : peut-être *Lag* <*g*> *i*, puis *Tib(icensis)*.

P. XVIII. R. Thouvenot. A *Banasa*. Marques sur des vases et sur une brique ; fragment d'inscription.

Mai.

P. VIII. A. Merlin. A Bir-el-Ksour (région de Kairouan). Sur une mosaïque, noms de chiens de chasse.

78) AQVILA
VNICVS

P. XII-XIV. L. Leschi. A Cherchel, dans l'amphithéâtre.

P. XII. Fragment de dédicace.

P. XII-XIII. Fragment d'autel.

79) NEMESI
SANCTE

Rappel d'autres dédicaces à Némésis trouvées dans des amphithéâtres.

P. XIII-XIV. Base.

80) C · POMPEIO
SALLVSTIO
MARIANO
IIVIR ET REGI
SACRORVM
IVLIA BONI
MARITO
DIGNISSIMO

Remarques sur les *reges* ou *praefecti sacrorum* que présentent des inscriptions d'Afrique.

Juin.

P. VI-XXIII. G. Picard. Inscriptions de Tunisie.

P. VIII-X. A Carthage. **81)** Fragments dont l'un mentionne probablement un *interrex*.

P. X-XIII. A Mactar. Fragments, épitaphes païenne et chrétienne.

P. XIV. A Zanfour *(Assuras)*. Fragment d'inscription municipale.

P. XIV-XV. A Lorbeus *(Lares)*. Deux épitaphes.

P. XV. Aux bains de l'oued Mellègue. Linteau portant le début d'un nom.

P. XV. Sur un mamelon voisin de ces bains. Épitaphe d'un vétéran.

P. XV-XVII. A Pont-Romain *(Ucubi)* et aux environs. Quatre épitaphes.

P. XX-XXI. Près de Bir-Loubit, non loin de *Pupput*. Fragments d'une dédicace à Lucius Verus, de la fin de 163 ap. J.-C.

P. XXV. L. Leschi. A Tébessa. Épitaphe chrétienne.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE DELPHINALE, 6e série, IX-X, 1938-1939.

P. CII-CIII. P. Saint-Olive. Aemilia Sextina, originaire de Vienne, a été honorée à *Volubilis* (L. Chatelain, *Inscr. lat. du Maroc.*, n° 123). Des noms de même racine punique que celui de son mari, Nammius Maternus, se retrouvent dans cette région de la Gaule.

ID., XI-XII, 1940-1941.

P. 45-60. J.-B. Morel. D'après les inscriptions de Vienne et des textes de la région, indications sur les empereurs qui y ont été honorés, les fonctionnaires et les militaires qui ont été fournis à l'Empire, les personnages importants (patrons, sévirs augustaux) et les collèges de la ville.

Fig. 1. Épitaphe de Valho (*Ann. épigr.*, 1945, n° 73).

BULLETTINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA DEL GOVERNATORATO DI ROMA, LXVII, 1939.

P. 169-182. A. Degrassi. Revue d'épigraphie. En particulier p. 178, contrairement à l'opinion de H. P. L'Orange (*Röm. Mitteil.*, LIII, 1938, p. 1-34 ; cf. *Ann. épigr.*, 1939), la base avec *Vicennalia Imperatorum* ne peut avoir appartenu au monument

honorifique de la Tétrarchie sur le Forum romain. C'est ou bien une transcription inexacte de la base portant *Augustorum vicennalia*, ou bien une partie d'un autre monument (*C. I. L.*, VI, nos 1204-1205, 31262).

P. 211. G. Gatti. A Rome, dans les thermes de Caracalla. Sur deux fragments d'une architrave.

2)
*mun*IFICENTIA · DDD · NNN *con*STANTINI MAXIMI VICTORIS AVG · ET
CETERA EXIMIVM *mu*NIFICENTIVS ETIAM QVAM AMPLITVDO
FIERI DISPOSVIT · AC DEDICAVIT

Date : avant 326 (Constantin, Crispus et Constantin II) ou après (Constantin, Constantin II et Constance II), plutôt avant.

L'inscription confirme un réaménagement des thermes sous Constantin.

Bullettino del Museo dell' Impero Romano, X, 1939 (appendice au tome LXVII, 1939 du *Bullettino del Governatorato di Roma*).

P. 79. A Chieti. Épitaphe.

Bullettino della Commissione archeologica del Governatorato di Roma, LXVIII, 1940.

P. 59-96. A. Ferrua. A Rome, dans le mithréum situé sur l'Aventin à Santa Prisca. Inscriptions peintes.

P. 62. Dédicace du mithréum (*Ann. épigr.*, 1941, n° 78).

P. 73-74. Sur les murs, inscriptions désignant les grades mystiques et les planètes qui les protégeaient (lectures révisées de *ibid.*, n° 75).

83) A droite :

a) NAMA — tête du personnage — *patribus*
ABORIENTE — TE
AD OCCIDEN — VRNI
TVTELA SAT

b) *na*MA I
TVTELA SOLIS
NAMA *Hel*IODROM*is*

c) *na*MA PERSIS
TVTELA *mer*CVRIS *(sic)*

d) NAMA L*e*ONIBVS
TVTELA IOVIS

e) NAMA MILITIBVS
TVTELA MAR*tis*

f) NAMA NYM*phis*
TVT*ela*

f bis) *n*A*ma* NYMPH*is*
TVT*ela* *ue*N*eris*

A gauche :

a) NAMA [illegible] LEONI
b) NAMA NICEFORO LEONI
c) NAMA THEODORO LEONI
d) NAMA [illegible] LEONI
e) NAMA LEONIBVS(?) ET MVLTIS ANNIS
f) [illegible]SIT NEMINI.....SALVTEM OMNIVM
g) [illegible]ICIT [illegible]VCTA [illegible] REDDITE CANTV

P. 85. **84)** Sur la scène du banquet de Mithra et du Soleil, inscription métrique (cf. *Ann. épigr.*, 1941, nº 76).

ACCIPE *e*T HVIVS RAMOS PATER ACCIPE SANCTE LEONES
P*e*R QVOS TAVRA DAMVS PER QVOS CONSVMIMVR IPSI

LEONEIS E[illegible] HIS AGVS(?) SINE IVS ORDINE CVRRIT
ET NOS SERVASTI(?) ETERNALI SANGVINE FVSO
IN VERO VT NASC[illegible]*u*N ICA MAGNA MITHIS

L. 2 : *t* <*h*>*ura* d'après l'auteur, cf. F. Cumont, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1945, p. 406, n. 2 ; l. 3 : *Leone* <*i*>*s e*[*l*] *his* [*m?*]*ag* <*o*>*s* <*s*>*in ejus ordine currit ;* l. 5 : *nasc*[*antur ?*].

P. 93. **85)** Sur le mur de l'édicule du fond, graffite (*Ann. épigr.*, 1941, nº 77). L. 4 : DEC (au lieu de DECEM). La date de 202 ap. J.-C. rappelle la naissance d'un myste, pour permettre de faire son horoscope.

P. 120 et suiv. G. Bovini étudie les inscriptions de la chaire de la statue de saint Hippolyte au Musée de Latran, qui comportent le comput pascal et les œuvres du saint.

P. 132-140. G. Gatti. A Rome, au viaduc de la *via Aurelia* dans le Transtévère.

P. 132. Marque de brique inédite.

86) NOTA·VICCINA
C·VETTI
IVCVNDI

Ne faut-il pas comprendre *vicciana*, avec AN liés (cf. *C. I. L.*, XV, nºs 656 et suiv.) ?

P. 139-140. Épitaphes.

P. 143-172. C. Pietrangeli. Dans le mithréum situé sous l'aile du Palais des Musées de Rome tournée vers la via dell' Ara Massima (XIe Région).

P. 169 avec fig.

87)

SOLI · INVICTO *mithrae*
SACRARIVM *fecit*
PAELIVS VR
SVB · A · SERGIO · EVTYCHO
SACERDOTE ☧

L. 3 : *Ur*[*banus* ou *bicus*].

P. 170.

88)

DAEO
INVICTO DD
L REMINIVS
FORTVNATVS

L. 3 : *D* <*a* >*eo.*

P. 170.

89)

SVB SEDENTE
COSSIO
*a*TINIANO
PATRE

Autres fragments et graffites.

90) Débris de vases portant les uns des lettres tracées au lait de chaux : H ou HV, peut-être aussi en monogramme HIV ; d'autres une massue estampillée :

H(ercules), H(ercules) v(ictor), H(ercules) i(n)v(ictus).

P. 175-202. C. Pietrangeli. Suppléments au tome VI du *C. I. L.*

P. 175, nº 1. Viale delle mura Portuensi. Cippe.

91)

IOVI · SILVANO
SACRVM · ET
NVMINI · DOMVS
DIVINAE · AVG · ET
GENIO · CORIAROR
CONFECTORVM
A · FABIVS
SERVANDI . LIB
ONESIMVS
D · D

L. 5 : *Genio coriaror(um).*

P. 176, nº 3. Via Alberto Magno.

92)

*f*RVGIFERO
X · CVR III ET
S · ZOTICVS
CVLTORIB
*l*AR*um et* IMAG · AVG · N
S P D D
DEDICATA ☧ VIII KAL · IVN
Q · SERVILIO · PVDENTE · L FVFIDIO POLLION
COS

L. 1-5 : [*Deo sancto* ou *Saturno F*]*rugifero* [.....]*x cur(ator (tertium) et*[.....]*s Zoticus* [.... *et*] *cultorib(us)* [*L*]*ar*[*um et*] *imag(inum) Aug(usti) n(ostri).*

Date : 25 mai 166 ap. J.-C.

Frugifer, dieu africain appelé tantôt *Saturnus* (*C. I. L.*, VIII, nº 2666), tantôt *deus sanctus* (nº 8826).

P. 177, nº 5. Via Galvani.

93)

SANCTO *siluano*
HERCV*li* . . . . .
ET BON*ae deae*
AEDICVL*am et*
ARAM

P. 178, nº 7 avec fig. Via San Gregorio Magno. Belles lettres du 1er siècle ap. J.-C.

94)

LIVLIO · LF · ANI
GRAECINO
TR PL PR
MIVLIVS · L · F · ANI
GRAECINVS
QVAESTOR · F

Ces deux frères appartiennent à la même famille, originaire de *Forum Julii*, que Julius Graecinus, père de Julius Agricola.

P. 179, nº 8. Même provenance. Plaque de marbre.

95)

C R A
*tri*BVS AVGVST*is*
I V L I S · P R O C V R
*patrimo*NI · PROCVR · DIOECES
a l e x a NDR · PROCVR · AD CENSVS
*accipie*NDOS TRIVM CIVITATIV*m*
*ambian*ORVM MVRRI*n*ORVM · TI
L E N T I

L. 2 : il s'agirait de Septime Sévère et de ses fils (209 à 211 ap. J.-C.) ; l. 4-5 : *procur(atori) dioeces(eos)* [*Alexa*]*ndr(eae)*.

Sur une inscription d'Ostie (*C. I. L.*, XIV, nºs 4468-4470) on lit : *proc. ad dioecesin Alexandreae, proc. Aug. ad census accipiendos trium civitatium Ambianorum, Murrinorum, Atrebatium.* Le troisième peuple mentionné sur le nouveau texte serait-il celui des *Treveri*, qui fait également partie de la Gaule-Belgique ? C. Pietrangeli n'exclut pas qu'il puisse s'agir des *Tricassini* dans la Lugdunaise ; au *C. I. L.*, XIII, nº 2924 sont réunis quatre peuples de la Lugdunaise et les *Meldi* qui appartiennent à la Belgique. Cf. A. Héron de Villefosse, *Les agents du recensement dans les trois Gaules (Mém. de la Soc. des Antiquaires de France*, LXXIII, 1913, p. 249-300).

P. 180, nº 12. Fuori Porta Maggiore.

96)

C · HOSTILIVS HERMA
ACCENSVS · PATRONO
SIBI ET
MARCIE MARATIE
CONIVGI OPTVMAE

L. 5 : les *accensi* étaient les subordonnés de certains magistrats.

P. 181, nº 13. Inscription de columbarium.

97)

D · M · M · COELIO ADIVTORI
ET · CL · PRIMITIVAE · PATRONIS
ET · HELLENIAE HELLENIOLAE
CONIVGI · B · M · FECERVNT · M · COE
LIVS · FELIX · COLONVS · ET · VLPIA
THEODOTE · SIBI · ET · SVIS · LIBER
TIS · LIBERTABVS · POSTERISQVE
E O R V M

P. 181, n° 14. Via Pô, dans un columbarium. Urnes cinéraires de marbre. Sur l'une :

98)
DIS MANIBVS
T·FLAVIVS·AVG
LIB·PHILIVS
CVBICVLARIVS
PHILIVS·FRATRI
OPTVMO·FECIT

P. 182, n° 16. Sur une autre, qui est double :

99)
DIIS·MANIBVS
TI · CLAVDIVS
DIVI CLAVDI LIB
PHILIVS · SCRIB
CVBICVLARIORVM
ITEM DECVRIO
NERONIS·AVG·
PROCVRATOR
A PAEDAGOGIS

DIS MANIBVS
CLAVDIAE
AMME
PHILI·AVG·LIB
SORORI ET
LIB

L. 4 et 5 : *scrib(a) cubicularium.* — Cf. *C. I. L.*, VI, n^os^ 8767, 8768 et 8769.

Philius est certainement parent du Philius mentionné dans l'inscription précédente.

Viennent ensuite cinquante inscriptions funéraires parmi lesquelles nous citerons :

P. 189, n° 40. Au croisement de la via Prenestina et de la via Mucio Attendolo. Très beau cippe.

100)
T·FLAVIO
DIADVMENO
COETE SIGERI
NVTRICIO
OPTIMO ET
PIENTISSIMO
MERITIS EIVS
DIGNISSIMO
FECIT

La présence du gentilice Flavius et la rareté du nom Sigerius, qui semble témoigner d'une origine germanique, permettent de supposer que Sigerius, dont Coete serait la femme, est le *cubicularius* de Domitien qui participa à la conjuration finale contre l'empereur (cf. H. Fuhrmann, *Jahrb. des deutschen archäol. Instituts*, LVI, 1941, *Anz.*, col. 537-538).

Bullettino del Museo dell' Impero Romano, XI, 1940 (appendice au tome LXVIII, 1940 du *Bullettino del Governatorato di Roma*).

P. 35-56 avec fig. Margherita Guarducci. A Pettorano sul Gizio, près de Sulmona. Fragment de l'*edictum de pretiis* de Dioclétien, incomplet à droite.

101)

Βοῶν κάλλιστος.....
ταῦρος ἀδμισσάριος.....
ἀρσενικὸς α′ φώρ(μης) ⋊ .....
τράγος α′ φώρμης [⋊ .....].
Περὶ μαρμάρων · Πορ[φυρίτου π̊ α′ ⋊...]
Λακεδαιμονίου π̊ α′ [⋊.....]
Λυκουλλίου π̊ α′ ⋊ ρν′.....
Κλαυδιανοῦ π̊ α′ ⋊ ρ .....
Δοκιμηνοῦ π̊ α′ ⋊ ς′ .....
'Ανακαστηνοῦ π̊ α′ ⋊ .....
Θεσσαλοῦ π̊ α′ ⋊ ρν′ .....
Σκυριανοῦ π̊ α′ ⋊ μ′ Η.....
Λέσβου π̊ α′ ⋊ ν′ Θασίο[υ π̊ α′ ⋊..]
Ποταμογαλληνοῦ π̊ [α′ ⋊....].
Περὶ θηρίων Λιβικῶν · λέ[ων α′ φώρ(μης) ⋊....]
Ιβ
λέων β′ φώρ(μης) ⋊ Με′ λ[έαινα α′ φώρ(μης) ⋊...
Ι
λέαινα β′ φώρ(μης) ⋊ Μ′ λε[όπαρδος α′ φώρ(μης) ⋊...
ζ
λεόπαρδος β′ φώρ(μης) ⋊ Μ′ .
Περὶ θηρίων · ἄρκος α′ φώ[ρ(μης) ⋊... ἄρκος β′ φώρ(μης) ⋊...
ὗς φώρ(μης) α′ ⋊ F φώρ(μης) β′ [⋊... φώρ(μης) α′ ⋊...]
φώρ(μης) β′ ⋊ β′ ὄναγρο[ς φώρ(μης) α′ ⋊... φώρ(μης) β′ ⋊..].
Περὶ χαρτῶν....
τρικο[λλη....]
χαρτυ....
Περὶ κη[ρῶν....].

Le fragment, qui est le premier trouvé en Occident, donne notamment l'énumération de certaines têtes de bétail (l. 1-4), des marbres avec leurs provenances diverses (l. 5-14), des bêtes de l'amphithéâtre (l. 15-21).

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1943.

P. 334, n. 1. A. Blanchet se demande si les dédicaces à Vulcain, nombreuses particulièrement en Gaule, n'ont pas pour cause la relation qu'il y eut entre le culte de ce dieu et celui du *Genius populi romani*.

P. 374-376. J. Carcopino. A Cherchel. Urne de marbre.

102) IVLIA BODINE
REG VRANIAE
LIBERTA
H · S E ⊅

Pour l'auteur, Julia Urania « fut la favorite du harem de Ptolémée », roi de Maurétanie, fils de Juba II.

P. 376-386. E. Albertini. A Djemila *(Cuicul)*, entre le forum des Sévères et le quartier chrétien. Basilique civile élevée au IVe siècle sur l'emplacement d'un sanctuaire de Frugifer.

P. 377 et fig. p. 378. Pierre remployée comme seuil de la porte principale.

103)

FRVGIFERO SANCTO SAC C POPILIVS FELIX SACERDOS
CVRANTIBVS⊅FILIS⊅POPILIS⊅SELEVCO ET⊅FELCIANO⊅SVA⊅
PECVNIA VOTVM SOLVIT DEDICAVITQVE⊅

P. 377-378. A l'intérieur de la basilique, au milieu des terres.

104)

FRVGI/ERO AVG.
SACR
OB CONCORDIAM IVLIORVM INGE
NVAE ET CRESCENTIANI
FRVCTVOSVS ET IONICA LIB·PER ION̄CVM
PATREM POSVERVNT

Julia Ingenua et Julius Crescentianus appartiennent à la famille de Julius Crescens Didius Crescentianus et de sa fille Didia Cornelia Ingenua; notables et bienfaiteurs de *Cuicul*.

P. 379-380. Au-dessus de l'abside, dans les terres. Stèle brisée en haut, du type habituel aux stèles de Saturne.

105) Sur un autel placé entre un homme et une femme :

V ⊅ S
L · A

Plus bas :

L DOMİTVS⊅SVRIACVS⊅
*sac*ER⊅ CVRANTE·PATRE⊅
ET⊅CL·MONNICA CONIVX⊅

L. 2 : [*sac*]*er(dos)*.

La stèle de même type *C. I. L.*, VIII, n° 8308, doit provenir du même endroit.

Rapprocher aussi de ces divers documents l'inscription suivante dont les fragments ont été trouvés en 1910 et 1923 :

106)

FRVGIFERO *aug. sac*R
CAECILIA MAXIMINA ET CAECILIA VE....*pr*ONAVM CVM
COLVMNIS SVA PEC FECERVNT·CVRAI*te*.../ELICE VIRO EIVS
DEDIC·Q

P. 381-383 avec fig. Sur le devant, divisé en trois registres, du soubassement du tribunal, inscription commémorative de la transformation de l'édifice en basilique judiciaire.

107)

PRO BEATITVDINE AC FELICITA ALTIORA ESSENT CVLMI ALBINVS V · C ⅋ CONSVLARIS
TE TEMPORVM · DD · NN VALEN NIBVS CIVITATIS A FVN SEXFASCALIS PROVINCIAE
TINIANI ET VALENTIS SEMPER DAMENTIS CONSTRV NVMIDIAE CVRANTIBVS
AVG · G · BASILICAM DIGNAM XIT EXORNAVIT DEDI PF CECILIO PATRICIO FL P TVLIO
COLONIAE CVICVLITANAE EGES CAVITQVE ⅋PVBLILIVS PRESTANTIO FL P POMPONIO PVDE
TIS RVDERIBVS QVAE IPSIS IAM CEIONIVS CAECINA TIANO FP DOM RVSTICO G·S·FAVSTINIANO

A droite, l. 4 : peut-être *p(er) f(icientibusque)*, cf. *C. I. L.*, VIII, n° 20156 ; l. 6 : *g. s. (?)*. — Voir plus loin, n° 111.

Rappel des constructions analogues dues tant à *Cuicul* qu'en Numidie au gouverneur Publilius Ceionius Caecina Albinus entre 364 et 367 ap. J.-C.

P. 382, 384-385 avec fig. Dans l'abside. Cippe hexagonal.

108)

VLPIVS EGNA
TIVS FAVENTI
NVS VC CONS
PN QVOD VEL
AMPLITVDI
NI VEL ORNA
TVI BASILICAE
PISIDIACOR
TRIBVNALIVM
DEFVERAT VIC
TORIAE SIMVLA
CRVM CONSTI
TVINDVM CON *(sic)*
LOCANDVMQVE
CVRAVI

Ulpius Egnatius Faventinus était adjoint, sans doute comme légat, au proconsul d'Afrique Clodius Octavianus en 363-364 (St. Gsell, *Inscr. lat. de l'Algérie*, n° 1035) ; en 376, il fait, à Rome, une dédicace à la Magna Mater et à Attis (*C. I. L.*, VI, n° 504). Nous apprenons qu'entre temps il a été *cons(ularis) p(rovinciae) N(umidiae)* : il succéda bien probablement à Ceionius Albinus, comme le confirme le texte suivant. — Voir plus loin, n° 110.

P. 385-386. Au pied du tribunal de la basilique. Dalle, brisée à droite.

109) VIC · AAGGNИ · FABENTINVS VC CONS

Il manque à droite PN, [*p(rovinciae) N(umidiae)*].

Cette dédicace à la Victoire date du règne conjoint de Valentinien et Valens (28 mars 364-24 août 367).

P. 387-395. J. Carcopino. Note additionnelle à l'article précédent du regretté E. Albertini.

P. 387-391. **110)** Lire, au n° 108, l. 8 : TISEDIACOR, *Tisediacor(um)*, ethnique dérivé de *Tisedi*, centre urbain proche de *Cuicul*, dont les habitants devaient y avoir obtenu un tribunal qui leur fut propre.

Avec ses deux statues de la Victoire, Egnatius Faventinus, connu d'ailleurs pour ses sentiments païens (*C. I. L.*, VI, n° 504), apparaît comme un des tenants de la résistance au christianisme.

P. 391-395. **111)** Pour le n° 107, l. 4, PF semble se mieux développer en *p(ie) f(eliciter)* : l. 6, C (et non G) représente probablement *c(enturione)*.

Egestis... rappelle, peut-être par un souvenir exprès, le *egestus* de la base de la Colonne Trajane (*C. I. L.*, VI, n° 960). Cf. plus haut, n° 61.

P. 392, n. 1. Tulius Prestantius et Domitius Rusticus se retrouvent à *Cuicul* sur un fragment déjà connu (*Ann. épigr.*, 1911, n° 110), dont les trois dernières lignes sont à compléter ainsi :

112)

prouincie NVMIDIE ✾ CVRAN*te cecilio patri cio cur.* R·P CVM TVLIO PRESTA*ntio pomponio pudetiano* FL PP DOMITIO RVSTIC*o*

ID., 1944.

P. 13-14. Inscription des environs d'Arris, dans l'Aurès (*Ann. épigr.*, 1945, n° 97).

P. 153. Étudiant les partis architecturaux qu'on a tirés du dispositif du *stibadeion*, Ch. Picard retrouve, dans les inscriptions n^{os} 2251 et 2252 du *C. I. L.*, VI, la mention « d'un *stibadium* — édifice, fait pour le culte dionysiaque, et disposant d'un emplacement réservé ».

ID., 1945.

P. 144-162. L. Leschi. A Cherchel. Nouveau fragment (celui de droite) d'une inscription dont un autre fragment (celui de gauche) figure dans l'*Ann. épigr.*, 1931, n° 135 ; cf. 1941, n° 111. L'ensemble donne :

113)

T · Fl · T · fil · palatin · *prisco gallo* nio · Fronto ni · Q · M
cio · Tvrboni · pr*aefect. praet. proc* · proleg · provinc*iae*
mavretan caes *et tingit. praef. aeg* · et praef prov dac*iae*
inferioris · proc. *prou. maur. caes.* proc · $\overline{\text{XX}}$ hereditat*ium*
provinciae *syriae palaest*inae · proc · ad cens

Étude détaillée de la carrière du personnage, avec un tableau chronologique (p. 161). Q. Marcius Turbo devint préfet du prétoire en 120-121 ap. J.-C. — D'après M. Pflaum (communication orale), le lapicide a omis de répéter *proc.* avant *provinciae* [*Syriae Palaest*]*inae.*

P. 185-212. G. Picard. A Mactar (Tunisie).

P. 188. Épitaphes païennes de Q. Julius Q. f. Hor. Victor Piso et de Julia Spesina Q. fil., sans doute sa fille.

P. 189-191. Fragments de la dédicace d'un édifice, dont la teneur, rectifiée et complétée par la suite, sera donnée plus loin, nº 119.

P. 191, n. 1. Fragment d'une inscription en grandes lettres.

P. 194. Fragment qui se raccorde à gauche avec un autre trouvé ultérieurement (plus haut, nº 62).

P. 196. Fragment d'une épitaphe latine et punique.

P. 207. Dalle.

114)

HIC LOCVS VBI
BENENATAQVE
ET IAMBARIA
CASTIMONIALIS
POSITA EST DIE
XII K DECEMBRES
INDICT XI ET VI
XIT IN PACE P·L·M
ANNIS XXX

L. 8 : *pl(us) m(inus).*

P. 208-210. Épitaphe versifiée en mosaïque. Au sommet, croix grecque encadrée de deux oiseaux.

115)

+ ANIMO MENTE CORP
OREQVE CONSTANTIN
VS ORIVNDVS PAVLINIM
ATREQVE ONORATA
RABIEM INIMICORVM
TROPEO FIOEI VINCENS
CVM $\overline{\text{XPO}}$ FIDELIS PER SE
CVLA REGNATVRVS
BIS TRICENOS QVATVOR
ANNOS MENSES VIII
VIXIT
HIC VLTIMVS CLAVDIT DIES
DEPOSITVS SVB D XIII KAL
MAIS IND QVARTA DECIMA

L. 6 : *fi* <*d*> *ei*.

P. 209-210. Épitaphe versifiée en mosaïque. Au sommet, même motif.

116)

TERRA PREMES TE
NEROS INIVSTO PONDE
RE MANES QVAMTA TE
CVM BONA DE SVMMI
S DVCES AD IMAI HIC
HONORATA TIBI MEM
BRA PONIT ANIMAMQVE
TONANTI HOS TIBI AP
ICES FILIA BALEDICTV
RA DISCEDAM BIS QVA
TERNOS FVNCTA ANNO
S DEBITVM VITE FINEM R
EDDIDIT + SVB DIE DEPO
SITA OCTABV ID
APRILIS IND XIIII +

L. 5 : après *ima*, trait de ponctuation marquant la fin du vers.

P. 377-380 avec fig. R. Mouterde. A Beyrouth, sur le forum. Fragment de tarif datant du milieu du v^e^ siècle ap. J.-C. et établissant une double taxe sur les ventes, perçue au nom de l'État et au profit de la ville.

P. 386-420. F. Cumont.

P. 393, n. 3. A Rome, dans les Grottes Vaticanes. Testament de C. Popilius Heracla (*Ann. épigr.*, 1945, n° 136).

P. 398. A Rome, sur l'Aventin, au Nord-Ouest de Sainte-Sabine. Graffites dans un lieu de réunion d'une confrérie d'isiaques.

117) *Pamphilus Isidi et salus ad tuos.*
Laus Isidis.
Crede et noli deficere ; si modo conscius non es, ita animo bono.
Mystes Amphio sis felix.
Votum feci, se recte exiero, qui sunt intro uini sextarios.

P. 402-406. A Rome, sur l'Aventin. Inscriptions peintes dans le mithréum de Santa Prisca (*Ann. épigr.*, 1941, n^os^ 75-77 et plus haut, n^os^ 83-85).

P. 417. A Ostie, dans un mithréum. Mosaïque répartie en sept tableaux, chacun avec l'emblème d'un des grades mithriaques et celui de la planète qui

exerce sur lui son patronage. Au-dessus :

118) *Felicissimus ex uoto fecit.*

P. 489-490. G. Picard. A Mactar. Nouveau fragment de la dédicace d'un édifice partiellement publiée p. 189-191 et rectification à la première lecture proposée. L'ensemble donne maintenant :

119)

QVORVM VIRT*ute et proui*DENTIA OM|NIA IN ME|LIVS RE
DEM - DED|*icauit cur*|ANTE REMP RVPI|LIO PISONIAN|O E V

L'inscription s'apparente de très près aux textes de *Mididi* nos 11774 et 608, cf. 11772 du *C. I. L.*, VIII, ainsi qu'au fragment de Mactar no 624, cf. 11782. Elle doit se restituer ainsi :

[*Felicissimo saeculo dd. nn. C. Valeri Diocletiani Pii Felicis invicti Aug. et M. Valeri Maximiani Pii Felicis invicti Aug. q*]*uorum virt*[*ute et provi*]*dentia omnia in melius refo*[*rmantur...*] || [*...M. Aurelius Aristobulus v. c. procos. Africae per instantiam Macrini Sossiani c. v. leg. cum eo*]*dem ded*[*icavit cur*]*ante remp. Rupilio Pisoniano e. v....*

EMERITA, VIII, 1940.

P. 134-139. A. d'Ors. Notes critiques sur une inscription de Rome, du IVe siècle ap. J.-C., relative à la corporation obligatoire *(corpus necessarium) (Ann. épigr.*, 1941, no 68).

P. 139-140. A. d'Ors. Révision du *C. I. L.*, II, no 5812. **120)** Lire ainsi : l. 12 : ANT · I · CALIOPE ; l. 16 : VAE · AVANA ; l. 22 : EVFIMVS.

ID., IX, 1941.

P. 138-154 avec 6 pl. hors texte. A. d'Ors publie et commente douze petits fragments d'une table de bronze recueillis dans un puits antique à El Rubio (18 kilomètres d'Osuna) et ayant appartenu à la *lex coloniae Genetivae Juliae* dont cinq grands fragments ont été trouvés à Osuna vers 1870.

Nous donnons plus loin (no 123) le texte des fragments nouveaux, d'après les révisions de J. Mallon et avec les compléments de A. d'Ors.

ID., X, 1942.

P. 197-227 ; p. 354-359. A. d'Ors. Origines du culte impérial dans l'Espagne romaine.

ID., XI, 1943.

P. 418-430. A. Garcia y Bellido. A La Pedreira, dans la région ouest des Asturies. Stèle.

121)

N I C E R
C I. V T O S I
D C A R I
A C A
5 P R I N C I
P I S A L
B I O N V
M A N
L X X V
10 HIC S EST

L. 3 : *g(ente ?)* : cf. *C. I. L.*, II, nº 5739 et le nº suivant.

Id., XII, 1944.

P. 123. A. d'Ors. Nouvelle lecture du *C. I. L.*, II, nº 2585.

122)

*aec*IVS VEROBLI · I · F · PRINCE
ps D · CIT · D · CIRCINE · AN · LX
. . . O · AECIF · PRINCEPS · CC
. . . H · S · SVNT · HEREDES · SIBI
F · C ·

P. 193-230. J. Mallon étudie en grand détail les nouveaux fragments de la *lex coloniae Genetivae Juliae* trouvés à El Rubio (cf. A. d'Ors, *Emerita*, IX, 1941, p. 138-154) ; l'article est écrit en français.

D'après l'auteur, qui se réfère à la démonstration développée par lui dans l'*Archivo español de arqueologia*, 1944, nº 56, p. 213-237 (voir plus haut), la présentation n'était pas celle qu'a exposée É. Hübner (*C. I. L.*, II, nº 5439) ; le document se composait d'une suite de tables de bronze, assemblées en un seul et unique bandeau, long de 13 mètres, par des bandes verticales recouvrant leurs bords jointifs : celle du centre comptait six colonnes de texte ; à gauche, il y avait 3 tables de cinq colonnes et une de trois ; à droite, une table de trois colonnes et 3 de cinq ; soit en tout 9 tables et 42 colonnes. Les tables à six et à cinq colonnes étaient formées de deux éléments soudés par un système de mortaises.

Les fragments antérieurement connus donnent la table V de six colonnes complètes, en deux éléments se raccordant de trois colonnes chacun (ch. 61 à 82) ; à droite, la table VII, en deux éléments se raccordant, un de trois colonnes, l'autre de deux (ch. 91 à 106) ; plus à droite, le premier élément, à trois colonnes, de la table IX (ch. 123 à 134), qui, comme Th. Mommsen l'avait soutenu, n'est pas de la même édition que les autres et a été refaite après coup.

123) Les douze fragments nouveaux, dont deux se rejoignent, appartiennent à la table VIII (colonnes 33 à 37). Six peuvent se placer avec précision (fig. p. 204).

1) Fragment 1 de A. d'Ors révisé ; à la gauche d'une colonne, il appartenait vraisemblablement à la seconde moitié de la colonne 33 ; compléments de A. d'Ors :

IIVIR · QVI *i. d. p.* . . . . . *homo liber*
ESTO . . . . . .
CVI · PVPILLO · PVPILL*ae mulieriue* . . . . . .
CVIIII PANIA · TVTOR · NO*n erit incertusue erit si is pupil*
LVS · EAVE · QVQ · MVL*ierue ab iiuir. q. i. d. p. eius colon. pos*
TVLABIT · VTI · SIBI · TV*torem det et nominabit quem tuto*
REM · SIBI · DARI · V*olet* . . . . . *pos*
TVLAT*um*

L. 7-8 : J. Mallon lit TVLAT et restitue *pos*]*tulat*[*um*, mot qui est répété trois fois dans le chapitre XXIX de la loi de *Salpensa* que A. d'Ors a rapproché de notre chapitre 109.

L. 1 : *qu*[*i j*(*ure*) *d*(*icundo*) *p*(*raeerit*)...].

2) Fragment 6 de A. d'Ors, révisé ; fins de dix lignes se plaçant à mi-hauteur de la colonne 35 ; à droite, découpure de mortaise ; compléments de A. d'Ors :

V N T
I N T E R I N T
*iudices le*GITO · ITA · VT · EX
*iu*DICES · LEGANT
*iudic*ES · LEGAT · NI
N · NON · ERIT
AN · XX · NA
SCAVSA
IVDICIE
MIN

3) Fragment 5 de A. d'Ors révisé ; colonnes 36-37 ; en haut, bord de la marge supérieure de la table.

4) Fragment 10 de A. d'Ors révisé, à rattacher au fragment précédent ; marge en haut. L'ensemble donne avec les restitutions de A. d'Ors :

....EB · ETO · NEVE · CVI.....*aduer*
sus · EA · DICTA · ERIT · PE*Titio*.....
II *uiri qui* CVMQVE · ER*Vnt*.....
C*xx* ?

.....T
.....*non pe*TET NEQVE POS
*cxui ? tulet a uir. eius colon. siue mag. qui pro*VINCIAE PRAE
5 *rit*.....*n*ADIMONIVM
.....NON DEIERA
.....*i*NIVRIAM · NON
.....IN COLON
.....I

5 et 6) Fragments 8 et 3 de A. d'Ors révisés ; à placer l'un près de l'autre ; appartiennent à la colonne 36.

5 (8 de A. d'Ors) est probablement jointif à gauche à la droite de notre n° 2 (6 de A. d'Ors) :

AS
ME.
NEQVe
TIO·IV
ESTO·F
NEVE·F
PROBR
RECIP

6 (3 de A. d'Ors) appartient à la dernière moitié de la colonne 36 ; compléments de A. d'Ors :

*iudicio ce*RTA*re uolct*.....
*cu*M·SERVO·FVRTI·AC*tio esto*.....*ad*
*d*OMINVM·IT·FVRTVM·PERTINEAT.....
.S·ERIT·QVAM·IN EA·COLON·IVRIS.....
eius·REI·IN EA·COLON·ACTIO ESTO·Q.....
....·ACTIO·ERIT·EARVM·RERVM·ALIO.....

Des autres fragments il n'est pas possible de proposer « une localisation comportant une approximation suffisante ».

7) Fragment 2 de A. d'Ors révisé, composé de deux morceaux qui se raccordent ; partie droite d'une des colonnes 33, 34 ou 35 : compléments de A. d'Ors :

.....*iu*DICIO·CERTA
re uolet.....COLON·SIBI·
.....BIT·VTI·E·R·IN·CON.
.....VM·EX·EDICTO E
ius.....OMITTAT·FAC
.....I.....

Les fragments 8, 9 et 10 semblent se rattacher aux colonnes 36 et 37.

8) Fragment 4 de A. d'Ors révisé :

.VI
*ad*VERSVS
QVE·RECVSA.
DEFENDAT·TVM
QVI·AD·EVM·.
VMD

9) Fragment 7 de A. d'Ors ; compléments de A. d'Ors :

ITA·L.
*in ta*BVLA·IN·ALBO·IN PVB
IIVIR·IVDI*ces*
AD

10) Fragment 9 de A. d'Ors révisé ; compléments de A. d'Ors :

.SV
*ii*VIR·
IVMQ
.ERI*t*
.V.

11) Fragment 11 de A. d'Ors révisé ; deux dernières lignes d'une des colonnes 33, 34 ou 35 :

. VS · I .
*p*LEBIS

EPIGRAPHICA,
IV, 1942.

P. 3-6. A. Calderini publie le texte d'une communication faite au Congrès d'épigraphie d'Amsterdam, dans laquelle il propose de rechercher, de réunir et d'étudier les manuscrits épigraphiques.

P. 7-16. Liana Carloni Montevecchi donne le texte d'une communication présentée à ce même Congrès, où elle étudie un certain nombre de manuscrits épigraphiques de la Bibliothèque Ambrosienne.

P. 17-22. A. Degrassi. Fragment d'une plaque de marbre, trouvé dans un magasin du Musée Mussolini en 1935.

124)

IVS CESA
*c. laecani*VS · BASSVS · I
VS · SILANVS
ANNO LI
[illegible] COS
*a. licinio nerua sili*ANO · FIRMO PASIDIENO
*m. po*MPEIVS · SILVANVS
*p. co*RNELIVS · SCIPIO
*c. me*MMIVS · REGVLVS · II
ANNO · LII
*c. luc*CIO *telesino*
c. suetonio paullino *cos.*

Nouveau fragment des fastes du collège des *sodales Augustales*, fondé en 14 ap. J.-C., qui prit le nom de collège des *sodales Augustales Claudiales* en 57. Le fragment correspond aux années 64 (l. 1-3), 65 (l. 4-9) et 66 (l. 10 et suiv.) ap. J.-C.

L. 2, à droite : *<p>(ater)* ; l. 5 : les noms du premier consul de 65 : *M. Julio Vestino Attico* ont été martelés.

P. 23-40. Anna-Maria Pagnoni. Le recrutement des cohortes urbaines d'après les inscriptions.

P. 41-68. A. Ferrua. A Rome, près de Saint-Sébastien.

P. 42, n° 1. Plaque de marbre incomplète à droite et en bas. Lettres de la fin du IIe siècle.

125)

SANCTO · · SIL*uano*
C · IVLIVS · EVTY*chus*

P. 42-46. Sept épitaphes.

P. 46, n° 9 avec fig. Grande plaque de marbre. Lettres de la fin du I^er^ siècle ou du début du II^e^ :

126)

M O N V M E N T V M
T V R P I L I O R V M
P A R I S D A T V S · C V M
PORTICIBVS · ET · HYPOGAEO
Q V I P E R T E N I V M A D
M O N V M E N T V M

IN · FRONTE · PEDES · XXXXVII
IN · AGRO · PEDES · XXXXVIIIIS

L. 3 : *pari(e)s ;* l. 5 : *perteniu <nt> ;* l. 8 : *s(emis).*

P. 46, n° 10 avec fig. Plaque de marbre. Lettres de la fin du III^e^ siècle.

127)

D M
VAL PROCLIANVS PROTECTOR QVI
VIXIT ANIS · XLIIII · ET VAL · NEPOTIANVS
EXARCVS PROMOTVS DOMNI
CVS QVI VIXIT ANNIS XXX FRAT
RES VALERIA PALLADIA CONIVGI C
ARISSIMO BENE MERENTI ET COGN
ATO SVO DOMVM ETERNA DOLENS
FABRICAVIT

P. 47, n° 11. Lettres du milieu du II^e^ siècle.

128)

Q · HISTRIVS · FELIX
CAPSARIVS DE VELABRO
MARCIAE IANVARIAE ET
Q HISTRIO ALEXANDRO ET

P. 47, n° 12 avec fig. Cippe (*C. I. L.*, VI, n° 22939). La dédicace aux Dieux mânes est effacée.

P. 48-49, n^os^ 13 à 16. Épitaphes.

P. 49, n° 17 avec fig. Au-dessus de l'inscription, incomplète à gauche, subsistent les deux pattes antérieures d'un cheval. Lettres de la fin du II^e^ siècle ou du début du III^e^ :

129)

I E Q V I T V M · S I N G V L
V I X I T · A N N · X X X I
C L A V D I V S · F O R T V
p O S V E R V N T · E T
F E L I X · L E G A S · E T
T E R R A · L E V I S

L. 1 : [...*tribu*]*n(us) ? equitum singul(arium) :* l. 6 : dans une couronne, *s(it) t(ibi) t(erra) l(evis).*

P. 49-54, n^os^ 18-30. Épitaphes.

P. 54, nº 31. Précisions sur les inscriptions *C. I. L.*, VI, nos 23939 et 38952.

P. 54-63, nos 32-56. Épitaphes.

P. 63, nº 57. Lettres de la fin du IIe siècle.

130)

P O S T V M I A M Y R I A S
H E M I T · M *o* N V M E N T V M
A · S E X · F L A V *i* O · H E R A C L I D A
A V C T O R E · L · P I T V A N I · P R I M I G *eni*
IN QVOIVS · FVNDO · AGITV *r*
I T A Q V E · P O S T V M I A · M Y R I *as ded*
I T · L · P O S T V M I O · A G A T H O . . .
C O N L I B E R T O · S V O · I N D V L G E N T I S
T I S S I M O · E T · L I B E R T I S L I B *ertabusq.*
S V I S · P O S T E R I S Q · E O *r u m*

L. 9 : *<tis >simo.*

P. 64-66, nos 58-65. Épitaphes.

P. 66-68. Observations sur l'ensemble des inscriptions.

P. 69-87 et 139-149. Maria Clara Bottigelli étudie, d'après les inscriptions, d'abord le personnel et les corporations de marins dans l'Italie antique, puis les chantiers de constructions navales et leurs ouvriers.

P. 102-104. Bulletin d'épigraphie gréco-romaine.

P. 105-126. G. M. Bersanetti. A *Leptis Magna*. Base honorifique.

131)

P · S E P T I M I O · G E T A E · C · V · X
V I R · S T L I T I B V S · I V D I C A N
D I S · T R I B · L A T I C · L E G · I I · A V G
Q V A E S T · P R O V I N · C R E T A E · E T ·
C Y R E N A R V M · A E D · C E R E A L I ·
C V R A T O R I · R E I · P V B · A N C O N I T A
N O R V M · P R A E T · H A S T A R I O · E T · T V
T E L A R · S A C E R D O T I · F E T I A L I · L E G ·
L E G · I · I T A L I C A E · P R O C O S · S I C I L I A E
L E S · A V G G *g.* · P R · P R · P R O V I N C I A E *(sic)*
L V S I T A N I A E · C O S · L E G · A V G G *g.*
P R · P R · P R O V I N C I A E · M Y S I A E · I N
F E R I O R I S · L E G · A V *gggg.* · *p* R · P R ·
P R O V I N C · D A C I A R V M

C V R I A · D A C I C A · E X V O T O P O S *uit*

Cursus de P. Septimius Geta, frère de Septime Sévère, qui doit dater de 201. L'auteur étudie les différentes charges qu'a revêtues le personnage honoré (cf. A. Stein, *Die Reichsbeamten von Dazien*, 1944, p. 56-57).

P. 127-138. P. C. Sestieri tente de reconstituer l'organisation et la vie municipales de *Dyrrachium* à l'époque romaine en utilisant les inscriptions.

P. 153-156. A. Degrassi rend compte du rapport de C. Daicoviciu paru dans *Dacia* (VII-VIII, 1937-1940, p. 299-336 ; cf. *Ann. épigr.*, 1944, nos 18-58) et étudie surtout, avec des conclusions nouvelles, les deux diplômes militaires reproduits *ibid.*, nos 57-58.

P. 159-166. Bruna Forlati Tamaro. A Vérone.

P. 159, no 1 avec fig. Fragment de l'épistyle d'un petit temple.

132) DITI PATRI

P. 160, no 2 avec fig. Haut d'un petit autel.

133) IVNONIBVS
C VIBIVS
. . . IPPVS

P. 161, no 3 avec fig. Haut d'un autel.

134) EXSPECTATA
DOMNABVS
IVNONIBVS
V S L M

P. 163, no 4 avec fig.

135) I O V I
L V S T R A R I *(sic)*
Q MADAVASIVS
FESTVS
L M

P. 163, no 5 avec fig.

136)
I O V I L V S T R A L I
PHOEBVS VERONENS
VILICVS PLOMBARIOR
V S L M

L. 2 : *Veronens(is)* : l. 3 : *plombarior(um)*.

P. 164, no 6 avec fig.

137) L V I R I V S
A C H I L L A E V S
I S I D I A V G
SIGN HARPOCRAT
5 VOTO DEDIT LM
L D D D

L. 4 : *sign(um) Harpocrat(is)*.

P. 165, no 7 avec fig.

138) DIS
PARENTIB
HO

P. 169-176. G. M. Bersanetti. **139)** Le préfet du prétoire Heraclianus, que mentionne une inscription de Stara Zagora *(Trajana Augusta)* publiée dans le *Bull. de l'Institut archéol. bulgare*, XIV, 1940-1942, p. 236, fig. 331, est Aurelius Heraclianus qui a joué un rôle de premier plan dans le complot contre Gallien en 268.

P. 190-203. A. Degrassi. Les inscriptions de *Tarsatica*, origine et site du municipe romain.

Quatre inscriptions de Fiume sont seules éditées dans le *Corpus :* deux autres sont mentionnées dans des recueils.

L'auteur réunit tous les renseignements sur l'antique *Tarsatica.*

Id., V-VI, 1943-1944.

P. 3-26. A. Ferrua. A Rome, inscriptions païennes provenant de la nécropole de Saint-Sébastien.

P. 3, nº 66.

140)

D · M
VLPIAE · NICENI
M · VLPIVS · AVG · LIB · CERDO
CONIVGI · SVAE CVM QVA · VIX
ANNIS · XXV · ITEM · ANTIOCHI
ANVS · CAES · N̄ · SERVVS · MAMMV
LAE · SVAE · DESE · BENE · MERITAE
FECERVNT · ET · SIBI · ET · SVIS · LIBERTIS
LIBERTABVSQVE · POSTERISQVE · EORVM

Nice et Cerdo sont des affranchis de Trajan ; Antiochianus a été esclave de Marc Aurèle entre 139 et 160, ce qui place l'inscription entre ces deux années.

Mammula (l. 6-7) est-il un nom ou un diminutif de *mamma ?*

P. 4, nº 67 avec fig.

141)

ꝺ D ꝺ M
AVRELIVS QVINTVS AVG LIB ET AVRE
LIA FELICVLA VXOR SANCIISSIAM VIVI
EMERVNT SIBI · ET · FILIS · SVIS · ET · CON
5 CESSI · LOCA · DVA · FELICIANO COCNATO
MEO ET CRESCENTINAE ALVMNE · MERE
TIVM · NOMINA SRIBI IVSSIꝺLIBERTIS LIBER
TABVSQVE POSTERISQVE EORVM · SI QVIS
AVTEM DE HAC MEMORIA CORPVSꝺ
10 AMOVERE · AVT VECXARE ALIQVAN
DO · VOLVERIT INFERIT RATIONIBVS
FISCI HꝺL̄ ꝺNVMMVM

L. 3 : *sanc <t >issi <ma >* ; l. 5 : *co <g >nato ;* l. 6-7 : *mere(n)ti (quor)um nomina s(c)ribi jussi :* l. 11 : *infer <a >t.*

Inscription intéressante au point de vue du droit de propriété des sépultures.

P. 4-7, nºs 68-76. Épitaphes.

P. 7, nº 77.

142)
D
AE · METRO*dorae*
ANTIOCH
*timo*THEVS · ME*dicus (?)*
I · ET · SIBI · E*t*
*p*OSTERISQ · EO*rum*
O · COLLACTIO · SVO
A · MAMMAE · ET · MA
FECIT

L. 7-8 : remarquer la mention du frère de lait et de la nourrice.

P. 8, n° 78 avec fig. Inscription funéraire de membres d'un collège ; — n° 79 avec fig. Épitaphe chrétienne au revers de la même plaque de marbre.

P. 8, n° 80 avec fig.

143)
D Ⓟ M Ⓟ ☥
G · SATIBIENO
ACCEPTO
EVOCATO
AVGVSTI VIX
ANN XXXXVIIII
M III DIESIII

P. 10, n° 85. **144)** Épitaphe de *Cor. Aurunculei[us] Nico T. l.*

Le nom Aurunculeius est très rare ; on l'a retrouvé au-dessus de la catacombe de Saint-Callixte (*C. I. L.*, VI, n° 27387).

P. 13-14, n° 93.

145)
D M
SEISITIANO CLEMENTI
M · C · P · M · E III FORTVNA
NAT · VESSVS · M · AN · XXI
IVLIVS · MARCIANVS
H · B · M · FEC

L. 3 : *m(ilili) c(lassis) P(raetoriae) M(isenensis), e tri(ere) Fortuna ;* l. 4 : *nat(ione) Vessus (= Bessus) ;* l. 6 : *h(eres).*

L'inscription, qui paraît être du milieu du IIIe siècle, doit avoir été transportée du cimetière des marins de Misène situé près de Saint-Callixte.

P. 14-15, n° 94.

146)
IVLI · SERENI
*ue*TERANI · EX · CL
pr. MIS · III · SALAMINA
u. a. XXXXV · MIL · A XX
ALEXAND
B · M

L. 2-3 : *ex cl(asse) Pr(aetoria) Mis(enensi), tri(ere) Salamina.*

P. 15-16, n° 95. Des fragments nouveaux permettent de contrôler et de compléter l'inscription n° 29480 du *C. I. L.*, VI, connue par une copie de Fra Giocondo.

P. 16, n° 97 avec fig. Table de jeu.

147)

*uin*CIS	GAVDES
*p*ERDES	PLORAS
LVDERE	*nescis*

L. 1 : entre [*uin*]*cis* et *gaudes*, sans doute la sigle *feliciter.*

P. 18, n° 100 avec fig. Urne cinéraire. Dans le fronton du couvercle, une figure de gladiateur (cf. G. Mancini, *Not. degli Scavi*, 1923, p. 60 avec fig.).

148)
D M
GERM · TAVRINO
MIL · COH · X · PR
〉 MARINI VAXXX
MIL AN VIII GERM
SVPER NAT SAVAR
FRATRI · B · M · F · C

L. 6 : *nat(ione) Savar(ia).*

P. 26-39. G. M. Bersanetti. A *Leptis Magna*, au *forum novum*.

149) *[In]dulgentissimo*
ac libertatis re-
stitutori uic-
toriosis-
simoque Impe-
ratori
d. n. Maxentio
P. F. inuicto Aug.
Volusius
Donatianus
u. p. p. p. Tripol.
numini·maie[s]-
tati[q. e]iu[s di]catiss.

L. 11 : *v(ir) p(erfectissimus) p(raeses) p(rovinciae) Tripol(itanae).*

Date : entre 307, année où Maxence prit le titre d'Auguste, et 312, année de sa mort.

GALLIA, II, 1944.

P. 26-29. L. Armand-Calliat. A Marloux, près Mellecey (Saône-et-Loire).

P. 26 et 29. Marques de potiers.

P. 28. Fibule en bronze avec estampille.

P. 73 et p. 117 avec fig. J. Formigé. Dans le sanctuaire de Sanxay (Vienne). Inscriptions du *C. I. L.*, XIII, nos 1172-1174, marques de potiers et fragment de brique.

P. 157 et fig. p. 156. L. Basalo. A Barzan (Charente-Maritime), près du temple du moulin du Fâ. Base.

150) C CAECILIVS
GALERIA
CIVILIS
MARTi

P. 167-223 avec fig. H. Rolland. Inscriptions antiques de *Glanum* (Saint-Remy-de-Provence). Révision et complément du *C. I. L.* : inscriptions lapidaires, sur mosaïque, peintes ; graffiti sur enduit, céramique, os et pierre ; inscriptions sur métal ; marques de potiers sur lampes et poteries (multiples tessons provenant en majorité de La Graufesenque). Tables : divinités, noms de personnes, divers.

Nous donnons quelques dédicaces divines publiées par P. de Brun dans *Provincia*, XXI, 1941, p. 44-62, que nous n'avons pas encore eu l'occasion de reproduire :

P. 174-175, n° 14 avec fig. Pilier portant deux inscriptions superposées.

Celle du haut, la plus récente, en caractères à tendance cursive :

151) IIX M IP PO
L C VIATOr
IID DIS OMNi
BVS

Lecture de J. Carcopino : *ex m(onitu) Ippo(nae)* = *<E>-po(nae) ?, L(ucius) C(...) Via-to[r] (a)ed(iluus) Dis omn[i]bus.*

Plus bas (le texte encadre un *loculus* destiné au dépôt d'une offrande ; deux autres sont creusés sous l'inscription) :

152)
SEXꝺTIBꝺVERꝺMISSICI
VS AVR [ ] EVM
MART [ ] IPOS
[illegible]N ARA·AD PRI[illegible]
AS HVIVS TEMPVLI

Sex(tus) Tib(erius) Ver(na) missicius aureum Marti pos(uit) [i]n ara ad pri[m]as (partes) hujus tempuli.

Nous ne savons exactement ce qu'il faut entendre par *aureum :* monnaie, objet d'or ou doré (?).

P. 176, n° 18 avec fig. Autel.

153)
AVRIBVS
LOREIA PIA
MINISTRA

Au-dessous de l'inscription, couronne de chêne à lemnisque, entourant un disque bombé divisé en quatre parties par deux rubans en sautoir ; dans les cantons latéraux deux oreilles opposées.

Il s'agit des oreilles de la Bona Dea (*C. I. L.*, V, n° 759 ; XII, n° 654).

P. 176, n° 19 avec fig. Table d'offrande trouvée avec l'inscription précédente. Sur une ligne :

154)
ATTIA MVSA DOMNAE
MINISTRA POSVIT

P. 176-177, n° 20 avec fig. Socle de trépied.

155) VINICIA EVTY
CHIA BONE DEA·

P. 177, n° 21 avec fig. Autel.

156)
DENDRO
FORI
GLANICI

P. 177-178, n° 23 avec fig. Autel en forme de colonne.

157)
O P I B V S
O P T A T A
V·S·L·M·

P. 178, n° 24. Autel.

158)
PARCIS
TRIIBVS
SORORIBVS

P. 178-179, n° 27 (*C. I. L.*, XII, p. 34, n° 333*). Autel.

159)
*t*ERRAE· TELLVRAE
*t*ERRAEQ MAN▨
*t*ERRAEQ FERTILI
TATI·ARAM·CONS
*t*ANTIVS PATRICI
▨V·P· POSVIT

L'auteur restitue l. 2 : *Man[ae ?]* et lit l. 5-6 : *Patrici[us] v(otum) p(ie) posuit.*

P. 180-182. Nombreuses dédicaces nouvelles à Silvanus.

P. 182, n° 39 avec fig. Dédicace à Abianus (*Ann. épigr.*, 1937, n° 143).

P. 182-183, n° 41 avec fig. Fragment d'autel.

160) MELDIO ·V·S
SILANVS
LVTEVI·F

Meldius est sans doute une épithète encore inconnue de Silvain.

P. 192-194, n° 72 avec fig. Dans le *tablinum* d'une maison. Inscription sur mosaïque, complète, occupant le milieu du seuil.

161) CO· SVLLAE

P. 195-196, n° 79 avec fig. Graffite sur enduit, avec les noms des consuls de 96 av. J.-C. (*Ann. épigr.*, 1945, n° 96).

P. 232 avec fig. M. Bry. A Thuisy (Marne). Marques de potiers.

P. 251. P. Barrière. A Périgueux. Marques de potiers.

P. 253 avec fig. A Arles, dans le faubourg de Trinquetaille. Vase de terre cuite orné d'un médaillon à reliefs d'applique, représentant un combat entre un rétiaire (à gauche) et un samnite (à droite), en présence d'un laniste (au second plan).

162) En haut : MISSI ; à gauche, sur deux lignes, le nom du rétiaire avec le nombre de ses victoires : M LONGVS|]...XI (?) ; entre les jambes du samnite : SEDVLVS.

P. 259. A Arles, aux Aliscamps. Linteau de mausolée avec inscription funéraire.

P. 261. A Marseille, dans la nécropole chrétienne de Saint-Victor. Cippe funéraire païen remployé dans une tombe du Moyen Age.

GENAVA, XVIII, 1940.

P. 29-53. L. Blondel. A Genève.

P. 43-44. Petit fragment d'inscription ; bloc de roche avec LDDD ; stèle (cf. même revue, XIX, 1941, p. 6) :

163)

marti(?) SACRVM
C ATILIVS ATTICVS

P. 45-46. Poteries : une avec signature, une autre avec graffite. Amphores vinaires avec signatures de fabricants : l'une porte tracée au pinceau en noir (fig.) :

164) S·EVBOIEDIS VIN

S(apa) Euboiedis vini : marque déjà relevée à Augst et à *Vindonissa*.

A droite, verticalement, peut-être F·A·V : un nom de commerçant (?) ; en dessous CC : marque du poids.

P. 59. L. Blondel. A Carouge. Rappel des conditions dans lesquelles ont été trouvées les inscriptions du *C. I. L.*, XII, nos 2591 2602 et 2626.

P. 80. L. Blondel. A Genève. Fond de vase avec estampille de Gallicanus, potier de La Graufesenque.

ID., XIX, 1941.

P. 120-186. W. Deonna, dans un article sur l'art national de la Suisse romaine. reproduit quelques monuments déjà connus : p. 125, un chapiteau d'Avenches (*C. I. L.*, XIII, no 5078) ; p. 149, l'autel de Paris où se lit le nom de Tarvos Trigaranus (*ibid.*, no 3026 *b*) ; p. 161, la stèle de Brumath dédiée au dieu Medru (?) (*ibid.*, no 6017, cf. *add.*, p. 85).

ID., XX, 1942.

W. Deonna. Les arts à Genève des origines à la fin du XVIIIe siècle.

P. 75-94. Pour l'époque romaine, usage des inscriptions.

P. 5, p. 81, p. 97. Figures reproduisant la dédicace à *Genava Augusta* (É. Espérandieu, *Inscr. lat. de Gaule, Narbonnaise*, no 357 ; *Ann. épigr.*, 1933, no 108), l'hommage des *nautae lacus Le-*

manni à Q. Decius Alpinus (É. Espérandieu, nº 361) et l'épitaphe de Sevva (*ibid.*, nº 371).

ID., XXII, 1944.

P. 116-137 avec fig. W. Deonna. A propos d'une croix-talisman trouvée dans un tombeau de Lausanne et qui peut se dater entre le Ve et le XIe siècle, remarques sur la famille de mots dérivés d'*Abra*, dont *Abrasax* et *Abracadabra* sont les plus connus.

JAHRBUCH DES DEUTSCHEN ARCHÄOLOGISCHEN INSTITUTS, LVI, 1941.

P. 114-116. J. Liegle, dans un article où il étudie la frappe monétaire d'Octave entre les années 31 et 27 av. J.-C., commente un passage des *Res gestae* (34, 1).

P. 174-177. A. von Gerkan et W. Kolbe. Reconstitution de l'inscription de la *scaenae frons* du théâtre de Dionysos à Athènes (*I. G.*, II-III, nº 3182).

165) L. 1 : Τι. Κλ[αύδιος Νόυιος Φιλίνου ἐξ Οἴου ἀρχιερεὺς Νέρ||ωνος Κλαυδίου Σεβαστ]οῦ διὰ βίου|| Διονύσωι Ἐ]λευθερ<ι>ει καὶ Νέρωνι Κλαυδίωι Καίσαρι Σεβαστῶι Γερ||μανι-κῶι καὶ τῆι βουλῆι τῶν Χ' καὶ||τῶι δήμωι τὴν σκηνὴν καὶ τὴν ὀρχήστραν σὺν τῶι κόσμωι]

L. 2 : ἐκ τῶν ἰδίων ἀνέθηκεν στρατηγοῦντος ἐπὶ τοὺς ὁπλείτας τὸ ξ' Κ[λ. Νουίου]. (J. et L. Robert, *R. É. G.*, LV, 1942, p. 332, nº 39 rectifient le lapsus τὸ ξ' pour τὸ ζ').

ID., ARCHÄOLOGISCHER ANZEIGER.

Col. 329-723. H. Fuhrmann. Fouilles et découvertes archéologiques en Italie et en Libye.

Col. 368, n. 1. A Aquilée. Minimes fragments d'inscription faisant partie de *C. I. L.*, V, nº 8408.

Col. 372, n. 4. A Gazzo Veronese (province de Vérone). Fragments d'un édicule funéraire.

166)

V
L·LIC*inio*
THEO*doro?*
VI·VI*ro*
EPIDIA
VX*or*...
L·LICINIO
VI·VI*ro*
LIBERTO
LICINIAE

Col. 402-403, avec fig. Dans la mer, à environ 2 kilomètres au Sud de l'embouchure du Reno dans l'Adriatique. Hermès de Miltiade, déjà connu comme trouvé durant la première moitié du XVIe siècle à Rome, sur le Caelius, dans la vigna Strozzi. Sur le devant de l'hermès :

167)

ΜΙΛΤΙΑΔΗC
QVI PERSAS BELLO VICIT MARATHONIS IN ARVIS
CIVIBVS INGRATIS ET PATRIA INTERIIT
ΠΑΝΤΕC ΜΙΛΤΙΑΔΗ ΤΑΔ ΑΡΗΙΑ ΕΡΓΑ ΙCACIN
ΠΕΡCΑΙ ΚΑΙ ΜΑΡΑΘΩΝ CHC ΑΡΕΤΗC ΤΕΜΕΝΟC

Cf. F. Ursinus, *Imagines Virorum illustrium*, 1re édit., 1570, p. 11.

Col. 429-431. A Canòscio (province de Pérouse). Pièces d'argenterie du IVe-VIe siècle ap. J.-C.

168) Col. 430. Cuillers qui portent sur les disques reliant le manche au cuilleron, PTAS en monogramme.

Coupe sans pied. A l'intérieur, au centre, une croix entourée d'un cercle sur lequel on lit :

ELIANVS ET FELICITAS.

Col. 431. Reste d'une coupe plate qui présentait, en son centre, une croix entourée d'une couronne de laurier et d'un cercle sur lequel on lit :

+ DE DONIS DEI ET SANCTI MARTYRIS AGAPITI MATER ES FELIX

Ce serait peut-être un martyr d'Afrique.

Voir *Ann. épigr.*, 1945, n° 67.

Col. 460-466 avec fig. Reconstitution au Musée national Romain, à Rome, du mausolée de P. Cluvius Maximus Paullinus ; commentaire de l'inscription donnant son *cursus honorum* (*Ann. épigr.*, 1940, n° 99).

Col. 466-479. A Ostie.

Col. 467-470. Inscriptions insérées dans l'*Ann. épigr.*, 1945, nos 54-55.

Col. 471-473. Renseignements sur les fragments des fastes d'Ostie donnés dans l'*Ann. épigr.*, 1945, nos 33-37.

Col. 473-475. Fragment des mêmes fastes, non encore publié ni connu intégralement. On y lit en particulier ceci :

169) *augustus i*II · TI · CAESAR ·
CENS · *egerun*T · C · S · C · R · K ·
|XXXXI|DCCCC. . . . *xiv* · K · SEPT ·
AVGVSTVS *decessit*

L. 2-3 : *cens(um)* [*egerun*]*t. C(ensa) s(unt) c(ivium) R(omanorum) k(apita) quadragies semel centena millia nongenti.*

Ce chiffre de 4.100.900 têtes est en désaccord avec celui de 4.937.000 têtes donné par les *Res Gestae* (8, 4 ; Suét., *Aug.*, 97 ; *Tib.*, 21). Sans doute le premier représente les citoyens recensés en Italie, auxquels doivent s'en ajouter 836.100 autres recensés dans le reste de l'Empire.

Col. 500 (cf. 1940, col. 460). **170)** Indications sur des découvertes, opérées entre le pied Sud-Ouest du Capitole et l'église de Sant' Omobono, d'inscriptions relatives à des traités d'alliance entre Rome et des villes ou des princes d'Asie Mineure, après les guerres de Mithridate. Ces inscriptions étaient sans doute originairement dans le temple de Fides sur le Capitole.

Col. 500-501. **171)** Rapporte, d'après C. Pietrangeli (*Capitolium*, XVI, 1941, p. 171-174, avec fig.), la découverte à Rome sur le Capitole, près du Musée,

de trois fragments d'une table de bronze, dont deux se raccordent et qui appartiennent au *senatus consultum de Asclepiade sociisque*, conservé à Naples (*C. I. L.*, I, 2e édit., pars 2, fasc. 1, n° 588). De ce document bilingue nous n'avons que la fin du texte latin ; les nouveaux fragments donnent les l. 11 et suiv. de la reconstitution, remarquablement exacte, qu'en a fournie Th. Mommsen d'après le texte grec.

Col. 511. A Rome, dans le temple d'Apollo Sosianus. Pavement en *opus tessellatum* noir et blanc, ayant peut-être appartenu à un portique situé sous le pronaos actuel.

172) . . *a*IDILES · CVRVLES · MOLTATICOD . . .

Col. 511, n. 1. Renvoi à des inscriptions de semblable teneur.

Col. 520. Inscriptions trouvées dans le mithréum du Palais des Musées de Rome (plus haut, nos 87-90).

Col. 522. A Rome, dans les thermes de Caracalla (plus haut, n° 82).

Col. 526. A Rome, dans les Grottes Vaticanes (*Ann. épigr.*, 1945, nos 20 et 133).

Col. 535-536, et fig. col. 531-534. A Rome, dans un sarcophage chrétien trouvé sous l'église de Saint-Sébastien. Six pions de jeu de dames en ivoire, portant sur une face un cocher et au ℞ un cheval de course, tous désignés par leur nom ; certains de ces noms ne se laissent pas aisément déchiffrer.

173) *a)* MARCELL
INI

℞ AMICVS
Sur la croupe, ANT
ONI

b) FILOROM*us*

℞ IGNIFORVS

c) SERINVS

℞ VRANIVS

d) [illegible]NVS

℞ [illegible]
Sur l'épaule et peut-être sur la croupe, un P.

e) FILOROMVS

℞ PYROBOLVS

f) [illegible]

℞ TYRANNVS
Sur la croupe, VIB
IVS (?)

Col. 537-538. A Rome, au croisement de la via Prenestina et de la via Mucio Attendolo. Cippe funéraire (plus haut, n° 100).

Col. 540. A Rome, via Prenestina. Sarcophage avec inscription funéraire.

Col. 541. A Rome, dans un columbarium de la via Pô. Urnes cinéraires (plus haut, n^{os} 98-99).

Col. 554-571. A Cassino (prov. de Frosinone, Campanie), dans le théâtre.

Col. 559. Fragments d'une inscription se rapportant à des travaux dans l'édifice ; on peut les présenter ainsi :

174)

*ummidia qu*ADRATI*lla in h. c.* VMM*idii patri*S · SVI · *scaenam vetus*TATE *corruptam su*A PECU*nia* ....IONEM ....*a so*LO · ET ..... DEDIT.

Ummidia Quadratilla est connue par des inscriptions de *Casinum* et par Pline le Jeune (*C. I. L.*, X, n° 5183 ; *Not. degli Scavi*, 1929, p. 29-30 ; Plin., *Epist.*, VII, 24).

Col. 565. Base.

175) DIVO AVGVSTO
SACRVM
L SONTEIVS LF
*fl*ORVS
M OBVLTRON*ius*
MF · CVLTEL*lus*
II · VI*ri*

Le second des *duoviri* est connu comme *praefectus fabrum* à *Casinum* au temps de l'empereur Claude (*C. I. L.*, X, n° 5188).

Col. 567. Fragments de deux inscriptions fort mutilées se rapportant l'une à L., l'autre à C. César.

Col. 602. A Pompei. Fragment de brique englobé dans un *bidental*.

176) FVLGVR

Cf. à Ostie ; plus loin, n° 188.

Col. 702-714. A Cyrène.

Col. 703. Dans le *Caesareum*, sur l'architrave du passage Sud menant à l'*area* intérieure (*Ann. épigr.*, 1939, n° 120).

Col. 704 et fig. col. 707-708. Dans la *basilica judiciaria*. Base.

177)

IMP · CAESARI
DIVI TRAIANI PARTH
ICI FILIO · DIVI NERVAE
NEPOTI · TRAIANO
HADRIANO · AVG · PONTIF
MAX · TRIB · POT · II · COS · II ·
CIVITAS · CYRENENSIVM
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ · ΚΑΙΣΑΡΙ
ΘΕΩΙ · ΤΡΑΙΑΝΩΙ ΠΑΡ
ΘΙΚΩΙ · ΥΙΩΙ · ΝΕΡΟΥΑ
ΥΙΩΝΩ · ΤΡΑΙΑΝΩ
ΑΔΡΙΑΝΩΙ

Date : 117-118 ap. J.-C.

Col. 879-891 avec fig. H. U. Instinsky. Considérations générales sur les bornes milliaires romaines : forme, histoire, intérêt de leurs inscriptions, représentations sur des œuvres d'art.

Id., LVII, 1942.
Archäologischer Anzeiger.

Col. 84 et 87. K. Bittel. A Kalabağ au Nord d'Ankara. Borne milliaire.

178)

Imp. Caesari diui
Traiani Parthici f. di-
ui Neruae nepoti
Traiano Hadriano
Aug. pont. max. tri[b.]
pot. IV cos. III per
A. Larcium Macedo-
nem leg. Aug. pr. pr. m.
XX K.

Date : 119-120 ap. J.-C.

Col. 175-184. O. Walter. A Weria (*Beroea* en Macédoine).

179) Nombreuses inscriptions honorifiques, dont certaines concernent des grands-prêtres ou grandes-prêtresses du culte impérial ; col. 183, n° 23 : ἀρχιερεὺς τῶν Σεβαστῶν ; plusieurs ἀρχιέρειαι, l'une (col. 183, n° 20) πεντάκις ἀρχιέρεια. Nous citons les textes suivants :

Col. 176, n° 9 et fig. col. 179. Base.

180) Ἀγαθῇ τύχῃι.
ΔΡΙω Λικίνιον
Ρουφεῖνον τὸν ὑ-
πατικὸν συναγο-
ρεύσαντα τῇ ἐπαρ-
χείᾳ περὶ τῆς συντε-
λείας τῶν Θετταλῶν
Δομίτιος Εὐρύδικος
ὁ Μακεδονιάρχης
ἐκ τῶν ἑαυτοῦ.

L. 2 : J. et L. Robert (*R. É. G.*, LV, 1942, p. 343, n° 96) estiment que le lapicide a oublié des lignes et qu'il faut rétablir : [κατὰ τὸ δόξαν τῷ λαμπροτάτῳ συνε]δρίῳ.

Col. 177, n° 12. Base.

181)

Τῇδε Ποσείδιππον
χαλκήλατον Ἡμαθιῆες
στῆσαν Ἰουλίῃ
μητρὶ χαριζόμενοι
καὶ δ' αὐτὸν τείοντες
ἐπεὶ καὶ φέρτατος ἦεν
Θεσμῶν Αὐσονίων
ἴδριδα μῆτιν ἔχων.

Ces deux distiques élégiaques célèbrent un juriste versé en droit romain.

Col. 183, n° 24. Base.

182)

Τὸ λαμπρότατον
συνέδριον M. Οὔλ-
πιον Ἰσόδημον
τὸν δοκιμώτατον
τῶν ῥητόρων ἀρε-
τῆς ἕνεκα καὶ εὐνοί-
ας τῆς εἰς τὴν ἐπαρ-
χείαν ἀναστησά-
σης τὸν ἀνδριάν-
τα τῆς γυναικὸς αὐτοῦ
Αἰλίας Ἰουλίας.

Col. 277-389. E. Homann-Wedeking. Fouilles et découvertes archéologiques en Italie, Albanie et Libye.

Col. 281-282. A Aquilée. Stèle.

183)

D. m.
Au. Sabinus mil. cho. pr.
prim. mil. ann. XII cen. Ionysi.
Pos. Amplius fratri.

Col. 285-286. A Croce di Musile (prov. de Venise). Deux bornes milliaires, l'une au nom de l'empereur Jovien (363-364 ap. J.-C.), l'autre aux noms des empereurs Valentinien, Théodose et Arcadius (383-392 ap. J.-C.).

Col. 292. A Faenza. Épitaphe.

Col. 292. A Forlì. **184)** Matrice d'argile avec CRESCENS.

Col. 303. A Fossombrone (prov. de Pesaro). Plaque de calcaire brisée en trois fragments, employée dans un tombeau et incomplète.

185)

SEX · ESSENAe
SEX·F·POL· II VIro
QVAESTORI · SIbi
TESTAMENTO
FIERI·PONIQVE
IVSSIT
DE HS

Col. 310. A Ascoli Piceno. Plaque de travertin.

186)

D M
TRVFENO · P · F · SERENO · VIVIR
AED · IIVIR · CVRATORI
PECVNIAE · ENNIANAE
5 T· TRVFENVS·T·F· SERENVS
SIBI·ET·BRVSSAE·TERTVLLIAE
MARTI·POSTERIS QVE·SVIS

L. 7 : peut-être lire *mar <it >-(ae)*.

Col. 314. A Ostie. Mosaïque représentant Vénus.

187) BENVS

Emplacement frappé par la foudre.

188) FDC

F(ulgur) d(ivum) c(onditum).
Cf. à Pompei; plus haut, nº 176.

Col. 315-339. A Rome.

Col. 315. A l'angle de la via Latina et de la via Cesare Correnti. Trois fragments.

189)

laribus aug. et genio
*imp. caes. l. septi*MI · SEVERI · PII · PERTINACIS · AVG · ARABICi
*et imp. caes. m. au*RELLI · ANTONINI · PII · FELICIS · AVG · I
aedicula m reg. i uico · HONORIS · ET · VIRTVTIS · VETVSTATE · COLLAPSAM · EX
qui in fra scripti · SVNT · M · SERVILIVS · CRISPVS · SEN · M · SERVILIVS CRISP*us iun.*
*de*DIC · III · ID · MART · PER · GN · RVSTICVM · RVFINVM · PR · VIG · EV · IMP · CAES · M · AVRELIO · *Antonino*

L. 6 : *e(minentissimum) v(irum).*

Pour la restitution de l'ensemble du texte, cf. *C. I. L.*, VI, nos 30960 et 30961.

Date : 13 mars 205 ap. J.-C.

Les noms des dédicants se retrouvent au no 30960, en 223 ap. J.-C.

Col. 317. Sur le viale Ardeatino, près de la porte Saint-Sébastien. Fragment avec des lettres monumentales du Ier siècle av. J.-C.

190) CN · P*ompeio*
P O M *peius*

Dans la porte Saint-Sébastien même, épitaphe.

Col. 320-321. Provenance inconnue. Au Museo nazionale Romano. Médaillon rond d'esclave, plus loin, no 211).

Col. 330-331. Dans les Grottes Vaticanes. Épitaphes.

Col. 334. Dans la région de Prima Porta. Baignoire de terre cuite avec estampille.

191) M MARI
PRIMI GENI.

Col. 336. A Acilia, sur la *via Ostiensis*. Épitaphes.

Col. 375. A Apollonie d'Albanie. **192)** Fragments de vases avec l'estampille GLAVCIA.

LATOMUS, IV, 1940-1945.

P. 31-34. G. Heuten. Fragment d'épitaphe, venant peut-être d'Italie, aujourd'hui au château de Tailfer-Lustin. L'interprétation est difficile.

Id., V, 1946, 1-2.
(Mélanges M. A. Kugener).

P. 41-46. A. Brouwers. Antérieurement au règne de Sévère Alexandre, où la règle est que les préfets du prétoire soient chevaliers, l'octroi des *ornamenta consularia* leur vaut le titre de *vir clarissimus*.

Mémoires de la Société des Antiquaires de France, LXXXI, 1944.

P. 133-169. L. Poinssot, partant d'un milliaire des Philippe qui porte le nom de *Macomades* (*Ann. épigr.*, 1937, n° 39), montre que cette ville est à identifier avec les ruines qui entourent le Bordj Yonga (région de Mahrès, dans le Sud de la Tunisie) ; *Macomades Minores* s'est appelé *Iunca* à basse époque.

P. 166-169. Épitaphe de l'évêque Quodbuldeus (*ibid.*, n° 40).

Mémorias de los Museos arqueologicos provinciales, III, 1942.

D'après G. Bonfante, *American Journal of archaeology*, XLIX, 1945, p. 196-198.

P. 71. Province de Cáceres. Bouc posant ses pattes de devant sur une plaque qui porte :

193)

D · S · T · AD
VICTORIN
SER · C · SE
VERAE
A · L · V · S

D'après le P. Fita, lire : *D(eae) s(anctae) T(uribrigensi) Ad(aeginae) Victorin(a) ser(va) C(orneliae) Severae...*

Ataecina ou Adaegina est une déesse celtique.

P. 143 et pl. XLI. A El Bierzo (Léon), auj. au Musée de Léon.

194)

IVLIANO ET CRISPINO COS
PRI · IDVS · FEBRVARIAS · AE
MILIVS
CILIMEDVS · L · P · PRO SALV
TE SVA ET
SVORVM *d*IE IOVIS

L. 4 : *l(ibens) p(osuit)*.

Date : 12 février 224 ap. J.-C.

Le 12 février 224 n'était pas un jeudi, mais un vendredi ; la dédicace aurait été faite peu après le coucher du soleil, qui marquait le début d'une nouvelle journée.

Sous l'inscription à droite, un petit arbre avec lapat.

P. 149-150 et pl. XLII-XLIII. A Merida. Cippe de marbre.

195)

D M S
G · VALERIVS . SOLDVS
VETER · LEG · VII · GE
ANN · LXX
L · DOMITIVS · APONIVS · ET
VALERIA · PRIMVLA ·
HEREDES
EX · TESTAMENTO · F · C ·
H · S · E · S · T · T · L ·

P. 154-155. Au Musée de Murcia. Deux fibules.

P. 186 et pl. LVIII, 1. A Yanguas. Autel. Auj. au Musée de Soria.

196)
COR · CELSVS
ET · CASSIA
MATERNA
MATRIBVS

P. 187 et pl. LVIII, 3. Au même endroit. Autel dont la partie gauche manque ; épitaphe.

P. 195. Route de Valls et Francoli, auj. au Musée de Tarragone.

197)
SILVANIS
AEMILIVS
ADELPHVS
V·S·L·M·

P. 197-202. A Tarragone, dans le théâtre ; auj. au Musée.

P. 197. Fragment d'inscription impériale monumentale.

P. 201 et pl. LXIV. Autel.

198)
NVMINI
AVGVST

P. 202. Fragment d'une inscription impériale.

Pl. LVII. Trois épitaphes, auj. dans la collection municipale de Séville.

Pl. LX, 2. Près de Tarragone. Fragment.

ID., IV, 1943.

P. 42. J. Alvarez et S. de Buruaga. Au Musée archéologique de Badajoz.
Autel.

199)
IOVI
SOLVT
ORIO
CAMA
5 LV·V·S
L·M·

L. 4-5 : *Camalu(s)*.

Pl. I, 3. Stèle de marbre.

200)
D·M·S
C·VALERIVS
MAXSVMVS CAES
ARAVGVSTA·VETER
LEG·VII·GEMINAE
FELICIS·ANN·LV·
H·S·E·S·T·T·L·
VALERIA·MAXSV
MA·PATRI·PIO·
F·C·

P. 45-52. J. Alvarez et S. de Buruaga. A Merida.

P. 45. (*C. I. L.*, II, nº 473). Il faut lire :

201)
DIVO · AVGVSTO
ALBINVS · ALBVI · F · FLAMEN
DIVAE · AVG · PROVINCIAE · LVSITAN*iae*

P. 46 et pl. IX, 2. Épitaphe.

P. 50. Rappel de l'épitaphe du vétéran G. Valerius Soldus (plus haut, nº 195).

P. 77. Concepción Blanco Mínguez. A Cadix. Deux épitaphes, l'une en grec, l'autre en latin.

P. 83 et pl. XVIII, 1. S. de los Santos Gener. A Espejo *(Ucubi)*. Base.

202)

IMP ꝺ CAESARI
DIVI · *m. ant*ONINI PII GER*manici*
SARMATICI · *f. diui antonini pii*
NEPOTI · DIVI · HADRIANI · PRONEPOTI · DIVI ·
TRAIANI · PARTHICI · ABNEPOTI · DIVI · NER
VAE ADNEPOTI
L ꝺ SEPTIMIO ꝺ SEVE
RO · PERTINACI ꝺ
AVG
ARABICO · ADIABENICO · PATRI · PATRIAE ·
PONTIFICI · MAXIMO · TRIB · POT · IMP · VII ·
COS · II · PROCOS · FORTISSIMO · MAX ·
OMNIVM · PRINCIPVM ·
ORDO ꝺ C ꝺ C ꝺ C ꝺ I ꝺ
DEDꝺVAL [illegible]
PROC · AVG · CVR · R · P · C · C · C · I ·

L. 15 : le nom martelé est peut-être *Chalcidicus (?)*.

Date : 196 ap. J.-C.

L. 14 : *ordo c(olonorum) c(oloniae) C(laritatis) J(uliae)*.

P. 145. Maria Luisa Herrera Escudero. A Tolède. Inscription impériale dont il ne subsiste que de faibles vestiges.

P. 145 et pl. XXXIX, 2. A Tolède. Épitaphe incomplète à gauche et à droite.

P. 189. A. Ramos Folqués. A Elché. Inscription fragmentaire sur l'abaque d'un chapiteau corinthien.

P. 206-207 et pl. LXXIII, 1. Angelita Romero de Torres. A Porcuna (Jaén) ; collection Romero de Torres (Cordoue). Stèle discoïde (?).

203) LIBERALIS ·
INFECTOR · H · S · E
S · T · T · L ·

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1939.

P. 239-327. M. della Corte. A Pompei, dans la « Grande Palestre » à l'Ouest de l'amphithéâtre : 465 textes ; graffites concernant les *Juvenes Venerii Pompeiani*. — Cf. notre nº 276.

P. 361 et pl. XV. G. Calza. A Ostie. Nouveau fragment des fastes.

204)

[. . .] *Mai*[*a*]*s agon quin*[*quennalis. . . . .] idus Junias*
[*but*]*hysia fuit et circenses more a*[*go*]*nis III et pr. idus Juni.*
[*gy*]*mnicum consummatum.*
[*IIuir.i*]*iq. c. p. A. Egrilius Agricola p. p. c. D. Nonius Pompilianus p. p. c.*
[*P. Au*]*fidius Fortis p. p. c. ob dedicatione statuarum argentearum*
[*Ho*]*noris et Virtutis ludos per triduum sua pec. edidit.*
[*C. Prastin*]*a Messalinus L. Annius Largus*
[*k. Mart. .C*]*laudius Charax Q. Fuficius Cornutus*
[*k. Mai. .*] *Cupressenus Gallus Q. Cornelius Quadratus*
[*k. Sept. Se*]*x. Cocceius Severianus Ti. Licinius Cassianus*
[. . . .*in lo*]*cum Cassiani C. Popilius Pedo*
[. . .] *k. Febr. Imp. Antoninus Aug. pontem Agrippae dedic.*
[. . .] *X k. April. aqua magna fuit. Pr. k. Decem. Aurelio Caesar*[*i*]
[*ex A*]*nnia Faustina filia nata est. K. Decem. Aurelius Caesar*
[*trib.*] *pot. iniit et Faustina Augusta cognominata est.*
[*IIuir. .*] *Plinius Nigrinus P. Annius Annianus*
[*L. Octaui*]*us Saluius Julianus C. Bellicius Torquatus*
[*k. Mart. .*] *Satyrius Firmius C. Saluius Capito*
[*k. Mai. L.*] *Coelius Festus P. Orfidius Senecio*
[*k. Sept. C.*] *Fabiu*[*s*] *Agrip*[*pin*]*us M. Ant*[*o*]*nius Zeno.*

L. 4 : [*duovir(i) quin*]*q(uennales) c(ensoria) p(otestate)* : l. 4-5 : *p(atronus) p(erpetuus) c(oloniae).*

L. 1-6 : événements de 146 ap. J.-C. ; l. 7-16 : consuls et événements de 147 ; l. 17-20 : consuls de 148. Le fragment de l'*Ann. épigr.*, 1936, n° 98, qui concerne les années 145-146, se place immédiatement avant le nôtre.

Id., 1940.

P. 17-18. S. Aurigemma. A Forlimpopoli. Transcription nouvelle et plus complète du n° 571 du *C. I. L.*, XI.

205)

[*L. Funisulanu*]*s L.* [*f. An*]*i. Vettonianu*[*s cos.*]
[*VII uir epulonum so*]*dali*[*s A*]*ug. procos. prouinc. A*[*f*]*ricae*
leg. Aug. pr. pr. prouin]*c. Delmatiae item prouinc. Pan*[*no*]*niae*
item Moesiae supe]*r. curator aquarum curator uiae Ae*[*m.*] *praet.*
tr. pl. praef. aerari quaest. prou. Sic. t]*rib. mil. leg. VI uictr. IIIu*[*ir a. a. a. f. f.*]

Cf. A. Stein, *Die Legaten von Moesien*, p. 35-38 : Funisulanus, après avoir vaincu les Daces, a été en 86 ap. J.-C. le premier gouverneur de la Mésie supérieure.

P. 187 et suiv. S. Bastianelli. A Civitavecchia.

P. 187. Fragment.

206)
L GETAE
TOTIVSQV*e*
N I O V

P. 189 et 194 et suiv. Inscriptions diverses païennes et chrétiennes.

P. 218. G. Cultrera. A Syracuse.

207)
S A L V O D N
FL GELASIVS BVSIRIS V
PRAETORIVM SINE VLLIVS
TOT DIEBVS QVIBVS ALII MENSIBVS

P. 255 et suiv. S. Aurigemma. A Reggio Emilia.

P. 266 avec fig. Pierre brisée par le milieu.

208)
T I N V L E I *a* S E X · L · M V S *a*
SI VOCE SVPERVM GA*udent* QVI · A LVCE ABIERVNT
PLACVISSE ME PATRONO *m o* NIMENTVM INDICAT
QVO FVNERE AMPLO PER F *r e* QVENTEM GRATIAM
DIE SVPREMO LACRVMANS *me* AMISSAM INTVLIT
IN QVO HOC EFFECIT ME FELI *c e* M M O R T V A M
VT DICANT OMNES QVOD *p a t* RONO PLACVERIM

Rapprocher l'épitaphe suivante de même provenance (p. 278 avec fig.) :

209) *Sex(tus) Tinuleius Sex(ti) l(ibertus)* || *Philaro* || *Sex(tus) Tinuleius Sex(ti) l(ibertus)* || *Xeno v(ivi) f(ecerunt).*

La gens Tinuleia était déjà connue par *C. I. L.*, XI, nº 1009, trouvée dans la région de Reggio.

P. 267 avec fig.

210)
C POMPONIO
RVFI LIB
FELICI
VI VIR AVG
5 CLAVD
LANARI PECT
ET CARMIN
OB MERITA EIVS
QVOD TESTAMENTO
10 SVO LEGAVERIT
EIS NON SVFFICIENTIB
SIBI DATIONES ET
VESTIARIVM QVOQ
ET SI QVI DEFVNCTVS
15 ESSET CERTA SUMMA
FVNERARETVR

L. 4-5 : *sevir(o) Aug(ustali) Claud(iali)* : l. 6-7 : *lanari pect(inari) et carmin(atores)*.

P. 278 avec fig. ; p. 288 avec fig. Épitaphes.

P. 301-302 avec fig. S. Aurigemma. A Poviglio. Épitaphe dédiée par L. Papinius L. f. Pol. à ses père, mère, tante paternelle et à ses cinq frères morts en bas âge.

P. 312-313. G. Annibaldi. A Rome, de provenance inconnue ; au Musée des Thermes. Plaque ronde de collier d'esclave.

211)

TENE · ME · QVIA · FVG
I · ET · REVOCA · ME · AD · DOMIN
V · MEV · V · C · CETEGV · IM · MACELLV *(sic)*
LIBIANI · REGI
ONE · TERTIA

Cetegus habitait la 3e région, mais non loin du *macellum Liviae* qui était dans la 5e.

P. 342. C. Drago. A Tarente.

212)

L · SCVLTIDIVS · SEX · F
POLLIA · RVFVS VE
TERANVS · LEG
VIII AVG EQ
MIL · ANNOS
XXVI
VIXII ANO *(sic)*
S VL · H · S · E
E · F · Q

L. 4 : *eq(uitatae)* : l. 8 : VL = *quadraginta quinque* : l. 9 : *(h)eres f(aciendum) q(uravit)*.

P. 362 et suiv. S. Aurigemma. Inscriptions inédites du Musée archéologique de Rimini.

A signaler p. 371 et suiv., un essai de recomposition et d'explication des nos 494 et 495 du *C. I. L.*, XI (cf. *Ann. épigr.*, 1945, no 46).

P. 414. R. Vighi. A Anguilara Sabazia, dans une villa de l'époque républicaine. Quatre estampilles de tuiles, quatre fragments d'inscriptions, deux marques sur vases.

ID., 1941.

P. 190 et suiv. G. Annibaldi. A Rome, dans une tombe de la via Nomentana.

213) Sur l'architrave, en une ligne :

ITEM LIBERTIS LIBERTABVSQ · SVIS POSTERISQ SVORVM FECIT

Sur le chapiteau de gauche :

NI CANORIS · AVG LIB · PROC ·
CLAVD · CALVORE VIRO ET CONIVGI KARISS · ET

P. 203 et suiv. G. Calza. A Ostie, dans la maison des *Augustales*.

Inscriptions de bases de statues.

P. 206. Épitaphes remployées près de la maison.

P. 216. R. de Chirico. Au même endroit (cf. p. 203).

214) A·LIVIO CHRYSEROTI SEVIRO AVG QVINQ
AGATHANGELVS LIB SEVIR AVG
QVINQVENN PATRONO DIGNISSIMO

A. Livius Chryseros a son épitaphe au *C. I. L.*, XIV, n° 379, dont un des dédicants est son affranchi Agathangelus ; les *Agathangeli seviri Augustales* sont connus par *C. I. L.*, XIV, n^{os} 4562, 3, ligne 22 et 4655.

P. 294. G. Gabrici. A Libybée. Inscription gravée en cursive sur le fond d'une lampe avant la cuisson.

215) LYLIBEO
‹·
AVGVSTA
LVCERN
ARIA

La signification du texte demeure incertaine.

Id., 1942.

P. 61 et suiv. A. Minto. A *Sestinum.*

P. 61 avec fig.

216) L · ATINATI
L·F·CL VERO
AEDIL QVAE
STORI IIII VI
RO ID PATRO
NO PLEB ITEM
COLL FABR·ET
CENT SEXVIRI
AVGVSTAL ET
PLEBS VRBANA
L D D D

L. 5-8 : *patrono pleb(is), item coll(egiorum) fabr(orum) et cen-t(onariorum).*

P. 62 avec fig. Fragment.

217) VEI
CVR KAL
datus a dd. NNIMP*p. seuero*
*et antoni*NO AVGG
de SOLO PVBL PE*cunia*
l. DENTVSIO PR*oculino*
YS TVTEL ET CA

L. 2 : *cur(ator) kal(endarii).*

L. 6 : le personnage est connu comme *curator kalendarii* par le n° 6014 du *C. I. L.*, XI.

P. 63 avec fig. Épitaphe de l'affranchi L. Volusenius.

P. 82. P. Griffo. A Messine. Épitaphes latines et grecques.

P. 121. G. Brusin. A Altino. Dédicace d'un monument funéraire avec trois figures élevé par un affranchi.

P. 125 et fig. 1. G. Brusin. A Trente.

218) APONO

Dédicace au dieu des *Aquae Aponi*, divinité des eaux d'Abano près de Padoue (cf. H. Dessau, *I. L. S.*, n^{os} 3894, 3894 *a*, 6694).

P. 126 et fig. 1. G. Brusin. A Pieve di Ledro.

219)
MEDILAVINO
SECVNDVS
ENDVIBATASI F
V S L M

Nom de divinité jusqu'ici inconnu, comme le nom indigène du père du dédicant.

P. 128 et fig. 1. G. Brusin. A San Zeno di Anaunia (province de Trente).

220)
C V S O N I A E
P I T T A E M A T R I
P I E N T I S S I M A E
E T P R O C V L O F R A T R I
C A R I S S I M O E T R A E
D O N I A E F I R M I N A E
C O N I V G I E I V S E T V L D N O
N I A E M A X I M A E C O N I V G I
V I C T O R I N I C A R I S S I M A E
R A E D O N I I V I C T O R I N V S
T E R T I V S E T I N G E N V V S
E T S I B I E T S V I S

Inscription remarquable par les noms indigènes.

P. 133. P. Bonvicini. A *Falerio* (Picenum). Édition corrigée de l'inscription parue dans les *Not. degli Scavi*, 1888, p. 725 ; la ville possédait un *aerarium*.

P. 163. G. Calza. A Ostie. Incomplet à droite.

221)
M · M A E C I L I V S · M · F [illegible] V R R
A E D E M · B O N A E · D E A E · E X · S V A
I D E M Q P R O

Id., 1913.

P. 18-19. A. Minto. A Magliano in Toscana *(Heba)*.

P. 18. Quatre fragments de plaque de marbre ayant appartenu à un édifice important.

222) [*Imp. Caes.*] *Traian*[*us H*]*adria*[*nus aedem*] *uetu*[*state collapsa*]*m* [*restituit*, ou *reparauit*, ou *reficiendam curauit*].

P. 18-19. Autres fragments et une épitaphe.

P. 110. G. Cultrera. A Syracuse. Signature sur une lampe.

P. 140. G. Carettoni. A Santa Maria Capua Vetere. Stèle funéraire.

P. 260-1. P. Romanelli. A Tarquinia.

P. 260. Estampille sur un fragment de fond de vase arrétin.

223)
H I L A R I
Q. F V F I C

P. 260. Stèle.

224) D M
IANVARIO · Q · V
A · LXX
CVLTORES · CVLIA
NIENSES · POS

Il s'agirait des *cultores* de la déesse étrusque Culia ou Culsan, dont le nom aurait été latinisé en Culiania.

P. 261. Album de noms et épitaphe.

Recueil de la Société archéologique de Constantine, LXV, 1942.

P. 131-140. A. Berthier. Le culte de Mercure à *Cirta*, à propos des inscriptions de l'*Ann. épigr.*, 1942-1943, nos 28-32.

P. 139. Nouvelle lecture d'une inscription de *Mastar* (*C. I. L.*, VIII, no 6355, cf. 19336).

225) TEMPLV · M
C · NONIVS HOSP
ES F · V · S · L · A ·

P. 141-153. A. Berthier. Renseignements généraux sur les inscriptions découvertes à *Tiddis*, notamment dans les fouilles récentes.

P. 145-146. Dédicace d'une porte monumentale (*Ann. épigr.*, 1942-1943, no 12).

P. 146. Dédicace à Mithra (*ibid.*, no 87).

P. 154-183 avec fig. L. Leschi. Inscriptions du *castellum Tidditanum* (*ibid.*, nos 7 à 17).

Revue africaine, LXXXVI, 1942.

P. 175-178. **226)** J. Carcopino restitue ainsi la l. 1 du *C. I. L.*, VIII, no 21605 : *Genio dom*[*us suae*] ; à la l. 7 du no 9785, d'après une épitaphe du *Portus Magnus* récemment découverte, il rétablit *Anni*[*anus*].

Id., LXXXVII, 1943.

P. 5-22 avec pl. L. Leschi republie la dédicace du *Centenarium quod Aqua Viva appellatur* (*Ann. épigr.*, 1942-1943, no 81).

P. 149-165 avec fig. L. Poinssot. A *Thelepte*. Collier d'esclave en cuivre jaune. Inscription gravée au burin sur une seule ligne :

227)
EMERITI CENTVRIONIS SVM · EX OFFIC · PRESIDIS *prou. ual. byzacenae te*NE ME SED BENE

La date se place entre juillet 294 et les environs de 325.

Seul texte épigraphique relatif à un centurion *ex officio* du Bas-Empire.

En appendice (p. 156-165), liste des gouverneurs de la Byzacène, au nombre de quatre connus, qui ont été qualifiés de *praeses*, alors que leurs successeurs ont porté le titre de *consularis*.

Id., LXXXIX, 1945.

P. 5-20. A. Berthier. Au *Castellum Tidditanum*.

P. 5-11. L'auteur reprend l'in-

scription reproduite plus haut, nº 61.

P. 11-16. Petit autel.

228)
AEVENTO
AVGSSAC
FELSDONV
CONTSLBA
DDSISDON

L. 1 : *Aevento* est pour *Eventui* ; l. 3-5 : *Fel(ix) donu(m) cont(ulit) lib(ens) a(nimo) d(e)d(icavit) i(demque) don(avit).* Sur le côté gauche, emblèmes apotropaïques.

P. 16-20. L'auteur revient sur la dédicace à Mithra qui figure dans l'*Ann. épigr.*, 1942-1943, nº 87.

Revue archéologique, 1945, II.

P. 47-55. J. Roger. A *Amphipolis*, sur la nouvelle route Cavalla-Salonique, dans la région du nouveau pont, sur la rive gauche du Strymon.

P. 49-51 avec fig. Haute stèle sur laquelle des bas-reliefs représentent notamment des esclaves au travail et une longue file d'esclaves enchaînés.

229) Αὖλος Καπρείλιος Αὔλου ἀπελεύθερος Τιμόθεος σωματένπορος.

« La stèle ne doit pas être postérieure au Ier siècle de l'Empire. »

P. 53-55 avec fig. Plaque de pierre.

230)
L · POMPILIVS · EROS · NEGOTIATOR
AB · ROMA · EX · HORREIS · CORNIFIC ·
QVI VOCITATVS · EST · AB · SVIS · CONNE
GOTIATORIBVS · ADIGILLVS · S · E · S · P · E ·
POMPILIA · L · F · TERTVLLA · AN · IV · M · VII ·

L. 2 : *ex horreis Cornific(ianis)* ; l. 4 : *s(ibi) e(t) s(ua) p(ecunia) e(t)*, transcrit l'auteur.

Id., 1946, I.

P. 40-42. J. Colin. Inscriptions montrant que Tibère a cherché à fonder la légitimité de son pouvoir sur Aphrodite, la divinité protectrice des Jules.

P. 78, n. 2. A propos d'une épigramme de l'*Anthol. palat.*, VII, 391, relative à l'apothéose de Germanicus, Ch. Picard compare *C. I. L.*, XI, nº 2839, v. 6.

Revue des Études anciennes, XLVI, 1944.

P. 330-331. **231)** A. Grenier, revenant sur l'inscription de Vichy (*Ann. épigr.*, 1945, nº 138) lit, à la fin de la l. 3 : NN.

Revue des Études latines, XXI-XXII, 1943-1944.

P. 15-16. A. Magdelain. Interprétation nouvelle du chap. 34, 8 des *Res gestae* d'Auguste.

A la *potestas* constitutionnelle, au pouvoir impérial qu'il assimile à une magistrature collé-

giale (où Agrippa et Tibère sont ses *conlegae*), Auguste oppose l'*auctoritas* souveraine qu'il s'est juridiquement acquise en « transférant » l'État (*rempublicam transtuli*, *Res gestae*, 34, 1) et qu'il s'est octroyée par un édit du 13 janvier 27 comme *optimi status auctor* (Suétone, *Aug.*, 28), titre consacré officiellement par le nom d'Auguste qui lui a été conféré trois jours plus tard.

P. 39. A. Oltramare. Monuments épigraphiques en relation avec le passage de Septime Sévère en Helvétie lorsqu'il se rendit en Germanie après sa victoire de Lyon (*C. I. L.*, XII, nos 2587 et 5532 ; XIII, nos 9066 et 9067).

Id., XXIII, 1945.

P. 44-47. Ch. Picard. Résumé d'une communication sur l'Autel circulaire du Dodécathéon d'Ostie (voir A. W. van Buren, *Amer. Journ. of archaeol.*, XLVI, 1942, p. 433) et le culte des Douze dieux dans l'Empire romain.

Lieux saints des Douze dieux ; influence de leurs agoras sur les agoras humaines et les forums ; leur culte semble avoir été souvent patronné par les divines Mères d'Asie.

P. 150-167. J. Paoli. Dans les villes provinciales du Haut-Empire, la statue de Marsyas symbolisait le *jus italicum ;* à Rome, le symbole d'indépendance et de vie a été transmis par le figuier Ruminal, qui abritait sur le comitium la louve allaitant les *conditores imperii*, au figuier du lacus Curtius, *in medio foro*, où la légende plaçait les fondements éternels de l'État romain, et par cet arbre au Marsyas dont il ombrageait la statue.

Revue historique, CXCV, 1945.

P. 10-23. **232)** A. Piganiol. Les divers éléments du tarif de Palmyre (*I. G. R.*, III, n° 1056 ; *C. I. S.*, pars II, t. III, fasc. I, n° 3913) sont les suivants : décret du sénat de Palmyre ; — A (l. 1-93 du texte grec, 1-62 du texte palmyrénien) : tarif extrait de la charte générale de la ferme, désignée comme le πρῶτος νόμος, ou νόμος τελωνικός, telle qu'elle avait été fixée anciennement à une date qu'on ne saurait préciser ; — B (l. 94-151 du grec, 63-73 du palmyrénien) : contrat de fermage (μίσθωσις) conclu entre la ville et le publicain, postérieur au νόμος, mais semblant antérieur aux Flaviens, où sont insérées deux modifications au tarif général (droit sur les matières sèches (?), droit sur la toison de la laine pourpre) et la réglementation de l'impôt du sel ; — C (l. 152-237 du grec ; 74-149 du palmyrénien) : édit du légat Mucianus (cf. H. Seyrig, *Syria*, XXII, 1941, p. 166-167) arbitrant un conflit entre Palmyre et le publicain : tous documents antérieurs à 69 ap. J.-C. ; Rome s'est sans doute opposée au complément du tarif primitif que Palmyre s'était proposé en 137.

P. 113-114 ; p. 195-201. Ch. Courtois.

233) P. 113, n. 2. L'inscription n° 271 dans A. Merlin, *Inscr. lat. de la Tunisie*, est à lire ainsi :

L. 3-4 : *Sisinni filius, Firmo lector ;* l. 6 : *die XXI k(a)l(endas) (?) Iuniu ;* l. 7 : *XXX*[*X*].

P. 114, n. 1. L'inscription n° 269 du même recueil peut être restituée comme suit :

L. 1 : *In n(omin)e D(omi)ni. In ho*[*c tumulo iacet...*] ; l. 2 : *cus Petri senioris* [*filius, vixit annos...*] ; l. 4 : *XXXXIII* ou *XXXVIII : cou*[*arta*] ou *cou*[*arta decima*].

A la fin de la l. 1 et au début de la l. 2, peut-être [*Cyria*]*cus ;* la date est 1051 ou 1046 ap. J.-C.

P. 195-201. La *civitas Geumitanorum* du *C. I. L.*, VIII, n° 27413 serait une des deux *Gummi* qui sont connues, en Proconsulaire et en Byzacène (celle-ci étant Mahdia) ; mais *Geumi* est-il bien une *Gummi ?*

Revue tunisienne, 1942.

P. 125-140, p. 353. L. Poinssot. A Souani-el-Adari, au Sud-Est de la sebkra Halk-el-Mennzel. Base.

234)

IMP · CAES · T · AEL ·
HADR · ANTON ·
AVG · PIO · P · P ·
ROGATVS · DINI · PANTONI · STATVAM ·
INLATIS · IN · EAM · HS DCCC · N · QVOS · PRO
HONOR · SVFETAT · DEB · POSVIT · IDEMQVE · D ·

L. 6 : *honor(e) sufetat(us) deb(ebat).*

Liste des cités africaines où des suffètes sont connus.

P. 137-140. La *Gurza*, à laquelle se rapportent *C. I. L.*, VI, nos 32757 et 36277 ; VIII, nos 68 et 69, pourrait aussi bien être celle de Proconsulaire, dans la région d'Utique, que celle de Byzacène.

Ur-Schweiz, IX, 1945.

P. 90-94. G. Méautis. Sur le plateau de Wavre. Bol de verre, avec représentation de quadriges. Au bord, sur une ligne :

235)

*oly*MPE VA*de* ... OIN...*uade*
EVTYCHE VA*de*...

Vierunddreizigstes Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte, 1943.

P. 66. R. Laur-Belart. A Nyon. Autel de calcaire rouge.

236)

INV · ATIVS
EX VOTO

Atius n'est pas certain.

P. 68, 70. R. Laur-Belart. A *Vindonissa*. Marques sur des fragments de cuir ; inscriptions

à l'encre sur des tablettes de bois (plus loin, nos 266, 268, 270-272, 274).

ZEITSCHRIFT FÜR SCHWEIZERISCHE ARCHÄOLOGIE UND KUNSTGESCHICHTE, II, 1940.

P. 157-159 avec fig. P. Collart. A Avenches, dans la région du forum. Partie supérieure d'une plaque de marbre.

237)

TI · CLAVD · CAESARI
TI CLAVDI · CAESARIS
aug. germanici P · P · F
britannico

L. 1, le D et le C sont enlacés ; le point séparatif est à l'intérieur du D.

La dédicace concerne Britannicus, fils de l'empereur Claude.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE.

ASSOCIATION PRO AVENTICO, BULLETIN N° XIV, AVENCHES, 1943. Payerne, 1944.

A Avenches *(Aventicum)*.

P. 19, 23 et pl. VI, 2. Au Cigognier, dans la partie Sud de la cour précédant un temple qui doit être le Capitole. Autel.

238)

MARTI · CATVR
AVL SILVESTER
LAPIDARΦ
V S L M

Marti Caturi(ci) Aul(ius) Silvester lapidar(ius) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Pour les autres dédicaces connues à *Mars Caturix*, dieu local des Helvètes, cf. Heichelheim, P. W., *R. E.*, XIV, col. 1943-1944.

P. 26-27 et pl. XIV. Entre le théâtre et le temple du Cigognier. Bloc de marbre à face convexe.

239)

TI · CLAVDIVS · TI · FIL
MATERNVS · AEDILIS
SPHAERISTERIVM ·
D · S · D

Sur les *sphaeristeria*, locaux couverts et souvent chauffés servant à jouer à la paume, cf. H. Dessau, *I. L. S.*, n° 5663.

P. 37. A l'amphithéâtre. Marques d'artisans sur poterie et tuile.

P. 41. **240)** Trois gradins de l'amphithéâtre portant sur leur face verticale un grand Q.

A. BERTHIER. LES VESTIGES DU CHRISTIANISME ANTIQUE DANS LA NUMIDIE CENTRALE. Maison-Carrée (Alger), 1943.

Nombreuses inscriptions dont certaines sont déjà au *Corpus*. Épitaphes pour la grande majorité chrétiennes. Nous signalons

les quelques textes suivants :

P. 41-43. A. *Sila*. Nouveaux fragments de la tablette de plomb donnée dans l'*Ann. épigr.*, 1937, nº 148.

241) Face, l. 7-8 :

BONIFATIO EP CO
ET PROPRIS

Faibles restes d'une autre ligne, où l'auteur voit *manibus*.

L. 7 : *ep(is)co(po)*.

Revers, l. 14-16 :

FELESM PRB MARTRS
CRECS OBREZ CS
PZS M CNI

Le nom du *fel<i>(cis)s(i)m(i) pr(es)b(yteri) mart(y)r(i)s* aurait été abrégé au début de la l. 15 sous la forme CRECS (p. 214). Ne faudrait-il pas songer à *Cresc(oni)* avec interversion de l's et du c ? — Les autres abréviations restent mystérieuses.

P. 77-78. A Foum-el-Amba (*Atlas archéol. de l'Algérie, Batna*, nº 204), dans une église.

P. 77. Sur la tranche d'un fragment d'architecture, l'acclamation donatiste

242) DEO LAVDES

P. 77. Sur un fragment de pilier. Au-dessous d'un chrisme constantinien :

243) VITA ETERN
AM QVIVST
ET Q FECER

Vita(m a)eternam qui (j)ust(i) et q(ui) fecer(unt).

C'est une inscription donatiste (p. 206).

P. 78. **244)** Au *C. I. L.*, VIII, nº 10787 = 18705, l. 4 : lire *pat(re)* au lieu de *pat(rono)* : cf. *Ann. épigr.*, 1937, nº 155.

P. 91-92. A Henchir-Djerouda (*Atlas, Batna*, nº 191), dans une église.

245) Quatre fragments d'une dalle recouvrant un sarcophage.

a) Sur l'un :

DOM DEM ROGA XM

b) Sur un autre :

O MNATA SATVRN

Les deux autres sont sans intérêt.

a) Dom(inum) De(u)m roga X(ristu)m.

b) M(emoria) nata(lis) Saturn(ini).

La différence qui semble suggérée entre Dieu et le Christ serait, d'après l'auteur, l'indice d'une certaine tendance du donatisme à l'arianisme (p. 208-209).

P. 98. A la Ferme Gourdon (*Atlas, Batna*, nºs 168-169), dans une église. Sur un des piliers de clôture du chœur. Au-dessous d'un chrisme constantinien :

246) EX OFICINA
PARAPATOSI
VOTV FELICIS
ILITIS

L. 2 : *Parapatosi (?)* ; l. 4 : *(m)ilitis (?)*.

P. 109-110. A Henchir-el-Bahi-

ra (*Atlas, Constantine*, près du n° 370), dans une église. Graffite inscrit à l'aide d'un stylet sur une couche de plâtre étalée sur un fragment de poterie.

247) *In oc loco*
reliquie scor.
fortunasiani
et siluani

P. 118. A Bir-Aïda, à 1 kilomètre au sud-est du signal du Djebel Timetlass.

248)

AD ONOR MARTVR
ORV PVBLIVS MART
VR
*in pac*E FELICITER

P. 146. A Mechta-el-Tein (*Atlas, Batna*, n° 26), dans une église. Dalle ayant recouvert une auge-reliquaire.

250) NATALE · TERTVLI
· DONATI ·
DIEM OCTAVV CALEND
AS

Au-dessous, le graffite suivant :

lendas
natale Tertuli et Donati diem quem desciserunt
in loco suo octau ca-
mart.

P. 157. A Kherbet-el-Kebira (*Atlas, Bou Taleb*, n° 58).

251)

MAXI	D M M
MA CO	EMI SA
NIVX	CERDOS
VIX AN	SATVR
LXXV	NI VXA
	XC

P. 160. A Kherbet-Bou-Hadef, au Sud du Chott-el-Beida, dans une église, sur la tranche d'une table de pierre.

252) ☧VARTVRLIANI

S. Gsell (*Bull. archéol. du Comité*, 1902, p. 337) pensait à un ethnique ; M. Berthier propose : *<m>artur (Ju)liani*.

Sur une autre pierre :

249)

CORONA MARTVRV
QVI SVNT IANVRIA
ET COMITES XI IDV
IVAIA

L. 4 : le nom est mal écrit ; restituer *<m>aia(s)* ou *ju<n>ia(s)*.

P. 205-219. Conclusions sur le culte d'après les monuments épigraphiques.

P. 210. Tableau des noms des personnages auxquels les reliques appartenaient.

J. Carcopino. Le Maroc antique (La Suite des Temps, 10). Paris, 1943.

Après une « Esquisse d'une histoire ancienne du Maroc », qui fait appel aux inscriptions, et des chapitres sur le Maroc punique, sont réédités, dans la partie consacrée au Maroc ro-

main, des articles, pour la plupart enrichis d'additions, déjà publiés dans *Hespéris*, XVII, 1933, p. 1-24, sur *Volubilis*, résidence de Juba et des gouverneurs romains (*Ann. épigr.*, 1934, n° 122) ; — dans les *Mélanges Alfred Ernout*, 1940, sur la mort de Ptolémée (*Ann. épigr.*, 1941) ; — dans les *Mélanges de l'École franç. de Rome*, XLVIII, 1931, p. 1-39, sur *Sala* au temps des Antonins d'après les inscriptions de l'*Ann. épigr.*, 1931, nos 36-38 ; — enfin dans les mêmes *Mélanges*, LVII, 1940, p. 349-448, sur la fin du Maroc romain (*Ann. épigr.*, 1941, nos 111-118), avec p. 301-304 une note additionnelle relative à l'inscription donnée plus haut, n° 52.

L. Chatelain. Le Maroc des Romains, étude sur les centres antiques de la Maurétanie occidentale (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 160). Paris, 1944.

A propos de chaque centre, notamment de *Volubilis*, l'auteur renvoie aux inscriptions qui y ont été découvertes, en donnant une très brève indication de leur contenu. Quelques textes plus importants sont reproduits intégralement, même avec traduction et commentaire, entre autres (p. 94) le procès-verbal de la séance tenue par les décurions de *Sala* en l'honneur de M. Sulpicius Felix (*Ann. épigr.*, 1931, n° 38) et (p. 143) l'inscription de la statue élevée à M. Valerius Severus (*ibid.*, 1916, n° 42).

P. 54-55. **253)** Correction de E. Albertini à *C. I. L.*, II, n° 159 : au lieu de *viritim*, lire *Lixitan(us)*.

P. 290 et suiv. Bibliographie étendue.

P. 59. Fragment de dédicace de *Lixus*.

P. Collart. Quand la Vallée Pœnine fut-elle détachée de la Rhétie ? (Extrait de la Revue d'histoire suisse, XXII, 1942.)

P. 87-105. L'auteur réfute les arguments généralement invoqués aujourd'hui pour remonter à l'époque de Claude le cursus du gouverneur de Rhétie, de Vindélicie et de la *Vallis Poenina* figurant au *C. I. L.*, V, n° 3963, et revient à l'opinion ancienne qui le plaçait au troisième quart du IIe siècle : à cette date, le Valais était encore rattaché à la Rhétie et le demeura jusqu'à la réorganisation administrative de cette province, vers 171 ap. J.-C.

P. Collart. Un nouvel hommage du Valais a Caius César (extrait des Mélanges d'histoire et de littérature offerts à M. Charles Gilliard). Lausanne, 1944.

P. 38-45 et pl. II. Fragment d'une dalle de calcaire remployé dans le clocher roman de l'abbaye de Saint-Maurice, en Valais.

254)

GVSTI·F·DIVI·IV
TIS·PONTIFICI·CO
IVM·ANN
DES

L. 1-2 : [*C(aio) Caesari Au*]-*gusti f(ilio) divi Ju*[*li nepoti*] | [*principi juventu*]*tis pontifici co*[*(n)s(uli) imperatori*] (cf. *C. I. L.*, XII, nº 141 ; rapprocher le nº 146, où il vaut mieux compléter, à la l. 2, [*divi Juli nep*]*oti* que [*divi nep*]*oti*).

Hommage posthume à Caius César datant de 4 ap. J.-C. ou de peu après ; remarques sur la titulature du prince et sur les dédicaces à des membres de la famille impériale retrouvées en Valais : elles sont antérieures au règne de Claude, sous lequel le centre du pays passa de Saint-Maurice *(Acaunum)* à Martigny (*Octodurus*).

P. Collart et D. van Berchem. Inscriptions de Vidy, 2e série (Association du Vieux-Lausanne, Fouilles de Vidy, fasc. IV). Lausanne, 1941.

Suite de la série analysée *Ann. épigr.*, 1939, nos 207-212.

P. 3-6 et pl. I, 1. Bloc de calcaire.

255)

IE R CV L I
SACR
C·MAEC FIRWS
IIIIIĪ VIR AVG
CCR DESIG
EX VOTO P

L. 3 : *Maec(ius)* ; l. 5 : *c(urator) c(ivium) R(omanorum)* ; l. 6 : sans doute [*p(ecunia) s(ua)*] *p(osuit)*.

P. 5-6 et pl. I, 2. Rappel de l'inscription nº 5026 du *C. I. L.*, XIII, où le dédicant est dit plus explicitement *c(urator) c(ivium) R(omanorum) conventus Hel(vetici)*.

P. 6-7 et pl. II, 1. Autel brisé en bas.

256)

NEPTVNO
NAVTAE LEV
SON·EX INPEN
CEAC

L. 4, à droite : C ou O.

Cf. *Ann. épigr.*, 1939, nº 210 pour Neptune et nos 207 et 209 pour les *nautae Leuson(nenses)*.

P. 7-8 et pl. II, 2. Rappel de l'inscription nº 5027 du *C. I. L.*, XIII (cf. *Ann. épigr.*, 1939, nº 211). **257)** L. 5 : plutôt *f(ilius)* que *l(ibertus)*.

Gesellschaft Pro Vindonissa, Jahresbericht, 1941-42.

P. 18-23. R. Laur-Belart. A *Vindonissa*, dans le tertre des décombres. *Tabulae ansatae* de cuir portant des noms de légions, qui étaient originairement cousues sur des couvre-boucliers de même matière.

P. 19, 1-2 et fig. 14-15, p. 18. Deux *tabulae* aux lettres découpées.

258)

LEG XI CPF

Leg(io) XI C(laudia) P(ia) F(idelis).

Cette légion fut en garnison à *Vindonissa* de 70 à 101 ap. J.-C.

P. 19, 3 et fig. 19, p. 20. *Tabula* aux lettres découpées.

259) LEG XI COH I

La lecture n'est pas indiscutable.

P. 21, 4 et fig. 16, p. 18. Partie droite d'une *tabula* aux lettres pointillées.

260) *leg.* XI CPF
〉 *p.* ORCI

P. 21, 5 et fig. 17-18, p. 18. Partie droite d'une *tabula* aux lettres découpées.

261) *le*G I F M
〉 *se*STI ĦOEB*i*

L. 2 : OEB sont liés.

[Le]g(io) I F(lavia) M(inervia).

Cette légion dirigée de Bonn sur le Danube inférieur en vue de la guerre dacique serait passée vers 101 ap. J.-C. à *Vindonissa*.

ID., 1942-43.

P. 12-13, fig. 3-4, cf. p. 11. A. Matter donne des images des deux bornes milliaires du *C. I. L.*, XIII, nos 9075 et 9076.

P. 32-39, avec fig. R. Laur-Belart. A *Vindonissa*, dans le tertre des décombres. Tablettes de bois ayant servi à la correspondance et portant sur leur face externe des adresses de militaires incisées ou tracées à l'encre (cf. *Ann. épigr.*, 1925, nos 6-11 ; 1930, nos 13-14). Voici quelques exemples :

P. 34, 1.

262) *D* · *Frontino* · 〉
C ·

P. 35, 3.

263) *Meranio Silici.*

P. 37, 6.

264) [illegible]
o · *ueterano.*

P. 38, 8. Adresse incisée.

265) *M. Aemilio* [illegible]
[illegible] *militi*
leg. [illegible]

ID., 1943-44.

P. 27, fig. 15. Chr. Simonett. A *Vindonissa*, dans le tertre des décombres. Marques de tanneurs sur fragments de cuir.

266) *a)* AVRELI
b) P · CO}

P. 29-37. R. Laur-Belart. A *Vindonissa*, au même endroit. Tablettes de bois portant des adresses, dont nous retenons celles-ci :

P. 29, 1.

267) *Terentio* [illegible]

P. 31-32, 3. Tablette presque complète.

268) .... · *Eurylo*
aut [illegible]
seruo eius.

L'angle supérieur gauche, avec le début de la l. 1, manque.

P. 32-33, 4. Partie supérieure d'une tablette.

269) *Dabes*
S. Caluis.
milit ▨ *sub.*

Le bas de la l. 3 manque.

L. 2 : *S(exto) Calvis(io)* ; l. 3 : *milit*[*i leg. XXI*] (?) d'après les restes conservés.

Pour l'emploi de *dabes* = *dabis*, cf. Cic., *Ad fam.*, IV, 9 ; *Ad Att.*, XII, 15 ; à la fin de la l. 3, *sub* serait peut-être à rapprocher de l'estampille doliaire L XXI · S · C · VI qu'on a interprétée *s(ub) c(astris) Vi(ndonissensibus) (?)* et qu'on trouvera au *C. I. L.*, XIII, pars 6, p. 50, n° 26.

Dans l'inscription de l'*Ann. épigr.*, 1925, n° 8, lire à la l. 1 : *dabis Atico Luciano.*

P. 33-34, 5. Deux adresses qui s'enchevêtrent. La plus ancienne :

270) *Dabis*
Q · Altio.

La plus récente :

271) *Dabis*
⟩ Saturnin.

P. 34-35, 6. Tablette brisée et incomplète qui a servi deux fois : **272)** D'abord pour un acte dont il reste en haut le nom d'un témoin :

C. Albi Barbari *⟩ Crispi*

et plus bas celui de cet autre :

L. Saeni
Secundi.

P. 35, 7. **273)** Ensuite pour une lettre dont on croit lire, entremêlés à *⟩ Crispi :*

patri qui,

et dont la fin se trouve au revers où au moins deux écritures sont superposées, sauf à la dernière ligne :

re frater uale.

P. 36-37, 8. Demi-tablette.

274) A l'extérieur, adresse incisée.

Prrimig enio Oclati (sic)
⟩ · Primi genii Imber.

Sur la face intérieure, restes de la couche de cire sur laquelle la lettre était écrite en très élégante cursive ; elle commençait ainsi :

L. 1 : *Primigenius Imber* (ou plutôt *Imberus*) *Primigenio Oclatio fratri suo.*

L. 2 au début : *sal(utem).*

Des 6 lignes qui suivent la l. 1 ne subsistent que quelques traces de lettres ou de mots.

A. Grenier. Les Gaulois. Paris, 1945.

Reproduit quelques inscriptions :

Sur la couverture, le buste de Beaumont-le-Roger (*C. I. L.*, XIII, n° 3199).

Pl. XIII, une dédicace de Sarrebourg à Sucellus et à Nantosuelta (*ibid.*, n° 4542).

Pl. XV, un autel de Rödingen aux *Matronae Gesaienae* (*ibid.*, n° 7889).

Pl. XVI, des *ex-voto* à Dirona de la région de Metz et à Abelio de la région pyrénéenne (*ibid.*, nos 4498 et 333).

J. Heurgon. Recherches sur l'histoire, la religion et la civilisation de Capoue préromaine des origines a la deuxième guerre punique (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 154). Paris, 1942.

Usage des inscriptions, surtout dans les chapitres qui concernent la religion.

L. L. Howe. The Pretorian Prefect from Commodus to Diocletian (A. D. 180-305). Chicago, 1942.

Depuis les Sévères, les préfets du prétoire, au lieu d'être surtout des juristes éminents, ont souvent exercé des commandements militaires importants ou gouverné des territoires étendus. Dorénavant, ils ont de grandes obligations militaires, administratives et judiciaires.

P. 65-95 : liste des préfets du prétoire de 180 à 305 : 66 ou 67 sont sûrs ; 9, douteux ; 38, à rejeter (ce ne sont que des fantômes de l'Histoire Auguste).

L'Afrique a travers ses fils, Ernest Mercier ; contributions de divers auteurs. Paris, 1944.

P. 24-27. J. Toutain examine la place que l'épigraphie romaine a tenue dans les études historiques d'Ernest Mercier (entre autres *Hist. de l'Afrique septentrionale...*, 1888 ; *Hist. de Constantine*, 1903) et dans l'activité qu'il a déployée de 1875 à 1907 à la Société archéologique de Constantine (cf. E. Albertini, p. 29).

H. P. L'Orange et A. von Gerkan. Der spätantike Bildschmuck des Konstantinsbogens (Studien zur spätantiken Kunstgeschichte im Auftrage des archäol. Instituts des deutschen Reiches, t. 10). Berlin, 1939.

Une place est faite à l'étude des inscriptions : dédicaces de l'attique, acclamations du passage principal et inscriptions des *vota*.

A. Merlin. Inscriptions latines de la Tunisie. Paris, 1944.

Supplément au *C. I. L.*, VIII et à R. Cagnat, A. Merlin et L. Chatelain, *Inscriptions latines d'Afrique* (1923), concernant la Tunisie. Textes non insérés dans ces recueils, les inscriptions chrétiennes comprises, mais sans l'*instrumentum domesticum* ni les *defixionum tabellae* (pour les funéraires banales, les noms des défunts sont seuls reproduits). Indication de corrections, restitutions, commentaires relatifs à des textes qui figurent déjà dans les mêmes ouvrages (1733 nos).

Publications du Service des Antiquités du Maroc, fasc. 7. Rabat, 1945.

P. 113. R. Thouvenot. A *Volubilis*. MO vers la fin sur le socle d'un chien de bronze.

P. 166-183. **275)** R. Thouvenot publie et commente un fragment d'inscription de *Volubilis* (*Ann. épigr.*, 1942-1943, n° 54, et plus haut, n° 52). Au début de la l. 3, le nom du prolégat qui manque doit être celui de Furius Celsus ; l. 5 : [*an*]*tea*, plutôt que [*pos*]*tea*, d'après les sommets des lettres subsistantes ; l. 6 : après *statuit* (ou *dedicavit*), une date consulaire. L'auteur retrace les rapports de Rome avec les Baquates et les Bavares, et étudie la localisation de ces tribus.

J. Sundwall. L'enigmatica iscrizione « rotas » in Pompei (Acta Academiae Aboensis humaniora, XV, 5). 'Abo, 1945, 17 p.

A Pompei, dans la « Grande Palestre » du quartier de l'amphithéâtre. Graffite (M. della Corte, *Not. Scavi*, 1939, p. 264, fig. 8 ; *Rend. della Pontif. Accad. rom. di archeol.*, XII, 1936, p. 398, fig. 1 ; cf. *Ann. épigr.*, 1937, après le n° 11 ; — ici fig. p. 3).

276)

SAVTRAN VA
S
Δ
ROTAS
OPERA
TENET
AREPO
SATOR
ANO
SAVTRAN
VALE

L. 1 : *Sautran(e) va(le)*. Les l. 2-3 et 9 sont d'une autre main, plus tardive : *s(alutem) d(icit) A(ulus) N(...) O(...)*.

A propos de ce texte, J. Sundwall rappelle les diverses découvertes qui ont été faites et critique les interprétations qui ont été proposées du carré *rotas*.

Pour lui, cette inscription doit s'expliquer grâce à un manuscrit grec du XIVe-XVe siècle (Bibl. nat. 2511, fol. 60, verso), où les cinq mots du carré sont traduits ainsi : ὁ σπείρων ἄροτρον κρατεῖ ἔργα τροχούς (C. Wescher, *Bull. des Antiquaires de France*, 1874, p. 151 et suiv. ; cf. H. Leclercq, dans Fr. Cabrol et H. Leclercq, *Dict. d'archéol. chrét.*, I, col. 1815).

Le « saluto di commiato » adressé à Sautranus qui part est associé à une allusion au semeur éleusinien qui s'en va à travers le

monde, racontant ses œuvres et accomplissant sa mission agraire.

La formule magique, destinée à assurer une protection contre le mal, provient probablement des cercles de l'Italie méridionale fortement influencés par le mouvement orphique où Triptolème occupe une place prééminente ; elle n'a pas été inventée par un grammairien chrétien de Rome, mais les chrétiens l'adoptèrent d'autant mieux, en identifiant le semeur au Christ, que le mot *tenet*, disposé en croix, contient quatre fois la lettre T, qui peut aussi figurer la croix, et que les lettres AO sont accolées à chacun de ces T, tous symboles chrétiens tardifs qui facilitaient l'acceptation de la formule païenne par les disciples de la foi nouvelle.

R. Thouvenot. Essai sur la province romaine de Bétique (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 149). Paris, 1940.

Recours aux inscriptions, surtout dans la deuxième partie consacrée à la vie politique, administrative, économique et religieuse.

P. 101-102. L'ère consulaire connue par certaines inscriptions des Asturies et de Biscaye doit partir de l'annexion de l'Espagne après les victoires de Scipion en 206 av. J.-C.

P. 246, n. 3. 277) Au *C. I. L.*, II, n° 2029, comprendre *ad Fa(ernas vites) veget(andas)* : procurateur chargé de répandre les plants de Falerne.

J. Vives. Inscripciones cristianas de la España romana y visigoda, fasc. 1. Barcelone, 1941.

477 textes reproduits pour la plupart en caractères cursifs et suivis d'un commentaire concis. Plus de 200 ne figurent ni au *C. I. L.*, d'É. Hübner, ni dans le Diehl.

Un appendice, dû à A. Ferrua, donne les inscriptions grecques et juives.

J. Vives. Inscriptiones Hispaniae christianae. Cuestiones de datación (extrait des Spanische Forschungen der Görresgesellschaft, erste Reihe, VIII, p. 1-24).

Critique et corrige É. Hübner, notamment pour des dates. Revient sur l'ère espagnole et la ligature de XL.

J. Vives. La necrópolis romano-cristiana de Tarragona (extrait des Analecta sacra Tarraconensia, XIII, 1940, p. 47-60).

Traite de diverses inscriptions, spécialement pour leur date.

Alf. Merlin.

TABLES ANALYTIQUES

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des périodiques et ouvrages cités

A. — Périodiques

Ampurias, 1943.
Annales de Bourgogne, 1944.
Annales du Midi, 1944.
L'Antiquité classique, 1943.
Archivo español de arqueologia, 1941 ; 1942 ; 1943 ; 1944 ; 1945, n° 58.
Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 1941-1942 ; *procès-verbaux des séances*, 1943, novembre-décembre ; 1944 ; 1945 ; 1946, janvier à juin.
Bulletin de l'Académie delphinale, 1938-1939 ; 1940-1941 ; 1942-1943.
Bullettino della Commissione archeologica del Governatorato di Roma, 1939, depuis la p. 141 ; 1940.
Bullettino del Museo dell'Impero Romano, 1939, depuis la p. 65 ; 1940.
Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1943 ; 1944 ; 1945 ; 1946, p. 1 à 160.
Emerita, 1940 ; 1941 ; 1942 ; 1943 ; 1944.
Epigraphica, 1942 ; 1943-1944.
Gallia, 1944.
Genava, 1940 ; 1941 ; 1942 ; 1943 ; 1944 ; 1945.
Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts, 1941 ; 1942 ; 1943, p. 1 à 92, *archäologischer Anzeiger*, col. I à 124.
Latomus, 1939 ; 1940-1945 ; 1946, p. 1 à 194.
Mémoires de la Société des Antiquaires de France, LXXXI, 1944.
Memorias de los Museos arqueológicos provinciales, 1942 ; 1943.
Notizie degli Scavi di Antichità, 1939, depuis la p. 83 ; 1940 ; 1941 ; 1942 ; 1943.
Recueil de la Société archéologique de Constantine, 1937 ; 1942.
Revue africaine, 1942, depuis la p. 175 ; 1943 ; 1944 ; 1945, p. 1 à 134.
Revue archéologique, 1945 ; 1946, I, p. 1 à 128.
Revue des Études anciennes, 1944, depuis la p. 209.
Revue des Études latines, 1943-1944 ; 1945.
Revue historique, 1944 ; 1945.
Revue tunisienne, 1942.
Ur-Schweiz, 1945, n° 4.
Vierunddreizigstes Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte, 1943.
Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte, 1940.

B. — Publications relatives a l'antiquité romaine

Association Pro Aventico, *Bulletin n° XIV, Avenches*, 1943.
A. Berthier, *Les vestiges du christianisme antique dans la Numidie centrale.*
J. Carcopino, *Le Maroc antique.*
L. Chatelain, *Le Maroc des Romains.*
P. Collart, *Quand la Vallée Pœnine fut-elle détachée de la Rhétie ?*
P. Collart, *Un nouvel hommage du Valais à Caius César.*
P. Collart et D. van Berchem, *Inscriptions de Vidy*, 2e série.
Gesellschaft Pro Vindonissa, *Jahresbericht* 1941-42 ; 1942-43 ; 1943-44.
A. Grenier, *Les Gaulois.*
J. Heurgon, *Recherches sur l'histoire, la religion et la civilisation de Capoue préromaine.*
L. L. Howe, *The Pretorian Prefect from Commodus to Diocletian.*
L'Afrique à travers ses fils, Ernest Mercier.
H. P. L'Orange et A. von Gerkan, *Der spätantike Bildschmuck des Konstantinsbogens.*
A. Merlin, *Inscriptions latines de la Tunisie.*
Publications du Service des Antiquités du Maroc, fasc. 7.
J. Sundwall, *L'enigmatica iscrizione « rotas » in Pompei.*
R. Thouvenot, *Essai sur la province romaine de Bétique.*
J. Vives, *Inscripciones cristianas de la España romana y visigoda*, fasc. 1.
J. Vives, *Inscriptiones Hispaniae christianae. Cuestiones de datación.*
J. Vives, *La necrópolis romano-cristiana de Tarragona.*

2° Table des provenances

N. B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

I. Rome

Capitole, 171 ; — (pied du), 170.
Église de Santa Prisca, 83-85.
Église de Sainte-Sabine (abords), 117.
Église de Saint-Sébastien et abords, 125-130, 140-148, 173.
Palais des Musées de Rome, 87-90.
Porta Maggiore (fuori), 96.
Prima Porta (région de), 191.
Temple d'Apollo Sosianus, 172.
Thermes de Caracalla, 82.
Transtévère, viaduc de la via Aurelia, 86.
Via Alberto Magno, 92 ; via Galvani, 93.
Via Latina et via Cesare Correnti, 189.
Via Nomentana, 213 ; via Pô, 98, 99.
Via Prenestina et via Attendolo, 100.
Via San Gregorio Magno, 94, 95.
Viale Ardeatino, 190.
Viale delle mura Portuensi, 91.
Rome, 97, 124, 211.

II. Italie

Aquilée, 183.
Ascoli Piceno, 186.
Canòscio, 168.
Cassino, 174, 175.
Civitavecchia, 206.
Forlì, 184.
Forlimpopoli, 205.
Fossombrone, 185.
Gazzo Veronese, 166.
Lilybée, 215.
Magliano in Toscana *(Heba)*, 222.
Ostie, 118, 169, 187, 188, 204, 214, 221.
Pettorano sul Gizio, 101.
Pieve di Ledro, 219.
Pompei, 176, 276.
Reggio Emilia, 208-210.
Reno (près de l'embouchure du), 167.
San Zeno di Anaunia, 220.
Sestinum, 216, 217.
Syracuse, 207.
Tarente, 212.
Tarquinia, 223, 224.
Trente, 218.
Vérone, 132-138.

III. Péninsule ibérique

Almeida de Sayago, 10.
Badajoz, 199, 200.

Barcelone, 1.
Cáceres (province), 193.
Capara, 15, 16.
Condeixa-a-Velha *(Conimbriga)*, 7, 8.
Coria, 20.
Cuena, 18, 19.
El Bierzo, 194.
El Rubio, 123.
Espejo *(Ucubi)*, 202.
Fraga, 10.
Ginzo de Limia, 6.
Hormiguera, 17.
La Pedreira, 121.
Merida, 195, 201.
Mirobriga, 11.
Porcuna, 203.
Rio Salar (campagne de Cáceres), 9.
Route de Valls et Francoli, 197.
Talavera de la Reina, 13, 14.
Tarragone, 2-5, 198.
Yanguas, 196.

IV. **Gaule**

Arles, 162.
Barzan (Charente-Maritime), 150.
Glanum (Saint-Remy-de-Provence), 151-161.
Reims, 21.

V. **Helvétie**

Avenches *(Aventicum)*, 237-240.
Genève, 163, 164.
Nyon, 236.
Saint-Maurice, 254.
Vidy, 255-257.
Vindonissa, 258-274.
Wavre, 235.

VI. **Provinces danubiennes**

Macédoine.

Amphipolis, 229, 230.
Apollonie d'Albanie, 192.
Werria *(Beroea)*, 179-182.

VII. **Grèce et îles**

Athènes, 165.

VIII. **Scandinavie**

Fycklinge, 53.

IX. **Asie**

1. *Galatie.*

Kalabağ, 178.

2. *Syrie.*

Palmyre, 232.

X. **Afrique**

1. *Cyrénaïque.*

Cyrène, 177.

2. *Tripolitaine.*

Leptis Magna, 131, 149.

3. *Tunisie.*

Ammaedara (Haïdra), 22-36.
Béja (environs), 74.
Bir-el-Ksour, 78.
Bir-Magra *(Thibica)*, 77.
Chusira (La Kessera), 45, 47.
Cillium (Kasserine), 44.
El-Djem, 63.
Henchir-Hughrissi, 55.
Mactar, 62, 114-116, 119.
Oued Tessa, 54.
Ousseltia (environs), 75, 76.
Siliana, 46.
Souani-el-Adari, 234.
Thelepte, 227.

4. *Algérie.*

Bir-Aïda, 248, 249.
Bled-Goursi-el-Tahtani, 38.
Cherchel, 79, 102, 113.
Djemila *(Cuicul)*, 103-112.
Ferme Gourdon, 246.
Foum-el-Amba, 242, 243.
Henchir-Djerouda, 245.
Henchir-el-Bahira, 247.
Kheneg *(castellum Tidditanum)*, 61, 228.
Kherbet-Bou-Hadef, 252.
Kherbet-el-Kebira, 251.
Lambèse, 39, 40.
Mastar, 225.
Mechta-el-Tein, 250.
Périgotville *(Satafis)*, 48.
Sila, 241.
Tébessa, 56-60.
Timgad, 41-43, 64-67, 69-73.

5. *Maroc.*

Banasa, 49-51.
Volubilis, 52.

3° Table des matières

I. — NOMS ET SURNOMS

Aecius Veroblii f., 122.
...o Aeci f., 122.
Aelia Julia, 182.
Elianus, 168.
(Aelius) Silvanus, 70, 71.
P. Aelius Ur..., 87.
(Aelius) U[rb]anus ou V[er]anus, 70, 71.
M. Aemilius..., 265.
Aemilius Adelphus, 197.
Aem. Assaracus, 5.
Aemilius Cilimedus, 194.
M. Aemilius Macer, 64.
M. Aemilius Macer Dinarchus (fils du précédent), 64.
C. Aem[il]ius [C. f.] Pal. Se[m]pro[nius] Clemens Silva[n]ian[us], 2.
Agapitus, 168.
Agathangelus, 214.
[...A]gricola v. c., 45.
Albinus Albui f., 201.
C. Albius Barbarus, 272.
Albucius illustris, 34.
Alles, 14.
Ammillius Constans, 53.
Amphio, 117.
Anicius Faustus, 38.
P. Annius Annianus, 204.
Antiochianus Caes. n. servus, 140.
Antonius, 173.
Q. Antonius Maximus Acutianus, 41.
C. Apu[l]eius Lupus, 2.
Aticus Lucianus, 269.
C. Atilius Atticus, 163.
L. Atinas L. f. Cl. Verus, 216.
Atius (?), 236.
Attia Musa, 154.
Q. Attius, 270.
[P. Au]fidius Fortis, 204.
Aul. Silvester, 238.
Aurelia Felicula, 141.
Aurelia Secunda, 49.
Aurelius, 266.
(Au.) Amplius, 183.
Aurelius Quintus, 141.
Au. Sabinus, 183.
Barbara, 28.
Bellator qui et Mustelus, 30.
Benenata quae et Jambaria, 114.
Biricius Tertius, 47.
Blendea Mant., 6.
Bonifatius, 241.
Brussa Tertullia, 186.
C. C. Fortunatus, 9.
L. C. Viato[r], 151.
Caecilia Maximina, 106.
Caecilia Ve..., 106.
C. Caecilius Galeria Civilis, 150.
Cecilius Patricius, 107.
S. Calvis., 269.
Camalu., 199.
Camilia Avita, 13.
Aulus Capritius Auli libertus Timotheus, 229.
Cassia Materna, 196.
Castalinus, 26.
Cattius Lag<g>us (?), 77.
...ius Cesa..., 124.
Cetegus v. c., 211.
C. Ciln[i]us C. f. Pomptina Ferox, 1.
Claudia Amma, 99.
Cl. Monnica, 105.
Cl. Primitiva, 97.
Claud. Calvor, 213.
Claudius Fortu[natus], 129.
Ti. Claudius Ti. fil. Maternus, 239.
Ti. Κλ[αύδιος Νόυιος Φιλίνου], 165.
Ti. Claudius divi Claudi lib. Philius, 99.
Clod. Canilia (?), 5.
P. Clodius Fe[lix], 72.
M. Cocceius Anicius Faustus Flavianus, 61.
M. Coelius Adjutor, 97.
M. Coelius Felix, 97.
Coete, 100.
Coltunatus, 12.
Considia Felicula (signo) Thuracius, 65.
Constantinus oriundus Paulini matreque Onorata, 115.
Con[st]antius Patrici[us], 159.
Cor. Aurunculei[us] Nico T. l., 144.
Cor. Celsus, 196.
Cornelius [s R]hetoricus, 3.
[P. Co]rnelius Scipio, 124.
Co. Sulla, 161.
Cossius [A]tinianus, 89.
Crescens, 184.
Crescentianus, 25.

Crescentina, 141.
Cresc(onius ?), 241.
Crispus, 272.
Cusonia Pitta, 220.
D. Frontinus, 262.
[L. D]entusius Pro[culinus], 217.
(D)ionysius, 183.
L. Domitius Aponius, 195.
Domitius Eurydicus, 180.
Dom. Rusticus, 107, 112.
L. Domitius Suriacus, 105.
Donatus, 26, — 47, — 56, — 59, — 250.
L. Egnatius L. f. Fab. Octavianus, 49.
A. Egrilius Agricola, 204.
Emeritus, 227.
Epagathus, 38.
Epidia..., 166.
Sex. Essena Sex. f. Pol., 185.
Eurylus, 268.
Eutychus, 235.
Exspectata, 134.
A. Fabius Servandi lib. Onesimus, 91.
Faustinus, 32.
Fel., 228.
Felicianus, 141.
Felicissimus, 118.
Felicitas, 168.
Felix, 24, — 33, — 246.
[...F]elix, 106.
T. Flavius Diadumenus, 100.
Fl. Gelasius Busiris, 207.
Sex. Flavius Heraclida, 130.
T. Flavius Aug. lib. Philius, 98.
T. Fl. T. fil. Palatin. [Priscus Gallo]-nius Fronto Q. M[ar]cius Turbo, 113.
Fl. Ursacius, 43.
Florentius, 25.
Fortunasianus, 247.
Fortunatus, 10.
Fortunatus Venusthus, 47.
Fructuosus lib., 104.
[L. Funisulanu]s L. [f. An]i. Vettonianu[s], 205.
Gallikanus, 76.
M. Gennius Felix, 38.
Germ. Super, 148.
Germ. Taurinus, 148.
Glaucia, 192.
Hellenia Helleniola, 97.
Heraclianus, 139.
Heraclius, 56.
Hilarus (servus) Q. Fufici, 223.
Q. Histrius Alexander, 128.
Q. Histrius Felix, 128.
Honorata, 116.
...ilia Hospita Bassilic[a], 77.
C. Hostilius Herma, 96.
Ionica lib., 104.
Ionicus, 104.
Janu(a)ria, 249.
Januarius, 224.
Johannes, 26.
Julia, 20, — 29, — 181.
Julia Avita, 20.
Julia Bodine reg. Uraniae liberta, 102.
Julia Boni, 80.
Julia Ingenua, 104.
Juliana, 36.
(Ju)lianus (?), 252.
Julius Brig., 17-19.
Julius Crescentianus, 104.
C. Julius Euty[chus], 125.
L. Julius L. f. Ani. Graecinus, 94.
M. Julius L. f. Ani. Graecinus, 94.
P. Julius C. fil. Papiria Junianus, 64.
Julius Marcianus, 145.
C. Julius Quintio, 20.
Julius Rogatianus, 63.
Julius Serenus, 146.
[C. Laecani]us Bassus, 124.
A. Larcius Macedo, 178.
Liberalis, 203.
Licinia, 166.
L. Licinius... lib., 166.
Licinius Rufinus, 180.
L. Lic[inius] Theo[dorus ?], 166.
A. Livius Chryseros, 214.
M. Longus, 162.
Loreia Pia, 153.
Q. Madavasius Festus, 135.
C. Maec. Firmus, 255.
M. Maecilius M. f...urr...., 221.
Manilius Caecilianus, 38.
Marcellinus, 173.
Marcia Januaria, 128.
Marcia Maratia, 96.
Marinus, 148.
M. Marius Primigenius, 191.
Marzialis, 23.
Maxima, 251.
Maxumus, 6.
Meggen, 56.
Melleus, 22.
Memius, 251.
[C. Me]mmius Regulus, 124.
Meranius Silici., 262.
...a Metro[dora], 142.
Miltiades, 167.
Mucius Messor, 40.
Munatius Baliaton, 74.

Mustelus, 31.
P. N. Cuttinus, 46.
Nicanor Aug. lib., 213.
Niceforus, 83.
Nicer Clutosi, 121.
C. Nonius Hospes, 225.
D. Nonius Pompilianus, 204.
Novellus, 57.
M. Obultron[ius] M. f. Cultel[lus], 175.
Octav[ius] Adaer, 47.
[Oly]mpus, 235.
Optata, 157.
[P.] Orci(vius) (?), 260.
Pamphilus, 117.
Parapatosus (?), 246.
Paulus, 27.
Philius, 98.
Philius Aug. lib., 99.
Filoromus, 173.
Phoebus, 136.
L. Pituanius Primigenius, 130.
.Plinius Nigrinus, 204.
Pompeia Valerina, 50.
Cn. Pom[peius...], 190.
M. Pompeius Pudentianus Optantius, 66.
M. Pompeius Quintianus, 65, 66.
C. Pompeius Sallustius Marianus, 80.
Marcus Pompeius Saturninus, 50.
[M. Po]mpeius Silvanus, 124.
Pompilia L. f. Tertulla, 230.
L. Pompilius Eros vocitatus Adigillus, 230.
C. Pomponius Rufi lib. Felix, 210.
Pomponius Pudetianus, 107, 112.
Popilius Felicianus, 103.
C. Popilius Felix, 103.
Popilius Seleucus, 103.
Posidippus, 181.
Postumia Myrias, 130.
L. Postumius Agatho..., 130.
Primigenius Imberus, 274.
Primigenius Oclatius, 274.
Proculus, 220.
Publicia, 56.
Publilius Ceionius Caecina Albinus v. c., 107.
Publius, 248.
Raedonia Firmina, 220.
Raedonius Ingenuus, 220.
Raedonius Tertius, 220.
Raedonius Victorinus, 220.
L. Reminius Fortunatus, 88.
Reparatus, 35.
Repa[ra]tus, 27.
Sex. Rocius M. f. Ho. Bassus, 55.
Rogatian. Varius, 47.
Rogatus Dini Pantoni, 234.
Rupilius Pisonianus e. v., 119.
Gn. Rusticus Rufinus e(minentissimus) v(ir), 189.
S. Faustinianus, 107.
L. Saenius Secundus, 272.
Salus Barih, 47.
G. Satibienus Acceptus, 143.
Saturninus, 245, — 271.
Sautranus, 276.
L. Scultidius Sex. f. Pollia Rufus, 212.
Secundianus, 56.
Secundus Enduibatasi f., 219.
Sedulus, 162.
Seisitianus Clemens, 145.
Sen[pr]onia Albina, 3.
[Se]npronia Meroe, 3.
P. Septimius Geta c. v., 131.
A. Sergius Eutychus, 87.
Serinus, 173.
M. Servilius Crisp[us jun.], 189.
M. Servilius Crispus sen., 189.
[Se]stius Phoeb[us], 261.
Sigerius, 100.
Silanus Lutevi f., 160.
...us Silanus, 124.
Silvanus, 47, — 247.
L. Sonteius L. f. [Fl]orus, 175.
Terentius..., 267.
Tertulus, 250.
Theodorus, 83.
Sex. Tib. Ver., 152.
[Timo]theus, 142.
Tinulei[a S]ex. l. Mus[a], 208.
Sex. Tinuleius Sex. l. Philaro, 209.
Sex. Tinuleius Sex. l. Xeno, 209.
Trufenus P. f. Serenus, 186.
T. Trufenus T. f. Serenus, 186.
Tulius Prestantius, 107, 112.
Turpilii, 126.
Uldnonia Maxima, 220.
Ulpia Nice, 140.
Ulpia Theodote, 97.
M. Ulpius Aug. lib. Cerdo, 140.
Ulpius Egnatius Faventinus v. c., 108, 109.
M. Ulpius Isodemos, 182.
[Ummidia Qu]adrati[lla], 174.
[C.] Um[midius], 174.
Valeria Fortunata, 50.
Valeria Maxsuma, 200.
Valeria Palladia, 127.
Valeria Primula, 195.

Val. Chalcidicus (?), 202.
L. Valerius Flavus, 4.
C. Valerius Maxsumus, 200.
Val. Nepotianus, 127.
C. Val. Paternus, 51.
Val. Proclianus, 127.
G. Valerius Soldus, 195.
L. Val. Vegetinus, 15.
Val. Vincentius, 42.
L. Vettius Felix, 69.
C. Vettius Jucundus, 86.
Veturius Veturianus v. c., 39.
Vibius (?), 173.
C. Vibius ...ippus, 133.
C. Vibius Cosmus, 48.
Victor, 23, — 59.
Victorianus, 56.
Victorina serva C. Severae, 193.
Vinicia Eutychia, 155.
L. Virius Achillaeus, 137.
S. Vitellius ...anus, 44.
Volusius Donatianus v. p., 149.
Zebboc, 56.
...s Zoticus, 92.

Noms de chevaux :

Amicus, 173.
Igniforus, 173.
Pyrobolus, 173.
Tyrannus, 173.
Uranius, 173.

Noms de chiens :

Aquila, 78.
Unicus, 78.

II. — DIEUX, DÉESSES, HÉROS

Adaegina dea sancta Turibrigensis, 193.
Apollo Grannus, 53.
Aponus, 218.
Aricona, 14.
Bane (dat.), 12.
Bona Dea, 155.
(Bonae Deae) aures, 153.
Di omnes, 151.
Dii parentes, 138.
Dii deae Momenta et Fortuna, 69.
Διόνυσος Ἐλευθερεύς, 165.
Dis Pater, 132.
Epona (?), 151.
Eventus Aug., 228.
Fortuna Aug., 73.
Fortuna redux Auggg., 39.
Frugifer, 92.
Frugifer Aug., 104, 106.
Frugifer sanctus, 103.
Genius, 51.
Genius domus, 226.
Hercules, 90, 255.
Hercules invictus, 90.
Hercules victor, 90.
Invictus, 236.
Invictus deus, 88.
Isis, 117.
Isis Aug., 137.
Juno Aug., 50.
Junones, 133, 134.
Jupiter, 83.
Jupiter Lustralis, 135, 136.
Jupiter maximus, 13.
Jupiter omnipotens et Ceres, 44.
J. O. M. Aug., 15.
Jupiter Solutorius, 199.
Jupiter, Silvanus et numen domus divinae Aug. et Genius coriarorum confectorum, 91.
Lares Aquites, 8.
Mars, 83, 150, 152.
Mars Caturix, 238.
Matres, 196.
Medilavinüs, 219.
Meldius, 160.
Mercurius, 83.
Mercurius deus Aug., 54.
Minerva, 4.
Nemesis sancta, 79.
Neptunus, 256.
Neptunus Aug., 72.
Neptunus et Genius loci Augg., 71.
Numen Augusti, 198.
Opes, 157.
Parcae tres sorores, 158.
Pluto et Ceres, 70.
Saturnus, 83.
Saturnus Aug., 46, 74.
Silvani (ou Silvanae), 197.
Silvanus sanctus, 125.
Silvanus sanctus, Hercules... et Bona Dea, 93.
Sol, 83.
Sol invictus Mithras, 87.
Terra Tellura Terraq. Man... Terraq. Fertilitas, 159.
Venus, 83, 187.
Victoria Augg. nn., 109.
...remetes Aug., 7.

III. — PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

1° *Sacerdoces païens.*

Aedituus, 151.
Ἀρχιέρεια, 179.
Ἀρχιέρεια πεντάκις, 179.
Ἀρχιερεὺς Νέρωνος Κλαυδίου Σεβαστοῦ διὰ βίου, 165.
Ἀρχιερεὺς τῶν Σεβαστῶν, 179.
Curator Capitolinus, 2.
Dendrofori, 156.
Flamen, 2.
Flamen divae Augustae provinciae Lusitaniae, 201.
Flamen perpetuus, 55, 65, 66, 71, 107.
Heliodromi (de Mithra), 83.
Leo (de Mithra), 83.
Leones (de Mithra), 83, 84.
Μακεδονιάρχης, 180.
Milites (de Mithra), 83.
Ministra (de la Bona Dea), 153, 154.
Mystes (d'Isis), 117.
Nymphi (de Mithra), 83.
Pater (de Mithra), 84, 89.
Persae (de Mithra), 83.
Pontifex, 1, 44.
Praefectus templi (d'Apollo Grannus), 53.
Quindecimvir, 61.
Rex sacrorum, 80.
Sacerdos (de Frūgifer), 103.
Sacerdos (de Saturne), 105.
Sacerdos (de Sol invictus Mithras), 87.
Sacerdos fetialis, 131.
Sacerdos Saturni, 251.
Sevir, 166, 186.
Sevir Augustalis, 255.
Sevir Augustalis Claudialis, 210.
Sevir Augustalis quinquennalis, 214.
Seviri Augustales, 216.
Sodalis Augustalis, 205.

2° *Particularités du culte païen.*

Aedes Bonae Deae, 221.
Aedicula et ara, 93.
Agon quinquennalis, 204.
Ara, 52.
Ara (de Jupiter), 13.
Ara (de Mars), 152.
Ara (de Terra), 159.
Aureum, 152.
Buthysia, 204.
Circenses, 204.
Fastes des sodales Augustales Claudiales, 124.
Fulgur, 176.
Fulgur divum conditum, 188.
Gymnicum, 204.
Jovis dies, 194.
Ludi, 204.
Pronaus cum columnis, 106.
Sacrarium (de Sol invictus Mithras), 87.
Sanguis aeternalis (du taureau immolé par Mithra), 84.
Signum Harpocratis, 137.
Simulacrum Victoriae, 108.
Statuae argenteae Honoris et Virtutis, 204.
Templum, 152.
Templum dei..., 45.
Templum Mercurii, 225.

3° *Antiquités chrétiennes.*

Castimonialis, 28, 114.
Catholica (ecclesia), 24.
Christus, 36, 115, 245.
Clericus, 27.
Deo laudes, 242.
Deus, 58, 60.
Diaconus, 23, 24, 57, 59.
Dominus Deus, 245.
Episcopus, 22, 241.
Inscriptions chrétiennes, 10, 22-36, 43, 56-60, 114-116, 168, 241-250, 252.
Lector, 26, 59.
Martyr, 168, 241, 248, 252 (?).
Martures, 248, 249.
Presbyter, 23, 35, 241.
Reliquiae, 247.
Subdiaconus, 25.
Virgo, 29.

IV. — NOMS GÉOGRAPHIQUES

Albiones *(princeps)*, 121.
Alion(i)cum (gens ?), 14.
Anconitani *(curator reipublicae)*, 131.
Banasitana respublica *(forum)*, 49.
Bavarum et Baquatum gens, 52.
Bessus, 145.
Bletisae vallis, 11.
Caesaraugusta, 200.

Cariaca gens, 121.
Circina gens *(princeps)*, 122.
Cirtenses coloniae *(curator et patronus)*, 61.
Cit (...) gens *(princeps)*, 122.
Claritas Julia colonia *(ordo colonorum, curator reipublicae)*, 202.
Complutensis, 2.
Cuiculitana colonia *(basilica)*, 107.
— *(Tisediacorum tribunalium basilica)*, 108, 110.
Cyrenensium civitas, 177.
Ἡμαθιῆες, 181.
Euboiedis vini sapa, 164.
Falernae vites, 277.
Gemellensium municipium, 39.
Glanici, 156.
Leusonnenses nautae, 256.
Lusitania provincia *(flamen divae Augustae)*, 201.
Marathonis arva, 167.
Mirobriga, 11.
Olisiponensis, 20.
Persae, 167.
Roma *(Horrea Cornificiana)*, 230.
— *(Macellum Libiani)*, 211.
— *(Pons Agrippae)*, 204.
— *(Velabrum)*, 128.
— *(Vicus Honoris et Virtutis)*, 189.
Savaria, 148.
Thamugadensis colonia, 67.
Thessali, 180.
Tibicensis, 77.
Turibrigensis, 193.
Valuta, 11.
Veronensis, 136.

V. - EMPEREURS, PRINCES ET PRINCESSES

1° *Empereurs romains.*

Caes. n., 75.
[Im]p. C[aes]ar Au[gustu]s [p]ontif. max. tribun. potes. XXVIII cos. XIII pater patr., 11.
Augustus [decessit], 169.
Divus Augustus, 175, 201.
[Augustus I]II Ti. Caesar, 169.
Divus Claudius, 99.
Nero Aug., 99.
Nero Claudius Caesar Au[gustus Ger]man[icus], 165.
[Imp. Caes.] Trajan[us H]adria[nus], 222.
Imp. Caesar divi Trajani Parthici filius divi Nervae nepos Trajanus Hadrianus Aug. pontif. max. trib. pot. II cos. II, 177.
Imp. Caesar divi Trajani Parthici f. divi Nervae nepos Trajanus Hadrianus Aug. pont. max. trib. pot. IV cos. III, 178.
Imp. Antoninus Aug., 204.
Imp. Caes. T. Ael. Hadr. Anton. Aug. Pius p. p., 234.
Aurelius Caesar trib. pot. init, 204.
Imp. Caesar divi [M. Ant]onini Pii Ger[manici] Sarmatici [f. divi Antonini Pii] nepos divi Hadriani pronepos divi Trajani Parthici abnepos divi Nervae adnepos L. Septimius Severus Pertinax Aug. Arabicus Adiabenicus pater patriae pontifex maximus trib. pot. imp. VII cos. II procos. fortissimus max. omnium principum, 202.
[Dd.] nn. Imp[p. Severus et Antoni]nus Augg., 217.
[Imp. Caes. L. Sept]imius Severus Pius Pertinax Aug. Arabic[us... et Imp. Caes. M. Au]rellius Antoninus Pius Felix Aug.... 189.
...L. Geta...., 206.
Imppp. Caes. L. Septimius Severus et M. Aurelius Antoninus et P. Septimius Geta Auggg., 38.
Imp. [Caes. M. Aurelius Antoninus Aug.... pr]oco[s.] et Julia Aug. mater Aug. et castrorum et senatus et patriae, 67.
[Imp. Caes. M. Aurelius] Severus Alexander [Pius Felix] Aug., 52.
Dd. nn. Impp. Gallus et Vollusianus (regravé dans un martelage) Augg., 61.
D.n. Imp. Caes. Marc. Aur. Val. Maximianus senior Pius [Felix] Aug., 21.
Indulgentissimus ac libertatis restitutor victoriosissimusque Imperator d. n. Maxentius P. F. invictus Aug., 149.
D. n. Licinianus Licinius Aug., 67.
Ddd. nnn. [Con]stantinus maximus victor Aug. et ..., 82.
Dom. n. Magnus Decentius [vi]cto[r ?...], 16.

Dd. nn. Valentinianus et Valens semper Augg., 107.

2° *Personnages de la famille impériale.*

[C. Caesar Au]gusti f. divi Ju[li nepos princeps juventu]tis pontifex co[s. imperator], 254.
Ti. Claudius Caesar Ti Claudi Caesaris [Aug. Germanici] p. p. f. [Britannicus], 237.
Aurelio Caesari ex Anna Faustina filia nata (pr. k. Decem. 147 p. C.), 204.
Faustina Augusta cognominata, 204.

3° *Rois étrangers.*

Urania regina, 102.

VI. — POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

M. Julio Vestino Attico A. Licinio Nerva Siliano Firmo Pasidieno cos. (65 p. C.), 124.
C. Luccio Telesino C. Suetonio Paullino cos. (66 p. C.), 124.
C. Prastina Messalinus L. Annius Largus (147 p. C.), 204.
.Claudius Charax Q. Fuficius Cornutus (k. Mart. 147 p. C.), 204.
.Cupressenus Gallus Q. Cornelius Quadratus (k. Mai. 147 p. C.), 204.
Sex. Cocceius Severianus Ti. Licinius Cassianus (k. Sept. 147 p. C.), 204.
C. Popilius Pedo (147 p. C. in locum Cassiani), 204.
L. Octavius Salvius Julianus C. Bellicius Torquatus (148 p. C.), 204.
.Satyrius Firmius C. Salvius Capito (k. Mart. 148 p. C.), 204.
L. Coelius Festus P. Orfidius Senecio (k. Mai. 148 p. C.), 204.
C. Fabius Agrippinus M. Antonius Zeno (k. Sept. 148 p. C.), 204.
Q. Servilio Pudente L. Fufidio Pollione cos. (166 p. C.), 92.
Imp. Caes. M. Aurelio Antonino... (205 p. C.), 189.
Juliano et Crispino cos. (224 p. C.), 194.

2° *Fonctions supérieures.*

Aedilis cerealis, 131.
Aediles curules, 172.
Consul, 131.
Consul designatus, 64.
Consularis, 38, — 61, — 180.
Consularis provinciae Numidiae, 108, 109.
Consularis sexfascalis provinciae Numidiae, 107.
Curator aquarum, 205.
Curator viae Aemiliae, 205.
Decemvir stlitibus judicandis, 131.
Eques romanus, 65, 66.
Judex decuriarum IIII, 2.
Legatus (Numidie), 38.
Leg. Aug. pr. pr. (Galatie), 178.
Leg. Aug. pr. pr. (Numidie), 64.
Leg. Aug. pr. pr. prov. Delmatiae, 205.
Leg. Aug. pr. pr. prov. Moesiae superioris, 205.
Leg. Aug. pr. pr. prov. Pannoniae, 205.
Leg. Auggg. pr. pr. (Numidie), 39.
Leg. Auggg. pr. pr. prov. Daciarum, 131.
Leg. Auggg. pr. pr. prov. Lusitaniae, 131.
Leg. Auggg. pr. pr. prov. Mysiae inferioris, 131.
Praefectus Aegypti et praefectus provinciae Daciae inferioris, 113.
Praefectus praetorio, 113.
Praefectus vigilum, 189.
Praeses, 45.
Praeses (Byzacène), 227.
Praeses prov. Tripolitanae, 149.
Praetor, 94, 205.
Praetor hastarius et tutelarius, 131.
Proconsul prov. Africae, 205.
Proconsul Siciliae, 131.
Procurator, 213.
Procurator a paedagogis, 99.
Procurator Augusti, 202.
Procurator pro legato (Maurétanie Tingitane), 52.
Procurator pro legato provinciarum Mauretaniarum Caesariensis et Tingitanae, 113.
Procurator prov. Mauretaniae Caesariensis, 113.
Procurator prov. Syriae Palaestinae (?), 113.
Quaestor, 94.
Quaestor prov. Cretae et Cyrenarum, 131.

Tribunus plebis, 94.
Triumvir auro argento aere flando feriundo, 205.

3° *Fonctions inférieures.*

Accensus, 96.
Cubicularius, 98.
Decurio Neronis Aug., 99.
Libertus Augusti, 98, 99, 140, 141, 213.
Libertus divi Claudi, 99.
Scriba cubiculariorum, 99.
Servus Caes. n., 140.

4° *Finances.*

Procurator ad census, 113.
Procurator ad census accipiendos trium civitatium Ambianorum, Murrinorum, Tr..., 95.
Procurator dioeceseos Alexandreae, 95.
Procurator patrimoni, 95.
Procurator vicesimae hereditatium, 113.

VII. — CORPS DE TROUPES

1° *Légions.*

Leg. I Flavia Minervia *(centuria)*, 261.
Leg. I Italica *(legatus)*, 131.
Leg. II Augusta *(tribunus laticlavius)*, 131.
Leg. III Augusta *(evocatus)*, 38.
Leg. III Augusta Valeriana Galliena Valeriana restituta, 39.
Leg. IIII *(prata)*, 17-19.
Leg. IIII ... *(tribunus militum)*, 1.
Leg. V Macedonica *(centurio)*, 51.
Leg. VI victrix *(tribunus militum)*, 205.
Leg. VII Gemina *(veteranus)*, 195.
Leg. VII Gemina Felix *(veteranus)*, 200.
Leg. VIII Augusta equitata *(veteranus)*, 212.
Leg. XI Claudia Pia Fidelis, 258.
— *(centuria)*, 260.
— *(cohors I)*, 259.
Leg. XXI (?) *(miles)*, 269.

2° *Ailes.*

Ala Pannoniorum *(eques)*, 63.

3° *Garnison de Rome.*

Cohors Praetoria prima *(miles, centuria)*, 183.
Coh. X Praetoria *(miles, centuria)*, 148.
Equites singulares *(tribunus ?)*, 129.

4° *Numeri, corps spéciaux.*

Numerus propugnantium, 43.
Numerus scutariorum *(biarcus)*, 42.
Schola bracatorum, 43.

5° *Flotte.*

Classis Praetoria Misenensis *(miles)*, 145.
— *(veteranus)*, 146.
Trieris Fortuna, 145.
— Salamina, 146.

6° *Grades.*

A tribus militiis, 70, 71.
Centurio, 107, 111.
Centurio ex officio praesidis, 227.
Cornicularius praefecti, 38.
Evocatus Augusti, 143.
Exarcus promotus domnicus, 127.
Miles, 246 (?), 265.
Missicius, 152.
Praefectus fabrum *(à Assuras)*, 55.
Protector, 127.
Στρατηγῶν ἐπὶ τοὺς ὁπλείτας, 165.
Veteranus, 66, 264.

7° *Particularités.*

Centuria, 262, 271, 272, 274.
Praetorium, 207.

VIII. — ADMINISTRATION PROVINCIALE ET MUNICIPALE

Aedilis, 186.
— (à *Assuras*), 55.
— (à *Aventicum*), 239.
— (à *Sestinum*), 216.
— (à Tarragone), 2.
Βουλὴ τῶν Χ′, 165.
Colonia (Genetiva Julia), 123.
Curator et patronus coloniarum Cirtensium, 61.
Curator kalendarii (à *Sestinum*), 217.
Curator pecuniae Ennianae (à Ascoli Piceno), 186.
Curator reipublicae (à *Chusira*), 45.
— (à *Cuicul*), 112.

Curator reipublicae (à Mactar), 119.
Curator reipublicae Anconitanorum, 131.
Curator reipublicae colonorum coloniae Claritatis Juliae, 202.
Curia Dacica (à *Leptis Magna*), 131.
Décrets des décurions, 65, 66, 137, 216.
Defensor urbis (à *Ammaedara*), 31.
Duumvir, 185, 186.
— (à *Assuras*), 55.
— (à Cherchel), 80.
— (dans la *colonia Genetiva Julia*), 123.
Duumvir qui jure dicundo praeerit, 123.
Duumvir quinquennalis (à *Assuras*), 55.
Duumviri (à *Casinum*), 175.
— (à Ostie), 204.
Duumviri quinquennales censoria potestate (à Ostie), 204.
Fastes d'Ostie, 169, 204.
Judices, 123.
Lex coloniae Genetivae Juliae (nouveaux fragments), 123.
Ordo colonorum coloniae Claritatis Juliae, 202.
Patronus perpetuus coloniae (à Ostie), 204.
Patronus plebis, 216.
Plebs, 123.
Plebs urbana, 216.
Princeps Albionum, 121.
Princeps gentis, 122.
Quaestor, 185.
— (à *Sestinum*), 216.
Quattuorvir jure dicundo (à *Sestinum*), 216.
Quinquennalis II (à Tarragone), 2.
Sufetatus, 234.
Summa honoraria sufetatus, 234.
Συνέδριον (de la confédération macédonienne), 180 (?), 182.
Συντέλεια τῶν Θετταλῶν, 180.

IX. — COLLÈGES

Collegia fabrorum et centonariorum *(patronus)*, 216.
Coriarii confecti *(genius)*, 91.
Cultores Culianienses, 224.
Cultores Larum et imaginum Aug. n., 92.
Curator civium Romanorum designatus, 255.
Lanari pectinari et carminatores, 210.
Nautae Leusonnenses, 256.
Vilicus plombariorum, 136.

X. — PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

Achat d'un monument funéraire, 130, 141.
Actor, 48.
Agri, 38.
Album, 123.
Alumna, 141.
Amende, 172.
Aqua, 61, 204.
Assignation d'agri, de pascua et de fontes, 38.
Auriges (noms d'), 173, 235.
Bêtes de l'amphithéâtre dans l'édit de pretiis de Dioclétien, 101.
Bornes-limites, 11, 17-19, 75, 76.
Bornes milliaires, 16 (?), 21, 67, 178.
Cachet d'oculiste, 9.
Capsarius de Velabro, 128.
Carré Rotas opera, 276.
Census, 169.
Collactius, 142.
Colliers d'esclave, 211, 227.
Colloquium, 52.
Colonus, 97.
Conlibertus, 130.
Crocodes ad aspritudinem, 9.
Curator tertium, 92.
Dominus, 123.
Edictum, 123.
Édit de pretiis de Dioclétien (nouveau fragment), 101.
Fisci rationes, 141.
Fontes, 38.
Forum (à *Banasa*), 49.
Furtum, 123.
Graffites, 85, 117, 247, 250, 276.
Hermès de Miltiade, 167.
Hypogaeum, 126.
Infector, 203.
Inscriptions en cuir avec lettres découpées, 258-261.
Inscriptions métriques, 30, 31, 48, 62, 84, 115, 116, 167, 181.

Inscription peinte sur une amphore, 164.
Inscriptions peintes sur des murs, 83, 84.
Inscription sur une baignoire de terre cuite, 191.
Inscription sur un bol de verre, 235.
Inscription sur des briques, 86, 176.
Inscriptions sur des coupes d'argent, 168.
Inscriptions sur des cuillers d'argent, 168.
Inscription sur un hermès, 167.
Inscription sur une lampe, 215.
Inscription sur une matrice d'argile, 184.
Inscription sur un médaillon de collier d'esclave, 211.
Inscriptions sur un médaillon de terre cuite, 162.
Inscriptions sur mosaïque, 10, 56-60, 78, 115, 116, 118, 161, 172, 187.
Inscriptions sur des pions de jeu en ivoire, 173.
Inscription sur une statuette, 193.
Inscription sur des tables de bronze, 123.
Inscriptions sur des tablettes de bois, 262-265, 267-274.
Inscription sur une tablette de plomb, 241.
Inscription sur un vase de bronze, 53.
Inscriptions sur des vases de terre cuite, 90, 192, 223.
Inscriptions tracées au lait de chaux, 90.
Lapidarius, 238.
Laudatio publica, 49.
Liberta, 99, 102, 208.
Liberti, 104.
Liberti libertaeque, 97, 130, 140, 141, 213.
Libertus, 91, 144, 166, 209, 210, 214, 229.
Loca concédés dans un monument funéraire, 141.
Lucernaria, 215.
Magister, 30, 36.
Mamma, 142.
Mammula, 140.
Marbres dans l'édit de pretiis de Dioclétien, 101.
Marques de tanneurs sur cuir, 266.
Medicus (?), 142.
Melinum ad caliginem, 9.
Meritoria, 41.
Missi (gladiateurs), 162.
Mons, 61.
Nardinum ad impetum, 9.
Negotiator ab Roma ex horreis Cornificianis, 230.
Nota Viccina, 86.
Nutricius, 100.
Officina Catti Lag<g>i (?), 77.
Officina Parapatosi (?), 246.
Paries, 126.
Pascua, 38.
Patroni, 97.
Patronus, 64, 96, 208, 214.
Petitio, 123.
Plumbarius, 5.
Porticus, 47 (?), 126.
Praedia, 41.
Psoricum ad claritatem, 9.
Pupillus, pupilla, 123.
Rhetor, 182.
Rudera, 61.
Sapa Euboiedis vini, 164.
Scaena et orchestra cum ornamentis, 165.
Senatus consultum de Asclepiade sociisque, 171.
Serva, 193.
Servus, 123, 268.
Σωματένπορος, 229.
Sortes ponere, 40.
Sphaeristerium, 239.
Stactum ad scabritiem, 9.
Statua, 182
Statua (d'Antonin le Pieux), 234.
Statua equestris, 49.
Συναγορεύσας τῇ ἐπαρχείᾳ, 180.
Table de jeu, 147.
Tarif de Palmyre, 232.
Terminus Augustalis, 11, 17-19.
Testamentum, 185, 195, 210.
Θεσμῶν Αὐσονίων μῆτιν ἔχων, 181.
Thura, 84.
Thurinum ad papulas, 9.
Tutor, 123.
Vadimonium, 123.
Vestiarium, 210.
Vini sextarii, 117.

TABLES

DU TOME XXVI DE LA SIXIÈME SÉRIE

Pages

Les fouilles d'Ensérune (Hérault), par J. Jannoray 5

Sur une particularité de la Maison Carrée à Nîmes, par J. Formigé 12

Domitien sacrifiant, sur un médaillon d'El Djem (Tunisie), par Gilbert-Ch. Picard 53

A propos d'une inscription dolichénienne, par P. Merlat 75

Variété : Origine et signification d'une scène symbolique chrétienne du IV^e^ siècle, par Jeanne Villette 81

Nouvelles archéologiques et correspondance : Louis Dimier (1867-1943). — Le D^r^ Fabien Arcelin (1876-1942). — Gérard de Gier (1858-1943). — Georges-A.-L. Boisselier (1876-1943). — Gabriel Jeanton (1881-1943). — Harald Kœthe (1904-1944). — Mgr Marius Besson (1876-1943). — Nouvelles peintures murales primitives en Asie. — Les deux déesses : ivoire archaïque de la collection Pierpont Morgan au Metropolitan Museum, New-York. — Deux sages rivaux de la Grèce : Chilon et Solon. — L'Ilioupersis du Parthénon. — La Pinacothèque de Colotès à Délos. — Au théâtre gréco-romain d'Orange. — A Saint-Bertrand-de-Comminges. — Dioscures et Alces. — Peinture et mosaïque : à propos d'une tombe d'Ascalon. — Tumulus d'époque romaine. — Le monnayage provincial sous Tetricus. — En Belgique. — Fouilles byzantines à Istanbul. — Le mausolée chrétien de Kapljuč à Salone. — La photographie en couleurs au service de l'histoire du vitrail. — Les pignons des églises au Moyen-âge. — Terres, bronzes et jades. — Opinion téméraire. Autres opinions téméraires 87

Bibliographie : Jacques Blanchard. — *Mélanges de philologie, de littérature, et d'histoire anciennes.* — Karl Schefold. — Michel Feyel. — D. Dimitrov. — Waldemar Deonna. — Pierre Lambrechts. — A. Alföldi..... 115

Illustrations : Région Narbonne-Béziers : sites antiques, fig. 1 (p. 5) ; plan d'Ensérune : côté Ouest, fig. 2 *a* (p. 6) ; côté Est, fig. 2 *b* (p. 7) ; enceinte d'Ensérune, fig. 3 et 4 (p. 8 et 9) ; habitations celtiques du versant Sud, fig. 5 et 6 (p. 11 et 12) ; emplacement des nouvelles fouilles, fig. 7 (p. 14 et 15) ; enceinte Nord (1945), fig. 8 (p. 16) ; détail du secteur III du plan d'ensemble, fig. 9 (p. 17) ; détail du secteur II du plan d'ensemble, fig. 10 (p. 18) ; détail des tombes découvertes en 1945, fig. 11 (p. 19) ; tombes 12 et 13, fig. 12 et tombe 16, fig. 13 (p. 20) ; tombes 25 et 26, fig. 14 et tombes 30, 31, 32, 33, 34, fig. 15 (p. 21) ; tombes 31, 32, 33, 34, fig. 16 et tombe 43, fig. 17 (p. 22) ; tombes 43 et 43 *bis*, fig. 18 et tombe 49, fig. 19 (p. 23) ; tombe 50, fig. 20 et tombe 53, fig. 21 (p. 24) ; tombe 55, fig. 22 et 23 (p. 25) ; tombe 60 (premier et deuxième état), fig. 24 et 25 (p. 26) ; coupe grecque de la fileuse, fig. 26 (p. 27) ; tombe 20, fig. 27 et tombe 23, fig. 28 (p. 29) ; tombes 48 et 45 *bis*, fig. 29 (p. 30) ; coupes montrant l'emplacement et l'aspect des tombes, fig. 30 (p. 32) ; vases ibériques et campaniens, fig. 31 et 32 (p. 34), fig. 33 et 34 (p. 35), fig. 35 et 36 (p. 36) ; fibules et bracelets, fig. 37 (p. 38) ; agrafes de ceinturons et trouvailles métalliques diverses, fig. 38 (p. 40). — La « Maison Carrée » et ses entours, fig. 1 (p. 43) ; temple et portiques : détails, fig. 2 (p. 44) ; Nîmes : « Maison Carrée », fig. 3 (p. 46) ; le dispositif au-dessus de l'entrée, fig. 4 (p. 47) ; protection de la porte, fig. 5 (p. 49) ; coupe sur le dispositif des volets pivotants, fig. 6, la mise en place des volets protecteurs, fig. 7 (p. 51). — Le disque d'El Djem : fragments conservés, fig. 1 (p. 53) ; le disque d'El Djem : restauration de M. L. Gaillard, fig. 2 (p. 54) ; monnaie de Domitia, fig. 3 (p. 58) ; une scène du Tombeau des Haterii, fig. 4 (p. 60) ; détail de la figure principale, fig. 5 (p. 61) ; monnaie de

Pages

Domitien, fig. 6 et 7 (p. 62-63) ; revers de la monnaie, fig. 8 (p. 65). — Plaque du British Museum, fig. 1 (p. 77). — Sarcophage de la cathédrale de Palerme, fig. 1 (p. 82) ; Musée du Latran, fig. 2 (p. 83). — L'ivoire Pierpont Morgan, fig. 1 (p. 94). — Peinture au fond d'une tombe d'Ascalon, fig. 1 (p. 106) ; mosaïque de Léningrad, fig. 2 (p. 107).

Une tête égyptienne en basalte vert du Musée Jacquemart-André, par Fr. Chamoux 129

Sur une base lindienne en forme de proue, par J. Marcadé 147

Nouvelles archéologiques et correspondance : John Devitt Stringfellow Pendlebury, 1904-1941. — Cinématographe et préhistoire. — Ruines modernes nées de la guerre. — Ulysse et le *moly*. — Le Platon du Musée d'Ensérune. — Un sacrifice métroaque à Vienne (Isère). — Opinions téméraires 153

Bibliographie : Plutarque. — Georges Chenet. — *Laureae Aquicenses memoriae Valentini Kuzsinszky dicatae. — Annuaire de la Bibliothèque Nationale et du Musée National de Plovdiv, 1940-1941.* — August Schörgendorfer. — Robert Dauvergne. — Henri Terrasse. 163

Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par Alf. Merlin 171

Illustrations : Tête en basalte vert du Musée Jacquemart-André, fig. 1-2 (p. 130) ; tête de Pharaon, Musée Jacquemart-André, Paris, fig. 3 (p. 141) ; profil de la tête de Pharaon, fig. 4 (p. 142) ; tête de prêtre en schiste vert : Musée du Caire, fig. 5 (p. 145). — Platon d'Ensérune, fig. 1-2 (p. 158). — Plaque de sacrifice de Vienne (Isère), fig. 1 (p. 160).

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

Pages

Chamoux (Fr.). — Une tête égyptienne en basalte vert du Musée Jacquemart-André 129

Formigé (J.). — Sur une particularité de la Maison Carrée à Nîmes 42

Jannoray (J.). — Les fouilles d'Ensérune (Hérault) 5

Marcadé (J.). — Sur une base lindienne en forme de proue 147

Merlat (P.). — A propos d'une inscription dolichénienne 75

Merlin (A.). — *Revue des publications épigraphiques* 171

Picard (G.-Ch.). — Domitien sacrifiant, sur un médaillon d'El Djem (Tunisie) 53

Villette (J.). — Origine et signification d'une scène symbolique chrétienne du IVe siècle 81

Le gérant : P.-J. Angoulvent.

1947. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)
ÉDIT. N° 21225 Dépôt légal : 1-1947 IMP N° 11021

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

fondée en 1844

DIRECTEURS

RAYMOND LANTIER CHARLES PICARD

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

6e SÉRIE. Tome XXVI Juillet-Septembre 1946

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

SIXIÈME SÉRIE — TOME XXVI — JUILLET-SEPTEMBRE 1946

SOMMAIRE

PAGES

Les fouilles d'Ensérune (Hérault), par J. JANNORAY 5

Sur une particularité de la Maison Carrée à Nîmes, par J. FORMIGÉ 42

Domitien sacrifiant sur un médaillon d'El Djem (Tunisie), par Gilbert-Ch. PICARD 53

A propos d'une inscription dolichénienne, par P. MERLAT 75

Variété : Origine et signification d'une scène symbolique chrétienne du IVe siècle, par Jeanne VILLETTE 81

Nouvelles archéologiques et correspondance : Louis Dimier (1867-1943). — Le Dr Fabien Arcelin (1876-1942). — Gérard de Gier (1858-1943). — Georges-A.-L. Boisselier (1876-1943). — Gabriel Jeanton (1881-1943). — Harald Kœthe (1904-1944). — Mgr Marius Besson (1876-1943). — Nouvelles peintures murales primitives en Asie. — Les deux déesses : ivoire archaïque de la collection Pierpont Morgan au Metropolitan Museum, New-York. — Deux sages rivaux de la Grèce : Chilon et Solon. — L'Ilioupersis du Parthénon. — La Pinacothèque de Colotès à Délos. — Au théâtre gréco-romain d'Orange. — A Saint-Bertrand-de-Comminges. — Dioscures et Alces. — Peinture et mosaïque : à propos d'une tombe d'Ascalon. — Tumulus d'époque romaine. — Le monnayage provincial sous Tetricus. — En Belgique. — Fouilles byzantines à Istanbul. — Le mausolée chrétien de Kapljuč à Salone. — La photographie en couleurs au service de l'histoire du vitrail. — Les pignons des églises au Moyen-âge. — Terres, bronzes et jades. — Opinion téméraire. — Autres opinions téméraires 87

Bibliographie : Jacques BLANCHARD. — *Mélanges de philologie, de littérature, et d'histoire anciennes.* — Karl SCHEFOLD. — Michel FEYEL. — D. DIMITROV. — Waldemar DEONNA. — Pierre LAMBRECHTS. — A. ALFÖLDI..... 115

Illustrations : Région Narbonne-Béziers : sites antiques, fig. 1 (p. 5) ; plan d'Ensérune : côté Ouest, fig. 2 *a* (p. 6) ; côté Est, fig. 2 *b* (p. 7) ; enceinte d'Ensérune, fig. 3 et 4 (p. 8 et 9) ; habitations celtiques du versant Sud, fig. 5 et 6 (p. 11 et 12) ; emplacement des nouvelles fouilles, fig. 7 (p. 14 et 15) ; enceinte Nord (1945), fig. 8 (p. 16) ; détail du secteur III du plan d'ensemble, fig. 9 (p. 17) ; détail du secteur II du plan d'enemble, fig. 10 (p. 18) ; détail des tombes découvertes en 1945, fig. 11 (p. 19) ; tombes 12 et 13, fig. 12 et tombe 16, fig. 13 (p. 20) ; tombes 25 et 26, fig. 14 et tombes 30, 31, 32, 33, 34, fig. 15 (p. 21) ; tombes 31, 32, 33, 34, fig. 16 et tombe 43, fig. 17 (p. 22) ; tombes 43 et 43 *bis*, fig. 18 et tombe 49, fig. 19 (p. 23) ; tombe 50, fig. 20 et tombe 53, fig. 21 (p. 24) ; tombe 55, fig. 22 et 23 (p. 25) ; tombe 60 (premier et deuxième état), fig. 24 et 25 (p. 26) ; coupe grecque de la fileuse, fig. 26 (p. 27) ; tombe 20, fig. 27 et tombe 23, fig. 28 (p. 29) ; tombes 48 et 45 *bis*, fig. 29 (p. 30) ; coupes montrant l'emplacement et l'aspect des tombes, fig. 30 (p. 32) ; vases ibériques et campaniens, fig. 31 et 32 (p. 34), fig. 33 et 34 (p. 35), fig. 35 et 36 (p. 36) ; fibules et bracelets, fig. 37 (p. 38) ; agrafes de ceinturons et trouvailles métalliques diverses, fig. 38 (p. 40). — La « Maison Carrée » et ses entours, fig. 1 (p. 43) ; temple et portiques : détails, fig. 2 (p. 44) ; Nîmes : « Maison Carrée », fig. 3 (p. 46) ; le dispositif au-dessus de l'entrée, fig. 4 (p. 47) ; protection de la porte, fig. 5 (p. 49) ; coupe sur le dispositif des volets pivotants, fig. 6, la mise en place des volets protecteurs, fig. 7 (p. 51). — Le disque d'El Djem : fragments conservés, fig. 1 (p. 53) ; le disque d'El Djem : restauration de M. L. Gaillard, fig. 2 (p. 54) ; monnaie de Domitia, fig. 3 (p. 58) ; une scène du Tombeau des Haterii, fig. 4 (p. 60) ; détail de la figure principale, fig. 5 (p. 61) ; monnaie de Domitien, fig. 6 et 7 (p. 62-63) ; revers de la monnaie, fig. 8 (p. 65). — Plaque du British Museum, fig. 1 (p. 77). — Sarcophage de la cathédrale de Palerme, fig. 1 (p. 82) ; musée de Latran, fig. 2 (p. 83). — L'ivoire Pierpont Morgan, fig. 1 (p. 94). — Peinture au fond d'une tombe d'Ascalon, fig. 1 (p. 106) ; mosaïque de Léningrad, fig. 2 (p. 107).

RÉDACTION

49, boulevard Saint-Michel, PARIS (5e)
Le mardi, de 14 heures à 16 heures

ADMINISTRATION

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, boul. Saint-Germain, PARIS (6e)
Compte chèques postaux : PARIS 392-33

Abonnements 1946

Un an (à dater de janvier) France..... 400 »
— — Étranger..... 450 »
Prix des numéros 1, 2, 3, chacun..... 100 »
Le n° 4 contenant *L'Année épigraphique*..... 150 »

AVIS IMPORTANT : *Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un delai maximum de* 15 *jours après reception du numéro suivant. Il ne sera tenu compte d'une demande de changement d'adresse que si elle est accompagnée de la somme de DIX francs.*

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

fondée en 1844

DIRECTEURS

RAYMOND LANTIER CHARLES PICARD

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

6e SÉRIE. Tome XXVI Octobre-Décembre 1946

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

SIXIÈME SÉRIE — TOME XXVI — OCTOBRE-DÉCEMBRE 1946

SOMMAIRE

PAGES

Une tête égyptienne en basalte vert du Musée Jacquemart-André, par Fr. CHAMOUX 129

Sur une base lindienne en forme de proue, par J. MARCADÉ 147

Nouvelles archéologiques et correspondance : John Devitt Stringfellow Pendlebury, 1904-1941. — Cinématographe et préhistoire. — Ruines modernes nées de la guerre. — Ulysse et le *moly*. — Le Platon du Musée d'Ensérune. — Un sacrifice métroaque à Vienne (Isère). — Opinion téméraire 153

Bibliographie : Robert FLACELIÈRE. — Georges CHENET. — *Laureae Aquicenses memoriae Valentini Kuzsinszky dicatae.* — *Annuaire de la Bibliothèque National et du Musée National de Plovdiv, 1940-1941.* — August SCHÖRGENDORFER. — Robert DAUVERGNE. — Henri TERRASSE 163

Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par Alf. MERLIN 171

Illustrations : Tête en basalte vert du Musée Jacquemart-André, fig. 1-2 (p. 130); tête de Pharaon, Musée Jacquemart-André, Paris, fig. 3 (p. 141) ; profil de la tête de Pharaon, fig. 4 (p. 142) ; tête de prêtre en schiste vert : Musée du Caire, fig. 5 (p. 145). — Platon d'Ensérune, fig. 1-2 (p. 158). — Plaque de sacrifice de Vienne (Isère), fig. 1 (p. 160).

RÉDACTION

49, boulevard Saint-Michel, PARIS (5e)
Le mardi, de 14 heures à 16 heures

ADMINISTRATION

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, boulevard Saint-Germain, PARIS (6e)
Compte chèques postaux : PARIS 392-33

Abonnements 1947

Un an (à dater de janvier) France.....	500 »
— — Étranger	650 »
Prix des numéros 1, 2, 3, chacun.....	160 »
Le n° 4 contenant *L'Année épigraphique*.	250 »

AVIS IMPORTANT : *Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant. Il ne sera tenu compte d'une demande de changement d'adresse que si elle est accompagnée de la somme de DIX francs.*

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

MYTHES ET RELIGIONS

COLLECTION DIRIGÉE PAR P.-L. COUCHOUD

Volumes parus :

1. **MYTHES ET DIEUX DES GERMAINS,** par Georges DUMÉZIL.
2. **LES HÉRÉSIES DU MOYEN AGE,** par Emmanuel AEGERTER.
3. **L'HOMME ET LE SACRÉ,** par Roger CAILLOIS.
4. **LE PROBLÈME RELIGIEUX DANS L'EMPIRE FRANÇAIS,** par G. HARDY.
5. **LA NAISSANCE DU PROTESTANTISME,** par Henri HAUSER.
6. **LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ACTUELLES EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE,** par Albert LANTOINE.
7. **DIEUX ET HÉROS DES CELTES,** par M.-L. SJŒSTEDT.
8. **LA POÉSIE RELIGIEUSE DE L'INDE ANTIQUE,** par Louis RENOU.
9. **LA SAINTETÉ,** par le R. P. A.-J. FESTUGIÈRE.
10. **LÉGENDES ET CULTES DE HÉROS EN GRÈCE,** par Marie DELCOURT.
11. **LES DIEUX DES ROMAINS,** par V. BASANOFF.
12. **LE MYSTÈRE DE LA MORT DANS LES RELIGIONS D'ASIE,** par S. LEMAITRE.
13. **MAGIE ET MÉDECINE,** par le Dr Jean FILLIOZAT.
14. **LES GRANDS MYTHES DE ROME,** par J. HUBAUX.
15. **LES FÊTES SOLAIRES,** par Amable AUDIN.
16. **L'INQUISITION,** par Georges DEROMIEU.
17. **LES ROUTES DE L'AUTRE MONDE,** par Francis BAR.
18. **CONFUCIUS,** par Alexis RYGALOFF.
19. **ÉPICURE ET SES DIEUX,** par le R. P. A.-J. FESTUGIÈRE.

Chaque volume in-16 : **90** fr.

En préparation :

LE BOUDDHA, par Jacques BACOT.
LA VIE RELIGIEUSE DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE, par J. SAINTE FARE GARNOT.

108, BOULEVARD St GERMAIN, PARIS

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

NOUVEAUTÉS :

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Centre National de la Recherche Scientifique

MÉMOIRES
DE LA
MISSION ARCHÉOLOGIQUE EN IRAN

Tome XXX

Mission de Susiane

sous la direction de

MM. R. de Mecquenem et **G. Contenau**

Archéologie susienne

par

R. de Mecquenem, L. Le Breton
et **M. Rutten**

Un volume grand in-4°, avec 53 figures et 12 planches hors-texte..... **750 fr.**

INSTITUT DE FRANCE

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Forma Orbis Romani

CARTE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA
GAULE ROMAINE

dressée sous la direction de **M. Adrien Blanchet**
Membre de l'Institut

Fascicule X. — Texte complet du département de l'Hérault, un volume grand in-4° ..... **300 fr.**

OCT 14 1947

108, BOULEVARD St GERMAIN, PARIS

1947 — Les Presses Universitaires de France - Vendôme (France)